هكذا من الأصل


# Le Monde

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Demandez « aden », le guide culturel



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16445 – 7,50 F

JEUDI 11 DÉCEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI




HAZAN

## ■ Spécial beaux livres

Dix pages d'idées cadeaux dans notre supplément hebdomadaire « Le Monde des livres ».

## ■ Pas de 49-3 sur l'immigration

Malgré la course de lenteur organisée par l'opposition lors de la discussion du projet de loi de M. Chevènement à l'Assemblée, le gouvernement n'aura pas recours à l'article 49-3. p. 7

## ■ Table ronde sur la sécurité

Jean-Claude Gayssot a annoncé la mise en œuvre d'une douzaine de mesures visant à prévenir et à réprimer plus fortement la violence dans les transports urbains. p. 9

## ■ France 3 toujours en grève

Alors que la grève à France 3 entre dans sa seconde semaine, le rapport Missika sur la télévision publique critique sévèrement l'Etat. p. 21

## ■ Le tournant du procès Papon

La cour d'assises de Bordeaux a enfin commencé l'examen des faits reprochés à l'accusé, avec la déportation de Léon Librach. p. 10 et le point de vue de François Maspero p. 16

## ■ Le pouvoir iranien divisé

Devant les délégués de la conférence islamique, à Téhéran, le Guide de la révolution et le président iranien ont exposé leurs divergences. p. 2

## ■ Espace : dangers

Lors d'une mission de six mois dans la station Mir, l'équipage reçoit une dose de rayonnement trois fois supérieure au maximum annuel autorisé pour les travailleurs du nucléaire. p. 25

## ■ Première neige

Le critérium de Val-d'Isère permet aux skieurs français de préparer les Jeux olympiques de Nagano. p. 24

## ■ Le combat du Mont-Saint-Michel

M. Jospin reprend le chantier annoncé par M. Balladur afin de préserver l'environnement du site. p. 13


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 350 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1211 - 7,50 F


# Lionel Jospin se rallie aux fonds de pension pour consolider la Bourse et les entreprises

## Le conseil des ministres approuve le projet de loi sur les 35 heures

**LE MINISTRE** de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn a indiqué, mardi 9 décembre, à l'occasion du trentième anniversaire de la Commission des opérations de Bourse (COB), qu'il entend bien relancer la réflexion sur les fonds de pension. Une mission parlementaire, animée par un député qui n'a pas encore été désigné, devra assister le gouvernement *« dans la mise au point d'un projet de loi qui pourrait être déposé devant le Parlement au printemps »*, a précisé M. Strauss-Kahn, afin de remplacer la loi Thomas, promulguée le 25 mars 1997. La nouvelle législation sera élaborée *« après une concertation approfondie avec les professionnels et les partenaires sociaux »*, a souligné le ministre.

Le matin même, dans un entretien publié par *Les Echos* (*Le Monde* du 10 décembre), Lionel Jospin avait justifié le recours aux fonds de pension comme régime de retraite « sur-complémentaire » et afin d'assurer la *« solidité »* des entreprises françaises. S'exprimant lui aussi à l'occasion de l'anniversaire de la COB, Jacques Chirac a pressé le gouvernement d'aller de l'avant et regretté le retard pris avec la suspension de fait de l'entrée en application de la loi Thomas.

Les ouvertures du gouvernement sur les fonds de pension – et sur la fiscalité de l'assurance-vie, qui sera modifiée *in extremis* dans le budget de 1998 – coïncident avec l'examen par le conseil des ministres du projet de loi sur les 35 heures de travail hebdomadaires. Alors que la mobilisation du CNPF contre ce projet bat son plein, avec les *« états généraux des entreprises »*, le gouvernement a approuvé, mercredi, le dispositif présenté par Martine Aubry.




*Lire pages 18 et 19, nos informations sur les 35 heures page 8 et notre éditorial page 17*

# Effet de serre : accord en vue à Kyoto sous la pression des Européens

***SOUS LA PRESSION** d'un front* uni européen, les Etats-Unis ont renoncé, au dernier jour de la conférence de Kyoto sur le climat, à leur objectif d'une simple stabilisation des émissions de gaz nocifs. La délégation américaine semblait prête, jeudi 10 décembre, à signer un accord sur une réduction – de 6 à 9 % – des émissions de gaz polluants à effet de serre. Cependant, les Etats Unis, premier émetteur de gaz toxiques de la planète, voulaient obtenir la mise en place d'un *« marché des droits à polluer »*. Celui-ci permettrait à Washington d'acheter à d'autres pays des *« permis de polluer »* et de dépasser, dans les faits, le quota fixé par la conférence. Malgré cette échappatoire, la détermination et l'unité de l'Union européenne ont obligé les Etats-Unis à entrer dans la logique d'une réduction des émissions de gaz toxiques.

*Lire page 4*

# *En Thaïlande, les épouses des politiciens valent plus cher que leur mari*

**BANGKOK**
*de notre correspondant*

Connue pour se promener avec, sous le bras, un éléphant fétiche en peluche incrusté de bijoux, Phankrua Yongchaiyudh, épouse du général Chaovalith, vaut 20 millions de francs, soit neuf fois plus que son mari, ex-premier ministre emporté, le 6 novembre, par la crise financière. L'épouse de Montri Pongpanich, ancien vice-premier ministre, est deux fois plus riche que son mari, lequel affirme *« peser » moins* de 2 *millions* de francs. Ephémère vice-premier ministre et magnat des télécommunications, Thaksin Shinawatra estime sa fortune à 850 millions de francs, alors que son épouse en vaut 2 milliards et que leurs trois enfants en déclarent 550 millions.

Votée le 27 septembre, la nouvelle Constitution thaïlandaise accorde trente jours aux membres du gouvernement, après leur entrée en fonctions ou leur démission, pour déclarer leurs avoirs ainsi que ceux de leurs proches. Une commission contre la corruption a donc publié, mardi 9 décembre, un premier bilan qui réserve quelques surprises, les membres de la famille proche devant également déclarer leurs activités.

Les femmes sont souvent plus riches que leurs maris. Jusqu'alors, ce fait était attribué soit à l'existence d'une fortune personnelle, soit au transfert à l'épouse des activités et avoirs d'un mari promu membre du gouvernement. Toutefois, Phankrua, l'épouse de l'ancien premier ministre, s'est déclarée *« femme au foyer »* et on ne lui connaît, pour toute activité, que d'importantes donations à des œuvres de charité.

Plusieurs membres de l'ancien gouvernement, en place pendant dix mois seulement, déclarent n'avoir pour seul métier que la politique. C'est le cas d'un vice-ministre des transports, qui déclare 145 millions de francs, dont plus de la moitié sous forme de terrains. Ou de Samak Sundarajev, ancien vice-premier ministre, dont les modestes avoirs (un peu plus de 1 million de francs) représentent, il est vrai, moins du tiers de ceux affichés par son épouse. C'est surtout celui d'un autre ancien vice-premier ministre, Sukhavich Rangsitphol, milliardaire en bahts (l'équivalent de 175 millions de francs déclarés).

Le clan Shinawatra, si l'on s'en tient à sa déclaration, a fait un plongeon en l'espace de cinq ans. En 1992, il pesait plus 10 milliards de francs. Il en vaut trois fois moins aujourd'hui. Ancien lieutenant-colonel de police, Thaksin Shinawatra avait pris une retraite anticipée en 1987 pour se lancer, avec un succès remarqué, dans les affaires. Le virus de la politique ne l'a pris qu'en 1993.

Aux termes de la Constitution, une fausse déclaration peut se traduire par cinq années au moins d'interdiction d'accès à des fonctions publiques. La commission contre la corruption va donc procéder à la vérification des déclarations des membres de l'ancien de gouvernement. Le contrôle des avoirs des membres de l'actuel gouvernement assurera le relais.

*Jean-Claude Pomonti*

# Bruxelles-Paris en 85 minutes

**BRUXELLES** et Paris ne sont plus, depuis le 10 décembre, qu'à une heure vingt-cinq minutes de trajet, grâce au Thalys, le TGV qui succède aux prestigieux Trans-Europe-Express. Ce train devrait influencer le mode de vie des nombreux artistes, hommes d'affaires ou universitaires européens qui vont d'une capitale à l'autre, souvent plusieurs fois par semaine. *Le Soir* de Bruxelles et *Le Monde* ont rencontré quelques-uns de ces « navetteurs » qui envisagent d'effectuer leur « aller-retour » dans la journée. Ce gain de temps réveille les nostalgies chez ceux qui avaient appris à apprécier l'autre métropole après leurs rendez-vous.

*Lire pages 14 et 15*



# Le CNPF en mal de légitimité

**LE MILIEU PATRONAL** est parfois schizophrène. Traditionnellement prompt à dénoncer la versatilité des politiques, à ironiser sur leur manque de rigueur, à déplorer leur course éperdue aux suffrages, leur goût des formules-chocs, leur sens aigu de la mise en scène, il s'offre aujourd'hui, avec la candidature d'Ernest-Antoine Seillière à la présidence du CNPF, la campagne la plus « politique »... au sens que le patronat prête au terme, et la moins maîtrisée qui soit.

Depuis le 16 novembre, date du dépôt officiel de sa candidature, M. Seillière a fait preuve d'un art consommé de la dialectique. Cet ancien diplomate, ancien condisciple de Lionel Jospin à l'ENA, a appelé – fait inédit dans l'histoire récente du patronat – à *« déstabiliser le gouvernement »*, évoqué *« la chute »* de M. Jospin sur les 35 heures et invité ses pairs à *« harceler les décideurs administratifs et politiques »*. Ce chef de guerre, parlant haut et fort pour ses troupes, dans un entretien au *Point*, fait acte de déférence remarqué envers Ambroise Roux, vieille figure tutélaire du capitalisme hexagonal, et Claude Bébéar, qui ambitionne de le devenir un jour, comme s'il fallait signifier que ce n'est plus au CNPF que se niche le pouvoir économique.

Le futur patron des patrons tente de résoudre, enfin, la quadrature du cercle. Coincé entre une base qui reproche au CNPF son éloignement du terrain et une aristocratie des affaires qui stigmatise son incapacité à exercer une véritable magistrature d'influence, il promet tout et l'inverse de tout. D'un côté, le CNPF mettra un terme aux anciennes *« connivences »* avec les pouvoirs publics, mais, de l'autre, il renforcera son activité de groupe de pression. La « subsidiarité » sera désormais à l'honneur, l'organisation patronale s'effaçant derrière les entreprises pour les négociations sociales. Mais le CNPF exigera aussi une plus grande discipline de ses membres ; il songe à adopter *« un code de déontologie »* qui interdirait, par exemple, de réclamer des aides quand il les dénonce au niveau national, ou de s'engager dans des négociations sur des bases qui ont été condamnées par lui.

Incohérences ? Le CNPF, en tant qu'organisation, est en mal de légitimité.

*Caroline Monnot*

*Lire la suite page 17*

# Histoire d'amour



WONG KAR-WAI

AVEC *Happy Together* (Prix de la mise en scène à Cannes), Wong Kar-wai, cinéaste de Hongkong, retrouve son univers en Argentine. Ses inventions formelles portent une enquête tonique sur l'impossible séparation de ceux qui s'aiment. En pages « Cinéma », la critique du nouveau film d'Alain Corneau, *Le Cousin*, et l'affaire *Marius et Jeannette*.

*Lire pages 28 à 31*

هكذا من الأصل



**PROCHE-ORIENT** Le huitième sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) s'est ouvert mardi 9 décembre à Téhéran. Cette réunion qui a fait le plein des participants, contrairement au forum économique de Doha parrainé par les Etats-Unis, est un succès diplomatique pour le régime iranien. ● DANS LEURS DISCOURS d'ouverture, le Guide de la révolution, Ali Khamenei, et le nouveau président de la République iranienne, Mohamad Khatami, ont défendu des visions contradictoires du rapport à l'Occident. Fidèle à son image de modéré, le président a notamment plaidé pour une meilleure compréhension de la culture occidentale. ● LE SOMMET intervient, alors que la qualification inespérée de l'Iran pour la phase finale du Mondial 1998 de football, qui commencera à Paris le 10 juin, a révélé les aspirations et les impatiences de la société civile.

# Le pouvoir iranien exprime ses contradictions à la conférence islamique

## Lors de l'ouverture du huitième sommet de l'OCI, le Guide de la révolution, Ali Khamenei, et le président de la République, Mohamad Khatami, ont exposé leurs conceptions antagonistes des rapports de l'Iran avec l'Occident

**TÉHÉRAN**
*de notre envoyée spéciale*

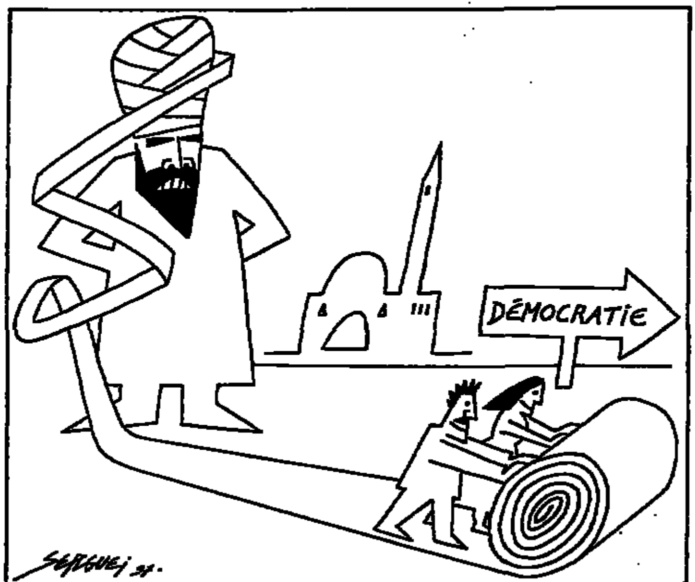
Deux discours, deux manières de voir le monde, en particulier l'Occident. Deux conceptions iraniennes de la politique se sont côtoyées, mardi 9 décembre, à la tribune du huitième sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) qui s'est ouvert à Téhéran.

Fidèle à lui-même, le Guide de la révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, a présenté une vision dichotomique du monde, dressant face à face l'Occident – au sein duquel les Etats-Unis et Israël en particulier en ont pris pour leur grade – et le monde musulman, sans envisager la moindre passerelle. Accusant les Occidentaux d'« *agressions plurielles* » contre les pays d'islam, M. Khamenei a ajouté : « *L'Occident a aussi visé notre foi et notre spécificité musulmanes, et, par le biais de la science, dont tout le monde a besoin, il a exporté sa culture d'athéisme et de mépris de la religion et de la morale. Il ne fait pas de doute,* a-t-il ajouté, *que dans un avenir pas si lointain la civilisation actuelle de l'Occident* » sera « *engloutie* » dans son propre « *marécage* ». Et il a invité les pays musulmans à se ressaisir, à mettre fin à leurs divisions et à s'imposer comme une force capable non seulement de résoudre ses propres problèmes, mais de « *dessiner l'avenir de l'*oumma [communauté] *musulmane* » et de réclamer un siège de membre permanent au Conseil de sécurité aux Nations unies.

**« AUTOCRITIQUE »**

« *Notre époque est celle de la prépondérance de la culture et de la civilisation occidentale, que nous devons comprendre à tout prix* », a, au contraire, plaidé le nouveau président iranien, Mohamad Khatami. « *Et, pour qu'une telle compréhension soit possible et utile, nous ne devons pas rester à la surface des choses, mais atteindre les fondements théoriques et les valeurs fondamentales* » de cette culture. « *La connaissance de notre propre passé est tout aussi impérative (...) pour redécouvrir l'essence même de notre identité (...). Nous ne réussirons à aller de l'avant que si nous avons la capacité d'utiliser les apports scientifiques, technologiques et sociaux de la civilisation occidentale.* »

Devant un auditoire de cinquante-cinq rois et chefs d'Etat musulmans ou leurs représentants, dont l'écrasante majorité exerce des pouvoirs sinon dictatoriaux, en tout cas très peu démocratiques, M. Khatami a plaidé pour son thème favori : le respect des droits des citoyens, « *la réalisation de la société civile islamique* », dont il a puisé la référence dans les enseignements du prophète Mahomet – référence dont il y a fort à parier que la majorité de son auditoire ignorait jusqu'à l'existence. Dans une telle société, a-t-il dit, « *il n'y a pas de place pour la dictature d'un groupe ou d'une personne, ni même la tyrannie de la majorité contre la minorité. L'homme doit y être vénéré et ses droits respectés. Le gouvernement y est le serviteur et non le maître du peuple* (...), *auquel il doit rendre des comptes* ».




Sur le processus de paix israélo-palestinien, question sensible entre toutes, MM. Khamenei et Khatami ont pratiquement la même approche, mais leurs différences tiennent en l'art de le dire et de concevoir l'avenir. Le Guide a invité les musulmans à présenter un front uni « *de l'Indonésie à l'Afrique du Nord* », contre lequel « *les Etats-Unis ne pourront rien* » pour refuser le processus de paix actuel, parce qu'il est « *injuste, hégémoniste et illogique* » et qu'il entérine l'usurpation de la Palestine. Le président Khatami a préféré, pour sa part, définir les conditions d'une vraie paix, à savoir, a-t-il dit, « *la réalisation de tous les droits légitimes des Palestiniens, y compris son droit inaliénable à l'autodétermination, le retour des réfugiés, la libération de tous les territoires occupés, en particulier Jérusalem* ».

Le prince héritier saoudien, Abdallah ben Abdel Aziz, a préféré procéder quant à lui à un courageux état des lieux du monde musulman. « *Il est temps de faire notre autocritique avant de désigner autrui du doigt,* a-t-il dit. *Les divergences de vues font partie de la loi de Dieu sur terre.* » Celles qui existent entre les musulmans ne doivent pas se transformer en « *conflits sanglants et dévastateurs* », comme c'est souvent le cas actuellement. Il n'y a pas un concept unique de l'Etat musulman, ni de la jurisprudence islamique, ni de la politique internationale. Tirons les leçons de notre erreur. Ouvrons une nouvelle page dans nos relations mutuelles, coexistons pacifiquement avec les autres, a-t-il dit en substance.

Réaliser l'unité de l'*oumma* musulmane suppose que les pays musulmans se fixent des « *objectifs réalistes et pratiques* », étape par étape. S'inscrivant en faux contre tout isolationnisme, l'héritier de la couronne royale saoudienne a, d'autre part, invité ses pairs à rompre « *le mutisme* » qu'ils observent à l'égard de tous les crimes atroces commis au nom de l'islam et à « *désavouer devant le Tout-Puissant et devant le monde tout acte brutal et immoral, que les valeurs, la justice et les enseignements de l'islam rejettent* ».

***Mouna Naïm***

## *Cinquante-cinq pays et 1,2 milliard de musulmans*

**Le 8e sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) durera trois jours. Il s'est ouvert mardi matin à Téhéran par la lecture de versets du Coran en présence du nouveau président iranien, Mohamad Khatami, et du guide de la révolution iranienne, Ali Khamenei. Ce sommet fait suite à ceux qui avaient eu lieu en 1969 à Rabat (Maroc), en 1974 à Lahore (Pakistan), en 1981 à Taëf (Arabie saoudite), en 1984 à Casablanca (Maroc), en 1987 à Koweït, en 1991 à Dakar (Sénégal) et en 1994 de nouveau à Casablanca.**

**L'OCI regroupe 55 membres représentant au total 1,2 milliard de musulmans : Afghanistan, Albanie, Algérie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Brunei, Burkina-Faso, Cameroun, Tchad, Comores, Djibouti, Egypte, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Indonésie, Iran, Irak, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Kirghizistan, Liban, Libye, Malaisie, Maldives, Mali, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Niger, Nigeria, Oman, Qatar, Pakistan, Palestine (OLP), Arabie saoudite, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Surinam, Syrie, Tadjikistan, Togo, Tunisie, Turquie, Turkménistan, Ouganda, Emirats arabes unis, Ouzbékistan et Yémen.**

**Bosnie, Centrafrique, Guyana, Côte-d'Ivoire, Chypriotes turcs et Front de libération Moro des Philippines ont le statut d'observateurs. – *(Reuters.)***

# Le football révèle les attentes d'une nouvelle génération

**REPORTAGE**

Les « baby-boomers » de la révolution (1979) rejettent les carcans idéologiques

**TÉHÉRAN**
*de notre envoyée spéciale*

« *De grâce, quoi que vous écriviez, racontez à tout prix ce qui s'est passé l'autre jour, lorsque l'équipe nationale de football l'a emporté contre l'Australie !* » (*Le Monde* du 2 décembre). Shirine n'en revient toujours pas et a du mal à contenir sa joie de voir son pays se réveiller, s'exprimer, descendre dans la rue spontanément, comme – voire davantage – ce qui se passe ailleurs dans le monde.

« *C'était un autre vote, le cri le plus fort !* », après le quasi-raz-de-marée qui, le 23 mai, a porté au pouvoir contre toute attente un président de la République modéré, Mohamad Khatami. « *La foule était si immense. Il y en avait partout. Les filles, vous m'entendez, les filles dansaient sur les capots des voitures, et... certaines sans leur foulard. Elles se sont senties libres de le faire. Les jeunes criaient Iran ! Iran ! et non pas islam ! islam ! J'en suis encore toute remuée.* »

Où que l'on aille aujourd'hui à Téhéran et quel que soit l'interlocuteur, la conversation glisse, de son propre fait, sur ce fameux match du 29 novembre, qui a opposé à Melbourne l'Australie à l'Iran, et au cours duquel l'équipe nationale iranienne de football s'est qualifiée pour la phase finale de la Coupe du Monde de 1998 en France. C'est qu'au-delà de la qualification proprement dite – qui flatte un nationalisme iranien quasi congénitalement exacerbé –, l'accueil spontané réservé aux joueurs, quatre jours plus tard, à leur retour à Téhéran, a pris aux yeux de tous ici une signification politique.

Les Iraniens donnent l'impression d'être surpris de découvrir que les « baby-boomers » de la révolution islamique, cette moitié de la population de vingt ans, veulent se faire entendre et refusent d'être embrigadés dans des carcans idéologiques et comportementaux. « *Ils parlent,* se réjouit Shirine. *L'autre soir, l'un des joueurs interviewés à la télévision n'a pas hésité à critiquer le fait qu'aucun représentant de l'Iran n'était présent à Marseille pour le tirage au sort des équipes en compétition. Il y a des mains cachées qui veulent nous empêcher d'y aller, n'a-t-il pas craint de dire et ce, alors même que la télévision est entièrement aux mains des conservateurs.* » « *Peut-être sommes-nous en train de faire les premiers pas de la démocratie* », espère-t-elle.

**« LE PAYS DANS LA RUE »**

Ibrahim Yazdi, président du Mouvement pour la libération de l'Iran, une formation de l'opposition tolérée mais non légale, ne peut pas s'empêcher, lui non plus, d'établir un parallèle entre l'élection présidentielle du 23 mai et les manifestations spontanées du 29 novembre. « *C'est le pays tout entier, dans les grandes et les petites villes, dans les villages, qui est descendu dans la rue,* dit-il. *Un véritable soulèvement national. Je l'appellerais l'inconscient collectif. En une heure, sans que quiconque ait lancé un quelconque mot d'ordre, les gens se sont retrouvés entre eux. De mémoire d'homme, je ne citerai qu'un précédent : c'était lorsque le shah a quitté l'Iran.* » Et de cela, ajoute M. Yazdi, les adversaires du président Khatami ne peuvent pas ne pas en tenir compte.

Tout le monde raconte comment quelques centaines de jeunes filles ont imposé leur admission au stade Azadi, où étaient accueillis les joueurs. Les forces de l'ordre, qui avaient reçu instruction de n'autoriser l'accès du lieu qu'aux seuls hommes, ont dû céder devant la pression féminine.

Tout était inattendu dans cette histoire, commente Mourad Saghafy, rédacteur en chef de la revue *Goftegou*. « *Non seulement la fête, mais l'engouement pour le football lui-même était étrange. L'engouement des femmes notamment. C'est l'expression du désir des gens de se libérer, de donner, de s'intéresser, d'être physiquement présents. Oui, j'ai été surpris par l'ampleur du mouvement et aussi par la manière dont tout cela c'est passé : à la fois très joyeux, très calme et très civil* », ajoute M. Saghafy. Quant aux forces de l'ordre, une partie d'entre elles aurait reçu l'ordre de laisser faire. « *On m'a dit qu'à certains endroits les* bassidjis *ont voulu intervenir, mais dans la plupart des cas, la foule les a fait danser avec elle. Après tout, les* bassidjis *sont eux aussi des jeunes de vingt ans. Pourquoi ne danseraient-ils pas ?* »

M. Saghafy souligne qu'une partie au moins des jeunes membres des forces de l'ordre, qu'ils appartiennent au corps des « gardiens de la révolution », ou à celui des *bassidjis*, ou à d'autres encore, ont sans doute voté pour M. Khatami le 23 mai. De tous les journaux importants de Téhéran, note-t-il, un seul, le lendemain de la manifestation, a écrit qu'il y avait eu des débordements.

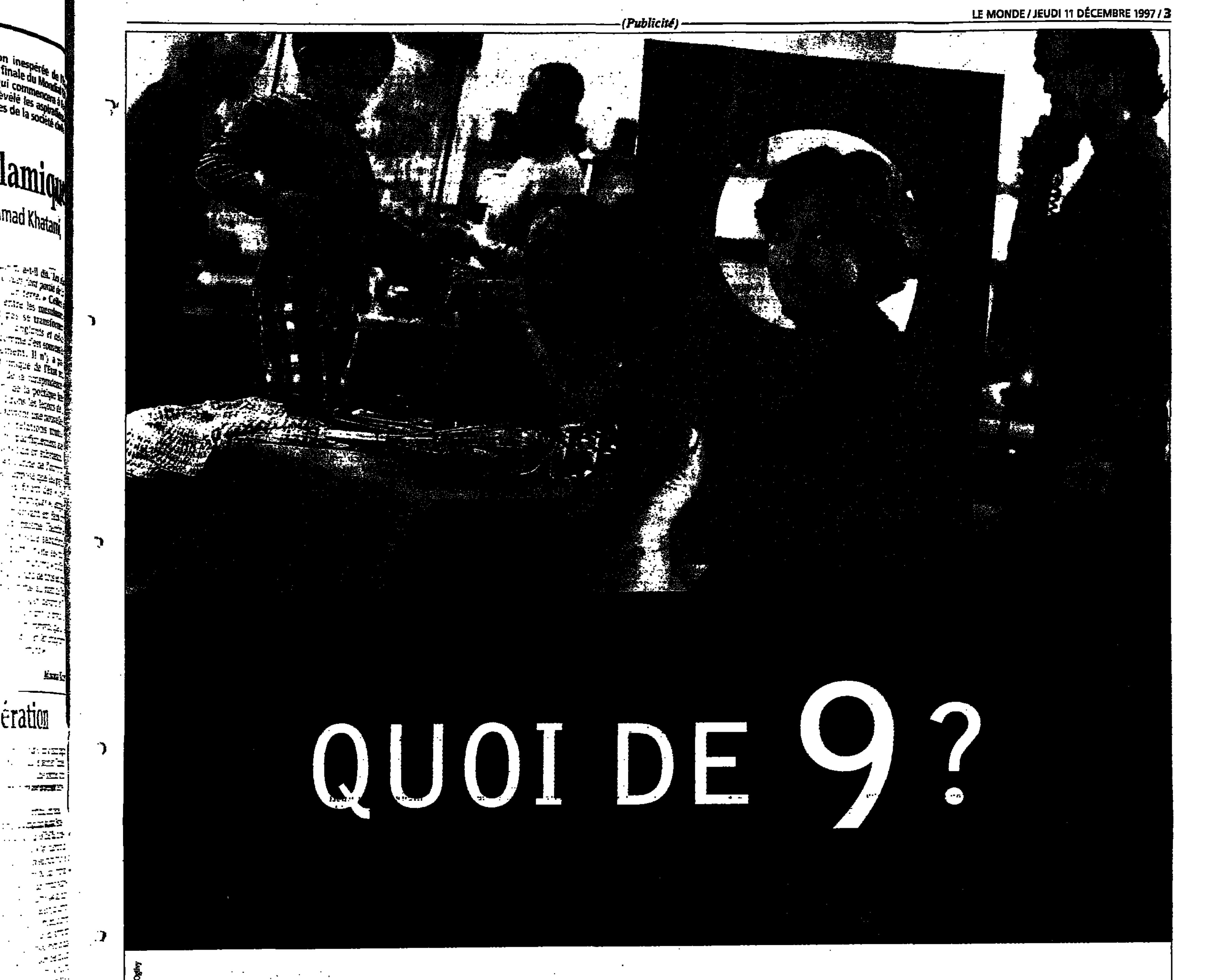
Un journal a même écrit, rapporte un autre intellectuel, que le jour de la qualification de l'équipe de football, Husseiniyé Ershad, la principale mosquée de Téhéran, était vide. Les jeux de mots ont aussi fleuri. Après sa qualification à *djame djahani* (la Coupe du monde), l'Iran se qualifiera pour *djamee djahani* (la société internationale), disent aujourd'hui les Iraniens. De la Coupe (*djame*) à la société (*djamee*), la distance est un petit « e ».

« *Le pays est en train de changer sur le fond, et les dirigeants ne savent pas encore comment gérer cela* », commente un diplomate occidental. Cette manifestation du 22 novembre a montré concrètement ce que signifiaient les chiffres : « *Il était possible de voir de ses propres yeux combien il y a de jeunes dans ce pays, et ce que 50 % de moins de vingt ans veut dire* », précise-t-il. Et ces jeunes sont de plus en plus déterminés à se faire entendre.

***M. Na.***

هكذا من الاصل










# L'Europe a opposé un front uni aux Américains à Kyoto

## Grâce aux pressions des Quinze, un accord sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre était en vue mercredi 10 décembre à la conférence internationale sur les climats

**Après avoir prôné une stabilisation des émissions de gaz nocifs, les Etats-Unis semblaient prêts, mercredi, au dernier jour de la conférence de Kyoto, à signer un accord sur une réduction, de 6 à 9 %, des émissions de gaz polluants. Pressé par les Européens, qui ont présenté un front uni, Washington est désormais prêt à accepter un objectif de réduction, mais tente d'obtenir un mécanisme de « permis à polluer ». En achetant ces permis à d'autres pays sur un « marché des droits à polluer », les Etats-Unis pourraient ainsi « respecter » l'objectif fixé par la conférence, sans trop réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. C'est la détermination européenne à obtenir un accord sur la réduction qui a fait plier Washington, consacrant l'émergence d'un nouveau pôle politique face à la puissance dominante américaine.**

KYOTO
*de nos envoyés spéciaux*

Indépendamment de ses résultats, la troisième conférence internationale sur les climats de Kyoto est d'ores et déjà significative d'une nouvelle donne diplomatique. Elle a été le théâtre d'un affrontement entre les Etats-Unis et l'Union européenne qui, cette fois, n'a pas tourné à l'avantage de Washington en raison de la volonté politique unitaire affirmée par les Européens.

Les Etats-Unis étaient arrivés à Kyoto avec la confiance que leur confère leur statut de puissance dominante, et, bien qu'ils soient les premiers pollueurs, des propositions de réduction des émissions de gaz à effets de serre largement inférieures (« croissance zéro » jusqu'en 2010) à celles de leurs partenaires japonais et surtout européens.

Washington entendait bien mener le jeu des négociations, et, lundi 8 décembre, le vice-président Al Gore avait été dépêché à Kyoto par Bill Clinton pour y apporter, tel Moïse, les « tables de la loi ». En dépit de références à Dieu, il ne fit guère figure de prophète, même si, lorsqu'il entra dans la salle de conférences en séance plénière, les délégués des 160 pays se sont spontanément levés – à l'exception de certaines délégations, dont celle de la France. Compte tenu des attentes, la prestation de M. Gore fut décevante. Une partie de la presse américaine ne se priva pas d'ailleurs de brocarder la platitude d'un discours convenu. L'intervention d'Al Gore fut surtout contre-productive : elle braqua les pays en voie de développement, auxquels le vice-président des Etats-unis redemandait des engagements, et incita plutôt les Européens à camper sur leurs positions.

Les Etats-Unis, au début de la conférence, avaient réussi à semer une certaine perturbation dans les rangs européens en prônant la « différenciation » (des objectifs différenciés selon les pays). Mais ils n'ont plus mené le jeu lorsque les négociations sont entrées dans leur phase politique. Après l'intervention de M. Gore, ils se sont, au contraire, retrouvés en position défensive.

### « PERMIS NÉGOCIABLES »

Les Américains savaient qu'un accord à Kyoto sans les plus gros émetteurs de $CO_2$ – c'est-à-dire sans eux – n'avait pas de sens et que les Européens devaient tenir compte de cette réalité, mais ils sentaient aussi monter une pression de l'opinion internationale qui risquait de faire porter sur les Etats-Unis la responsabilité d'un échec des négociations. A Rio puis à Berlin, ils avaient pris, comme leurs partenaires des pays industrialisés, des engagements qu'ils n'ont pas tenus.

Coincés entre l'image de grande puissance « vertueuse » des Etats-Unis et les exigences du Sénat, qui refuse tout principe de réduction (sous prétexte qu'il pourrait mettre en cause les modes de vie et la compétitivité des entreprises) tout en insistant sur la nécessité d'engagements de la part des pays en voie de développement (qui en ont été exemptés lors de la conférence de Berlin en 1995), les négociateurs américains, plutôt que se battre sur l'objectif le plus spectaculaire de la négociation (les quotas de réduction), se sont repliés sur une ligne de défense consistant à introduire des « échappatoires » par rapport aux objectifs. C'est ainsi qu'ils ont cherché à introduire des mécanismes de flexibilité économique, comme les *« permis négociables »* ou les *« applications conjointes »* (qui reviennent à créer un marché des droits à polluer), permettant à leurs industriels de se soustraire le plus possible aux contraintes chiffrées.

Les Etats-Unis n'ont pu imposer leur logique comme ils en ont l'habitude parce qu'ils se sont heurtés à la fermeté des Européens. En dépit des craintes que les Britanniques soient le cheval de Troie des Américains et que certains pays, comme l'Italie, fassent preuve de faiblesse, l'Union européenne a serré les rangs au prix de multiples réunions et concertations. Le couple franco-allemand, flanqué des Danois et des Autrichiens, a donné le ton. Une combativité d'autant plus remarquée qu'elle est toujours restée fondée sur le principe du consensus (et non de la majorité, comme ce fut le cas pour les négociations du GATT, par exemple). Cette unité sur un problème non communautaire sera l'un des messages politiques les plus significatifs de cette conférence, quels qu'en soient par ailleurs les résultats.

Les Etats-Unis, aussi bien que les pays en voie de développement (représentés par le groupe des *« 77 » plus la Chine)*, ont constaté à Kyoto l'affirmation d'un nouveau pôle politique. Les premiers en ont fait les frais, les seconds y ont vu une force d'appui, dans la mesure où l'Union européenne a toujours plaidé pour que la réduction des gaz s'applique d'abord aux pays industrialisés. Les Américains ont pourtant activement « travaillé » les pays en voie de développement pour qu'ils acceptent le principe de la commercialisation des droits à polluer, en promettant transferts technologiques et dollars « frais ».

Le face-à-face Europe - Etats-Unis a largement marginalisé le Japon, qui entendait pourtant, à l'occasion de cette conférence, avoir une action diplomatique de premier plan. Les Japonais n'ont pas eu le rôle qu'on aurait pu attendre des hôtes de cette conférence. Ils ont même été perçus par les Européens comme jouant le jeu américain, alors qu'ils auraient dû être des intermédiaires. Le protocole de Kyoto ne portera guère leur empreinte.

***Jean-Paul Besset et Philippe Pons***

### *Washington contre-attaque*

**Confrontés à la volonté de l'Union européenne d'encadrer de règles contraignantes les instruments du nouveau marché de la pollution que Washington souhaite mettre en place, les représentants américains ont proposé à Kyoto la création d'une *« trading umbrella »*. Il s'agit d'une « bulle » au sein de laquelle les pays industrialisés et leurs entreprises pourront vendre ou acheter des permis d'émettre. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada, le Japon et la Russie se sont déclarés favorables à cette nouvelle structure. Avec cette initiative, les Etats-Unis menacent de se livrer immédiatement, avec leurs amis, au commerce des droits d'émission qu'ils proposent.**

**Sur le front des quotas de réduction, en revanche, les Etats-Unis ont très sensiblement modifié leur position pour se raprocher des exigences européennes. Au cours des négociations qui continuaient âprement, mercredi 10 décembre, ils se sont déclarés prêts à s'engager sur un objectif situé entre – 6 et – 8 %.**

# Un organe de l'ONU critique le système des sanctions économiques

GENÈVE
*de notre correspondante*

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, présidé par Philip Alston (Australie), qui vient de terminer ses travaux à Genève, a critiqué le principe des sanctions économiques, au nom du droit inaliénable à l'alimentation. Il est rare qu'un organe de l'ONU exprime aussi ouvertement ses divergences avec le Conseil de sécurité.

Pour les experts du comité, les gouvernements ne doivent pas utiliser le droit à l'alimentation à des fins politiques, voire électorales, mais au contraire prendre des mesures pour que les populations soient à l'abri de la faim. Le haut-commissaire des droits de l'homme des Nations unies, Mary Robinson, a appuyé ce point de vue.

Le comité ne souhaite pas que toutes les sanctions économiques soient abolies dans tous les cas, mais que les mesures adoptées respectent les droits de l'homme tels qu'ils sont définis par la Charte des Nations unies et le pacte international de l'ONU relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Durant les années 90, le Conseil de sécurité de l'ONU a sanctionné l'Afrique du Sud, puis l'Irak, une partie de l'ex-Yougoslavie (Serbie et Monténégro), la Somalie, la Libye, le Liberia, Haïti, l'Angola, le Rwanda et le Soudan. Les conséquences des sanctions sur la population peuvent être dramatiques, se traduire par une pénurie de produits alimentaires ou pharmaceutiques et d'équipements sanitaires et même avoir des conséquences sur l'éducation. Elles sécrètent le marché noir, les trafics illicites et la corruption. Les victimes sont fatalement les couches déshéritées et les catégories les plus vulnérables (enfants, malades, vieillards). Pour ces raisons, le Conseil de sécurité a établi récemment des exceptions d'ordre humanitaire. Malheureusement, celles-ci ne produisent pas forcément l'effet souhaité. Déjà, lors d'une assemblée générale, en 1990, Mme Garcia Machel avait souligné que les exceptions humanitaires sont souvent mal appliquées, qu'aux injustices s'ajoutent les *retards et les confusions propres à* toute bureaucratie.

Les pays sanctionnés ne devraient pas, selon les experts du comité, se contenter de récriminer, mais plutôt garantir l'absence de toute discrimination dans la répartition des biens disponibles, tout en entreprenant des négociations avec d'autres Etats ou la communauté internationale. Les experts ont ainsi fait remarquer que l'embargo ne constituait pas *« la source de tous les maux de l'Irak »*, en soulignant que la responsabilité incombait au gouvernement de Bagdad, qui refuse de se plier aux résolutions du Conseil de sécurité. L'Irak doit, toujours selon le comité, *« faire tout son possible »* pour garantir l'alimentation de sa population.

Dans ses conclusions, le comité recommande qu'un contrôle du respect du pacte international sur les droits économiques et sociaux soit exercé pendant toute la période où des sanctions sont en vigueur. M. Alston a ajouté qu'il est inconcevable que les membres du Conseil de sécurité *« abandonnent les droits de l'homme au vestiaire et les y oublient. (...) Ni les Nations unies ni aucun organisme régional n'est exempté d'une telle obligation »*.

***Isabelle Vichniac***



# Des rumeurs sur la santé du président Suharto font chuter la roupie indonésienne

BANGKOK
*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

Que la roupie indonésienne ait plongé de 10 % contre le dollar, mardi 9 décembre, à la seule rumeur, vite démentie, que le président Suharto était gravement malade en dit long sur la vulnérabilité d'un système qui repose sur l'autorité d'un seul homme. Agé de soixante-seize ans, au pouvoir depuis 1968 et candidat à un septième mandat présidentiel en mars 1998, Suharto semble le seul recours alors que l'archipel le plus peuplé de la planète (200 millions d'habitants) tente de surmonter une crise régionale qui *ignore les frontières de l'Asie du Sud-Est.*

Suharto s'exprime rarement en public et laisse, le plus souvent, à son entourage le soin de communiquer son sentiment ou ses décisions. Deuxième président depuis la proclamation de l'indépendance de l'Indonésie en 1945, il a opté pour le style plutôt reclus du prince javanais, et les institutions dont il a doté le pays sont une cote taillée à sa mesure et qui lui permettent de tenir à distance toute opposition. Aucun choix ne peut se faire sans son approbation, plus tacite qu'explicite. A ses collaborateurs le risque de monter au créneau.

### EFFORTS DE REDRESSEMENT FINANCIER

C'est donc lui qui a décidé, début octobre, de faire sans attendre appel au FMI pour redresser les finances de son pays. Au lende*main même de l'annonce, le 30 octobre*, d'un accord avec le Fonds, la fermeture immédiate de seize établissements bancaires n'a pu se faire sans son assentiment, d'autant que les intérêts de trois de ses proches parents en ont été affectés directement. En *novembre, la décision de donner le feu vert* à la réalisation de huit projets d'usines d'électricité, sur les vingt-neuf qui avaient été reportés fin septembre, n'a pas également pu être prise sans son accord.

Que l'avenir du pays repose sur un seul homme est d'autant plus préoccupant que la crise traversée par l'Indonésie n'est pas uniquement liée à l'effet de dominos engendré par le flottement manqué, le 2 juillet, du baht thaïlandais. Incendies et sécheresse vont provoquer, en 1998, une chute des productions agroalimentaires et contribuer à *relancer la hausse des prix. Les efforts* de redressement financier annoncent déjà une année de vaches maigres et un ralentissement net de la croissance, ainsi que leurs conséquences sociales, notamment une forte progression du chômage. Depuis que *Suharto s'est rendu, l'an dernier, en Alle*magne pour un contrôle médical – la Bourse avait alors réagi sur-le-champ –, les gérants de l'archipel sont suspendus aux oscillations de sa courbe de santé. Mais rien n'est jamais transparent dans l'environnement politique javanais : quand la présidence a annoncé, le 5 décembre, que le chef de l'Etat, au retour d'une longue tournée à l'étranger, devait prendre une dizaine de jours de repos, le terrain est donc redevenu favorable aux rumeurs. *« Sans fondements »*, a rétorqué Murdiono, secrétaire d'Etat à la présidence. *Mais le mal était déjà fait*, soulignant la volatilité d'une économie qui n'en est qu'au début d'une cure d'austérité mal acceptée.

***Jean-Claude Pomonti***

# La majorité de centre-gauche devrait être reconduite par les électeurs chiliens

## La démocratie reste bridée par le système des sénateurs non élus, institué sous Pinochet

*SANTIAGO*
*correspondance*

Les élections législatives qui, le 11 décembre, désigneront les cent vingt députés de la nouvelle Chambre, ainsi que la moitié des trente-huit sénateurs élus, seront l'occasion d'illustrer, une fois encore, les entraves mises à la démocratie chilienne comme l'habileté du général Pinochet à repousser sans cesse sa sortie de la scène politique.

L'histoire électorale de l'après-dictature ressemble à une comédie de l'absurde. Tous les responsables, de gauche comme de droite, s'accordent à pronostiquer que, pour la troisième fois depuis le retour de la démocratie, en 1990, les Chiliens donneront à nouveau la victoire à la coalition de centre-gauche regroupée autour du président Eduardo Frei au sein de la Concertation démocratique. Mais même avec les 55 % des suffrages que leur donnent les sondages, démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates ne disposeront pas au Sénat de la majorité nécessaire pour aller au-delà de la démocratie bridée mise en place par le régime militaire et ses alliés politiques regroupés au sein de la Rénovation nationale (RN) et de l'Union démocratique indépendante (UDI).

Le général Pinochet et les siens n'ont jamais caché leur volonté de résistance aux efforts de démocratisation menés par les gouvernements successifs de Patricio Aylwin et d'Eduardo Frei. Même si, *pour beaucoup de Chiliens, les réformes entreprises demeurent* bien timides, c'en est encore trop pour les partisans de l'ancien régime, qui vivent tout changement comme une *« tentative de démantèlement des institutions qui nous ont remis sur la voie du progrès »*. Contraints de rendre le gouvernement aux civils, ils ont donc mis en place, juste avant de quitter le pouvoir, le verrou des *« designados »* : neuf sénateurs nommés qui s'ajoutent aux trente-huit sénateurs élus par le suffrage universel. Ce sont eux qui ont empêché – et risquent d'empêcher encore longtemps – la majorité regroupée au sein de la Concertation démocratique d'atteindre le seuil des deux tiers nécessaire au vote des réformes constitutionnelles.

### SPÉCULATIONS

La résistance des anciens dirigeants du pays est telle que, malgré leurs efforts répétés, ni M. Aylwin ni son successeur, M. Frei, ne sont parvenus à obtenir de l'opposition, de son aile dure comme de son aile la plus libérale, la moindre concession pour faire évoluer le système.

Bien que disposant à la Chambre des députés d'une confortable majorité qui lui permet de faire voter sans grande opposition la plupart de ses projets, la Concertation démocratique bute constamment sur l'obstacle du Sénat et de ses neuf sénateurs désignés, lesquels, avec l'aide de *leurs alliés parmi les trente-huit* sénateurs élus, ont mission de protéger de toute velléité réformatrice les institutions conçues sous la dictature.

D'où viennent les *« designados »* ? D'abord des forces armées qui en choisissent quatre parmi les anciens chefs de chacune des quatre armes (armée de terre, armée de l'air, marine et carabiniers). Trois autres, deux anciens magistrats et un ancien président de l'équivalent chilien de la Cour des comptes, sont nommés par la Cour suprême ; les deux derniers sont désignés par le président de la République parmi les anciens ministres et les anciens recteurs d'université.

L'expérience de deux législatures précédentes montre que les *« designados »* ont toujours fait bloc contre toute tentative de réforme de la Constitution. Et il y a fort à parier que, hormis les deux sénateurs que choisira M. Frei, ils continueront à agir dans le sens de la *« défense de l'œuvre immense du général Pinochet »*. Dès le 11 mars 1998, jour de l'installation du nouveau Parlement, l'ancien dictateur deviendra d'ailleurs le quarante-huitième sénateur : un parlementaire pas tout à fait comme les autres, que son statut d'ancien président de la République autorise, grâce à « sa » Constitution, à devenir sénateur à vie.

L'annonce de sa décision de *« se plier au mandat constitutionnel »*, qui, selon lui, l'*« oblige à assumer cette charge »*, a fait surgir les plus folles spéculations sur le rôle qu'entendait jouer l'ancien chef de l'Etat dans le débat politique chilien. La création récente d'une fondation portant son nom atteste, certes, de sa volonté de *« servir activement »* et *« jusqu'au bout »* sa patrie. Mais nul ne sait s'il ira au-delà en briguant, comme certains le laissent entendre, la présidence du Sénat, ou, plus modestement, en se contentant de *n'être que le leader de la « bancada militar »*, groupe parlementaire de fait que formeraient les sénateurs choisis parmi les anciens des forces armées.

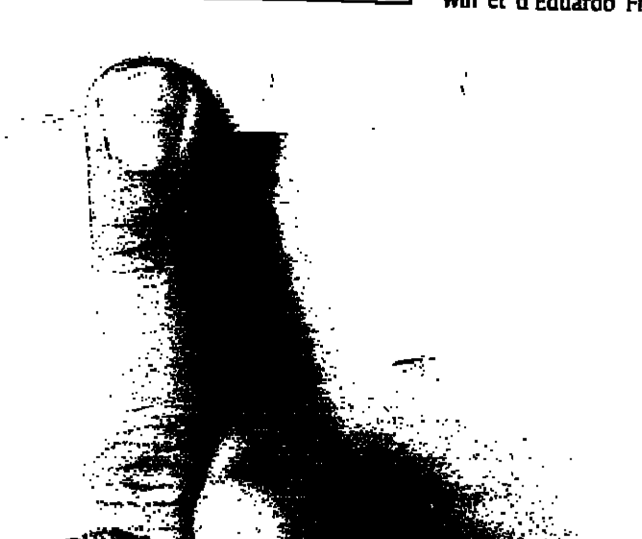
### TROIS FAMILLES POLITIQUES ?

Si les élections de ce 11 décembre ne modifieront guère, tout au moins sur le plan parlementaire, le rapport des forces entre partisans de l'ancien régime et défenseurs du nouveau, en revanche elles contribueront à mettre en place le scénario des élections présidentielles, prévues pour décembre 1999. Dans le camp conservateur, quelques affrontements d'aujourd'hui sont l'équivalent de primaires opposant une droite plus libérale à celle qui continue à se féliciter du rôle du général Pinochet. Il en va de même au sein de la majorité, où les partisans de la candidature présidentielle du leader socialiste Ricardo *Lagos devront bientôt* déterminer leur stratégie face au projet des démocrates-chrétiens d'installer à nouveau un des leurs au Palais de La Moneda.

L'obstination des démocrates-chrétiens pourrait conduire les partisans de M. Lagos à présenter leur champion, quitte, lors du second tour, à faire front commun contre leur adversaire de droite. Jamais, jusqu'ici, la coalition née du refus de la dictature ne s'était divisée lors d'une élection présidentielle. S'il en allait autrement demain, le scrutin devrait mettre en évidence que, sous le clivage démocratie-dictature qui a marqué les vingt-cinq dernières années de l'histoire chilienne, cohabitent toujours trois familles politiques : la droite, la démocratie chrétienne et la gauche. Selon de récents sondages, ces trois familles se partageraient, presque à égalité, les préférences de l'électorat chilien.

***Eduardo Olivares***





# Le président tchèque se livre à un réquisitoire contre la politique du gouvernement Klaus

## M. Havel dénonce une « vision uniquement macro-économique du monde »

**Lors d'un discours prononcé devant les deux Chambres du Parlement, le président tchèque, Vaclav Havel, a dressé, mardi 9 décembre, un sombre bilan des réformes menées par le premier ministre sortant Vaclav Klaus. Dénonçant l'« *orgueil* » et le « *provincialisme petit-bourgeois* » des dirigeants tchèques, le chef de l'Etat espère que la crise politique actuelle pourra « *entraîner une catharsis* » dans le pays.**

**PRAGUE**
*de notre correspondant*

Rien ne va plus entre le président tchèque, Vaclav Havel, et le premier ministre sortant, Vaclav Klaus. Les relations entre les deux hommes, notoirement mauvaises, ont tourné à la confrontation ouverte. Dans un discours devant les deux Chambres du Parlement, à l'occasion de la fin de son mandat, le mois prochain, M. Havel s'est livré, mardi 9 décembre, à un réquisitoire contre la politique de M. Klaus, sans toutefois prononcer son nom.

Ce dernier, qui « *n'a pas apprécié* » l'allocution, a vivement répondu en accusant le chef de l'Etat de « *jouer la confrontation* », ce qui ne contribue pas, selon lui, « *à calmer la situation* ». Soulignant que les idées et propositions de M. Havel « *étaient totalement à l'opposé d'une politique de droite* », M. Klaus a reproché au président de vouloir « *réhabiliter la troisième voie* » entre capitalisme et socialisme.

M. Havel avait jusqu'alors eu tendance à modérer en public ses critiques contre le premier ministre ultralibéral. Mais après avoir appelé M. Klaus à démissionner au début de la crise politique des derniers jours, l'ancien dissident a multiplié, mardi, les angles d'attaque : « *Sous couvert de libéralisme sans épithète, pour lequel le moindre écart était criminellement de gauche, se dissimulait paradoxalement la théorie marxiste de la structure et la superstructure* », a-t-il lancé. « *La morale, l'honnêteté, l'humilité face à l'ordre de la nature, la solidarité, le respect pour ceux qui viendront après nous, le respect du droit, la culture des relations humaines, ont été relégués* », a poursuivi le chef de l'Etat.

> « Beaucoup pensent que, démocratie ou pas, des personnes indignes de confiance sont de nouveau au pouvoir »

Constatant que de nombreux Tchèques sont « *inquiets, déçus, voire dégoûtés* » par la situation dans le pays, le président a décrit le malaise de ses concitoyens. « *Beaucoup pensent que, démocratie ou pas, des personnes indignes de confiance sont de nouveau au pouvoir et privilégient leurs propres intérêts au détriment du bien commun, que voler et mentir rapportent, que de nombreux hommes politiques et fonctionnaires sont corruptibles et que les partis politiques, derrière des déclarations d'intentions honnêtes, sont clandestinement manipulés par des groupes financiers douteux* », a-t-il déclaré.

Estimant « *logique* » le désenchantement d'une grande partie de la population, M. Havel dénonce le « *provincialisme petit-bourgeois* » des dirigeants tchèques. « *Nous avons détruit l'étroite coopération politique avec nos proches voisins parce que nous nous sentions meilleurs qu'eux* » a-t-il affirmé, faisant ainsi allusion aux réticences de M. Klaus à développer les relations au sein du « groupe de Visegrad » (République tchèque, Slovaquie, Pologne, Hongrie). « *Beaucoup pensaient que notre petit pays ne devait s'occuper que de ses petits problèmes internes. Maintenant, nous devons nous efforcer de convaincre nos citoyens que nous n'obtiendrons des garanties de sécurité qu'à condition de nous engager à porter notre part de responsabilité pour l'Europe et le monde, et persuader l'OTAN que nous en sommes conscients* », a ajouté le président, évoquant le faible soutien des Tchèques à l'adhésion à l'Alliance atlantique.

Reprochant à M. Klaus sa « *conception uniquement technocratique et macro-économique du monde* », Vaclav Havel a appelé à « *lancer une lutte sans merci* » contre « *l'isolationnisme, l'égoïsme, toutes les illusions d'une neutralité rusée et toutes les formes de chauvinisme tchèque (...) au risque de gaspiller notre chance de nous arrimer à l'Europe démocratique intégrée* ».

S'attardant sur la situation économique, longtemps « *chasse gardée* » de M. Klaus, le chef de l'Etat n'a pas ménagé l'artisan de la transformation économique. Celle-ci « *s'est arrêtée à mi-chemin* » et « *doit le plus tôt possible trouver un deuxième souffle* », estime M. Havel, qui déplore notamment l'abandon des entreprises à la seule loi du marché. « *Les responsables politiques doivent faire l'inventaire de ce qu'il reste à faire et l'annoncer clairement à la population. Sinon, elle pourrait se mettre en colère pour de bon* », a-t-il averti.

En dépit de ce sombre tableau de l'héritage de M. Klaus, le président Havel pense que la crise politique actuelle « *peut entraîner une catharsis, un profond sentiment d'épuration et de délivrance, un espoir renaissant, un sentiment de libération* ». « *Aussi, essayons de la comprendre comme une leçon, un examen, un appel arrivé au bon moment pour nous mettre en garde contre notre propre orgueil et nous épargner des choses bien pires encore* », a-t-il conclu.

***Martin Plichta***

# Une radio catholique polonaise provoque l'ire des anticléricaux

## Les polémiques sur l'avortement s'exacerbent

**VARSOVIE**
*correspondance*

Le ton monte en Pologne entre les fondamentalistes catholiques et les anticléricaux de gauche. Dix semaines après la victoire électorale de la droite sur les anciens communistes, un conflit autour du Père Tadeusz Rydzyk, directeur de la station catholique radicale Radio-Maryja, exacerbe les passions.

Le Père Rydzyk, un religieux rédemptionniste, a fait de sa radio le fer de lance d'un combat catholique aux accents nationalistes. Basée à Torun (nord), mais ayant une audience nationale, Radio-Maryja compterait jusqu'à 3 millions d'auditeurs et des milliers de supporteurs actifs organisés autour des paroisses. Dans ses commentaires à l'antenne, le Père Rydzyk ne mâche pas ses mots pour stigmatiser « *les ennemis de l'Eglise et de la Pologne* ». Figure charismatique pour ses partisans, fanatique dangereux pour ses détracteurs, il est poursuivi en justice pour avoir qualifié les députés de gauche pro-avortement de « *criminels auxquels il faudrait tondre les cheveux comme aux prostituées couchant avec les nazis* ».

Le religieux a refusé de répondre à plusieurs convocations du parquet. Une tentative de le faire venir manu militari a échoué : sa radio est une vraie forteresse, et les policiers ont renoncé à entrer par la force. Le religieux a ensuite crié à la persécution religieuse, et ses partisans ont organisé des manifestations de rue en sa faveur.

Enfin, le cardinal primat Jozef Glemp a pris la parole : dans une lettre adressée au supérieur des rédemptionnistes en Pologne, le Père Edward Nocun, il a longuement évoqué les mérites de Radio-Maryja, avant de dénoncer son directeur : « *En dépit de la grande popularité dont il jouit, le révérend- père Rydzyk ne peut réclamer pour lui des privilèges, ni se placer au-dessus de la loi.* » Se déclarant lui-même « *humilié par la superbe* » présentée à l'antenne par le directeur de la station, Mgr Glemp a demandé au supérieur des rédemptionnistes de s'« *occuper de la composition du personnel dirigeant de Radio-Maryja afin d'éviter des erreurs* ».

Au lendemain de la lettre, le Père Rydzyk s'est présenté au parquet, où il a été entendu en qualité de « *suspect* », pour « *offense à hauts fonctionnaires et incitation au délit* ». Le religieux a cependant rejeté en substance les critiques du primat Josef Glemp. Tout comme l'a fait le supérieur des rédemptionnistes, qui a adressé au Père Rydzyk un message de solidarité.

Parallèlement, cent six députés de droite, dont le chef de l'Action électorale de Solidarité (AWS), Marian Krzaklewski, ont signé une déclaration de soutien au directeur de Radio-Maryja, a-t-on appris le 4 décembre. Le texte demande au gouvernement des « *mesures pour empêcher que la justice polonaise ne se couvre davantage de ridicule* », et accuse le parquet de « *harcèlement* » à l'égard du Père Rydzyk. La ministre de la justice, Mme Hanna Suchocka, a de son côté demandé une protection policière pour la magistrate de Torun chargée du dossier.

**CAMPAGNE ANTI-PAPE**

Le conflit autour de Radio-Maryja se superpose à une campagne anticléricale menée tambour battant par la gauche, à la recherche d'une nouvelle identité après sa défaite électorale du 21 septembre. Le quotidien *Trybuna*, organe officieux du Parti social-démocrate (SDRP, ex-communiste), a lancé fin novembre une attaque sans précédent contre le pape Jean Paul II. Dans des termes rappelant la propagande stalinienne des années 50, le journal a qualifié le pape de « *vicaire primitif* » en raison de ses vues sur la théorie évolutionniste de Darwin, et estimé que Jean Paul II « *se compromet lui-même, l'organisation religieuse qu'il dirige et la nation à laquelle il a jadis appartenu* ». Deux jours plus tard, le journal publiait quelques lignes d'excuses, mais la direction du SDRP a confirmé à son poste le nouveau rédacteur en chef, Janusz Rolicki, qui imprime au quotidien son orientation violemment anticléricale.

Sur cette toile de fond, la querelle de l'avortement qui divise profondément les Polonais ne manquera pas de resurgir. L'IVG, autorisée depuis le début de l'année – notamment à la demande de la mère « *en situation matérielle ou personnelle difficile* » –, sera sans doute interdite à nouveau à partir du 18 décembre. C'est à cette date qu'entre en vigueur le verdict du Tribunal constitutionnel jugeant inconstitutionnelle la loi libéralisant l'avortement dans la mesure où elle viole le droit à la vie de l'embryon. La Pologne renouera alors avec la sévère loi anti-avortement adoptée en 1993 sous la pression de l'Eglise catholique, qui interdit l'IVG à quelques rares exceptions près, sous peine de deux ans de prison.

***Michel Gara***

# L'OTAN recense les graves déficiences des armées d'Europe de l'Est

**SELON** la revue spécialisée *Defense News*, qui fait état d'une série de documents officiels mais « classifiés » dans son numéro daté du lundi 8 décembre, l'OTAN a expertisé les déficiences des armées des trois pays, la Pologne, la République tchèque et la Hongrie, invités à rallier l'Alliance atlantique. En l'état actuel, concluent ces études, aucune de ces trois forces armées n'est en mesure de pouvoir s'intégrer au sein du dispositif militaire allié et leur préparation à être « interopérables » avec des partenaires de l'OTAN va requérir des années d'investissements.

Les documents cités par le magazine sont des appréciations portées par les services de l'OTAN sur la base d'un questionnaire technique – *Defense Planning Questionnaires* (DPQ) – adressé en octobre aux responsables des trois armées en cause et dépouillé fin novembre. Ils posent indirectement la question, aux Parlements des seize pays membres de l'Alliance, du coût probable de la remise à niveau de ces trois armées par les Occidentaux.

Concernant la Pologne, le DPQ, un document de quarante-trois pages, recense les différentes déficiences constatées et il met en doute la capacité opérationnelle des armées. La marine polonaise est incapable de se déployer à distance des côtes du pays et au-delà de la mer Baltique. Du fait de la faiblesse de ses moyens logistiques et de son entraînement, elle ne remplit aucun des critères de l'OTAN, et le plan de modernisation 1998-2002 est très éloigné de ce qu'il faudrait pour y répondre. L'armée de terre polonaise ne dispose pas de systèmes de défense sol-air et antimissile suffisants. L'armée de l'air polonaise souffre d'un manque de mobilité, de capacités de transport et de reconnaissance inadéquates, et ses radars, ses équipements de navigation et de communications ne peuvent pas œuvrer en « interopérabilité » avec les matériels alliés.

**7,5 MILLIARDS D'INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES**

Dans un document de trente-deux pages, le DPQ consacré à la Hongrie évoque l'insuffisance des systèmes sol-air à courte distance. Il note que l'entraînement de 70 % des pilotes de l'armée de l'air se limite à 50 heures de vol par an et à 30 heures pour les 30 % restants, quand les règles observées à l'OTAN sont, au minimum, de 180 heures par an. Il n'existe aucun moyen de connecter les systèmes de commandement et de contrôle de l'armée de l'air hongroise avec les dispositifs de l'OTAN.

Enfin, le DPQ propre à la République tchèque relève, en trente-quatre pages, que l'armée de l'air est « *obsolète* », infrastructures comprises, et que les communications militaires ne sont pas « *sûres* » ; en tout cas elles paraissent incompatibles avec les réseaux alliés quoi qu'en dise le gouvernement, qui a affirmé avoir conçu un plan pour les mettre au standard de l'OTAN.

Selon *Defense News*, l'Alliance a prévu de consacrer 1,3 milliard de dollars (soit 7,5 milliards de francs) en dix ans, à la remise en état des installations militaires de ses trois nouveaux membres, sous la promesse que chacun des pays y participe (649 millions de dollars pour la Pologne et 260 millions pour chacun des deux autres Etats). La plupart des experts consultés par le magazine spécialisé considèrent qu'un tel investissement suffit à peine à rendre « interopérables » les radars et les systèmes de commandement et de communications avec les équipements de l'OTAN. *Defense News* cite, par exemple, le cas du coût de la seule jonction des bases aériennes polonaises, hongroises et tchèques à l'oléoduc de l'OTAN, qui revient à 300 000 dollars du kilomètre.

***Jacques Isnard***

# Les Quinze sont proches d'un compromis sur l'eurogroupe

***APRÈS** avoir rencontré au cours* de la même journée Tony Blair à Londres, Helmut Kohl à Bonn et Lionel Jospin à Paris, le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, qui assure la présidence du Conseil européen, a déclaré, mardi 9 décembre, dans la capitale française qu'il espérait voir les Quinze se mettre d'accord sur le fonctionnement du futur Conseil de l'euro lors du sommet prévu, vendredi et samedi, à Luxembourg. Les pays qui n'adopteront pas la monnaie unique, la Suède, la Grande-Bretagne, le Danemark et la Grèce, menacent de s'opposer à un tel accord s'ils ne sont pas associés aux travaux de l'eurogroupe, qui sera chargé de la coordination des politiques économiques à l'intérieur de la zone euro.

« *Nous essayons de construire un pont entre les pays probablement "in" et les pays très certainement "out"*, a indiqué M. Juncker, *mais les "out" doivent aussi comprendre que parfois les "in" auront besoin de s'entretenir de sujets qui relèvent de leur responsabilité exclusive.* » A Bonn, où ils se rencontraient, les ministres français et allemand des finances, Dominique Strauss-Kahn et Theo Waigel, n'ont pas exclu un compromis, rapporte notre correspondant. M. Waigel a suggéré de donner aux pays restant à l'écart de l'euro un statut d'observateur ou de les tenir informer des travaux du Conseil de l'euro. Mais, a insisté M. Strauss-Kahn, « *il y a des sujets où nous ne voulons pas les inviter car il y a des choses sur lesquelles nous voulons discuter entre nous* ». Le porte-parole du Trésor britannique a reconnu, pour sa part, à Londres, que dans certaines circonstances les pays de la zone euro peuvent avoir à discuter de sujets concernant la monnaie unique. Mais « *cela doit être l'exception, pas la règle* », a-t-il indiqué.

A propos de la présidence de la future Banque centrale européenne (BCE), pour laquelle la France a proposé la candidature du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, M. Strauss-Kahn a exclu que le mandat du premier président, qui doit durer huit ans, soit partagé, comme certains en ont fait la proposition pour éviter un affrontement entre Paris et La Haye, qui tient à la candidature de Wim Duisemberg. « *Ce n'est pas la position de la France qui a un candidat qui doit être président de la Banque centrale européenne sans partage, c'est Jean-Claude Trichet* ». Le ministre français a estimé qu'il n'y aurait pas d'accord sur le nom du président de la BCE au sommet de Luxembourg, comme l'a souhaité, en revanche à La Haye, le premier ministre néerlandais, Wim Kok.

# La Cour de justice européenne condamne la France pour les attaques de camions de fruits et légumes

**LES ACTES DE VIOLENCE** commis sur le territoire français contre des camions transportant des produits agricoles originaires d'autres États membres de l'Union ont valu à la France, mardi 9 décembre, une condamnation ferme par la Cour européenne de justice. Celle-ci avait été saisie en 1995 d'une plainte de la Commission européenne, soutenue par trois pays (Grande-Bretagne, Irlande, Espagne), en raison de la répétition des attaques commises par des agriculteurs pour dénoncer les importations de denrées agricoles, notamment de fruits et légumes d'Espagne.

Dans son jugement, la Cour note que « *des incidents graves, tels que l'interception de camions, la destruction de leur cargaison, les violences faites aux chauffeurs (...) se sont produits année après année* ». Elle conclut que « *le gouvernement français s'est abstenu, de manière manifeste et persistante, de prendre des mesures suffisantes et appropriées pour faire cesser les actes de vandalisme qui mettent en cause sur son territoire la libre circulation de certains produits agricoles originaires d'autres Etats membres et empêcher le renouvellement de tels actes* ».

Cette condamnation oblige le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer ses obligations en matière de libre circulation, faute de quoi la Commission pourrait demander à la Cour de lui imposer des amendes. Si ce jugement ne concerne pas directement les grèves de poids lourds, il devrait faire néanmoins jurisprudence. Le gouvernement français a fait valoir le contexte économique difficile du marché des fruits et légumes, affirmé que l'intervention des forces de l'ordre risquait d'aggraver les violences. Après le réquisitoire de l'avocat général de la Cour européenne, le ministère de la justice avait néanmoins diffusé, le 4 août, à tous les parquets, une circulaire enjoignant de poursuivre les auteurs d'attaques « *avec toute la fermeté requise* ».

***H. de B.***

# Certaines entreprises africaines ont recours à un dépistage illicite du virus du sida

## Une étude sur ces pratiques circule en marge de la conférence d'Abidjan

**Les conséquences économiques de l'épidémie de sida sont très lourdes pour certains pays d'Afrique et pour bon nombre d'entreprises. Certaines de ces dernières en sont venues à pratiquer le dépistage illicite du virus au moment de l'embauche, ou chez leurs salariés, et à des licenciements abusifs. La Banque mondiale et Onusida s'efforcent de traiter ce problème avec les grandes entreprises privées.**

**ABIDJAN**
*de notre envoyé spécial*

Une étude publiée dans le numéro de septembre du mensuel français *Sciences sociales et santé* circule sous le manteau dans les couloirs feutrés de l'hôtel Intercontinental-Ivoire d'Abidjan, où se tient, jusqu'au 11 décembre, la dixième conférence internationale sur le sida en Afrique. Elle ne fera pas l'objet d'une communication officielle. Signée de Laurent Aventin, spécialiste de socio-économie à l'Agence nationale française de recherches sur le sida et à l'Orstom, elle porte sur les dépistages illicites de l'infection par le virus du sida chez les employés des principales entreprises de la capitale ivoirienne et les licenciements abusifs qui en résultent.

Les épidémiologistes ont établi ces dernières années que la population active d'Abidjan était infectée, dans une proportion comprise entre 10 % et 15 %, par le VIH. Au terme d'une minutieuse investigation conduite en 1995 et 1996, M. Aventin parvient à des conclusions accablantes : « *Dans le contexte épidémique et médical de la capitale de la Côte d'Ivoire, certains employeurs, dans le but de limiter l'absentéisme et les coûts relatifs à la maladie, adoptent une politique d'exclusion des postulants à l'emploi et du personnel infectés par le VIH. Ces patrons font pression sur leur médecin d'entreprise pour connaître l'identité des personnes séropositives et bénéficient par ailleurs de la collaboration des laboratoires d'analyses biologiques qui pratiquent ce test à l'insu du patient pour le communiquer à l'employeur. Les laboratoires consentants tirent un bénéfice financier de telles pratiques.* »

**DÉPENSES DE SANTÉ**

En d'autres termes, les principaux employeurs d'Abidjan organisent le licenciement des personnes séropositives, déguisé sous des motifs légaux. Les absences trop fréquentes, la faute professionnelle ou la mauvaise entente avec les collègues de travail fournissent les prétextes.

Pour M. Aventin, il est établi que des dépistages illicites sont pratiqués par de nombreuses grandes entreprises abidjanaises, qui obtiennent sans difficulté le statut sérologique de leurs employés par un médecin du travail qui trouve là des revenus financiers supplémentaires de l'ordre de 60 000 à 70 000 francs CFA pour des salaires mensuels qui se situent entre 250 000 et 500 000 francs CFA. Ce dépistage est d'autant plus demandé par les employeurs que les salariés infectés par le VIH sont plus fréquemment victimes d'infections opportunistes entraînant des maladies et des arrêts de travail coûteux pour l'entreprise.

« *Le cas abidjanais n'est nullement une exception sur le sol africain*, a déclaré au *Monde* le docteur Awa Marie Coll-Sek, directeur de la politique de stratégie et de recherche à Onusida. *J'ai connu ces dernières années à Dakar des sociétés, filiales d'entreprises multinationales, qui intégraient de manière clandestine le dépistage de l'infection par le VIH au bilan médical des marins. Les séropositifs étaient ensuite refusés de manière systématique sans pour autant connaître leur état sérologique. Quand nous nous en sommes inquiétés, on nous a fait comprendre que si le Sénégal s'y opposait, les embauches se feraient sans difficulté dans d'autres pays, en Côte d'Ivoire notamment.* »

De nombreux témoignages permettent d'établir que ces pratiques sont très fréquentes sur le continent africain. La Banque mondiale et Onusida multiplient depuis peu les initiatives vers les grandes entreprises privées du continent, les filiales africaines des multinationales notamment, qui souvent prennent directement en charge les dépenses de santé de leurs employés. Il s'agit d'éviter ce type de situation et plus généralement d'encourager l'information et la prévention des salariés.

Le Kenya, l'un des pays qui furent le plus tôt et le plus massivement touchés, a clairement manifesté son intention d'agir, compte tenu de l'impact croissant de la maladie sur l'économie du pays.

*Jean-Yves Nau*



# La Russie n'aurait plus besoin d'un prêt d'urgence

**MOSCOU.** La Russie a gelé ses négociations avec quatre banques occidentales en vue d'un prêt d'urgence de 2 milliards de dollars, a annoncé, mardi 9 décembre, un vice-ministre des finances. Moscou peut en effet compter sur d'autres sources pour payer, avant le 1er janvier 1998, les 1,7 milliard de dollars de retards de salaires qu'elle doit aux employés du secteur public. Les pressions sur le rouble se font moins fortes et des capitaux reviennent sur les marchés des titres et de la dette russe, où les taux ont été relevés. La vente de 45 % de la société pétrolière Eastern au groupe russe Menatep a rapporté 800 millions de dollars, et la Banque mondiale devrait octroyer un prêt supplémentaire de 500 millions de dollars. Quant au FMI, il envisage de débloquer 700 millions de dollars avant la fin de l'année. – *(Corresp.)*

# Ouverture de négociations « historiques » sur la Corée à Genève

**GENÈVE.** De nouveaux pourparlers ont commencé à Genève, mercredi 10 décembre, entre les deux Corées, les Etats-Unis et la Chine. Dès l'ouverture des discussions, Pyongyang a demandé, comme l'on s'y attendait, le retrait des quelque 40 000 soldats américains présents en Corée du Sud. La session de deux jours a pour objectif la signature d'un accord de paix formel qui remplacerait l'armistice conclu entre les belligérants en 1953. Mais les discussions, qui doivent s'achever mercredi, ne sont que la première étape d'un marathon diplomatique qui pourrait durer des années. Washington estime que c'est la crise alimentaire qui a forcé le régime de Pyongyang à négocier. De l'aveu même du ministère nord-coréen de la santé, le taux de mortalité infantile a doublé depuis 1994, passant de 31 à 58 pour 1 000. – *(AFP.)*

# Le chômage continue de progresser en Allemagne

**NUREMBERG.** Le chômage a encore augmenté en novembre en Allemagne, avec 4,321 millions de personnes concernées, soit 11,3 % de la population active, contre 11,2 % en octobre, selon les chiffres publiés le 9 décembre par l'Agence fédérale pour l'emploi de Nuremberg. En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs, entre octobre et novembre, a progressé de 11 000 personnes. A l'Ouest, on compte 2,941 millions de chômeurs, un nouveau record de l'après-guerre pour ce mois. Mais le taux de chômage brut, à 9,5 %, reste inchangé par rapport à octobre. A l'Est, en revanche, le nombre de chômeurs a atteint 1,379 million, soit 18,3 % de la population active, représentant une augmentation de 0,1 % par rapport à octobre. – *(AFP.)*

# Décès du général Yar'Adua, opposant emprisonné au Nigeria

**LAGOS.** Le général nigérian Shehu Musa Yar'Adua, cinquante-quatre ans, condamné en 1995 à vingt-cinq ans de prison pour son implication dans un putsch manqué destiné à renverser le général Sani Abacha, est décédé, lundi 8 décembre, des suites d'une brève maladie, a annoncé, mardi, la radio nigériane. Le général Yar'Adua était détenu à la prison d'Enugu (Est) et est décédé à l'hôpital universitaire d'Ibadan (Sud-Ouest), où il avait été transporté. Reconnu coupable de trahison à l'issue d'un procès controversé, le général avait été condamné aux côtés de treize autres militaires. Ces condamnations avaient suscité un tollé international, forçant le régime nigérian, submergé d'appels à la clémence, à commuer les condamnations à mort en peines de prison. – *(AFP.)*

### AFRIQUE

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : les Etats-Unis ont décidé de contribuer** pour 10 millions de dollars au fonds de soutien international à la reconstruction de l'ex-Zaïre mis en place par les amis du Congo, a annoncé, mardi 9 décembre, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, qui s'exprimait devant l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : l'ex-épouse du président Nelson Mandela,** Winnie Madikizela-Mandela, n'a pas obtenu l'investiture du Congrès national africain (ANC) pour faire acte de candidature à la vice-présidence de l'organisation. La Ligue des femmes de l'ANC, dont Mme Madikizela-Mandela est la présidente, ne présentera pas de candidat lors de la 50e conférence nationale du parti, la semaine prochaine. Cette décision survient après l'audience de Winnie Mandela devant la commission Vérité et Réconciliation, où elle était accusée d'enlèvements, d'agressions et de meurtres. – *(Reuters.)*

■ **MALI : vingt et un condamnés à mort,** dont l'ancien président Moussa Traoré, ont vu leur peine commuée en détention à perpétuité, a annoncé, lundi 8 décembre, le président malien Alpha Oumar Konaré. « *Je suis de façon absolue contre la peine de mort et je demande à Dieu de ne jamais me donner la force de l'appliquer* », a déclaré le chef de l'Etat, dans un discours prononcé à l'occasion du 49e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. – *(AFP.)*

### EUROPE

■ **ALLEMAGNE : 15 000 étudiants ont manifesté mardi 9 décembre à** Stuttgart, devant le Parlement régional du Bade-Wurtemberg, pour protester contre le manque de moyens dont souffrent les universités allemandes. Le Bade-Wurtemberg est la première région allemande à avoir mis en place un système de paiement pour les études supérieures. D'autres manifestations ont eu lieu à Berlin, Potsdam et Halle. Depuis début décembre, le mouvement de protestation s'est étendu à une centaine des quelque 230 établissements d'enseignement supérieur du pays (*Le Monde* du 28 novembre). – *(AFP.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : les Palestiniens ont subi à l'ONU un** échec en n'obtenant pas, mercredi 10 décembre, un statut de « *super-observateur* » équivalant à celui d'un Etat. Américains et Européens s'y sont opposés, faisant valoir que cette initiative risquait de compliquer la relance du processus de paix. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : Refaï Ahmed Taha, le dirigeant le plus influent** de la Djamaa Islamiya, principal mouvement intégriste armé, est prêt à envisager une trêve de ses actions sous conditions, a affirmé, mardi 9 décembre, le porte-parole de l'Observatoire islamique de Londres, Yasser al-Serri. La confusion a régné ces derniers jours à propos de la position de la Djamaa, des communiqués contradictoires annonçant, puis infirmant, après le massacre de Louxor, l'arrêt des attentats contre les touristes.

### AMÉRIQUE

■ **COLOMBIE : l'évêque colombien Mgr José de Jesus Quintero** et deux élus locaux enlevés fin novembre par la guérilla guévariste de l'ELN (Armée de libération nationale) ont été libérés mardi 9 décembre par leurs ravisseurs. Mgr José de Jesus Quintero, évêque de Tibu (650 km au nord-est de Bogota) avait été enlevé le 24 novembre à son domicile, en signe de protestation contre les massacres de paysans par les groupes paramilitaires. – *(AFP.)*



**PARLEMENT** Le débat sur le projet de loi présenté par Jean-Pierre Chevènement, relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, s'éternise à l'Assemblée nationale, qui n'a abordé que dans la nuit du mardi 9 au mercredi 10 décembre la discussion de l'article premier. Le ministre de l'intérieur entend permettre à la droite de s'exprimer comme elle le souhaite. ● LE RECOURS au « 49-3 », article de la Constitution permettant l'adoption d'un texte sans vote, n'a pas été envisagé, mercredi, au conseil des ministres, qui doit donner au premier ministre l'autorisation d'engager ainsi la responsabilité du gouvernement devant les députés. ● LES VISAS, qui ne sont évoqués que marginalement par le projet de loi – leur refus devrait être, dans certains cas, justifié – sont le principal instrument de blocage de l'immigration dont dispose l'Etat.

# La droite prend son temps dans la discussion du projet Chevènement

## Le ministre de l'intérieur se montre patient face à l'opposition, qui prend soin de le ménager. Le débat sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France pourrait occuper la fin de la semaine et le week-end, avant le vote prévu le 16 décembre

À QUAND LE « 49-3 » ? La question a occupé les esprits, mardi 9 décembre, dès le début de la discussion des articles du projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers. La course de lenteur engagée par l'opposition, qui a obtenu, tout au long de la soirée, de multiples suspensions de séance, a alimenté les rumeurs sur l'utilisation par le gouvernement de cette procédure permettant l'adoption d'un projet de loi sans vote, dès lors qu'il n'est pas rejeté par une motion de censure.

Quand la séance a été levée, à 1 heure du matin, après plus de sept heures de débat, les députés n'avaient examiné que treize amendements sur les plus de 1 700 déposés. Pour faire face à ces premières tentatives d'« *obstruction* », selon le mot de Jean-Pierre Chevènement, le gouvernement a été contraint de brûler ses premières cartouches. Sans jamais se départir de son ton patelin, le ministre de l'intérieur a fini, après six heures de discussion, par réserver l'examen de plusieurs amendements afin d'écourter les préliminaires et d'engager le débat sur l'article premier du texte. Les protestations de la droite ont redoublé lorsque, juste avant la levée de la séance, Christophe Caresche (PS, Paris) a obtenu du président de séance, André Santini (UDF), que soit close la discussion générale sur l'article premier.

Pourtant, ces interminables prolégomènes ne semblaient pas devoir modifier la stratégie revendiquée par le gouvernement : prendre son temps pour ne pas donner l'impression d'un débat bâclé ; permettre à M. Chevènement de montrer toutes les apparences de la sérénité et d'afficher sa volonté de consensus. Ce souci l'a *conduit* à accepter que les débats puissent se prolonger les 13 et 14 décembre, le vote sur l'ensemble du texte restant programmé pour le mardi 16 décembre. Ces séances supplémentaires pourraient toutefois ne pas suffire : si les députés poursuivaient l'examen du texte au même rythme, quarante jours seraient nécessaires... L'entourage de M. Chevènement niait, cependant, toute volonté de recourir à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution. Seul le rapporteur de la commission des lois, Gérard Gouzes (PS), a envisagé publiquement cette hypothèse, en accusant l'opposition de chercher à y acculer le gouvernement.

Ces passes d'armes ne sont pas parvenues à masquer totalement le souci de l'opposition d'épargner la personne du ministre, lequel a rendu la politesse à la droite en répondant longuement à de nombreuses questions, avec courtoisie le plus souvent, répétant qu'il n'avait « *pas le désir de passionner le débat* ». Tout au long de ce duel à fleuret moucheté, Noël Mamère (Verts, Gironde) a été de loin le plus virulent des quelques contestataires de la gauche. Il n'a eu de cesse, en effet, de provoquer la droite en dénonçant « *l'ombre portée de l'extrême droite* » sur certains de ses amendements. L'opposition s'est d'abord contentée de ne pas prendre part au vote sur les amendements des Verts, afin de laisser la majorité régler « *ses comptes* », selon l'expression ironique de François d'Aubert (UDF, Mayenne) ; mais elle n'a pas résisté longtemps au plaisir de dénoncer l'« *irresponsabilité* » des écologistes.

Tout en bataillant contre la droite, le trublion écologiste a pris soin, avec son collègue Guy Hascoët (Verts, Nord), de rappeler son désaccord avec le texte du gouvernement ; il contribuait ainsi, à son corps défendant, à accréditer la thèse officielle d'un projet finalement équilibré. Hautement symbolique, le premier amendement des Verts, soutenu par certains communistes, visait à abroger les lois Pasqua-Debré. M. Chevènement a réaffirmé son opposition à cette proposition en soulignant qu'il n'est pas souhaitable de « *réveiller les vieux démons* ». « *Quand la gauche est la gauche, elle résiste à l'extrême droite* », a lancé M. Mamère pour justifier un autre amendement, également repoussé par les socialistes, visant la suppression des contrôles d'identité « *au faciès* ». « *La gauche est la gauche quand elle est d'abord républicaine* », a rétorqué le chevènementiste Georges Sarre (Paris), reprochant à son collègue de la majorité d'être « *contre tous les contrôles* ».

### LES SOUPÇONS DE L'OPPOSITION

La droite, elle aussi, a tenté, en vain, de faire sortir de ses gonds le ministre de l'intérieur en nourrissant une guérilla contre la circulaire de régularisation des sans-papiers, qu'elle juge illégale. L'opposition soupçonne en outre M. Chevènement de vouloir utiliser les dispositions libérales de son projet pour procéder à une seconde vague de régularisations après les élections de mars 1998. Ce procédé supposé relèverait, selon Claude Goasguen (UDF-FD, Paris), de la « *supercherie* ».

De façon plus surprenante, la droite a été unanime à soutenir des amendements de Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) tendant à instaurer des quotas annuels qui permettraient, selon elle, un meilleur contrôle des entrées. Soucieux de se démarquer d'une proposition qui ressemble à ses thèses, Julien Dray (PS, Essonne) a salué « *un moment historique* ». « *L'opposition*, a-t-il dit, *vient d'admettre que l'immigration est utile et nécessaire.* »

Avec les premiers orateurs inscrits sur l'article 1, qui introduit l'obligation de motiver certains refus de visa, le débat n'a fait qu'effleurer in extremis le vif du sujet. L'opposition s'est insurgée contre une disposition qui, selon M. Mariani, entraînera ni plus ni moins « *la disparition de la France comme nation souveraine* ». Ce jugement a été contesté avec sa chaleur habituelle par Christiane Taubira-Delannon (apparentée PS, Guyane), dont l'intervention humaniste a été saluée jusque sur certains bancs de la droite. Célébrant la « *cohabitation pacifique des peuples* », la députée guyanaise a assuré : « *Ce n'est pas parce qu'on assaisonne la choucroute au paprika ou la bouillabaisse à la cannelle qu'on engloutit la culture française !* »

*Ph. B. et J.-B. de M.*

### M. Badinter n'a pas convaincu les sénateurs socialistes

**Le groupe socialiste du Sénat a décidé, mardi 9 décembre, de ne pas déposer d'amendement sur le projet de loi sur la nationalité, qui sera discuté en séance publique à partir du 17 décembre. La faculté de déclarer français, dès leur naissance, des enfants d'étrangers nés en France avait notamment été défendue, le 2 décembre, par l'ancien garde des sceaux Robert Badinter (Hauts-de-Seine).**

**L'ancien premier ministre Pierre Mauroy (Nord) et le président du groupe, Claude Estier (Paris), avaient défendu la thèse de « *l'opportunité politique* » et le souci des sénateurs socialistes de ne pas être *en contradiction avec le gouvernement et les députés socialistes*, qui ont fixé à treize ans la possibilité d'effectuer une demande de nationalité française par les parents.**

### TROIS QUESTIONS À...
### *KOFI YAMGNANE*

**1 Vous avez critiqué le projet Chevènement lors de débats internes aux parlementaires socialistes. Pourquoi ne participez-vous pas à l'examen du texte en séance publique ?**

Si l'on va dans l'hémicycle, on entre dans la « seringue » : étant donnée l'attitude de la droite sur le sujet, on est condamné à lui répondre en défendant le projet du gouvernement. Je refuse ce cas de figure, qui me placerait en porte-à-faux. Je ne veux pas perdre mon âme en soutenant un texte qui ne fait pas comprendre que les gens qui émigrent ne le font pas par plaisir. Je ne prendrai donc pas part au vote, ni à une discussion dont il ne sortira rien. On est passé à côté d'une occasion unique de montrer ce qu'est la République, dans son sens de l'accueil et de l'ouverture au monde. Je suis déçu et amer.

**2 Sur le fond, que reprochez-vous au texte présenté par le ministre de l'intérieur ?**

On a fait un travail énorme au sein d'un intergroupe composé de députés et de sénateurs socialistes. La suppression des certificats d'hébergement a été acceptée par le gouvernement, mais il reste quatre points durs : la motivation de tous les refus de visa, la suppression de la double peine, la non-subordination du regroupement familial à des conditions de ressources et le rétablissement d'une commission du séjour dont l'avis devrait être suivi par le préfet, comme avant 1993.

**3 Vous êtes proche de Laurent Fabius. Que répondez-vous à ceux qui pourraient y voir la raison de votre attitude hostile au projet du gouvernement ?**

Ce n'est pas une histoire de fabiusiens. Je vous garantis que je n'ai pas reçu la moindre consigne. Par contre, j'ai été convoqué par le président du groupe socialiste de l'Assemblée, qui m'a demandé d'arrêter. Lors du débat au sein du groupe, nous n'avons même pas pu obtenir, à deux exceptions près, que nos propositions fassent l'objet d'un vote.

*Propos recueillis par Jean-Baptiste de Montvalon*

# Les visas sont le principal verrou de l'immigration

*LE PARADOXE* n'est qu'apparent : le principal outil de contrôle de l'immigration par l'Etat est le grand absent de tous les débats publics censés traiter de la « maîtrise » des flux migratoires. La discussion sur le projet Chevènement ne fait pas exception à la règle : la question cruciale des visas y est certes abordée à l'article premier, mais le principe du secret d'Etat, qui préside à l'instruction des demandes, n'y est pas remis en question. Le projet se contente d'introduire une obligation de motiver les refus opposés, assez rarement, à certains étrangers liés de très près à la France. Le pouvoir de refuser à un étranger un visa consulaire (dans 19 % des cas) restera donc le plus puissant, mais aussi le plus secret des moyens de débusquer, parmi les voyageurs, les candidats à l'immigration.

Le plus puissant car, depuis la vague terroriste de 1986, qui avait conduit Jacques Chirac, alors premier ministre, à généraliser l'exigence des visas, aucun pays d'émigration n'échappe à ce filtrage des entrées en France. Cent trente nationalités sont concernées, pour un total de deux millions deux cent mille demandes en 1996, dont quatre cent cinq mille ont donné lieu à un refus. Certes, la grande majorité des quatre-vingt-cinq millions d'étrangers, touristes et hommes d'affaires, qui pénètrent, chaque année, sur le territoire sont dispensés de cette formalité, qu'ils soient européens ou ressortissants de pays n'exigeant pas de visas de court séjour pour les Français. Pour les autres pays, notamment pour tous les Etats du tiers-monde, le passage au consulat de France est la règle.

Le plus secret, car le mécanisme de délivrance des visas n'est régi par aucun texte législatif ou réglementaire. Ces règles sont élaborées conjointement par les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur et consignées dans une « *instruction générale sur les visas* » strictement confidentielle. Le Conseil d'Etat lui-même consacre le « *large pouvoir d'appréciation* » des consuls et admet la quasi-impossibilité, faute de motivation, de contester un refus.

L'instruction s'articule autour de six critères. Certains sont de nature purement diplomatique, comme la « *réciprocité* » : les Australiens se voient ainsi réclamer un visa parce qu'ils l'exigent eux-mêmes des Français. D'autres, comme la santé publique, font l'objet de vérifications simples. Deux facteurs se révèlent prépondérants : la sécurité (prévention du terrorisme et de la criminalité) et le « *risque migratoire* », selon le langage désormais courant dans les administrations concernées. Le premier conduit les consuls de certains pays « *soumis à consultation* » à en référer au Quai d'Orsay avant toute attribution de visa. Confidentielle, la liste des pays concernés regroupe l'Algérie et plusieurs pays du Moyen-Orient comme la Syrie, la Libye ou le Liban. De même, alors que l'Amérique du Sud est largement dispensée de visa, les ressortissants des pays andins (Bolivie, Colombie, Pérou, Equateur) y sont soumis en raison des soupçons de trafic de drogue pesant sur eux.

### TAUX DE REFUS VARIABLES

La principale attention reste néanmoins le « risque migratoire », en vertu duquel le nombre de visas délivrés dans certains pays est en chute libre. L'instruction exige en effet de *l'étranger qu'il produise* des justificatifs de sa « *stabilité socio-économique* », afin de décourager les travailleurs potentiels. L'indication du motif du séjour et des conditions d'hébergement est aussi réclamée. Le candidat au voyage en France doit donc produire soit un certificat d'hébergement pour une visite familiale, soit des réservations d'hôtels, une invitation professionnelle ou un contrat de location. Il doit aussi justifier de moyens d'existence équivalant à un SMIC journalier par jour de séjour (soit 8 400 francs pour un mois) ou à la moitié sur présentation d'un certificat d'hébergement.

Pour les ressortissants des pays présentant un « *risque migratoire particulier* », d'autres justificatifs peuvent être exigés afin d'apprécier la situation économique, l'intégration sociale et les attaches avec le pays de résidence. Enfin, on demande à l'étranger de présenter son billet de retour et, parfois, des justificatifs d'assurance-maladie et d'assurance-maternité.

Les taux de refus des visas varient considérablement selon les pays d'origine, mais ne sont pas rendu publics. Interrogée en 1996 par la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine, Isabelle Renouard, alors directrice des Français de l'étranger au ministère des affaires étrangères, n'avait pas caché que, dans certains consulats, « *80 % des visas demandés* » étaient refusés, sans compter les dossiers refusés car incomplets. Les consulats d'Afrique francophone, de Chine ou de Roumanie sont ainsi réputés pour leur sévérité.

Le projet Chevènement ouvre une petite brèche dans cet édifice. Tirant les conséquences de plusieurs arrêts du Conseil d'Etat et d'une réclamation de Bruxelles, il propose de motiver les refus de visa pour six catégories : les membres de la famille de Français ou de ressortissants communautaires, les bénéficiaires du regroupement familial, les enfants adoptés, les étrangers autorisés à travailler en France et les personnes inscrites au Système d'information Schengen (SIS) au fin de non-admission, ce dernier cas visant à permettre aux personnes inscrites par erreur dans le fichier de faire valoir leurs droits.

Les associations admettent que ces motivations pourront servir de support à une contestation, mais elles réclamaient la motivation de tous les refus et ajoutent qu'une procédure devant le Conseil d'Etat prend aujourd'hui près de deux ans. « *De peur d'être désavoués, les consulats attribueront de fait les visas à ces six catégories* », pronostique au contraire l'universitaire Patrick Weil, à l'origine de cette proposition.

### CHANGEMENT DE MESSAGE ?

Là comme ailleurs, tout dépendra de l'impulsion politique et de quelques signes. De la nouvelle rédaction de l'instruction générale des visas, par exemple, qui suivra l'adoption de la loi. Ou du message transmis aux six cents agents locaux chargés, à côté des cent cinquante agents consulaires titulaires, de gérer, chacun en moyenne, environ quinze mille demandes par an. Un rapport sur les services de l'Etat face aux étrangers, remis en mai 1997 au premier ministre, soulignait en effet la difficulté, pour ce personnel précaire, de prendre des initiatives. « *Ils devancent nos désirs et refusent les visas... à toutes fins utiles* », confirme un ancien consul de France dans un pays africain.

Le message va-t-il changer ? La publication, annoncée courant décembre dans le *Bulletin officiel* du Quai d'Orsay, de l'instruction commune des pays de l'espace Schengen sur les visas de court séjour, est un premier signe. L'augmentation du nombre de « *visas de circulation* » – qui permettent plusieurs entrées – en est un autre. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a enfin indiqué, le 3 décembre, qu'il entend « *faciliter la délivrance des visas aux Algériens* ». Cependant, sans désengorgement du bureau des visas pour l'Algérie (BVA), aujourd'hui en charge, à Nantes, des activités consulaires autrefois assurées en Algérie, toute évolution notable paraît illusoire.

*Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg*

هكذا من الأصل

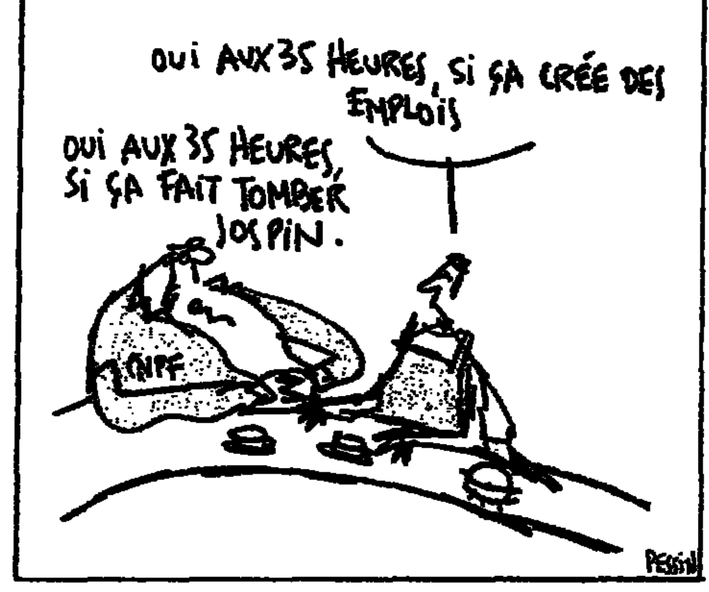


# L'hostilité du patronat aux 35 heures pourrait amener la gauche à « durcir » le projet de loi

## Le gouvernement envisage de modifier le mode de calcul du SMIC

**Le projet de loi sur les 35 heures devait être approuvé par le conseil des ministres, mercredi 10 décembre. Le débat va maintenant avoir lieu au Parlement, la discussion en séance publique de l'Assemblée nationale devant avoir lieu dans la seconde quinzaine de janvier. Le CNPF espère convaincre les députés d'atténuer la portée du projet, mais, pour l'instant, à gauche, la tendance est au « durcissement » du texte.**

LE CONSEIL DES MINISTRES du mercredi 10 décembre devait approuver, le projet de loi *« d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail »*, qui sera discuté à l'Assemblée nationale dans la seconde quinzaine de janvier. Après la conférence sur l'emploi du 10 octobre, où Lionel Jospin avait confirmé ses promesses de campagne sur l'instauration des 35 heures avant la fin de la législature, cette adoption marque la deuxième étape de la réforme. Au lendemain de l'élection d'Ernest-Antoine Seillière à la présidence du CNPF, le 16 décembre, une troisième phase va s'ouvrir : celle du lobbying patronal, avec pour objectif d'obtenir du Parlement qu'il modifie un texte que l'écrasante majorité des chefs d'entreprise jugent *« néfaste pour l'emploi »*.




Mais la dureté de l'attaque du CNPF pourrait, au contraire, inciter les députés de gauche à « durcir » le projet gouvernemental. Au sein du groupe socialiste, certains jugent que le texte actuel est trop laxiste sur les heures supplémentaires en ne réduisant pas le contingent annuel de 130 heures par salarié. Ils pourraient aussi proposer que les 35 heures s'appliquent aux entreprises de 10 salariés dès le 1er janvier 2000, alors que le gouvernement a fixé ce seuil à 20 salariés.

Depuis la campagne des législatives, l'hostilité patronale s'est affirmée et le doute a gagné les salariés, globalement favorables aux 35 heures mais sceptiques sur leurs retombées en matière d'emplois. Martine Aubry, ministre de l'emploi, n'en continue pas moins à ferrailler pour défendre son projet. *« Il ne faut pas parler d'opposition irréductible »* du patronat aux 35 heures, a-t-elle déclaré, mardi, sur RTL, ajoutant qu'elle *« fait confiance aux chefs d'entreprise »* qui *« ont un sens des responsabilités »*.

Rappelant que le gouvernement entend *« au plus fixer à 25 % »* le surcoût des heures supplémentaires entre 35 et 39 heures après l'entrée en vigueur de la loi, elle a confirmé que si la situation économique *« était mauvaise fin 1999 »*, ce surcoût serait réduit. Mme Aubry s'est déclarée convaincue que, bien menée, la réduction du temps de travail permettrait de *« créer des dizaines, des centaines de milliers d'emplois »*, à condition de ne pas compromettre la compétitivité des entreprises.

Or, la baisse de 4 heures de la durée légale pose d'énormes problèmes aux chefs d'entreprise, qui craignent qu'en cas de maintien des rémunérations, le coût horaire du SMIC ne progresse de 11,4 % (35 heures payées 39). La réforme va aussi contraindre le gouvernement à revoir le SMIC, actuellement calculé sur une base horaire. Le ministre de l'emploi juge que ce mode de calcul n'est plus adapté, et qu'il faut désormais *« réfléchir à un SMIC mensuel »*. Elle refuse toutefois une annualisation du salaire minimum, intégrant primes et treizième mois, comme le suggère le patronat.

### PRODUCTIVITÉ HUMAINE

Certains partisans des 35 heures craignent que les salariés ne payent cette réforme, notamment au prix d'un accroissement de la flexibilité. *« La réduction du temps de travail est incontournable pour réduire le chômage, et nous pensons qu'une mesure législative générale est indispensable »*, estime Bernard Grassi, président de l'Association Villermé, qui regroupe la moitié des inspecteurs du travail. Il s'inquiète cependant du *« flou »* entretenu autour du coût de cette réduction, surtout dans les entreprises de main-d'œuvre à bas salaires.

*« Dans les secteurs où l'essentiel des profits se fait sur le travail humain, où va-t-on trouver les marges ? »*, s'interroge-t-il. Dans ces branches, assure M. Grassi, on est souvent parvenu *« aux limites des capacités humaines »* en terme de productivité. Enfin, il met le gouvernement en garde contre le système du mandatement d'un salarié par un syndicat pour négocier les 35 heures. Dans les PME, *« il est extrêmement rare que ce salarié ait une autonomie pour négocier »* et il risque de subir le *« diktat »* de son employeur.

*Jean-Michel Bezat*

## Interrogations à gauche sur l'efficacité du dispositif

À GAUCHE, certains commencent à dénoncer le « profil bas » adopté par l'avant-projet de loi sur les 35 heures de Martine Aubry et les petites concessions au patronat qui s'y multiplieraient. Prise de court par l'annonce de la conférence salariale du 10 octobre (*Le Monde* du 24 octobre), la gauche syndicale et associative mais aussi une partie de la gauche gouvernementale peinent à engager le vaste débat social qu'elles souhaitent. Favorables à la réduction du temps de travail, mais en général peu convaincus qu'elle créera des emplois, les salariés, constatent-ils, ne semblent pas prêts à se mobiliser.

Verts et extrême gauche – qui ont toujours été à la pointe du combat pour la réduction du temps de travail – ont fait entendre leurs voix. Le 7 décembre, les écologistes, réunis en conseil national, ont ainsi jugé l'avant-projet *« trop faible »*. *« Pour que les 35 heures soient efficaces, ce n'est pas plus de flexibilité qu'il faut avoir, c'est plus de code du travail et plus de renforcement des règles du jeu »*, a déclaré Yves Cochet, député du Val-d'Oise. En revanche, Robert Hue, le 2 décembre, sur RTL, a qualifié de *« bon projet de loi »* le texte de Martine Aubry. Le secrétaire national du PCF a même jugé le texte *« suffisamment hardi »* pour créer des emplois.

Le 9 décembre, une pétition, intitulée « Réduisons le temps de travail ! », a été lancée, tout en soulignant la *« forte impulsion »* donnée par la loi d'orientation annoncée par le premier ministre. Elle juge que *« le risque est grand de voir les entreprises choisir d'assumer un surcoût limité, en payant des heures supplémentaires à partir de l'an 2000, plutôt que d'avoir à négocier et à embaucher »*, s'inquiète de voir *« les effets de la réduction du temps de travail (...) gommés par l'augmentation de la productivité et de la flexibilité »* et refuse que la fonction publique et les entreprises publiques soient *« mises à l'écart »*.

Parmi les signataires, Jean-Claude Amara (Droits devant !), Pierre Bourdieu (professeur au Collège de France), Annick Coupé (SUD-PTT), Bruno Dalberto (Cheminots CFDT), Claude Debons (FGTE-CFDT), Michel Deschamps Liêm Hoang-Ngoc – l'un des initiateurs des Economistes pour sortir de la pensée unique –, François Dufour (Confédération paysanne), l'économiste Alain Lipietz (porte-parole des Verts), ou encore Claire Villiers (AC !) et Monique Vuaillat (SNES).

Aucun responsable national de la CGT n'a signé le texte. Dans un entretien au quotidien *Les Echos* mercredi 10 décembre, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, déclare, lui, que *« les 35 heures constituent la plus grande avancée depuis 1936 »*.

*Ariane Chemin*

# M. Hollande estime que M. Séguin règle « un compte » avec M. Chirac

## La droite diverge sur l'attitude face au FN

LA DÉNONCIATION, par Philippe Séguin, de *« l'évolution inacceptable »* de la cohabitation, dans son entretien au *Monde* du 10 décembre, a suscité des interprétations divergentes à gauche. François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, a le sentiment que le président du RPR *« s'en prend surtout à Jacques Chirac, à qui il reproche une dissolution ratée »*, et règle *« un compte »* avec le chef de l'Etat.

C'est également l'avis de Jean-Louis Bianco, député (PS) des Alpes-de-Haute-Provence, pour qui M. Séguin utilise le thème de la cohabitation pour *« attaquer Jacques Chirac »*. A l'inverse, Jean Glavany, député (PS) des Hautes-Pyrénées, est convaincu que M. Séguin, *« comme un zélé serviteur, essaie de défendre le président de la République face au premier ministre »*.

Le principe même de la cohabition ne fait pas l'objet d'un consensus. Si M. Hollande considère qu'elle *« n'est pas une anomalie »*, si Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, y voit *« un fait constitutionnel »*, et si M. Glavany est *« toujours étonné d'entendre des responsables politiques protester contre la cohabitation »*, qui *« existe parce que les Français l'ont voulue »*, Henri Emmanuelli (PS), président de la commission des finances de l'Assemblée, considère cette situation institutionnelle comme une *« anomalie profonde »*.

### LA DROITE ET LE FN

Il rejoint sur ce point les quelques élus de droite qui ont réagi aux propos du président du RPR. Nicole Catala, députée RPR de Paris, juge que la cohabitation *« n'est pas bonne pour le pays »* et Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, suppute que, si elle *« va au terme des cinq ans, elle trahira l'esprit même de la Ve République »*.

En revanche, ni la majorité ni l'opposition n'ont commenté la position du RPR sur l'élection des présidents de conseils régionaux telle que l'a formulée Edouard Balladur et que l'a explicitée M. Séguin, à savoir que le RPR ne présenterait de candidat à la présidence d'un conseil régional que si l'opposition y dispose d'une majorité relative ou absolue.

En revanche, si c'est le Front national qui est en tête, le RPR ne s'opposera pas à l'élection des membres du parti d'extrême droite. La veille cependant, François Léotard, président de l'UDF, avait répété, à Fréjus, que *« jamais »* Jean-Marie Le Pen ne serait président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

M. Douste-Blazy a reconnu, mardi, sur LCI, qu'il y a des *« discussions, des divergences »* au sein de l'opposition face au Front national et a indiqué qu'il n'y demeurerait *« que s'il n'y a pas d'alliance »* avec le parti d'extrême droite. Alain Madelin, président de Démocratie libérale, prêt la semaine dernière à *« accepter le débat avec le Front national »*, a affirmé, dans un entretien à *La Voix du Nord* de mercredi, qu'aux élections régionales *« il n'y aura pas une quelconque alliance sur la table ou sous la table »* entre son mouvement et le parti de M. Le Pen.

Enfin, alors que François Bayrou (UDF), président de Force démocrate, et Raymond Barre, maire (UDF) de Lyon, ont vu dans les deux élections législatives partielles de dimanche un *« signe encourageant »* pour la droite face au Front national, Bruno Mégret, délégué général du FN, a de nouveau expliqué, mardi, sur Europe 1, que son parti allait proposer à l'UDF et au RPR des *« accords ponctuels électoraux »* et réciproques, et fera tout pour les faire battre s'ils les refusent.

M. Mégret a, d'autre part, *« refusé symboliquement »* de se prononcer sur les propos de M. Le Pen, qui a récemment à nouveau qualifié les chambres à gaz de *« détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale »*. *« Il est temps d'en finir avec ces réminiscences incessantes sur ce passé »*, a fait valoir M. Mégret, qui s'est dit *« en accord avec Jean-Marie Le Pen sur toutes les questions qui concernent l'avenir de notre pays »*.

# Les sénateurs ont largement remanié le projet de budget pour 1998

**ADOPTÉ**, mercredi 10 décembre, au Sénat par 216 voix RPR et UDF, contre 96 voix PS et PC, le projet de loi de finances pour 1998 a été largement remanié. Les sénateurs ont, en effet, ramené le déficit à 236,3 milliards de francs, soit plus de 20 milliards de francs d'économies par rapport au projet de loi de finances adopté par l'Assemblée nationale (257,890 milliards de francs).

Les sénateurs ont réduit à la fois les impôts et les dépenses en taillant dans de très nombreux budgets (partie fonctionnement), en particulier celui de l'emploi et celui de l'éducation nationale. Ils ont également rejeté les trois budgets de la défense, de l'aménagement du territoire et des anciens combattants. Une commission mixte paritaire (7 députés et 7 sénateurs) devait se réunir, mercredi, à l'Assemblée nationale, avant une nouvelle lecture prévue à l'Assemblée le 16 décembre, puis au Sénat le 18 décembre.

### DÉPÊCHES

■ **ISÈRE : Michel Hannoun a été élu, mardi 9 décembre, président du conseil général** de l'Isère. Maire (RPR) de Voreppe, premier vice-président, en charge de l'intérim d'Alain Carignon, il succède à l'ancien maire de Grenoble, condamné en 1996 à cinq ans de privation de droits civiques. La majorité RPR-UDF et divers droite, qui compte 39 membres, a accordé 33 voix à M. Hannoun. Les 19 conseillers généraux d'opposition n'ont pas pris part au vote. – *(corresp.)*

■ **TRANSGÉNIQUE : le ministère de l'environnement a confirmé**, mardi 9 décembre, que le gouvernement n'autorisera pas de mise sur le marché ou en culture de nouvelles plantes transgéniques contenant des gènes de résistance aux antibiotiques tant que le débat public prévu en 1998 sur ce thème n'aura pas eu lieu. Cette mise au point vise notamment à calmer l'irritation des Verts – manifeste lors de leur dernier conseil national – contre l'autorisation donnée fin novembre par le gouvernement à la mise en culture du maïs transgénique de la société Novartis.

■ **EMPLOIS SALARIÉS : l'emploi salarié a progressé de 0,4 % au troisième trimestre**, selon l'Unedic. Ce timide mouvement est impulsé par le secteur tertiaire alors que le commerce perd des emplois. L'Insee prévoyait pour ce troisième trimestre une hausse de 0,2 % (*Le Monde* du 15 novembre). Cette différence s'explique par la prise en compte dans les calculs de l'Unedic de certains secteurs tertiaires exclus du champ des estimations de l'Insee.

■ **RÉGIONALES : le Parti fédéraliste et le Mouvement des écologistes indépendants**, présidés respectivement par Jean-Philippe Allenbach et Geneviève Andueza, ont annoncé, lundi 8 décembre, qu'ils présenteront plusieurs listes communes aux élections régionales de mars 1998. En outre, le Parti fédéraliste a décidé de conduire ses propres listes à Paris, en Alsace, dans le territoire de Belfort, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, l'Ille-et-Vilaine et le Doubs. Cette dernière liste sera conduite par M. Allenbach.

# « L'appel de Charolles » pour défendre les vaches allaitantes du Massif central

CHAROLLES (Saône-et-Loire)
*de notre envoyé spécial*

Charolles est synonyme de viande de haute qualité. Cette sous-préfecture de Saône-et-Loire était donc mardi 9 décembre la capitale de la fronde de cent cinquante mille paysans qui se sont spécialisés dans le troupeau allaitant. A la différence des vaches laitières du Grand Ouest nourries généralement de manière « intensive », ces éleveurs d'une trentaine de départements du centre de la France utilisent toujours l'herbe comme aliment de base pour leurs bêtes. Cible des lazzis : la réforme de la politique agricole commune.

Près de 6 000 paysans et des dizaines d'élus s'étaient réunis dans l'immense Hall des expositions. Ce rassemblement se voulait une attaque en règle contre les propositions de la Commission qui, pour ces éleveurs, compte plus de menaces que de chances. Quinze orateurs ont défilé à la tribune. Il y eut bien quelques sifflets lorsque fut évoqué le nom de Dominique Voynet et la propension des écologistes à montrer du doigt les agriculteurs ; mais des mouvements de foule ? Du brouhaha ? Des débordements ? A aucun moment. On décelait même beaucoup d'inquiétude sur les visages. Il faut dire qu'en dépit d'aides nombreuses et d'une relative bonne tenue des cours de la viande, le revenu des éleveurs est encore de moitié inférieur à la moyenne de la « ferme France ».

Président de la fédération des syndicats de Saône-et-Loire, Christian Decerle a prononcé un discours grave au nom de *« toute la famille paysanne réunie »*. Gilbert Bros, voix puissante et gabarit d'haltérophile, a déclaré que les éleveurs du Charolais, du Limousin ou d'Auvergne *« font exactement l'agriculture que nos concitoyens-consommateurs veulent nous voir faire »* et dénoncé les baisses de prix et les productions intensives qui risquent *« de nous faire manger comme les Américains »*.

Invités à être les relais des revendications paysannes, cinq députés se sont relayés auprès des syndicalistes. Jean Auclair (RPR, Creuse), provocateur, s'est dit *« effrayé de l'incompétence et de la désinvolture du gouvernement socialiste à l'époque de la première réforme de la politique agricole en 1992 »*. Le communiste Pierre Goldberg a fait frémir l'auditoire en évaluant à quatre-vingt mille le nombre des exploitations menacées, tandis que François Sauvadet (UDF, Côte-d'Or) regrettait que le projet de loi d'orientation agricole préparé par Philippe Vasseur ait été un *« grand rendez-vous manqué »*. Venu de la Nièvre, Christian Paul (PS) s'est fait le propagandiste de l'idée de *« conjuguer systématiquement productions et territoires »*. Député de la circonscription de Charolles, Jacques Rebillard (PRS) a plaidé pour une réorientation des aides.

Avant que les sonos se taisent, deux jeunes agriculteurs et des enfants sont venus lire le texte de « L'appel de Charolles ». C'est une sorte d'hymne dithyrambique aux races d'élite de vaches allaitantes – de la Blonde d'Aquitaine à la Salers, en passant par la Charolaise – qui font vivre la campagne sur 4 millions d'hectares.

*François Grosrichard*

# Pays de la Loire : la droite ne veut plus de M. Guichard

NANTES
*de notre correspondant*

Figure emblématique de la région des Pays de la Loire dont il est le président depuis 1974, le gaulliste Olivier Guichard a peu de chances d'être investi candidat aux prochaines élections régionales. L'UDF de Loire-Atlantique a fait savoir publiquement qu'elle ne figurerait pas sur une liste commune s'il en était le chef de file. Lundi 8 décembre, à Nantes, Nicolas Sarkozy, porte-parole du RPR, a estimé que François Fillon, actuel président RPR du conseil général de la Sarthe, *« a les qualités requises pour faire un excellent président des Pays de la Loire »*. Proche de Philippe Séguin, M. Fillon est, en effet, l'objet de fortes pressions de son parti pour s'engager dans la bataille des régionales. Le mouvement néogaulliste craint en effet que les 77 ans de M. Guichard ne soient rédhibitoires pour une large part de son électorat, au point de risquer de perdre une région réputée acquise à la droite.

### DEUX DÉFAITES

D'autant que l'ancien collaborateur du général de Gaulle a déjà été désavoué indirectement deux fois par ses électeurs. Lors des dernières municipales, le candidat RPR qu'il soutenait à La Baule, dont il fut longtemps le maire, a été battu par un UDF ; et sa circonscription a été conquise par un socialiste aux législatives du printemps.

Candidat à sa propre succession régionale, il s'est muré dans un silence en attendant la décision des instances nationales. *« C'est un homme d'Etat qui a fait beaucoup pour notre pays. Chaque fois qu'il a eu à prendre des décisions, il l'a fait en fonction de l'intérêt général. Je ne vois pas pourquoi on se permettrait de douter de son discernement »*, a ajouté M. Sarkozy en guise d'avertissement.

Le RPR n'entend pas non plus laisser la région des Pays de la Loire à l'UDF Hervé de Charette, élu de Maine-et-Loire et candidat déclaré à la succession de M. Guichard. M. Sarkozy a jugé que l'ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement d'Alain Juppé n'avait pas vocation à exercer cette fonction *« dans tous les cas de figure »*, ajoutant qu'il faisait référence, en disant cela, à sa *« conception de l'union et non à un quelconque manque de confiance à l'endroit d'Hervé de Charette »*.

*Adrien Favreau*

M. Hollande estime que M. Séguin règle un compte avec M. Chirac

هكذا من الاهمال



**SÉCURITÉ** Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a annoncé, mardi 9 décembre, une douzaine de mesures visant à mieux prévenir et réprimer les violences intervenues ces dernières semaines. ● LE VOLET prévention s'articule autour de la *création d'un millier d'emplois-jeunes*. Le volet répression prévoit un alourdissement des sanctions judiciaires et un renforcement des effectifs de police. ● EN MATIÈRE tarifaire, *le gouvernement n'a pas* retenu les propositions de plusieurs experts de pratiquer des tarifs réduits *pour les jeunes de certaines* banlieues. ● UN BILAN de l'opération « grands frères », engagée par la RATP, souligne les nombreux aspects positifs de ces créations d'emplois, tout en relevant leur précarité et l'absence de perspectives offertes aux jeunes ainsi embauchés par la Régie.

# Le gouvernement renforce la répression de la violence dans les transports

## M. Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a présenté une douzaine de mesures, mardi 9 décembre. Outre la création d'emplois-jeunes dits de prévention, les poursuites judiciaires seront systématiques, les effectifs policiers renforcés, et les sanctions alourdies

**AU TERME** de la table ronde sur la sécurité *qui a réuni, mardi 9 décembre*, quatre-vingts personnes *représentant* les *élus*, les *autorités* organisatrices de transport, les entreprises, les usagers et l'ensemble des syndicats des transports, Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a annoncé la mise en œuvre d'une douzaine de mesures visant à prévenir la violence dans les transports urbains, mais aussi à la réprimer plus sévèrement. Avec un *maître mot* : « *humaniser* ».

Pour renforcer la présence humaine dans les transports urbains et surtout périurbains, c'est aux emplois-jeunes que l'on fera d'abord appel. D'ici à l'an 2000, 1 000 postes seront créés à la RATP (dont 400 dès 1998) et 400 dans les entreprises de transport privées de l'Ile-de-France (*dont 200 dès 1998*). *Ces em*plois-jeunes s'ajoutent au mille créations que la SNCF s'est déjà engagée à effectuer en 1998. En pro*vince, les effectifs des agents d'ac*compagnement ou médiateurs circulant aujourd'hui (plus de 500 personnes) devraient être doublés. Parallèlement, 1 600 agents de la SNCF et de la RATP en Ile-de-France seront « redéployés » vers le contact avec le public d'ici à trois ans.

Pour tenter d'agir sur les « *comportements* » et prévenir des accès de violence *apparemment* « gratuits », des actions de partenariat vont être engagées entre les entreprises de transports, les établissements scolaires, et les collectivités locales. Alors que les ministères de l'emploi et de la solidarité, de la justice, de l'intérieur et de la défense participaient à la table ronde, celui de l'éducation nationale n'y était pas représenté. C'est pourtant avec le *milieu* scolaire *que les premières* et modestes expériences de partenariat ont été menées. Désormais, les préfets et les procureurs de la *République sont invités à prendre* de nouvelles initiatives, via les conseils départementaux de prévention de la délinquance. Ils devront également intégrer systématiquement les transports urbains dans les contrats locaux de sécurité (notamment par la création de postes d'agents locaux de médiation sociale financés à 80 % par l'Etat).

### RADIO-LOCALISATION

*Le* « plan *Gayssot* » prévoit de développer les équipements de sécurité dans les transports par un effort de financement. La radio-localisation (qui permet le repérage par satellite des autobus et une intervention rapide), la vidéo-surveillance et l'aménagement de cabines anti-agressions devraient être plus *largement mis en œuvre* grâce à une augmentation de la subvention de l'Etat : elle passera de 30 % à 50 % pour les compagnies de transports en province. L'enveloppe budgétaire destinée à ces aides à l'équipement s'élèvera à 50 millions de francs en 1998.

Cette prise en charge par l'Etat devrait jouer un rôle incitatif puisqu'en 1997 – comme le rappelle Michel Cornil, président de l'Union des transports publics (UTP) – moins d'un dixième des 30 millions de francs de l'enveloppe avaient été *dépensés. En* Ile-de-France, l'objectif est d'équiper 4 000 autobus d'un système de radio-localisation d'ici à deux ans.

A côté de la prévention, la répression va être renforcée. Des unités spécialisées de la police nationale seront développées sur les réseaux de province. Sur les réseaux RATP et SNCF, 200 postes supplémentaires seront créés d'ici à deux ans. *Une partie des futurs* « adjoints de sécurité » (8 500 en 1998) sera affectée sur les réseaux de transport. Et un PC de coordination associant la SNCF, la police nationale et la gendarmerie sera créé en Ile-de-France.

Dernier volet du plan, purement répressif et fortement symbolique, les sanctions pour atteintes aux personnels des transports publics seront aggravées. Le code pénal sera modifié par voie législative, pour punir plus sévèrement les infractions commises dans des lieux « *afférents aux transports publics* ».

### RAPPEL À LA LOI

*Dans* le même esprit, les parquets vont recevoir des directives pour traiter plus rapidement et plus efficacement ce type de délinquance en mettant notamment en œuvre les procédures de comparution immédiate ou de médiation pénale. Pour les *mineurs, une mesure de réparation* et un rappel à la loi seront, au *minimum, appliqués.*

Afin d'apporter un supplément d'âme à ce « train » de mesures techniques, Jean-Claude Gayssot a lancé un appel « *aux populations et aux jeunes des cités et des quartiers, des villes de province et de la banlieue parisienne* » pour les inciter à relever le « *défi de l'insécurité* ». Refusant l'« *amalgame entre pauvreté, chômage et délinquance* », le ministre a souligné le « *risque majeur* » qu'il y aurait à « *absoudre par démagogie les actes de violence injustifiables* » sous prétexte qu'ils se *produisent dans des secteurs ur*bains sensibles.

« *Ceux qui commettent ces agressions sont des relais de l'insécurité dont souffrent en même temps leurs familles et leurs amis* », a observé M. Gayssot, qui ne veut plus voir les chauffeurs de bus ou les contrôleurs comme autant de « *boucs émissaires* » d'une société de privilégiés, « *parce qu'il n'y a pas de privilégiés dans les quartiers populaires* ».

***Robert Belleret***

# Le bilan favorable de l'opération « grands frères » menée par la RATP

**LE LANCEMENT** des emplois *jeunes de Martine Aubry avait déjà* labélisé leur activité en « *nouveau métier* ». La multiplication des incidents dans les transports publics est en train de les transformer en véritable panacée. « *grands frères* », « *messagers* », « *agent d'ambiance* » : les compagnies de transport chargées de desservir les quartiers *difficiles* installent ces jeunes médiateurs dans leurs bus pour tenter de désamorcer les conflits. Pour la première fois, une étude sociologique – réalisée par Eric Macé, chercheur au centre d'analyse et d'intervention sociologique (EHESS-CNRS) – dresse le bilan d'une de ces expériences, lancée à l'automne 1994 à la RATP.

La décision d'installer des « *grands frères* » sur certaines lignes du réseau de la banlieue nord de Paris a été prise après une série d'incidents, pendant l'été 1994, dans des autobus conduisant des jeunes à la base de loisirs de Torcy. La RATP recrute, par l'intermédiaire d'une association d'insertion, vingt-sept jeunes âgés de vingt à trente ans pour une mission de « *médiation* ».

Issus des quartiers sensibles de la région, ils « *connaissent bien la culture, voire l'identité des éléments perturbateurs* », souligne le premier rapport d'activité. Leur intégration dans l'entreprise ne se fait pas sans heurts. L'arrivée des vingt-sept *jeunes à la RATP coïncide en effet* avec un mouvement de grève lancé après l'agression d'un machiniste avec une seringue. « *Alors qu'ils attendaient un renforcement des moyens de sécurité (cabines anti-agressions, plus de contrôleurs et d'agents de sécurité, retour des receveurs), les machinistes ont vu monter dans leur bus, sans explications suffisantes, des jeunes basanés en blouson noir, qui plus est étrangers à la RATP* », explique Eric Macé.

### RÉALITÉ ET THÉORIES

« *Il n'en fallait pas plus, dans le climat d'exaspération, de peur et de racisme ambiant,* ajoute-t-il, *pour que l'assimilation se fasse entre* « *racaille* » *et* « *grands frères* ». » Ce qu'un machiniste qualifie alors de « *prime au chef de gang* ». Pire, encore, ces « *embauches précaires et dérogatoires* » viennent attiser les craintes d'agents attachés au statut de la régie, et qui voient leurs enfants rencontrer des difficultés croissantes pour intégrer la RATP.

L'usage vient pourtant démontrer *l'intérêt du dispositif. La pre*mière mission assignée aux grands frères, à savoir la maîtrise du chahut, rencontre un succès indéniable. Les sorties d'école, tant redoutées par les machinistes, s'apèsent : finies les portes bloquées, les vitres de secours défoncées, les banquettes abîmées. « *Les jeunes nous connaissent bien, ils mettent de vrais tickets* », souligne un grand frère.

Alors que certains machinistes s'interrogent sur l'utilité des grands frères hors de ce créneau horaire particulier, le sociologue tire de son observation une autre conclusion. Les taches réelles des *médiateurs dépassent* largement les missions théoriques. Avec des compétences aussi variées que la connaissance des codes, le sens du contact, le sang-froid, la force de caractère. S'ils ne travaillent pas la nuit, leur présence toute la journée, les expose à des situations particulièrement tendues. « *On a affaire à des pittbulls, à des bandes avec des chiens. Et toi tu es là avec ton blouson. Tu discutes avec eux, t'essaies de leur faire comprendre, mais tu peux te manger une lame* », explique un médiateur. « *On n'a jamais été agressé, on a sauvé des vies* », renchérit un autre.

Eric Macé souligne l'originalité de cette « *prévention par le dialogue, en opposition avec une répression qui souvent aggrave la situation* ». Toutefois, Eric Macé souligne le « *paradoxe d'une mission de sécurisation et de prévention qui s'appuie sur des agents eux-mêmes insécurisés socialement dans leur travail* ». Il s'inquiète de l'absence de « *reconnaissance sans laquelle leur travail risque de perdre rapidement toute légitimité à leurs yeux* ».

Un médiateur déclare ainsi : « *la plupart du temps quand quelqu'un travaille dans une entreprise, il veut la reconnaissance, devenir chef, mais là, rien du tout !* » L'intégration dans le corps des machinistes est bien présenté par la Régie comme une perspective. Mais l'hostilité syndicale à toute formule d'embauche dérogatoire et le refus de la direction d'intégrer « *de façon volontariste* » les « grands frères » rend bien souvent cette ouverture illusoire. « *Tout se passe comme si les réponses à la double crise des banlieues et des services publics ne pouvaient être que des réponses de crise : précarité, faible intégration, non reconnaissance* », regrette le sociologue.

La responsabilité qu'il assigne à la RATP est grande puisque, selon lui, « *la question de l'insécurité urbaine ne se résume pas à la désorganisation des banlieues populaires sous le coup de la crise économique (...) Elle renvoit aussi à la crise des institutions de régulation et d'intégration sociale liée à l'éclatement de la société salariale et nationale.* » Il invite donc la Régie à transformer cette fonction de médiation en véritable métier. Mais aussi d'en faire une « *école* (...) *pour l'exercice des métiers de machiniste, de contrôleur, d'agent de sécurité ou de médiateur urbain* ».

***Nathaniel Herzberg***

★ « Les contours de la médiation à propos d'un dispositif de la RATP », par Eric Macé, *Revue française des affaires sociales*, 1997, n° 2.

## Chiffres

● **Interpellations.** 204 personnes ont été interpellées, entre le 1er novembre et le 7 décembre, pour violences dans les transports publics. 93 d'entre elles sont des mineurs (45, 59 %). La moitié des interpellés (102, dont 52 mineurs, soit 25,49 %), l'ont été pour dégradations. *Les autres l'ont été* pour des actes de violences, dirigés contre les personnels des transports en commun (73 personnes, dont 33 mineurs) ou contre des usagers (29, dont 8 mineurs). Ces chiffres témoignent d'une recrudescence du phénomène. Ils correspondent aussi à un pic traditionnel du nombre d'incidents recensés en *cette période de l'année.*

● **Agressions.** En 1996, l'Union des transports publics (UTP), qui regroupe la quasi-totalité des entreprises de transport de province (SNCF exceptée), a répertorié 730 agressions sur des agents donnant lieu à un arrêt de travail, soit 14 % de plus qu'en 1995. Les plus touchés sont les conducteurs (60,5 %) et les *contrôleurs (35,7 %). Si la* vérification du titre de transport vient en tête des causes d'agression (33,5 %), l'acte perpétré « *sans motifs apparents* » apparait juste derrière (20,5 %). La plupart des violences sont réalisées pendant les périodes scolaires (75 %), par des hommes jeunes, voire très jeunes, agissant seuls (51 %) et à mains nues (68,7 %). Elles interviennent souvent « *dans un quartier sensible* » (37 %) et au centre-ville (32 %). Sauf exception, elles ne provoquent que « *l'indifférence* » des voyageurs (90 %). L'UTP relève enfin que le nombre d'agressions signalées sur des passagers a augmenté de 54 % entre 1995 et 1996.

● **Surveillance.** De 1989 à 1996, les équipes de sécurité ont été *régulièrement renforcées dans* les transports publics. En 1996, la RATP et la SNCF comptaient les effectifs suivants : la RATP alignait 700 agents du Groupe de surveillance du réseau (GPSR), affectés au métro et aux autobus. La SNCF dénombrait 490 agents de la Surveillance générale (SUGE). S'ajoutait à ce personnel, propre aux entreprises, des forces *publiques de sécurité* : 400 policiers du Service de protection et de sécurité du métro (SPSM), pour la RATP ; 410 policiers de la Brigade de sécurité dans les chemins de fer (BSCF), pour la SNCF. Deux compagnies de CRS (160 hommes), l'une pour la RATP, l'autre pour la SNCF, ont aussi rempli, en 1996, des tâches de sécurité. Les entreprises privées de transport n'ont eu recours, en 1996, à aucun agent de sécurité, public ou privé.

# Proposition de tarifs réduits pour les jeunes et les habitants de banlieue

**DES EFFORTS** en matière de tarifs, en particulier en direction des jeunes de banlieue, sont aussi un élément de sécurité dans les transports publics. La table-ronde du 9 décembre n'a pas retenu cette idée. Pourtant, dans un rapport intitulé « Les jeunes et les *transports collectifs urbains* » publié en juin, les auditeurs de la *huitième session d'études de l'Ins*titut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi) soulignaient un paradoxe : ce sont les personnes dont la situation économique est la plus difficile qui doivent acheter les titres de transport au tarif le plus élevé.

Certains jeunes des quartiers *classés comme sensibles* appartiennent à cette catégorie. Ils ne disposent pourtant d'aucun avantage réel en matière de prix s'ils ne sont plus scolarisés ou s'ils n'ont pas recours à la Carte Jeunes proposée par le ministère de la jeunesse et des sports. Celle-ci ouvre l'accès à un tarif réduit, moyennant une somme variant de 20 francs (petite couronne) à 60 francs (grande couronne). Relativement chère, limitée à la région parisienne, aux week-ends et aux jours fériés, elle reste peu diffusée.

Cette situation provoque chez les jeunes, indique le rapport, un « *véritable sentiment d'injustice* ». Ils se sentent pénalisés à la fois *par leur éloignement* du centre-ville et par l'obligation d'avoir à payer *plus cher leurs déplace*ments. Cela peut encourager la fraude, ainsi que *les* incivilités. Des expériences ont déjà été tentées pour lutter contre les effets pervers de la tarification. Ainsi, à Mantes-la-Jolie (*Yvelines*), la municipalité a mis en œuvre un « ticket social » dont elle assure le financement. Il est délivré aux familles en fonction de leurs ressources et offre l'avantage, selon les rapporteurs, de couper court à l'argument, *trop souvent invoqué*, du coût élevé du transport.

*Le* rapport conclut à *la* nécessité d'une tarification spécifique destinée aux jeunes et aux habitants des banlieues. Il suggère notamment la création d'une tarification zones franches urbaines, « type Mantes-la-Jolie », dans trente-deux quartiers de la région parisienne (Bondy, Champigny, Montfermeil, *Grigny ou* Les Mureaux) et de province. L'impact financier de *cette* mesure pourrait être compensé par le prélèvement d'une taxe-sûreté sur les zones centrales des villes, incluse dans le prix du billet.

Ces efforts nécessaires ne sont qu'un aspect du problème étudié par les auditeurs de l'Ihesi. Ils doivent, selon eux, s'accompagner d'un renforcement des contrôles pour réduire au minimum la fraude et le défaut de paiement et s'appuyer sur la création d'associations d'usagers ou de « club-clients » développant une participation active des jeunes à la mise en valeur de l'espace transport. Par ailleurs, ils ne viendront *qu'en complément* des mesures traditionnelles de *répression et de prévention* des actes de délinquance et des incivilités.

***P. Ce.***

هكذا من الاصل



# Mérignac, Drancy, Auschwitz : la déportation de Léon Librach

## Documents officiels, courrier administratif, la cour d'assises a examiné, le 9 décembre, l'implacable cheminement par lequel l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde avait organisé le départ d'un Bordelais, juif d'origine polonaise

**BORDEAUX**
*de notre envoyé spécial*

En juin 1942, Léon Librach avait tout juste vingt-six ans. Marié, sans enfant, ce Bordelais d'origine polonaise, alors naturalisé français depuis trois ans, était détenu à la section allemande du Fort-du-Hâ sans que l'histoire ne dise vraiment pourquoi. Maurice Papon, trente et un ans, venait d'être nommé secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Cinquante-cinq ans plus tard, mardi 9 décembre, la cour d'assises examine comment une part du destin du premier – sa déportation, sa mort – s'est joué dans le courrier administratif du second.

Pour la première fois depuis le début du procès, il y a deux mois, le président Castagnède instruit à l'audience des faits directement reprochés à l'accusé. Selon l'accusation, Maurice Papon s'est rendu *« complice de l'arrestation et de la séquestration illégales ainsi que de l'assassinat »* de Léon Librach. *« Ces crimes étant analysés comme une complicité de crimes contre l'humanité »*, précise le président.

*« Je souhaite m'expliquer*, dit Maurice Papon. *Cette affaire est survenue lorsque je prenais mes fonctions à la préfecture. Cette prise de fonctions m'avait un peu étourdi. J'avais eu un mois de juin très douloureux. »* Et l'accusé de relater la maladie et la mort de son père, qui lui valurent, en juin 1942, de fréquents aller-retour entre Bordeaux et Paris. Puis les perturbations professionnelles : *« J'arrivais à la tête de cinq divisions* (administratives). *J'étais un peu perdu, je le confesse. Je n'étais pas en mesure humainement de contrôler ce qui s'y passait d'important. »*

L'affaire Librach naît donc, pour Maurice Papon, le 25 juin 1942, soit, dit-il, *« deux jours après* [son] *arrivée »*. Les documents, qui défilent sur les trois écrans géants du prétoire, en fournissent l'implacable trame.

Le 9 juin, ordre est donné par les services allemands au commissaire Poinsot (chef de la section des affaires politiques à l'intendance régionale de police, condamné à mort et exécuté à la Libération) de *« transférer au camp de Drancy le juif Librach Léon, nationalité française, actuellement détenu à la prison militaire allemande du Fort-du Hâ »*. L'injonction parvient à la 1re division, 3e bureau, de la préfecture... le « service des étrangers » (distinct du service des questions juives, rattaché directement au secrétariat général). *« C'est d'autant plus fâcheux que les Allemands eux-mêmes ne le tenaient pas pour étranger »*, remarque le président. *« Il y a eu une erreur fondamentale, que je suis obligé de reconnaître et que je n'ai pas été en mesure de contrôler*, dit Maurice Papon. *Mon esprit était neuf et inexpérimenté. »*

**« JE N'AI PAS DE RÉPONSE »**

Puis, gros plan sur une copie d'une lettre du 25 juin, barrée de la mention *« très urgent »*, adressée *« pour le préfet régional, le secrétaire général »* au commandant de gendarmerie à Bordeaux : *« Je vous prie de faire procéder au transfert de la prison militaire du Fort-du-Hâ au camp de Mérignac des nommés Mager Mirla, Librach Léon. Ces arrestations sont demandées par les autorités allemandes. Dès que vous m'aurez fait part du résultat de vos diligences, je vous donnerai toutes instructions en vue de leur transfert sur le camp de Drancy. »* Maurice Papon constate que, s'agissant d'un double, le document ne comporte pas formellement sa signature. Mais le président, pièces à l'appui, lui démontre qu'il ne peut pas ne pas avoir été au courant.


Me Jean-Marc Varaut

La réponse à la lettre préfectorale vient du commandant de gendarmerie, qui établit son rapport le 3 juillet à l'intention du préfet de la Gironde : *« Conformément à* [vos] *prescriptions, (...) Mager Mirla et Librach Léon ont été conduits le 26 juin 1942 au camp de Mérignac-Baudésert. »* Ordre le 25, note-t-on, exécution le 26.

*« Pourquoi Léon Librach a-t-il été transféré du Fort-du-Hâ au camp de Mérignac ?*, demande le président.

*– Je suis incapable de me souvenir,* répond l'accusé.

*– Pourquoi a-t-il été interné à Mérignac avant d'aller à Drancy, alors que les Allemands ne le demandaient pas ?*

*– Je n'ai pas de réponse* (...). *C'est un préliminaire qui servait les intérêts, hélas ! déjà bien compromis de Léon Librach, parce qu'à Drancy le sort était jeté.*

*– Je veux savoir le cheminement, point par point, des instructions. Comment Léon Librach quitte-t-il Mérignac pour Drancy ? Quelle a été votre intervention ?*

*– Ce sont des faits qu'on me reproche mais qui s'inscrivent dans le brouillard le plus absolu. »*

Le président rafraîchit la mémoire défaillante en produisant une nouvelle lettre signée *« pour le préfet régional, le secrétaire général »* et adressée à nouveau au commandant de gendarmerie, avec copie au directeur général du camp de Mérignac. *« J'ai l'honneur de vous faire connaître que les autorités occupantes ont demandé de faire conduire au camp de Drancy, les juifs (...) Goldenberg Robert, Braun Victor, Librach Léon. Ce départ devra avoir lieu le mercredi 8 juillet courant par le train de 9 heures à Bordeaux Saint-Jean. Je vous prie de vouloir bien prendre toutes dispositions utiles pour assurer le transfert des intéressés du camp de Mérignac à la gare Saint-Jean et les faire escorter jusqu'au lieu de destination. »*

*« Là, il semble que je l'ai signée de ma main »*, observe Maurice Papon. *« Il ne semble pas »*, dit le juge. C'est un fait. Et l'accusé de lâcher, administrativement : *« Ce document achevait le cursus de ce dossier. C'était l'achèvement de la procédure qui avait été engagée. »*

Sur ce, le président Castagnède sort une nouvelle lettre signée de Maurice Papon et adressée cette fois, toujours pour le compte du préfet régional, au chef des renseignements généraux. *« Objet : refoulement de juifs étrangers. »* Il y est question de réserver trois places de train, plus deux pour l'escorte – *« soit cinq places »*, a précisé une main scrupuleuse –, pour que soient convoyés vers Paris les internés Goldenberg, Braun et Librach.

**« J'ARRIVAIS SANS EXPÉRIENCE »**

*« Que signifie ce terme de refoulement ?* demande le président.

*– Il est ambigu. C'est un terme de la police administrative de la 1re division* (le service des étrangers). *C'est d'ailleurs cette équivoque qui a fait que j'ai considéré cette affaire comme une affaire normale et non, sûrement à tort, sous l'angle d'une affaire juive*, répond Maurice Papon.

*– Attendez !* interrompt le président (...). *Nous dîtes-vous que vous pensiez que c'était un refoulement d'étrangers ? Les étrangers, les Espagnols étaient reconduits à la frontière. Pensiez-vous que l'on refoulait à Drancy ?*

*– Je n'en savais rien à l'époque. Je répète : j'arrivais. Et j'arrivais sans expérience. »*

Puis le président referme son interrogatoire en relevant une chronologie lourde de signification : *« Entre le 25 juin (date de l'ordre de transfert de Léon Librach à Mérignac) et le 6 juillet (date de l'ordre du transfert de celui-ci de Mérignac à Drancy), il y a eu, le 2, annonce par les services allemands qu'ils entendaient faire procéder à la déportation massive de juifs, le 3, examen par le service des questions juives des inconvénients qu'il y avait à procéder à cette opération, le 6 juillet, recommandations du gouvernement français qui indique qu'il ne faut rien faire avant d'obtenir des ordres. »*

*« M. le président, je vous dirai demain comment j'ai vécu la rafle du 16 juillet »*, répond seulement Maurice Papon.

La voix posée, le président Castagnède ralentit enfin progressivement ses phrases pour clore son instruction. Le juge revient, pour mémoire, sur Léon Librach, *« né le 31 mai 1916 à Varsovie, naturalisé français le 5 janvier 1939, tricoteur de son état, dirigé de Drancy vers Auschwitz le 18 septembre 1942, où il a été exterminé »*.

Alors, tandis que l'avocat général multiplie les questions, face aux pièces qu'il a signées, Maurice Papon lâche encore : *« C'est ma malédiction ! »* Omettant de dire qu'elle fut d'abord celle de Librach Léon.

*Jean-Michel Dumay*
*Dessin : Noëlle Herrenschmidt*

## Quand les 30 000 pages du dossier ne semblent pas suffire

**BORDEAUX**
*de notre envoyé spécial*

Cela devient une habitude. Il n'est guère de journée d'audience qui ne commence sans un versement de nouvelles pièces aux débats. Ou une demande de versement de nouvelles pièces. Ici une poignée de coupures de presse parues pendant le procès, là *Le Livre noir du communisme*, là encore des documents issus de la première instruction annulée en 1987. Comme si le tentaculaire dossier de l'affaire – 30 000 pages – ne pourrait jamais se suffire à lui-même.

Mardi 9 décembre, à 13 h 30, Me Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, tient dans sa main une chemise contenant... une soixantaine de lettres du directeur de cabinet du préfet régional Maurice Sabatier, Jean Chapel, en relation avec les services allemands. Les lettres sont rédigées en allemand. La veille, la partie civile a affirmé que Maurice Papon avait autorité sur le camp de Mérignac, ce que conteste la défense. Celle-ci estime que ces lettres peuvent éclairer la cour sur ce point.

Le président Castagnède paraît embarrassé. A trois reprises, déjà, Me Varaut a saisi la cour de requêtes visant à verser aux débats des pièces qui ne figurent pas au dossier : l'intégralité des archives de l'Union générale des israélites de France (UGIF) de Bordeaux, celles de la correspondance entre la préfecture et la police de sûreté allemande, enfin celles de l'intendance régionale de la police de Bordeaux. La cour a sursis à statuer sur les deux premières demandes qui, selon la défense, permettraient à Maurice Papon de s'expliquer sur le *« sauvetage de juifs »*. Elle statuera enfin, jeudi, sur la dernière requête.

*« Pourquoi ne pas avoir demandé à les verser plus tôt ? »*, interroge le président, visiblement agacé. *« Nous n'avons jamais supposé que l'intégralité des pièces n'avaient été saisies et produites »*, explique Me Varaut, qui enfourche l'un de ses chevaux de bataille favoris. Selon lui, les magistrats instructeurs n'ont procédé qu'à des *« saisies partielles »* d'archives, développant une instruction essentiellement *« à charge »* et non à décharge.

**UN TRADUCTEUR « À LA BARRE »**

Le conseil de l'accusé ne manque pas une occasion de rappeler que, lors de la première instruction, des historiens avaient été commis pour analyser les archives. Ce qu'a refusé la seconde instruction. *« Ce n'est pas une manœuvre »*, assure Me Varaut, anticipant sur les réactions des parties civiles, systématiquement opposées à ses demandes, qui voient dans celles-ci des *« rideaux de fumée »* ou des opérations *« dilatoires »*.

*« Ce concours eût été utile avant »*, remarque le président qui, soupirant, feuillette les lettres en allemand et constate qu'*« elles ne sont pas intelligibles »*. *« Aux termes de l'article 344 du code de procédure pénale, je convoquerai donc un traducteur à la barre, qui prêtera serment. Et auquel je confierai ces documents. »*

*J.-M. Dy*



## Vingt-quatre heures de la vie de l'accusé à Bordeaux

**BORDEAUX**
*de notre envoyé spécial*

*« J'arrive vers 10 heures du matin et nous nous mettons tout de suite au travail. »* Francis Vuillemin, un des défenseurs de Maurice Papon, rejoint tous les matins l'ancien ministre dans la maison que celui-ci a louée à 20 kilomètres de Bordeaux, sur les bords de la Gironde. Il y vit seul, entouré des six hommes du RAID chargés de le protéger jour et nuit.

**REPORTAGE**
**Après l'audience, il plonge dans la lecture de Platon et de Descartes**

Durant deux heures, Maurice Papon et Francis Vuillemin vont préparer l'audience de l'après-midi et analyser les différentes pièces du dossier. La séance de travail va durer jusqu'à midi et, de l'avis de l'avocat, ne laissera aucun temps mort pour évoquer d'autres sujets. L'actualité ne semble plus intéresser l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, qui ne lit pratiquement plus les journaux, regarde rarement la télévision et écoute encore moins la radio. *« C'est nous*, dit Francis Vuillemin, *qui lui donnons parfois à lire certains extraits de journaux concernant les audiences. »*

A 12 h 15, une infirmière arrive à la maison et Maurice Papon doit s'allonger pour une perfusion d'antibiotiques. Le repas, auquel assiste parfois Me Jean-Marc Varaud, est préparé par une employée de maison. L'ancien ministre, qui a perdu plus de 6 kilos depuis le début de son procès, mange peu. Au cours du repas, il oublie parfois l'audience et livre quelques souvenirs à Me Vuillemin.

Vers 13 heures, les deux hommes et leurs gardes du corps montent dans la 605 Peugeot blindée en direction du Palais de justice. Arrivés dans la salle d'audience, ils retrouvent Me Varaud et Me Rouxel, dans une petite pièce mise à la disposition de l'accusé. Celui-ci entre dans le box quelques minutes avant que le président Jean-Louis Castagnède n'ouvre la séance.

**CINGLANTES RÉPLIQUES**

Le rituel est maintenant bien au point. Maurice Papon règle le volume du radiateur d'appoint installé dans son box, puis place son stylo, ses lunettes et ses dossiers sur une petite tablette. Celle-ci, soigneusement rangée au début du procès, est maintenant plus en désordre, les documents étant de plus en plus nombreux.

Campé dans son fauteuil, Maurice Papon regarde le plus souvent en direction du président. Celui-ci l'y ayant autorisé, il reste assis la plupart du temps. S'il se lève, c'est pour manifester sa colère ou son émotion. En fait, son attitude change du tout au tout selon ses interlocuteurs. Poli avec le président, jusqu'à la servilité. Lorsque les questions se font trop précises, alors le *« haut serviteur de l'Etat »* semble prendre, le temps d'un trouble, l'attitude d'un élève qui n'a pas appris ses leçons. Il toussote, fait semblant de n'avoir pas entendu la question, fait répéter celle-ci. Dans ces moments-là, son dos est courbé, son regard vide. On se demande, alors, dans quelle étrange atmosphère vogue Maurice Papon.

L'image est fugitive. L'homme retrouve vite sa causticité, sa dialectique et, parfois, sa mémoire, en présence de l'avocat général ou de certains avocats des parties civiles. Malheur à celui qui commet la moindre erreur. Redevenu ministre ou préfet, ou député, ou maire, Maurice Papon se lève, et la réplique cingle.

Durant les suspensions de séance, l'accusé préfère rester dans le box, à consulter encore une pièce du dossier et à en discuter avec ses avocats. Lorsque l'audience est levée, il attend que toute la salle se vide, que les lumières commencent à s'éteindre pour quitter les lieux. Alors, il regagnera sa maison. Pour une séance quotidienne de kinésithérapie et de massages thoraciques, pour téléphoner aux siens, prendre des nouvelles de sa femme, très malade, et se plonger dans la lecture de Platon et de Descartes.

*José-Alain Fralon*

n de Léon Librach

هكذا من الأصل



# Les banques et les compagnies d'assurances multiplient les « congés pour vente » à Paris

## M. Besson, secrétaire d'Etat au logement, reconnaît que des locataires sont « mis en difficulté »

**Une dizaine de sociétés immobilières propriétaires de plusieurs milliers de logements dans la capitale se livrent à un recours massif à la pratique du *« congé pour vente »*, qui laisse le choix au locataire entre partir ou devenir propriétaire. Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, a reconnu que ces ventes *« mettaient en difficulté les locataires qui n'ont pas les moyens d'acquérir leur logement »*.**

**UN BRAS** de fer s'est engagé entre une dizaine de sociétés immobilières, filiales de grandes compagnies bancaires ou d'assurances, et leurs locataires parisiens. Propriétaires de plusieurs milliers de logements dans la capitale, les premières multiplient les *« congés pour vente »*. Les seconds n'ont qu'une alternative : se porter acquéreur ou partir. Le phénomène, parfaitement légal, serait banal s'il n'était pas massif. Or c'est une avalanche de « ventes à la découpe » qui s'abat sur certains arrondissements, notamment les 13e, 14e, 19e et 20e.

A la fin des années 60, les « institutionnels » ont largement contribué aux opérations d'urbanisme dans ces quartiers. Pour construire, ils ont bénéficié de prêts aidés du Crédit foncier. Ils s'engageaient, en contrepartie, à maintenir des loyers plafonnés pendant la durée des prêts. Or ces prêts couraient sur trente ans et ils arrivent tous à échéance en même temps. Frappés par la crise de l'immobilier, banques et compagnies d'assurances veulent se défaire de ces immeubles qui ont souvent mal veilli. Les conserver en locatif impliquerait d'investir à nouveau pour les rénover.

Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, a été interpellé à ce sujet par Danièle Pourtaud (PS) et Nicole Borvo (PC), sénateurs de Paris, dimanche 7 décembre, lors de la présentation du projet de budget au Sénat. Il a reconnu que ces ventes *« mettaient en difficulté les locataires qui n'ont pas les moyens d'acquérir leur logement »*. Cette vague de *« congés pour vente »* embarrasse visiblement M. Besson. Parce que, si l'effet est massif et risque de peser sur le marché de l'immobilier parisien dans les prochaines années, la procédure est légale et ne peut être attaquée. Surtout, les situations semblent très contrastées selon les quartiers.

Le sénateur communiste Nicole Borvo a volé au secours des locataires de la rue du Commandant-Mouchotte, dans le 14e arrondissement, où quatre cent trente-six logements ont été mis en vente, en 1996, par un groupe foncier, la Sefimeg. Mme Borvo n'a toutefois pas précisé que deux cents logements étaient déja vendus aux anciens locataires, qui n'ont pas tous le sentiment d'avoir fait une mauvaise affaire.

### DES CAS DIFFÉRENTS

En bataillant ferme, leur association a obtenu que soit appliqué un abattement de 0,5 % par année de présence dans les lieux et que les frais de notaires soient à la charge du vendeur. Résultat : 13 000 francs le mètre carré pour un locataire arrivé en 1980, un prix très compétitif pour le quartier. Les choses sont un peu différentes dans le 13e arrondissement parisien, où deux tours de la porte d'Ivry sont également en vente. Dans l'une d'elles, cent locataires sur trois cent cinquante se seraient portés acquéreurs. Les autres n'ont pas les moyens d'acheter et continuent à payer leur loyer.

C'est sans doute dans le 19e arrondissement, un quartier où les bulldozers étaient particulièrement déchaînés dans les années 70, que les ventes en cours sont les plus massives. Selon le maire (PS), Roger Madec, deux mille logements seraient touchés. Il reconnaît que les familles logées dans l'arrondissement par l'UAP, AXA ou la Sefimeg bénéficient de loyers relativement modiques eu égard aux prix du marché. *« Mais c'est précisement ce qui a fixé ces classes moyennes dans le quartier,* dit-il. *Les obliger à partir en masse compromettrait un équilibre déja difficile à maintenir. »*

La Sefimeg, qui se refuse à tout commentaire, a visiblement plus de difficulté à vendre ses logements de la place des Fêtes que ceux de Maine-Montparnasse : une cinquantaine de logements seulement sur cinq cents seraient vendus dans ce quartier du 19e. Dans un autre groupe de quatre cents logements situés derrière la place, une quarantaine auraient trouvé preneurs. Selon une association de locataires, cent logements au moins, vidés de leurs occupants, seraient vacants. C'est évidemment la principale crainte de M. Besson et des maires d'arrondissement : que les institutionnels, en se désengageant après avoir bénéficié de l'aide de l'Etat pour construire, accroissent de quelques milliers d'unités supplémentaires le parc de logements vacants de la capitale.

*Christine Garin*

# *577 « pétards » envoyés par La Poste aux députés*

**LES 577 DÉPUTÉS** français devaient recevoir par voie postale, mercredi matin 10 décembre, un petit paquet contenant un livre et un *« pétard »*, autrement appelé *« joint »*. Expéditeur : le Collectif d'information et de recherche cannabiques (CIRC), une association régie par la loi 1901, créée en octobre 1991, qui a fait de la légalisation du *Cannabis sativa* et de ses dérivés (marijuana – ou herbe, haschisch – ou résine) un combat quotidien. L'ouvrage adressé aux députés, *Cannabis, lettre ouverte aux législateurs*, raconte les affres de la prohibition en France de 1970 à nos jours. A la veille des Rencontres nationales sur *l'abus de drogues et les toxicomanies*, organisées par le secrétariat d'Etat à la santé les 12 et 13 décembre, les *« antiprohibitionnistes » comptaient* ainsi faire entendre leur voix.

*« Vous trouverez dans ce paquet un petit pétard, c'est-à-dire une cigarette roulée main, contenant un mélange de tabac et de cannabis »*, explique le CIRC dans une lettre jointe à l'envoi, précisant que *« ce cannabis poussé sous le doux ciel de France* [leur] *a été généreusement offert par quelques planteurs »*. Une dizaine de personnes ont été mobilisées pendant une nuit et une demi-journée pour confectionner les 577 colis, et une somme d'environ 3 500 francs a été réunie pour les affranchir.

*« Des millions de vos concitoyens et électeurs apprécient l'effet de ces aimables cigarettes,* affirment les fumeurs associés, *lesquelles les exposent à un an de prison et une amende dès lors qu'ils les allument et à dix ans de prison s'ils les passent à leur voisin. »* Les dernières estimations font état d'au moins deux millions de Français ayant déjà goûté au cannabis au cours de l'année (*Le Monde* du 6 décembre).

En vertu de la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, déplorent les militants, *« ramener des Pays-Bas quelques grammes de Nederweit* [herbe locale] *expose à trente ans de prison »*, et cultiver *« quelques pieds de cannabis »* est *« passible d'une peine de vingt ans »*. Ils dénoncent ces *« peines absurdes, évidemment inapplicables et jamais appliquées »*, avant de conclure : *« Madame, monsieur le député, il faut changer la loi. »*

### LA VACHE QUI FUME

Le CIRC et ses antennes régionales ont été condamnés à plusieurs reprises par les tribunaux, tantôt pour *« présentation sous un jour favorable »* d'un stupéfiant, tantôt pour *« incitation à l'usage »* ou pour *« organisation de manifestation interdite »*. Jean-Pierre Galland, président du CIRC, dit cumuler à lui seul *« entre 80 000 et 100 000 francs d'amendes »* et au moins deux peines de prison avec sursis. Fin novembre, le CIRC et la société Goéland ont été condamnés à verser solidairement 25 000 francs de dommages et intérêts aux fromageries Bel, pour contrefaçon. L'association avait fait imprimer près de trois cents tee-shirts représentant la Vache qui rit hilare et parée de deux boucles d'oreilles en forme de feuilles de chanvre...

*Laurence Folléa*

# Dany Leprince accuse sa femme du massacre de Thorigné

**LE MANS**
*de notre envoyé spécial*

Chaque grand procès s'accompagne de l'image d'un objet symbolique qui deviendra une sorte de blason résumant brutalement l'affaire. Ainsi, de la cuisinière de Landru à la meuleuse de Simone Weber, les annales judiciaires sont émaillées d'objets apparemment insignifiants auxquels le procès a donné la force des meilleurs idéogrammes. Le massacre de Thorigné-sur-Dué, jugé depuis le 8 décembre par la cour d'assises de la Sarthe, est déjà placé sous l'enseigne d'un outil de boucher que le public le moins averti connaît désormais sous son appellation professionnelle en parlant naturellement de « la feuille » pour désigner l'arme du crime.


PROCÈS

Après la découverte des corps de Christian Leprince, trente-quatre ans, de son épouse Brigitte, trente-six ans, et de leurs enfants, Audrey, six ans, et Sandra, dix ans, les médecins légistes ont tenté d'identifier l'arme qui avait pu provoquer des blessures aussi considérables. Fait exceptionnel, malgré le sang-froid qu'exige cette profession, malgré l'image d'insensibilité et parfois de cynisme qui entoure les légistes, ceux qui sont intervenus à Thorigné n'ont pas caché leur émotion. L'un d'eux évoquera *« un massacre »* exécuté avec *« une véritable sauvagerie »*. Puis la technique prendra le dessus avec la litanie des blessures, dont la description, malgré l'usage du jargon médical, tétanise la salle. En notant que des os parfois importants avaient subi une section franche, l'expert explique que lors de l'autopsie il avait estimé que l'arme du crime était nécessairement *« un objet lourd et compact, à manche court, avec une lame en forme de sabot, capable de faire des blessures nettes comme avec un rasoir ou un bistouri »*. Derrière lui, quelqu'un avait suggéré : *« Une feuille de boucher ? »*

C'est le scellé numéro un, que l'on brise précautionneusement pour le montrer à l'expert, qui le soupèse. Un bref instant, l'image du massacre traverse la salle dans les reflets de l'acier poli. Dany Leprince écoute, tour à tour intéressé ou indifférent. Quand le président Patrick Chauvel lui demande quelle est sa position, il déclare : *« Ce qui s'est passé envers ma famille, c'est horrifiant. J'ai beaucoup de peine. Je tiens à dire que je suis innocent »*. Et il donne sa version des faits.

### « ON DOIT DIRE "DÉCÉDÉ" »

Le soir du drame, il est revenu du travail comme d'habitude. *« Quand je suis rentré dans la maison,* précise-t-il curieusement, *il y avait un silence de mort. Celui que l'on rencontre dans la maison d'un défunt. »* Après un échange de propos insignifiants avec son épouse, il a mangé, il a pris sa douche et il est allé se coucher à 21 h 54, selon l'heure lue sur son radio-réveil. Il n'a rien entendu de ce qui s'est passé dans la maison voisine. Il s'est levé à 2 h 10 pour prendre son travail à 3 h 30, et c'est son épouse, Martine, qui lui a téléphoné à 9 h 20 pour lui dire que son frère était *« mort »*. Il s'en souvient, car le mot l'a choqué. *« C'est inconvenant de dire que quelqu'un est mort. On le dit pour les animaux. On doit dire "décédé" »*, souligne Dany Leprince, qui ajoute : *« J'ai la certitude que les faits se sont déroulés avant que j'arrive du travail. »*

A plusieurs reprises, le président Chauvel lui rappelle qu'en garde à vue, puis chez le juge d'instruction, il avait fait des aveux circonstanciés. A l'audience, il justifie ses aveux par l'attitude de gendarmes qui lui auraient fait croire que sa fille criait dans la pièce voisine. Sur un ton formel, il répète : *« Je ne suis pas l'auteur des faits »*, et il accuse son épouse Martine en expliquant : *« C'est parce qu'elle m'accuse que je saisis qu'elle est l'auteur des faits. »* Plus tard, il précise maladroitement sa pensée : *« Je savais que j'étais innocent des faits. Comme elle m'accuse, j'en déduis que ma femme connaissait les faits mieux que moi. »*

Devant l'attitude dubitative du président, il demande, manifestement ulcéré : *« Monsieur le président, vous mettez ma parole en doute ? »* Le président le rassure, mais Dany Leprince rétorque sèchement : *« C'est l'impression que ça m'a donné ! »* Quand il évoque sa fille Célia, il éclate en sanglots avant de clamer à nouveau son innocence. Il précise qu'il ne sait pas se servir d'une feuille de boucher et que la vue du sang le met mal à l'aise. Ce que les experts psychologues confirment en notant que, lors des tests qu'ils lui ont fait subir, il n'a pas pu interpréter le rouge. *« C'est très significatif d'un refoulement des affects »*, note l'un d'eux.

*Maurice Peyrot*

# Un à dix ans de prison requis contre les islamistes de Chasse-sur-Rhône

**DES PEINES** de dix ans d'emprisonnement ferme à un an avec sursis, ont été requises, mardi 9 décembre, par le substitut de la République Irène Stoller, à l'encontre de la quarantaine de membres ou sympathisants du groupe islamiste dit de Chasse-sur-Rhône, jugés depuis le 24 novembre devant la 14e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. Quatre peines maximales de dix ans de prison ont été requises contre Ali Touchent, dit Tarek, un Algérien de 30 ans en fuite, considéré comme le chef du réseau, Touami M'Rad, un Français de 30 ans, considéré comme son complice, également jugé par défaut, Safé Bourada, un Français de 27 ans, sergent recruteur du réseau, et Slimane Rahmouni, un Franco-Algérien de 26 ans.

Contre Joseph Jaime et David Vallat, deux Français convertis à l'islam, Mme Stoller a demandé des peines de cinq ans d'emprisonnement assorties en partie de sursis. Pour les autres prévenus, des peines s'échelonnant entre un et huit ans de prison, dont certaines assorties de sursis, ont été requises (*Le Monde* du 4 décembre).

# Ségolène Royal calme la polémique avec les syndicats d'enseignants

**LA MINISTRE DÉLÉGUÉE** à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, s'est attachée à atténuer les effets de la polémique suscitée par sa déclaration sur la fin de la *« cogestion »* avec les organisations de personnels (*Le Monde* du 10 décembre). Dans un communiqué publié mardi 9 décembre, elle explique *« qu'elle n'a tenu aucun propos désobligeant à l'égard des syndicats d'enseignants »*. Mme Royal précise que *« dans le cadre du respect du dialogue, les ministres assument leurs responsabilités et leurs décisions »*. Enfin, elle indique que trois cents réunions de concertation ont *« contribué à favoriser le dialogue »* entre les fédérations, les syndicats et les deux ministres chargés de l'éducation nationale et leurs collaborateurs.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : une peine de huit mois de prison ferme**, assortie de la révocation de deux sursis pour des condamnations antérieures à six et à trois mois de prison, a été requise, mardi 9 décembre, contre le docteur Xavier Dor. Le militant anti-avortement, multirécidiviste, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Versailles avec quatre autres prévenus, pour avoir manifesté, le 7 juin, devant une clinique du Chesnay (Yvelines). Le jugement sera rendu le 6 janvier.

■ ***TERRORISME* : le juge antiterroriste Laurence Le Vert a procédé**, mardi 9 décembre près de Lyon, à la reconstitution d'une fusillade dans laquelle aurait été impliqué Khaled Kelkal, chef du groupe islamiste de Vaulx-en-Velin, abattu par les forces de l'ordre le 29 septembre 1995. Assistée des hommes du RAID et du GIPN, Mme Le Vert a refait le parcours d'une Seat Ibiza, de Bron à Ternay, au sud de Lyon, à bord de laquelle, le 15 juillet 1995, trois hommes avaient pris la fuite après avoir tiré sur des policiers.

■ **PÉDOPHILIE : un instituteur de cinquante ans, poursuivi pour s'être livré à des attouchements sexuels** sur au moins treize élèves âgés de six à dix ans, a été condamné, mardi 9 décembre, à cinq ans d'emprisonnement, dont trois ferme, par le tribunal correctionnel de Valence (Drôme). Suspendu de ses fonctions depuis le mois de juin, Didier Deshayes, enseignant à l'école primaire de La Motte-Chalencon, a reconnu les faits.

هكذا من الاصل



## DISPARITIONS

■ **HENRI NORMANT**, membre de l'Institut, est mort vendredi 5 décembre à Paris. Né le 25 juin 1907 à Plozévet (Finistère), agrégé de sciences physiques et docteur ès sciences, Henri Normant a été professeur aux lycées de Roanne et d'Angers, puis aux facultés des sciences de Caen, de Lille et de Paris-VI. C'était un spécialiste de chimie organique de synthèse. Ses recherches ont porté sur les hétérocycles oxygénés et sur les composés organométalliques et il a inventé les magnésiens vinyliques. Ancien président de la Société chimique de France, Henri Normant fut aussi conseiller de la société Rhône-Poulenc. Il avait été élu membre de l'Académie des sciences, dans la section chimie, en novembre 1966.

■ **LE COLONEL JEAN PETIT**, l'un des artisans de la reprise du fort de Douaumont aux Allemands, en 1916, pendant la bataille de Verdun, est mort, vendredi 5 décembre, à Cagnes-sur-Mer (Var), à l'âge de cent trois ans. Né le 9 février 1894, il était le dernier survivant de la promotion de Saint-Cyr, dite de la *« Grande Revanche »*, dont les élèves, déclarés tous admissibles à la suite de la déclaration de guerre, ne purent pas suivre la scolarité, en raison de la fermeture de l'Ecole spéciale militaire en août 1914. Plus de la moitié d'entre eux (soit 344) trouvèrent la mort pendant le conflit. Le 24 octobre 1916, à la tête de sa compagnie du 102e bataillon de chasseurs, le lieutenant Petit avait contribué, pour une large part, à la reprise du fort de Douaumont, dans la Meuse, un des symboles de Verdun. Gravement blessé dans cette opération, il avait fait jusqu'à 600 prisonniers. Après l'armistice, il était retourné à Saint-Cyr pour un complément d'instruction. Promu colonel en 1942, il avait participé à la seconde guerre mondiale, notamment au débarquement allié, en août 1944, à Sainte-Maxime (Var). Assurant la liaison entre les armées américaines et françaises, il avait reçu la Bronze Star Medal et la croix de la Legion of Merit. A son départ de l'armée en 1949, il s'était retiré à Cagnes-sur-Mer, où il fut conseiller municipal pendant douze ans. Le colonel Petit était grand officier de la Légion d'honneur.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Anniversaires de naissance

– Le 11 décembre 1937, à Saïgon.

**Maurice MIMAULT,**

aujourd'hui plus que jamais dit en plein visage à la Vie :

*« Il fait beau et tu es dans le regard que je pose sur le monde. »* (*Paisible paysage...*)

le 11 décembre 1997, à Monaco.

– Shiraz, 11 décembre 1977. Lourmarin 1997,

**Marine,**

vingt ans. Déjà..., dis-tu.

Tes parents, Anne, Romain,
te souhaitent beaucoup de bonheur dans ce monde devenu soudain adulte.

**Mathieu BESNARD,**

**Mathieu - Soleil**
trente ans !
**Mathieu - Merveille.**
Tendresse.
Papa.

### Décès

– Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**François CASTIEAU,**
sous-préfet honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 8 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Cernin-de-Labarde (Dordogne), le 12 décembre, à 16 heures.

44, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Les familles Grabar et Ditchev
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Ludmila GRABAR,**

survenu le 8 décembre 1997, après une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 15 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Séraphin-de-Sarov, 91, rue Lecourbe, Paris-15e, suivie de l'inhumation au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Combloux.

Le docteur Pierre Cornet,
son époux,
Anne et Daniel Keene-Cornet,
François et Barbara Cornet-Podgorka,
Pierre-Antoine et Nicole Cornet-Paget,
*ses enfants*.
Benoît, Christophe, Caroline, Isabelle, Marianna, Marion, Jean-Louis, Jan-Stanislas,
ses petits-enfants,
Les familles Cornet, Touraine, Pierquin,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Lise Marguerite**
**CORNET TOURAINE,**
docteur en médecine,

endormie dans la paix du Seigneur, le 2 décembre 1997, à l'âge de soixante-dix-neuf ans,

et rappellent à votre souvenir son fils,

**Henri,**

décédé le 27 décembre 1970.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, à Combloux, le 6 décembre 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

499, route de Megève,
74920 Combloux.

– Mme Monique Genest-Savouré,
son épouse,
Bruno, Sigrine, Karine, Christian,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Jacques GENEST,**
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 décembre 1997, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Jouy-en-Josas.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Jouy-en-Josas.

– Mme Pierre Grojean,
son épouse,
Patrice et Elisete Grojean,
Philippe Grojean,
Dominique et Françoise Grojean,
Eric et Babette Huet,
ses enfants,
Anne-Séverine, Priscilla, Aurélie, Philippe, Grégory, Paulo, Michel, Grégoire, Dimitri, Thomas,
ses petits-enfants,
Mme Jean-Louis Massot,
sa sœur,
Mme Jean Marsat,
M. Jean-Pierre Krier,
Mme Michel Grojean,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Toute la famille,
Le personnel des établissements Dorémus,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**M. Pierre GROJEAN,**
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
maire honoraire,

survenu le 8 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 décembre, à 14 heures, en l'église de Saint-Pierre-la-Garenne (Eure).

Ni fleurs ni plaques.

Des dons pour l'Institut Curie et Handicap international.

69, rue du Fond-du-Val,
27600 Saint-Pierre-la-Garenne.

**Evelyne HIEST LALLEMAND**

nous a quittés le 22 novembre 1997.

Ecrivain pour les enfants, elle a charmé grands et petits avec ses contes et ses jolies histoires. Qu'on se souvienne d'elle avec tendresse en lisant ou relisant par exemple les Messieurs et les Madames de la collection *« Bonhomme »*, ou les nouvelles de *« Courts Toujours ! »*, la collection qu'elle avait créée récemment pour les adolescents. Julien, Clémence et Claude remercient tous ceux qui l'aimaient et qui leur ont témoigné amitié et réconfort.

– Marie-Louise Hoffmann-Demange,
M. et Mme André Hoffmann,
ses enfants,
font part du décès dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, de

***Mme Veuve Alexandre* HOFFMANN,**
née **Frieda HUPPERT,**
maire de Petite-Rosselle (Moselle) à La libération.

Ils rappellent aussi le souvenir de leur père,

**Alexandre HOFFMANN,**
instituteur,
maire de Petite-Rosselle
de 1935 à 1939,
conseiller général de la Moselle,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille des combattants volontaires
de la Résistance,

mort pour la France en déportation, en mars 1945, à l'âge de quarante-quatre ans.

5, avenue André-Morizet,
92100 Boulogne-sur-Seine.

– Germaine Vigouroux,
sa sœur,
Jacques Miège,
Stéphane et Martine,
informent de la mort de

**Renée JOURNIAC,**

le 6 décembre 1997.

Une rencontre aura lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e, le vendredi 12 décembre, à 15 heures.

Atelier Journiac-Miège,
2, rue Lahire,
75013 Paris.

– Ses associés,
Ses collaborateurs,
Ses amis,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

**M. Guy JOSSET,**
directeur associé de SDI,

survenu accidentellement, le 7 décembre 1997, et se joignent à la peine de sa famille et de ses proches.

La levée du corps aura lieu le jeudi 11 décembre, à 9 heures, au funérarium de l'hôpital Ambroise-Paré, 9, avenue Charles-de-Gaulle, à Boulogne-Billancourt.

– Les familles Lemerle et Schockaert
ont la profonde douleur de faire part du décès de

**M. Pierre-Noël LEMERLE,**
ancien administrateur principal
à la Commission européenne,
chevalier de la Légion d'honneur,
né le 25 décembre 1927,
décédé le 5 décembre 1997.

La célébration religieuse aura lieu en l'église de Saint-Ideuc-Saint-Malo, le vendredi 12 décembre, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Rocabey-Saint-Malo.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le Manoir du Gué,
Le Gué,
35400 Saint-Malo.

– L'Association des anciens élèves du lycée Carnot
a la tristesse de faire part du décès de son vice-président,

**M. Alexandre LERESCHE,**

survenu le 8 décembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Adieu Bob, ami fidèle et attentif.

145, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

– Me Nicolas Alves Mabeka, avocat au barreau de Kinshasa,
son époux,
Cyril, Xavier et Laëtitia,
ses enfants,
Mme veuve Dominique Loccioni,
sa mère,
Xavier, Dominique et Catherine,
ses frère et sœurs,
Ses neveux,
Les familles Alves Mbunga
et Ki-Kongi Nsuka Ngudi,
Les familles Keil et Bourjat,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mariuccia**
**LUCCIONI-MABEKA,**
docteur en gynécologie-obstétrique,
diplômée des facultés de Paris
et de Grenoble,
ancien chef de travaux
à la faculté de médecine de Kinshasa,
ancien responsable du service
de gynécologie-obstétrique
à l'hôpital général
de Kinshasa (Mama-Yemo)
et au Centre médical de Kinshasa,
gynécologue auprès de la PMI
et de l'hôpital de Montreuil,
des CMS de Stains
et de Romainville,
de l'hôpital Ballanger d'Aulnay
et du centre médical
de l'université Paris-VIII,

survenu le 6 décembre 1997, à l'âge de cinquante-six ans.

La levée du corps aura lieu le 15 décembre, à 10 heures, à l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm, Paris-5e, suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise, à 12 heures (entrée Gambetta).

Ni fleurs ni couronnes.

Une cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau familial se dérouleront le 20 décembre, à Piedicorte-di-Gaggio (Haute-Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Pache,
75011 Paris.
Carcicaoli,
20251 Piedicorte-di-Gaggio.

– Les médecins,
Et l'ensemble du personnel du Service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Robert-Ballanger,
Le président,
Et les membres de la Commission médicale d'établissement,
ont la tristesse de faire part du décès du

**docteur Marie LUCCIONI,**
attachée des hôpitaux.

Ils prient la famille et les proches d'accepter le témoignage de leur sympathie.

Service de gynécologie obstétrique,
Centre hospitalier Robert-Ballanger,
93602 Aulnay-sous-Bois.

– Les Religieuses de Sainte-Clotilde,
Et sa famille
font part de l'entrée dans la paix du Seigneur de

**Wanda HORSZOWSKA,**
en religion **Sœur Marie de la Croix,**

à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

La célébration eucharistique aura lieu ce mercredi 10 décembre 1997, à 14 h 45, en la chapelle d la Communauté, 8, rue Mère-Marie-Pia, à Quincy-sous-Sénart (Essonne).

– Sa famille
fait part du décès de

**Mme Henri MAURICE,**
née **Denise Vidal de la BLACHE.**

Une bénédiction religieuse aura lieu le vendredi 12 décembre, à 9 h 30, au crématorium du Père-Lachaise.

– Fontainebleau. Paris. Marseille.

Francis Morel
et Jean-Gilles Morel,
ses fils,
Mme Lichère,
sa sœur,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

**Mme André MOREL,**
*née* ***Marie-Jeanne MOREL,***

le lundi 1er décembre 1997.

Selon ses volontés, ses cendres ont été dispersées par Francis Morel.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère,

**Henri NORMANT,**

survenu le 5 décembre 1997.

Henri Normant a été un des grands rénovateurs de la chimie organique synthétique. On lui doit en particulier la découverte de l'effet remarquable de certains solvants pour permettre des réactions réputées impossibles. Son œuvre a été récompensée par de nombreuses distinctions tant en France qu'à l'étranger. Il a présidé la section de chimie organique du CNRS, la Société chimique de France, la deuxième section de l'Ecole pratique des hautes études, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1966.

L'inhumation a eu lieu le mardi 9 décembre 1997, à Laval (Mayenne).

*(Lire ci-contre.)*

– Saint-Etienne.

Mme Henri Perron,
son épouse,
Martine Perron
et Franck Rossi,
François et Paz Perron,
Yves et Dorothée Perron,
Jean Luc Perron
et Perrine Dommange,
Michel et Thérèse Perron,
Dominique et Noëlle Perron,
Marc Perron,
ses enfants,
Ainsi que tous les petits-enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri PERRON,**
retraité de l'EDF,

survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 11 décembre 1997, à 10 h 15, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul (La Rivière), à Saint-Etienne.

Condoléances sur registre.

– Claude Bernard Roby,
son fils,
Corine Calligaris,
Et tous ses amis,
font part du décès du

**docteur Samuel Bernard ROBY,**

survenu le 5 décembre 1997, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie a eu lieu au cimetière parisien de Courbevoie (Les Fauvettes).

– Arlette Vincent Rochlenko,
sa fille,
Liza, Tanya, Jean-Christophe,
ses petits-enfants,
Celia,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès, le 9 décembre 1997, de

**Gilberte ROCHLENKO.**

*Les obsèques auront lieu le jeudi* 11 décembre, au cimetière parisien de Pantin. Réunion à la porte principale, à 16 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue Leterrier,
75015 Paris.

– Le président de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études
a le regret de faire part du décès de

**M. René ROQUES,**
directeur d'études honoraire,

survenu le 22 novembre 1997, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 24 novembre, en l'église de Viane.

– Germaine Poliakov,
son épouse,
Jean-Michael Poliakov et Nathalie Ponsing,
Arlette Weyl et ses enfants,
Aline et Arnaud Galès,
Daniel Weyl et ses enfants,
Irène Kurland, Yaël et Danièla,
Florence Gravas,
Parents, alliés et amis,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

**Léon POLIAKOV,**
historien, docteur ès lettres
de la faculté de Paris,
directeur honoraire de recherche
au CNRS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 décembre 1997, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux. Réunion porte principale.

– David de Rothschild, président de la Fondation du judaïsme français,
Nelly Hansson, sa directrice,
Les membres de son conseil d'administration,
Et tous les proches de la FJF,
ont appris avec une immense tristesse le décès de

**Léon POLIAKOV,**
historien, docteur ès lettres
de la faculté de Paris,
directeur honoraire de recherche
au CNRS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 8 décembre 1997,
et expriment à son épouse et à ses enfants leur sympathie et leurs condoléances les plus affectueuses.

La communauté intellectuelle a perdu un grand esprit.

La Fondation du judaïsme français a perdu un ami.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Les membres du Cercle Gaston-Crémieux,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur membre fondateur,

**Léon POLIAKOV,**

et s'associent au chagrin de sa famille et de ses proches.

Ils rendent un vibrant hommage à son œuvre exceptionnelle d'historien de l'antisémitisme, du racisme et de la Shoah.

(*Le Monde* du 10 décembre.)

– Mme Jean Trouiller, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Trouiller et Rouillon,
Tous ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Dominique TROUILLER,**
professeur de lettres,

survenu à Auxerre, à l'âge de cinquante-trois ans.

Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Romans (Isère), le samedi 30 novembre.

Priez pour lui.

56, boulevard de la République,
38500 Voiron.

### Condoléances

– Renaud Fabre, président de l'université Paris-VIII,
François Mellet, directeur de l'unité de formation et de recherche « Langages, Informatique, Technologie »,
Jean-Pierre Balpe, directeur du département Hypermédia,
Les enseignants, chercheurs, personnels et étudiants de l'université,
ont la tristesse de faire part de la disparition brutale de

**Guy JOSSET,**
enseignant au département Hypermédia.

Ils s'associent à la douleur de la famille.

### Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

**Pierre BERTHOLLE,**
docteur en droit
et en sciences politiques,
officier de la Légion d'honneur,

Mme Pierre Bertholle demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir à la messe d'intention qui sera célébrée le samedi 13 décembre, à Fort-Dauphin (Madagascar), par son ami, Mgr Pierre Zevaco.

### Anniversaires de décès

– Le 6 décembre 1996,

**Marie-Louise AMBLARD**

nous a quittés.

Maman, mamie, nous t'avons tant aimée.
Tes enfants et petits-enfants.

*« O mer amère, ô mer profonde, quelle est l'heure de tes marées ? »*

– Le 12 décembre 1942,

**Sloma SCHAUBER,**
résistant FTP-MOI,

arrêté et livré par la police du gouvernement de Vichy, était fusillé par l'occupant nazi.

Il était né, le 2 février 1914, à Czernovitz, Bukovine (Roumanie).
Hana,
son épouse,
Marima,
sa fille,
Antonin Bénézet,
son petit-fils.

### Conférences

**LES ENTRETIENS**
**DU TROISIÈME MERCREDI**
**avec Jean AMBROSI**

**« L'Hibernation, phénomène humain »**

Espace l'Harmattan, 21 *bis*, rue des Ecoles, Paris-5e. Mercredi 10 décembre 1997, à 20 heures. Entrée libre.

**« La prise de Jérusalem**
**par Titus (70 après J.-C.) »**
par le professeur **Lucien Poznanski,**
le lundi 15 décembre 1997, à 18 heures.
Palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée
par le Centre d'études d'histoire
de la Défense, dans le cadre
du cycle de conférences
**« La guerre et la ville**
**à travers les âges ».**

### Colloques

– Le Palais de la découverte organise un colloque de l'occasion de l'ouverture du nouveau Planétarium,
**jeudi 11 décembre 1997, à 15 heures.**

**Le Very Large Telescope (VLT)**
par Bernard Fort,
directeur de recherche au CNRS.

**Les miroirs du VLT**
par le professeur Massimo Tarenghi,
de l'ESO.

**L'anisotropie du rayonnement fossile**
**et la mission Surveyor**
par Jean-Loup Puget,
Institut d'astronomie spatiale d'Orsay.

**Conclusion par Jean Audouze**
directeur de recherche au CNRS.
Entrée gratuite.
Inscriptions au 01-40-74-81-51.

***RELIGION ET MEDIA***

Colloque international organisé en collaboration avec l'université d'Amsterdam, l'Amsterdam School for Cultural Analysis (ASCA) et le Paris Program in Critical Theory de l'université Californie Los Angeles (UCLA).

Le mercredi 17 décembre, à 10 heures :
Table ronde **« Transcendance, évangile, télévision : les nouvelles nouvelles »** sous la présidence de Jacques Derrida.

Institut Néerlandais,
121, rue de Lille,
75007 Paris.
Renseignements : 01-53-59-12-40.

### Soutenances de thèse

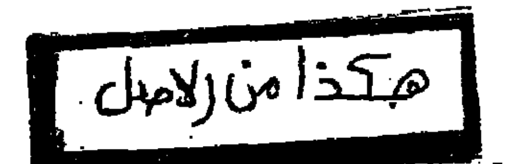
– **Nicolas Koreicho** a soutenu jeudi 27 novembre 1997, une thèse de doctorat en lettres et sciences humaines intitulée **« Un concept psychanalytique à l'origine d'une œuvre littéraire : le narcissisme comme principe d'engendrement textuel dans les romans de André Pieyre de Mandiargues ».** Il lui a été décerné le titre de docteur avec la mention *très honorable à l'unanimité du jury*.

– **Bernard Vouilloux** (en détachement auprès du CRAL-CNRS) soutiendra ses travaux en vue de l'habilitation à diriger des recherches **« Poétique et esthétique. Recherches théoriques, historiques et critiques sur les rapports entre le langage et les arts visuels »**, le lundi 15 décembre 1997, à 14 h 30, à l'université de la Sorbonne Nouvelle-Paris-III, salle Bourjac (galerie Rollin, 17, rue de la Sorbonne) devant un jury composé de MM. Hubert Damisch, René Démoris, Gérard Genette, Philippe Hamon et Michel Murat.

– **Sandrine Glatron** soutiendra sa thèse de doctorat en géographie, intitulée **« L'évaluation des risques technologiques majeurs en milieu urbain : approche géographique. Le cas de la distribution des carburants dans la région Ile-de-France »**, mercredi 17 décembre 1997, à 9 h 30, en salle 1, à l'université Paris-I, 12, place du Panthéon. Le jury sera composé de M. Raymond Delavigne, Mme Jocelyne Dubois-Maury, M. André Guillerme, M. Jacques Malézieux, directeur de thèse, M. Pierre Merlin.










# Au Mont-Saint-Michel, le combat contre le sable va commencer

## M. Jospin a repris à son compte le chantier annoncé par M. Balladur, afin de préserver l'environnement maritime de l'abbaye, classée sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Pour l'instant, les herbues où paissent les fameux moutons de pré salé, gagnent entre 25 et 30 hectares par an

**LE MONT-SAINT-MICHEL**
*de notre envoyée spéciale*

Depuis que le terrain de fouilles archéologiques et techniques s'est refermé cet été aux pieds des remparts, plus rien n'indique que le Mont-Saint-Michel devrait prochainement voir ses habitudes bousculées. Au bout de la digue-route, le parking attire toujours l'œil, comme une tâche dure sur les grèves changeantes. Alentour, les fameux moutons de pré salé paissent à l'aise : les herbues gagnent, en moyenne, entre 25 et 30 hectares par an. L'abbaye millénaire pourrait bien un jour se dresser sur une vulgaire pelouse. Alors, depuis l'approche technocratique des années 70, les études se sont multipliées, sans pratiquement donner lieu à aucune réalisation, hormis la destruction de la digue de la Roche Torin en 1983-84, qui n'a pas changé grand-chose. Une si longue histoire finit par rendre modeste : il n'est plus question de « désensablement » herculéen, mais de ramener un peu d'eau de temps en temps autour du Mont.

**REPORTAGE**

**Depuis les années 70, les études se sont multipliées sans jamais se concrétiser**

Malgré sa lenteur, l'esprit du projet est têtu : il a résisté à trois gouvernements depuis 1995, l'actuel ayant confirmé le 12 novembre qu'il maintenait les engagements pris sous Edouard Balladur (*Le Monde* du 15 novembre). « *Cette fois, ça y est, cela va se faire* », promet René Garrec (UDF), président du conseil régional de Basse-Normandie. N'en déplaise aux sceptiques, « *pour la première fois nous avons un financement* », continue-t-il. M. Garrec préside aussi le syndicat mixte pour le rétablissement du caractère maritime du site. Maître d'ouvrage, cette structure, laborieusement créée en février, réunit la région, le conseil général de la Manche et de la commune du Mont-Saint-Michel. Les Bretons du conseil régional et du département d'Ille-et-Vilaine ont décliné l'invitation : « *Le conseil général ira quand les élus disposeront d'un chiffrage plus précis* », précise-t-on en Ille-et-Vilaine. Mais les Bretons participent au financement des études en cours.

### TRAMWAY OU AUTOBUS

L'Etat, qui n'en a donc pas la responsabilité, suit l'avancement de très près. Il doit apporter 300 millions de francs, les collectivités locales 200 millions. Il devrait, en outre, accompagner ce chantier d'une opération « Grand Site », dotée *a priori* de 50 millions de francs, destinée à mettre en valeur et aménager le territoire de la baie, déjà inscrit, avec le Mont lui-même, sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. La réflexion débute.

Afin de recréer un peu d'« *instabilité* » autour du Mont, l'idée est de muscler quelques ruisseaux dans la baie, de modifier le barrage à *l'embouchure du Couesnon et de* remplacer la digue-route par un pont. Ce doit être l'occasion de rétablir la majesté des remparts, aujourd'hui à moitié ensablés, et surtout de faire disparaître l'excroissance du parking visiteurs. Ces derniers rejoindront le Mont par un tramway, à moins que ce ne soit un petit train sur pneus ou un autobus. La décision est loin d'être arrêtée au sujet d'un mode de transport censé emmener jusqu'à 3 000 personnes à l'heure en période de pointe.

« *Nous n'avons pas envie de jouer aux apprentis sorciers. Il faut laisser une porte ouverte aux générations futures* », assure Jean-Pierre Morelon, inspecteur général des ponts et chaussées, chef de ce projet au partenariat complexe. Pour l'heure, on consulte, on informe, on recompte les touristes (3,2 millions en 1996-97), on compulse les nombreuses observations scientifiques déjà réalisées depuis une trentaine d'années. La maquette hydraulique installée près de Grenoble constitue le seul élément spectaculaire de cette prudente démarche, qui se veut exemplaire.

L'équipe chargée de l'étude d'impact proprement dite ne sera recrutée qu'en 1998. Mais un rapport de cadrage préalable, achevé en juin, consacre déjà d'épais chapitres au domaine hydrosédimentaire, détaillant le rôle des courants, des vents, la nature des apports fluviaux, etc. La richesse *biologique de la baie y est aussi* largement traitée, avec ses phoques, ses dauphins, ses 138 espèces d'oiseaux, ses 90 sortes de poissons, sans compter les mollusques, pour n'évoquer que la faune. Moins connues sont les activités de l'homme de la baie : professionnel du tourisme, chasseur, pêcheur, éleveur de moutons, ostréiculteur et maraîcher des polders gagnés sur la mer au XIXe siècle. Cela fait partie des lacunes à combler, avec certaines questions d'environnement, soulignent les auteurs de ce rapport, le bureau d'études BCEOM.

Cet été, une exposition sur le *projet était installée à la mairie du* Mont- Saint-Michel. Depuis septembre, des réunions sont organisées avec les professionnels intéressés, les associations, les élus, les riverains. Les chasseurs pourront-ils conserver leurs gabions pour y guetter le gibier d'eau ? La nouvelle donne risque-t-elle de renvoyer les pesticides bretons vers les huîtres de Cancale ? Y a-t-il des craintes d'inondation des polders ?

« *Nous sommes loin de pouvoir répondre à toutes les questions* », reconnaît volontiers M. Morelon. Toute une série d'études doit continuer en 1998. Le programme des travaux n'est pas fixé, il pourrait *démarrer en 1999*, après l'enquête d'utilité publique. « *Nous ne sommes plus à deux ans près* », conclut avec flegme René Garrec. N'empêche, à défaut d'inauguration, le président du conseil régional aimerait bien marquer le passage à l'an 2000, d'une façon ou d'une autre, devant l'abbaye millénaire.

***Martine Valo***

# Dans un hangar de Grenoble, une précieuse maquette...

**GRENOBLE**
*de notre correspondante*

C'est à plusieurs centaines de kilomètres de la mer, dans une zone industrielle de la périphérie de Grenoble, que se joue l'avenir du Mont Saint-Michel. Là, dans un hangar, la « *petite* baie », c'est-à-dire le Mont et son environnement immédiat, ont été reconstitués au 1/400e. Tout y est : le mont baigné d'eau, la rivière du Couesnon, l'effet de houle, le sable, reproduit avec de la poussière de nacre, la vase, obtenue avec de la sciure et, bien sûr, les marées qui montent et descendent à peu près tous les quarts d'heure sur une échelle de temps divisée par cinq.

Cette maquette de dimension imposante – 20 mètres de large sur 45 de long –, que les élus de Basse-Normandie sont venus admirer sur place, a été réalisée par des ingénieurs de la Société grenobloise d'application hydraulique (Sogreah). Spécialisée dans le conseil, cette société, qui a déjà planché sur le tracé du TGV Méditerranée ou sur la baie de Somme, a reçu pour mission d'étudier l'impact des aménagements prévus dans le cadre du projet de désenvasement. Entamé cet été, ce travail est encore en phase de « *réglage sédimentologique* ». Autrement dit, les fonds reconstitués de la « *Petite baie* » correspondent actuellement à ce qu'ils étaient au milieu des années 80. En ajoutant, à chaque marée montante, un certain volume de matériaux, l'idée est de reproduire l'évolution de ces fonds jusqu'à aujourd'hui, pour se projeter ensuite dans quarante ans. Il s'agit de voir ce qui arriverait si aucun aménagement n'était réalisé. La même projection sera effectuée, une fois construits sur la maquette les ouvrages prévus dans la baie.

### EFFETS POTENTIELS SUR LA « GRANDE BAIE »

Les essais grenoblois devront ainsi dire si la longueur prévue pour la coupure de la digue-route est la bonne et permettre de localiser le point exact à partir duquel la circulation de deux cours d'eau, interrompue au siècle dernier, pourra être rétablie.

Ces études, qui font l'objet d'un suivi régulier de la part du comité de pilotage du projet de désensablement et de la commission d'experts internationaux mise en place, sont complétées par d'autres séries d'observations menées à partir de deux maquettes dites « de détails », et de deux modèles numériques. Ces observations devraient notamment fournir de précieuses indications sur les effets potentiels du chantier sur la « Grande baie », que la maquette ne pouvait pas reproduire. La date d'achèvement des travaux est fixée à août 1998.

***Nicole Cabret***

# Le CLF pointe une épargne record des collectivités locales

**LORS DES** « *rencontres financières* » annuelles des décideurs locaux, organisées mardi 9 décembre par le Crédit local de France (CLF), Pierre Richard, président de cet organisme, principal banquier des collectivités locales, a souligné que « *l'épargne des collectivités locales n'a jamais été aussi importante* ». « *de 1982 à 1997*, a indiqué M. Richard, *l'épargne brute est passée de 43 à 160 milliards de francs, soit une progression annuelle moyenne, en volume, de 5,4 %, contre 1,9 % pour le PIB* ». Le président du CLF a également jugé que la « *dérive* » de la fiscalité locale « *ne peut se poursuivre* », en précisant que « *la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti représentent désormais 2,5 % du revenu disponible des ménages (contre 1,5 % en 1982)* » tandis que le poids de la taxe professionnelle « *dépasse désormais 2 % de la valeur ajoutée des entreprises* ».

### DÉPECHES

■ **PARIS : Jean Tiberi** a lancé mardi 9 decembre, au jour « J moins 753 », le programme des festivités de l'an 2000 à Paris, avec la Seine comme axe majeur des célébrations. Les fêtes commenceront le 3 septembre 1999, pour s'achever fin juillet 2001. Le symbole en sera la Tour de la Terre, installée dans le 13e arrondissement, un « *nouveau phare* » construit en bois, censé symboliser le souci de préserver la planète. La mairie de Paris a décidé de concentrer les festivités dans l'est parisien afin d'y relancer la vie culturelle et l'animation : ouverture de restaurants, péniches de spectacles, expositions et restaurations de sites sur le bassin de la Villette (19e), la ZAC Paris Rive gauche (13e), le bassin de l'Arsenal (4e) et le canal Saint-Martin (10e).

■ **ENVIRONNEMENT : le** ***Journal officiel*** **du mercredi 10 décembre** *publie un décret signé* de huit ministres, qui réglemente l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées. Qualifées officiellement de « déchets » ces boues, après avoir été utilisées pendant des décennies par les agriculteurs et les maraîchers comme produits fertilisants, sont devenues maintenant leur « bête noire ». Récemment, l'association générale des producteurs de blé et la Confédération générale des planteurs de betterave ont exigé des pouvoirs publics que des précautions draconiennes soient prises avant l'autorisation préfectorale d'épandage.



# Vulcania : nouveau revers pour M. Giscard d'Estaing

**CLERMONT-FERRAND**
*correspondance*

La cour administrative d'appel de Lyon a prononcé, mardi 9 décembre, un sursis à exécution du permis de construire du Centre européen du volcanisme, Vulcania, jusqu'à ce que le tribunal administratif de Clermont-Ferrand ait statué sur sa légalité, ce qui pourra prendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Cette décision a provoqué un séisme en « Giscardie », car le chantier a déjà été lancé, et les engins étaient prêts à attaquer la couche de basalte. Ce nouveau rebondissement devrait entraîner la suspension des travaux. Ce contretemps apparaît donc comme une sérieuse fissure dans le calendrier politique de Valéry Giscard d'Estaing, pour qui Vulcania constitue une force de frappe dans la bataille des élections régionales de mars 1998. Et chacun guette désormais la réaction du président du conseil régional d'Auvergne, père spirituel de Vulcania.

De son côté, le Comité pour la sauvegarde des volcans d'Auvergne, qui fédère les opposants, a affirmé : « *Désormais, les travaux doivent cesser, et nous nous emploierons à faire respecter cette décision en usant de toutes les voies légales.* » Un autre recours attend d'être jugé par le tribunal administratif : il s'agit, cette fois, de l'arrêté du préfet autorisant la *création d'une unité touristique* nouvelle dans cette zone de montagne.

Pourtant, M. Giscard d'Estaing avait déclaré, le 18 octobre : « *La bataille de Vulcania est gagnée* », car l'Etat l'avait assuré du versement d'une subvention de 27,5 millions de francs. Le 21 octobre, Dominique Voynet enterrait la hache de guerre avec M. Giscard d'Estaing en autorisant la construction de Vulcania, tout en posant ses conditions. Mais, quelques jours avant la décision de la cour administrative, le conseil régional a *déjà été confronté* à une mauvaise surprise : la facture du gros œuvre et de l'étanchéité a doublé par rapport aux prévisions initiales, et deux appels d'offres ont été déclarés infructueux (*Le Monde* du 26 novembre).

***Brigitte Cante***

HORIZONS

ENQUÊTE

# Paris, à nonante minutes

**Artistes, hommes d'affaires, universitaires, politiciens ou fonctionnaires européens, ils font le trajet entre Paris et Bruxelles plusieurs fois par semaine. Depuis le 10 décembre, le Thalys met les deux capitales à moins d'une heure et demie. Dans une opération croisée, « Le Soir » de Bruxelles et « Le Monde » ont rencontré plusieurs de ces « navetteurs »**

Depuis que la France est à leur porte, ils n'en veulent plus que le meilleur et délaissent le pire. Paris-la-culture, Paris-les-affaires et Bruxelles-duvet

*« PARDONNEZ-MOI, pourriez-vous me dire où je pourrais composter mon billet ? »* Certaines questions en disent aussi long que les passeports et l'homme qui pose celle-ci vient à coup sûr de la République voisine. *« A Bruxelles, Monsieur, il n'est pas nécessaire de composter ! »*, lui répond une jeune femme. La politesse ne s'adresse qu'à lui. Mais le sourire, entendu, vaut aussi pour les autres voyageurs. Sur le quai de la gare du Midi, les « inconditionnels » du Thalys (nom créé spécialement pour ce train afin de « sonner » agréablement dans toutes les langues) repèrent les « occasionnels » et les « exceptionnels » au premier coup d'oeil. Tant de regards se croisent, tant de mots s'échangent, tant de vies se frôlent quasi quotidiennement ici qu'un visage connu n'est jamais loin pour comprendre la connivence. On est membre du « club » ou on ne l'est pas.

Ils sont Belges, le plus souvent artistes ou hommes d'affaires, et prennent le TGV Bruxelles-Paris comme autrefois ils prenaient le tramway. Depuis l'été 1996 et la mise en service des rames TGV, deux heures séparaient les deux capitales, c'est-à-dire moins de temps qu'il n'en faut à un Bruxellois pour rejoindre la mer du Nord... un 15 août. Grâce au nouveau Thalys, qui ne mettra plus que *« nonante »* minutes, ils embarqueront encore plus souvent. *« Il m'arrive d'aller à Paris juste pour déjeuner »*, explique le couturier Olivier Strelli. Autre champion du voyage express, Eric Hollander. L'agence de pub LHHS, dont il dirige le département « création », est établie juste en face de la gare. *« Quand je prends le Thalys de 9 h 07, je pars du bureau à 9 h »*, se réjouit-il. Une adresse qui lui permet de mener ce qui ressemble bien à une double vie. *« Le matin, je conduis mes filles à l'école et je les vois le soir avant qu'elles se couchent. Elles ne se rendent pas compte qu'entre les deux, je suis "à l'étranger". »*

Entre Bruxelles, où ils habitent pour la plupart, et Paris, où ils travaillent, le train est leur résidence tertiaire. Une demeure où ils vont et viennent, plus agitée et chargée d'histoires qu'une maison de campagne où l'on cultive le potager quand il fait beau et où l'on joue au Monopoly quand il pleut.

Les uns parlent. *« Je me souviens d'avoir un jour fait le voyage avec un vieil homme qui n'avait plus vu sa famille depuis vingt ans et qui s'apprêtait à la retrouver*, explique Françoise Gillard, jeune comédienne récemment embauchée à la Comédie-Française. *Il m'a raconté sa vie et j'ai été touchée par son émotion. Les moments qu'on passe dans le train peuvent être aussi intenses qu'éphémères. Il arrive qu'on confie des choses très personnelles à des voyageurs dont on ignore le nom, qu'on a l'impression de connaître depuis toujours et auxquels l'on s'ouvre précisément parce qu'on sait qu'on ne les reverra pas. »*

Les autres observent. *« J'ai, un jour, assisté au manège d'un* golden boy, s'amuse encore Jacques Duvall, le parolier d'Alain Chamfort. *Il draguait une femme, ça a marché, il l'a emmenée boire un café et a laissé ses collègues en plan alors qu'ils étaient visiblement en pleine réunion. Fallait voir comme ils étaient furax... »*

D'autres, encore, épluchent des dossiers en prenant soin de ne pas trop parler *business* et en évitant d'utiliser leur téléphone portable. *« L'inconvénient du train, c'est que personne n'est à l'abri des oreilles indiscrètes*, avoue François Narmon, patron du Crédit communal de Belgique, récemment « marié » au Crédit local de France. *Il m'est arrivé de surprendre des conversations que je n'aurais pas dû entendre. J'ai appris dans le train Bruxelles-Paris, et en primeur, certaines prises de participation importantes dans des sociétés... »*

D'autres, enfin, noircissent des feuilles. *« Le nombre de livres que j'ai écrit dans le Thalys*, affirme la romancière Amélie Nothomb. *Comme j'écris au moins quatre heures par jour, toujours le matin, et que je suis une habituée de ce train, il m'est arrivé des centaines de fois d'écrire pendant que les voyageurs regardaient par-dessus mon épaule. »*

Ces « navetteurs » sont les nouveaux banlieusards de Paris. Ils ne viennent pas dans la Ville Lumière pour admirer les musées ou photographier la tour Eiffel. Ce n'est pas le tourisme qui les attire, mais leur métier. *« En Belgique, le marché publicitaire, trop étroit, est surtout un marché d'adaptation*, regrette Eric Hollander. *Combien d'annonceurs sont encore belges à 100 % ? Or, traduire des spots américains ou allemands pour Procter et Gamble, ce n'est pas l'image idéale que je me fais de la création ! C'est pourquoi je me lance chaque fois que c'est possible dans les grandes compétitions. J'ai obtenu des budgets importants en France, notamment dans l'informatique. Etre belge n'est pas un obstacle pour décrocher un contrat. Il faut juste être un peu meilleur que les concurrents pour l'emporter ! »*

A Bruxelles, le même corset emprisonne tous les secteurs. *« La variété doit s'exporter pour survivre*, déplore Marc Moulin, producteur-auteur-compositeur (de la chanteuse Lio notamment). *Si vous êtes premier au hit-parade en Belgique, c'est une bonne nouvelle, mais vous n'êtes pas tiré d'affaire ! Il n'y a qu'en France, en Allemagne, en Angleterre, au Japon et aux Etats-Unis que le marché du disque est autosuffisant. Pour ces pays-là, l'exportation n'est qu'un plus. Mais en Belgique, où ne vivent que quatre millions de francophones, c'est un must. Il faut obligatoirement monter à Paris, traîner au moins une dizaine d'années à la Coupole et aux Bains-Douches, avant de pouvoir vivre de sa réputation ! »*

Bibiane Godfroid, elle, a quitté RTL-TVI, la première chaîne francophone privée belge où elle avait présenté les journaux du soir, pour rejoindre France 2, puis Canal Plus où elle est à présent directrice d'antenne. *« Je n'allais pas faire la même chose jusqu'à ma retraite. Or, en Belgique, je sais bien que c'est tout ce qu'on pouvait m'offrir... »* Cela ne l'a pas empêchée d'afficher dans son bureau le dernier supplément du *Monde* consacré à la « belgitude ». *« Ça peut paraître paradoxal, mais je me sens encore plus attachée à la Belgique depuis que je l'ai quittée... »*

ELLE n'est pas la seule. Ne demandez pas à ces exilés s'ils se sentent à moitié Français. *« Je suis né au Congo, j'ai un passeport italien, ma femme est parisienne, mais j'ai l'âme belge*, résume Olivier Strelli qui, lors de son premier défilé parisien, n'hésitait pas à offrir une barquette de moules à l'entracte. *Nulle part ailleurs qu'en Belgique on ne sent ce surréalisme, cet humour décalé et ces paradoxes de la vie qui sont le fruit d'un mélange entre les Anglo-Saxons, les Latins et les gens du Nord. »*

Nulle part ailleurs, en effet. Interrogez Jacques Duvall sur la monarchie. Le complice de Chamfort vous répondra que les souverains belges *« ne sont pas des aigles »*, mais qu'ils font partie de son paysage. *« Ce que j'aimais chez le roi Baudouin, c'est qu'il avait toujours un petit mot pour les étrangers dans son message de Noël. Ça ne m'a pas empêché de bien rigoler quand l'humoriste Jan Bucquoy a mis en scène un simulacre d'exécution et a décapité son effigie sur la Grand-Place de Bruxelles... »*

Cette Belgique qu'ils chérissent, ils sont pourtant bien souvent obligés de la nier. *« L'un de mes premiers éditeurs était suisse*, raconte la romancière Jacqueline Harpman, auteur d'*Orlanda* et de *La plage d'Ostende*. *Il traquait avec la même sévérité les belgicismes et les helvétismes. Dans un manuscrit, au lieu de chipoter, j'avais écrit chopiter. Il croyait qu'en Belgique, cela voulait dire boire des chopes. Il s'est excusé en me disant qu'il ne pouvait pas le laisser passer. »*

Marc Moulin, aussi, se souvient de longues discussions avec Lio. *« Il nous est arrivé de renoncer à des mots, à des tournures de phrases trop belges qui avaient pourtant une meilleure musicalité. »* Pour pénétrer le marché, le Belge est parfois tenu de « franciser » son œuvre. Maurane chante le parc Monceau et pas celui de Josaphat, à deux pas duquel elle habite, à Bruxelles. *« Dans la bande dessinée, regardez* Spirou, remarque Gabriel Thoveron, sociologue et professeur d'histoire des médias à Sciences-Po Paris. *Avant-guerre, on le voyait au festival de Binche. Depuis, on lui a adjoint le maire de Champignac... »*

Même l'accent, qui faisait les délices de Coluche, a tendance à s'estomper. *« Quand j'étais gosse et que j'allais en Bretagne, on me disait "parle une fois belge". Aujourd'hui, plus personne ne me demanderait ça*, poursuit Gabriel Thoveron. *L'accent s'amenuise dès lors que les médias prennent de plus en plus de place dans la vie des gens. Ils entendent plus parler à la radio et à la télé qu'autour d'eux. »*

La Belgique se fond dans la France sans même que celle-ci s'en aperçoive. Pays le plus câblé du monde, la Belgique partage les soirées de Delarue ou de PPDA, mais elle-même ne se laisse pas découvrir. Aucun programme belge sur le câble français : les droits sont trop chers. Et alors que la « belgitude » se dilue dans l'environnement hexagonal, au plat pays, le folklore est contraint de faire de la résistance dans des flots de pure caricature genre bière, frites et chocolat avec des pièces de théâtre comme *Bossemans et Coppenolle*, dont le titre est déjà à lui seul une banale histoire belge.

Le rattachisme ? Rien que le mot fait hurler. *« Si un jour, on devait rattacher la Wallonie à la France, je ne me sentirais pas Française mais orpheline*, dit Françoise Gillard. *La Belgique, qui est née en 1830, a peut-être moins de 200 ans d'histoire, mais elle ne s'est pas constituée pour rien. Mon grand-père s'est battu pour ce pays et l'identité, c'est d'abord celle que nous transmettent nos ancêtres »*, poursuit celle qui avoue avoir presque pleuré dans sa loge, l'an dernier, lorsqu'elle a lu la presse au lendemain de la « marche blanche ». *« Il se passait tant de choses dans mon pays, et moi, je n'y étais pas... »*

Plus pragmatique, le sociologue Gabriel Thoveron balaye pourtant

هكذا من الأصل



l'idée du rattachement avec la même conviction. *« Cela poserait d'énormes problèmes,* analyse-t-il. *Voyez la laïcité, par exemple. La France devrait imaginer pour la Belgique un statut d'exception, comme pour l'Alsace, qui n'a pas toujours été française depuis la Révolution ».*

Dans les années 70, Dick Annegarn résumait le dilemme. *« Cruel duel, celui qui oppose Paris-névrose et Bruxelles-l'abrutie. »* Vingt ans après, les Belges, comme le chanteur néerlandais, ont balayé le refrain en laissant à Paris leur lit. Depuis que la France est à leur porte, ils n'en veulent plus que le meilleur et délaissent le pire. Paris-la-culture, Paris-les-affaires et Bruxelles-duvet. La maison avec jardin, à supposer même qu'on ait de quoi la payer, on ne peut pas se l'offrir à Paris : elle n'existe plus qu'en banlieue... Alors, devant les belles demeures qu'on achète à Bruxelles pour le prix d'un trois-pièces dans la Ville Lumière, il y a de quoi succomber...

Maurane est rentrée au bercail après avoir vécu à Paris. *« Si je pouvais gérer mon emploi du temps comme elle, je me laisserais tenter aussi »*, avoue Bibiane Godfroid. Olivier Strelli a renoncé à son pied-à-terre. Marc Moulin pourrait même, à l'avenir, bouder l'hôtel. *« Si j'ai des rendez-vous à Paris deux jours d'affilée, je pourrais rentrer dormir à Bruxelles entre les deux. Le nouveau train va vraiment concurrencer la nuitée. Une heure trente pour dormir dans son lit et écouter tranquillement son répondeur, ça devient tentant... »*

Et si, au lieu de rapprocher vraiment les deux pays, le nouveau Thalys allait en réalité séparer davantage les deux peuples ? Et si le progrès, celui qui facilite le travail, allait se faire au détriment des échanges et du contact vrai ? Et si le voyage allait se résumer aux réunions-éclairs qui ne se prolongeraient plus quand on aurait refermé les dossiers ? Et si Bruxelles se détachait de Paris à force de n'en plus partager les nuits ?

Il en est plus d'un qui regrettera le TEE. *« Il mettait trois heures, mais lorsque l'on rentrait à Bruxelles le soir à 19 heures, le personnel du restaurant nous servait sans mot dire notre apéritif préféré »*, se souvient Marc Moulin. *« Lorsqu'on entrait dans le wagon-restaurant tout en bois, on pouvait rêver de l'Orient-Express, s'imaginer pendant trois jours et trois nuits en buvant du thé dans un samovar,* se délecte encore Jacqueline Harpman. *On était plongé dans les années 20, et on pouvait à tout moment s'attendre à voir surgir des femmes en capeline à volants avec de longs gants noirs. Après le repas, on s'isolait dans le compartiment. On fermait les rideaux et on plongeait dans les songes... »*

**Pays le plus câblé du monde, la Belgique partage les soirées de Delarue ou de PPDA, mais elle-même ne se laisse pas découvrir. Aucun programme belge sur le câble français : les droits sont trop chers**

Où trouvera-t-elle à présent sa prochaine inspiration ? *Orlanda*, prix Médicis, avait été conçu à la « Brasserie de l'Europe », en face de la gare du Nord, à Paris. Là où la romancière attendait si souvent son train après avoir acheté son paleron à la boucherie voisine (*« une viande irremplaçable dans le pot-au-feu et pourtant introuvable en Belgique »*, assure-t-elle).

On y suivait une femme dépossédée de son corps et qui habitait désormais la peau d'un homme. On y découvrait ses amours clandestines et ferroviaires dans... les toilettes, quelque part entre Saint-Quentin et Mons.

Le prochain roman de Jacqueline Harpman, qui paraîtra en janvier, se passera entièrement dans le TEE. Comme s'il fallait retenir ce temps que les chemins de fer veulent à tout prix gagner.

*Joëlle Meskens (Le Soir)*
*Dessin : Nicolas Vial*

# Bruxelles, capitale et provinciale

IL s'appelait l'Etoile du Nord ou le Rubens. C'était un train de légende, un Trans-Europe-Express, avec son bar en cuivre et ses compartiments enfumés. Antichambre de Bruxelles, avant-goût de Paris, fonctionnaires, politiciens et lobbyistes y construisaient l'Europe à chaque voyage. *« Combien d'affaires se sont signées dans ce train ! C'était un lieu de travail et de rendez-vous. Les gens se connaissaient et passaient un bon moment. Au bar, ou au wagon-restaurant, on fêtait le beaujolais, Noël, les anniversaires. Dans chaque compartiment régnait un climat différent. »*

Serge ne cache pas sa nostalgie. Chef de bord sur Thalys, il regrette pêle-mêle l'atmosphère, les habitués, les retards mémorables – Paris-Bruxelles en six heures ! –, les confidences, les scènes de ménage, et même ce resquilleur légendaire, haut fonctionnaire à la Commission, qui a joué à cache-cache, pendant trente ans, avec les contrôleurs.

Le TEE est mort, vive le TGV ! *« C'est presque le métro »*, dit Dominique. Les compartiments, le restaurant, ont été sacrifiés à l'efficacité. Tailleurs, attachés-cases, cigares et téléphones portables, l'atmosphère tient du bureau et du bar d'hôtel international. On y prépare encore des réunions, on n'y fait plus d'affaires. Faute de temps et de contacts.

Le Thalys est un train anonyme : on s'y croise, mais on ne s'y retrouve plus. *« Avant, avec seulement quatre trains directs par jour, je voyais toujours les mêmes. Maintenant, avec un train toutes les heures, je ne reconnais plus personne »*, explique Nathalie.

Les amoureux de Bruxelles le regrettent. Mais ils sont de plus en plus rares. Avec le TGV disparaît peu à peu la race de ceux qu'on appelait, à Paris, les « Bruxellois », les vrais amateurs, les initiés qui, ayant découvert au fil des séjours le charme caché de la ville, avaient noué avec elle des liens étroits, presque passionnels. Qu'ils soient fonctionnaires, hommes d'affaires, politiciens ou journalistes, les « navetteurs » d'aujourd'hui ne connaissent plus Bruxelles. Arrivés le matin, tôt repartis le soir, ils n'en voient que ce que voient les touristes : une ville grise, mal entretenue, saccagée par l'urbanisme et l'automobile, dépourvue de séduction apparente.

Quelques clichés glanés entre deux rendez-vous : la Grand-Place, les antiquaires des Sablons, Léon et ses frites, Léonidas et ses chocolats, le chantier permanent de la gare du Midi, un petit tour et on revient.

Bruxelles, banlieue de Paris ? Les chiffres sont formels : 1,9 million de billets vendus en 1997, 40 % de plus qu'en 1995, et 2,5 millions prévus en 1998 (+ 30 %), les voyages sont de plus en plus fréquents. 400 000 Belges, 380 000 Français, en majorité cadres ou dirigeants d'entreprise, font le trajet au moins une fois par mois, parfois beaucoup plus.

Mais, paradoxalement, le train en réduisant le temps du trajet a distendu les liens. *« Thalis est un énorme progrès du point de vue pratique. La contrepartie, c'est qu'on va à Bruxelles la journée, on n'y vit pas. Je m'y sens comme un touriste »*, avoue Philippe, directeur financier d'une société franco-belge. *« J'y vais une à deux fois par semaine, mais je ne vois pas la ville »*, ajoute Dominique, chargée des relations européennes au sein d'un ministère parisien.

Elle a l'impression de passer à côté de quelque chose, mais n'en éprouve aucun regret. *« Je suis sidérée par cet urbanisme désespérant. On trouve un coin sympa et, trois pas plus loin, c'est le* no man's land. *»* Y vivre ? Pourquoi ? *« Je suis désormais à deux heures et quart, porte à porte, du Parlement européen »*...

De là à parler de banlieue, il y a un pas que même les « navetteurs » les plus assidus ne franchissent pas. La proximité n'abolit pas les obstacles. Nathalie, journaliste française mariée à un médecin belge, en sait quelque chose. *« Trouver un travail à Bruxelles quand on ne parle pas flamand est pratiquement impossible. »* A l'inverse, pour un chirurgien bruxellois, pas de salut à Paris hors le secteur privé. Seule solution : la navette. Trop onéreuse pour l'envisager au quotidien (il en coûterait au minimum 8 500 F par mois !), mais bien agréable, une fois la semaine.

*« Maintenant j'aime bien,* dit-elle. *A Paris, ça grouille, Bruxelles c'est la ville sans les inconvénients de la ville. La qualité de vie est bien meilleure. On peut avoir facilement une maison avec jardin en plein centre. C'est tranquille. Au début, ça déconcerte : je marchais dans la rue, il n'y avait personne, aucun bruit. J'avais l'impression d'être en banlieue, j'étais au cœur de la ville ! »*

Bruxelles, pour les habitués, ce serait plutôt la province, une province du Nord, un brin désuète, proche et pourtant fondamentalement différente. *« Une autre planète »*, assure Mira, étudiante aux Beaux-Arts qui y passe une semaine par mois. *« La culture est différente, les habitudes aussi, ils sont beaucoup plus nordiques, moins latins que nous. »*

BRUXELLES, dit Camille, *« est dépaysant sans l'être. C'est une ville étrangère mais on y parle français. A la fois capitale et provinciale, au bon sens du terme ».* Elle l'a découverte grâce à sa meilleure amie, mariée à un Belge, et y retourne régulièrement pour chiner, place du Jeu-de-Balle et dans les marchés de quartier. *« Ce sont de vraies brocantes,* dit-elle, *on y fait encore des découvertes. »*

*« C'est une ville provinciale par le rythme et en même temps internationale, sans le côté étouffant de la province »*, explique Laure. Blonde à croquer, elle rayonne de toutes ses fossettes. Elle « navette » par amour. Un vrai conte ferroviaire. Il s'appelle Augustin, il est néerlandais, il travaille à la Commission européenne. Elle occupe à Paris un poste important dans une société de marketing.

Ils sont coincés. Mais l'amour et Thalis font des miracles. Chaque vendredi, l'un d'eux prend le train et profite du week-end dans la capitale de l'autre. Un rituel éreintant. *« Le lundi matin, c'est la corvée. On se couche tard, j'arrive à la gare crevée. »* Pourtant c'est le bonheur. Restaurants, théâtres, marchés, antiquités, sauna, vélo, et chocolats, elle adore Bruxelles, d'autant plus qu'elle n'en voit que les bons côtés. Seul point noir : le cinéma. *« Là, c'est vraiment une programmation de type province, des grands trucs américains en VF sous-titrés en néerlandais ! »*

**« Bruxelles n'a pas réussi à faire rêver comme Londres ou Amsterdam. Ils sont au centre de tout mais, au lieu de tirer parti de la proximité, ils la portent comme un boulet »**

Les Français ne vont pas à Bruxelles pour le plaisir, mais ils y retournent. Ils y viennent par hasard, pour le travail, la famille, les études ou les amis. Ils y prennent goût, parfois ils y restent. Tous les amateurs vous le diront : Bruxelles est une ville qui se mérite. Une ville pour initiés. Une ville éclatée entre dix-neuf communes, sans centre, sans fleuve, dont on ne sait pas très bien où elle commence, où elle finit.

*« Une ville sans unité mais pas sans âme »*, dit José, plus bruxellois que parisien après vingt ans passés entre les deux capitales. Une ville bâtarde, point de jonction du Sud et du vrai Nord, à la fois élitiste et foncièrement populaire, une ville cosmopolite, où personne ne veut intégrer personne, une ville de totale liberté. *« Tu poses ton sac et tu vis comme tu veux. »* José regrette Bruxelles, mais ne sait pas très bien dire pourquoi. *« Quand tu l'aimes, c'est pour l'air qui y souffle, mais c'est très dur à vendre. »*

*« On rigole plus à Bruxelles qu'à Paris*, renchérit Jean-Louis, un eurocrate nostalgique, *mais il faut un guide. » « C'est une ville attachante, bourrée d'endroits étonnants. Vous vous installez dans un café, vous écoutez les conversations, c'est à hurler de rire »*, ajoute Pierre, autre ancien de la Commission.

Ce Bruxelles secret, truculent et inventif, ce Bruxelles de légende, les « Bruxellois » de fraîche date n'en parlent guère. S'ils apprécient, comme les anciens, la *« tranquillité »*, la *« proximité »*, la *« qualité de vie »* de la capitale belge et la *« gentillesse naturelle »* de ses habitants, ils n'ont pour la plupart qu'une idée en tête : revenir à Paris, le plus souvent ou le plus vite possible.

*« Courses, spectacles, visites, tous les prétextes sont bons pour prendre le train »*, assure Christine, pourtant privilégiée. Son mari est un haut fonctionnaire international. Elle vit dans une grande maison avec piscine intérieure – *« ici c'est fréquent »* –, à dix minutes de tout : centre-ville, école, golf, tennis, etc. Mais le confort n'est pas tout, et Christine, la belle oisive, s'ennuie. Française, et *« très parisienne »*, elle est tombée dans un milieu, où, dit-elle, *« les femmes vivent comme nos mères »*.

Les dîners en ville, *« servis par des maîtres d'hôtel »* sont *« mortels »*. Les restaurants ferment le samedi midi et le dimanche. Elle ne peut pas s'habiller : *« En 36, je ne trouve pas ! »* Bruxelles, dit-elle, *« manque désespérément de séduction, de glamour »*. Pourquoi y reste-t-elle ? Il y a les enfants... et quelques raisons moins avouables : le capital n'étant – contrairement aux salaires – pratiquement pas taxé en Belgique, s'y déclarer contribuable, lorsqu'on *« a du bien »*, est un avantage non négligeable. Christine *« connaît plusieurs femmes »* qui vivent la moitié du temps à Bruxelles pour des raisons fiscales. Revenir à Paris ? *« Tant que je peux mener une double vie... »*

A l'autre bout de la ville, dans un quartier *« populaire mais pas trop crade »*, Thierry savoure aussi, à son niveau, le confort bruxellois. Dessinateur de BD, il a besoin d'espace, de calme. Il en a beaucoup plus ici qu'à Paris. *« Je me plais sans excès »*, dit-il. Pourquoi Bruxelles ? Pourquoi pas ? *« J'avais depuis longtemps le fantasme d'habiter à l'étranger. Ici, ce n'est pas loin, pas cher, pratique, et on profite d'autant mieux de l'exotisme qu'on parle la même langue. »*

Bruxelles capitale de la BD ? De la BD belge, oui. Pas de la BD européenne, encore moins mondiale. *« Historiquement,* explique Fabrice Giger, président des éditions Les Humanoïdes Associés, *la BD européenne est née à Bruxelles dans les années 30 parce qu'un imprimeur belge, M. Dupuis, cherchait à rentabiliser ses machines et a lancé le journal* Spirou. *Après guerre, il favorisa les débuts de Morris (Lucky Luke), de Franquin (Gaston), de Peyo (les Schtroumpfs). Un saine émulation avec le* Journal de Tintin, *hôte de Hergé et Jacobs. Mais aujourd'hui ce n'est plus le seul centre de création : de ce point de vue, la Belgique, la France, l'Espagne, l'Italie se valent largement. »*

Bruxelles avait ses amoureux. Il a maintenant ses déçus. Pesanteurs administratives, corruption, querelles politico-linguistiques inextricables, hostilité, voire *« racisme antifrançais »*, le malaise commence pour beaucoup à devenir insupportable. Edith, dessinatrice, s'était installée dans la « capitale de la BD ». Elle est revenue excédée. *« Quand on ne rentre pas dans un cadre prévu, tout devient très compliqué du point de vue administratif : une voiture, un logement, une assurance, on y passait des heures. »* Elle y retourne, pour les amis, mais *« après trois ans, on a un peu l'impression d'en avoir fait le tour »*.

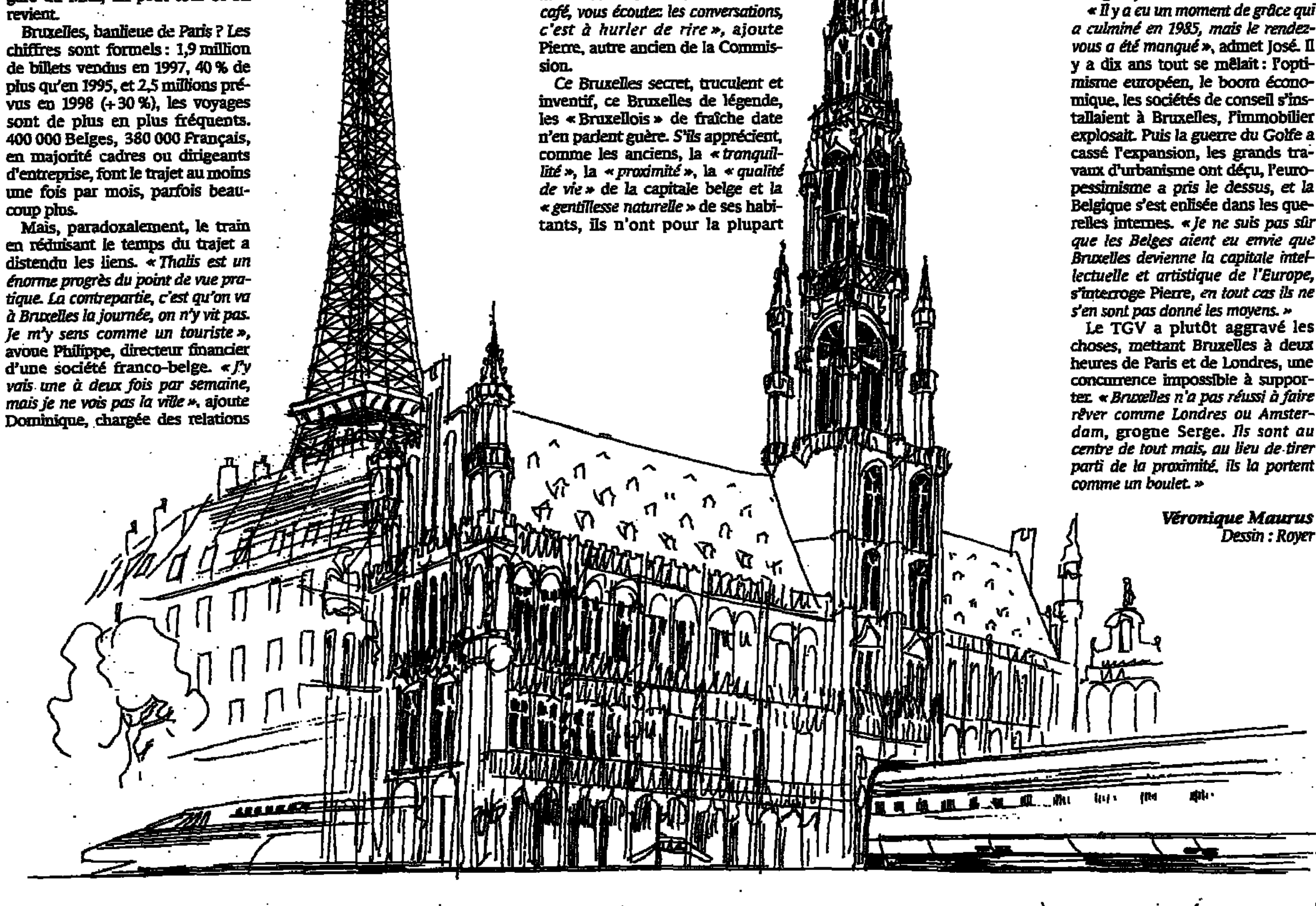
FABIEN, PDG d'une société franco-belge, y a habité six mois. Le TGV lui a *« changé la vie »*. Maintenant, il y fait des allers et retours les plus brefs possible. *« L'antagonisme flamand-wallon est très pesant,* dit-il. *C'est une lutte permanente, mètre par mètre. Récemment, un client flamand a hurlé parce que notre standardiste était francophone. »*

Quand ils ne s'encanaillent pas, Bruxelles ne fascine pas les Français. Ou ne les fascine plus. *« A la fin des années 80, j'ai vraiment cru que Bruxelles deviendrait la capitale de l'empire européen »*, raconte Isy, producteur de télévision et « navetteur » averti. *« Le Théâtre de la Monnaie, conduit par Gérard Mortier, présentait des spectacles formidables. Il y avait eu Béjart, puis Mark Morris, de grandes salles de cinéma naissaient partout. Le musée de la BD ouvrait ses portes. Les antiquaires de la place des Sablons, les marchands de tableaux modernes et d'art primitif attiraient les amateurs du monde entier. Puis c'est retombé, faute d'infrastructures, au moins culturelles. Bruxelles est resté un gros bourg de province. »*

*« Il y a eu un moment de grâce qui a culminé en 1985, mais le rendez-vous a été manqué »*, admet José. Il y a dix ans tout se mêlait : l'optimisme européen, le boom économique, les sociétés de conseil s'installaient à Bruxelles, l'immobilier explosait. Puis la guerre du Golfe a cassé l'expansion, les grands travaux d'urbanisme ont déçu, l'europessimisme a pris le dessus, et la Belgique s'est enlisée dans les querelles internes. *« Je ne suis pas sûr que les Belges aient eu envie que Bruxelles devienne la capitale intellectuelle et artistique de l'Europe,* s'interroge Pierre, *en tout cas ils ne s'en sont pas donné les moyens. »*

Le TGV a plutôt aggravé les choses, mettant Bruxelles à deux heures de Paris et de Londres, une concurrence impossible à supporter. *« Bruxelles n'a pas réussi à faire rêver comme Londres ou Amsterdam,* grogne Serge. *Ils sont au centre de tout mais, au lieu de tirer parti de la proximité, ils la portent comme un boulet. »*

*Véronique Maurus*
*Dessin : Royer*



# Pour une défense républicaine de l'Université *par Olivier Beaud*

LA célèbre conférence de Max Weber sur le *« métier de savant »* commence par l'analyse des conditions de recrutement des universitaires. Il signale ainsi l'importance cruciale de la sélection du corps enseignant pour la qualité des universités. La démarche du sociologue allemand nous incite à ne pas prendre à la légère l'adoption par le conseil des ministres du décret modifiant les modalités d'accès aux corps de professeurs et de maîtres de conférences dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. Ce projet a suscité une vive et unanime hostilité dans les milieux concernés. La presse s'en est fait l'écho en évoquant des *« lobbies disciplinaires »* (*Le Monde* du 17 octobre).

Les auteurs du présent texte collectif, qui ne sont sûrement pas des mandarins (si tant est d'ailleurs qu'il en existe encore), contestent, aussi, la réforme ministérielle en cours, au nom d'une conception progressiste de leur métier. Pour comprendre l'enjeu de cette réforme, il convient de montrer en quoi elle représente une dégradation du système actuel (qui n'est déjà pas sans défauts).

Aujourd'hui, la plus grande partie des professeurs de ces disciplines est recrutée par le système de l'agrégation. Ce concours national est ouvert à tous les docteurs dans les disciplines concernées. Il consiste en plusieurs épreuves orales (des « leçons ») s'échelonnant tout au long d'une année. Ce concours fonctionne, objectivement, comme un accélérateur de carrière qui permet aux candidats de devenir professeurs d'université relativement jeunes. Comme la plupart des candidats sont déjà maîtres de conférences lorsqu'ils se présentent au concours, il constitue, de fait, une promotion interne. L'un de ses principaux mérites est qu'il favorise l'attrait pour une profession concurrencée, notamment en droit, par le secteur privé. Par ailleurs, ce concours traduit, le moins mal possible, le principe méritocratique selon lequel on accède aux corps universitaires grâce à un type de mérite que l'on qualifiera de « scientifique ». Celui-ci s'analyse comme la capacité de démontrer la maîtrise d'un certain savoir, validé et sanctionné par des travaux universitaires de recherches, et celle aussi de communiquer pédagogiquement ce savoir.

De plus, le concours dit de la « voie longue », organisé autour d'une présentation-discussion des travaux du candidat, permet de faire une place très légitime aux enseignants qui ne se sont pas présentés au concours d'agrégation, ou qui y ont échoué pour des raisons d'ailleurs fort diverses. Grâce à la vigilance des Conseils nationaux des universités (CNU), le mérite scientifique est presque toujours resté, dans ce cadre, la base d'appréciation de la promotion.

On le voit : ce système de recrutement obéit au principe méritocratique qui est au fondement de l'université républicaine. Cette République, justement, qui n'a jamais opposé, comme on le fait hélas aujourd'hui, la reconnaissance du mérite individuel et l'affirmation du bien collectif, reconnaît un double droit. D'une part, le droit individuel à l'excellence, qui est un droit essentiel de faire reconnaître ses *« vertus et talents »* (art. 6 de la *Déclaration des droits de l'homme*). D'autre part, le droit *collectif à la formation*, c'est-à-dire le droit des étudiants à bénéficier *de la meilleure formation* possible grâce à la qualité de leurs professeurs.

Or le décret adopté remet en question l'architecture du système en vigueur. Il diminue drastiquement la proportion de postes réservés à l'agrégation en la ramenant à 50 %, et en confiant l'autre moitié à des procédures latérales de recrutement. En outre, il diversifie encore la procédure de recrutement en complétant la « voie longue » par une « agrégation interne » et par un « tour extérieur ». Une telle réforme est marquée par une tendance à dévaloriser le mérite au sein de l'Université. Pourquoi ? Pour au moins trois raisons.

D'abord, par l'effet combiné de la diminution du nombre de postes offerts à l'agrégation externe et de la diversification des recrutements, il accentue la tendance à privilégier le poids des instances locales dans le recrutement et la promotion. Ainsi, cette réforme ministérielle succombe au pire défaut du système universitaire français : le localisme, c'est-à-dire ce mécanisme pervers qui favorise systématiquement des candidats locaux (issus donc de l'université qui recrute), parce qu'ils sont locaux, même s'ils sont moins bons que des *candidats* extérieurs.

> Par opposition au recrutement localiste dont les ravages se font sentir à tous les échelons de la carrière, le concours d'agrégation représente une garantie d'impartialité sans équivalent

Ce n'est plus alors le mérite scientifique qui prévaut mais un prétendu dévouement (dont les critères sont d'ailleurs très flous) à son université d'appartenance. Par opposition à ce recrutement localiste, dont les ravages se font sentir à tous les échelons de la carrière, le concours d'agrégation représente une garantie d'impartialité sans équivalent. Il constitue, dans l'état actuel des choses, le seul moyen de préserver une réelle égalité entre candidats.

Cette exigence est d'autant plus forte que les considérations locales ont déjà une importance déterminante dans le recrutement des maîtres de conférences. En élargissant les possibilités qui leur sont offertes d'obtenir, ensuite, la transformation sur place de leur emploi en emploi de professeur, on risque d'instituer un système parallèle de carrière universitaire, reposant principalement sur le localisme.

*Ensuite, un tel projet de réforme* aggrave l'inégalité entre générations, en privilégiant ceux qui sont « dans » le système par rapport à ceux qui sont « hors » du système, c'est-à-dire ces jeunes docteurs (souvent brillants) qu'on a encouragés par une (bonne) politique d'aide à la recherche et qui ne pourront plus devenir de jeunes agrégés, faute de postes. Un des principaux bénéfices du concours d'agrégation est ici perdu.

Enfin, cette réforme peut être analysée comme une tentative d'instaurer un modèle d'équivalence généralisée des compétences. Dans sa logique, les services rendus à l'université, comme les heures complémentaires et surtout les services « administratifs », tendent à valoir autant que l'investissement dans l'activité de recherche. Le tour de passe-passe consiste à placer ces « services » à égalité avec le mérite scientifique, c'est-à-dire les travaux de recherche. Bien sûr, il faut récompenser ceux qui assument des tâches administratives, comme tout travail doit l'être. On ne nous empêchera pas de penser, néanmoins, qu'on peut récompenser ces services sous d'autres formes que l'accession mécanique au grade supérieur.

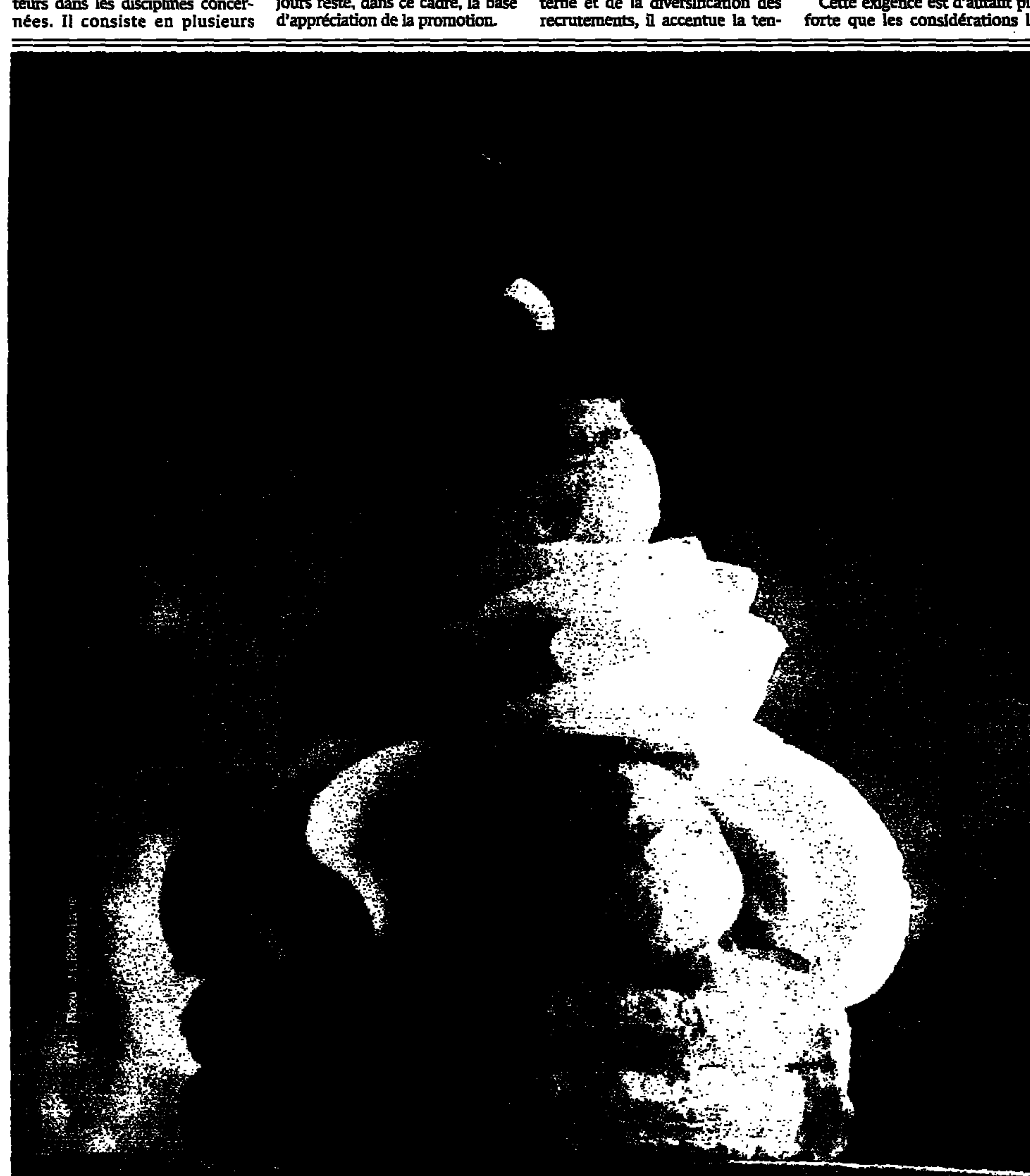
Cette réforme revient finalement à dévaluer la recherche, puisque les travaux *des enseignants* ne sont plus la base principale *d'appréciation de leurs mérites* et sont concurrencés par l'ancienneté. *Peut-être pavée de* bonnes intentions, elle risque donc d'accentuer *le malaise des universitaires* des disciplines concernées, confrontés à *des difficultés* matérielles croissantes : encadrement *de plus* en plus lourd d'étudiants de plus en plus nombreux, augmentation du nombre et de la durée des sessions d'examen, sous-encadrement administratif, grande misère des bibliothèques, etc.

Plutôt que de modifier pour la énième fois le recrutement des universitaires, le ministère ne devrait-il pas s'atteler à des réformes plus indispensables : lutter contre la bureaucratie croissante et le « localisme », réfléchir à la manière de concilier la nécessaire professionnalisation de la gestion de l'université avec le *« principe d'indépendance »* des universitaires ?

Loin de défendre le *statu quo*, les signataires de ce texte souhaiteraient donc une réforme globale de l'Université qui prenne en compte, entre autres, la nécessité pour les universitaires de continuer à faire de la recherche. Des solutions existent ; elles ne passent sûrement pas par l'abaissement des exigences requises pour devenir universitaire.

Enfin, à l'heure où certains proposent la création d'une *« université européenne »* d'excellence (Wolf Lepenies et Ezra Suleiman dans la page « Débats » du *Monde* du 12 novembre), ne serait-il pas temps de songer à une réforme éclairée de l'Université française qui adapte les principes républicains à sa démocratisation et qui s'écarte d'une gestion désespérément politicienne : enseignants, combien de bataillons ?

***Olivier Beaud** est professeur de droit public à l'université Lille-II. Ce texte est cosigné par une cinquantaine de professeurs de droit et de science politique.*






# Tous coupables ?

## *par François Maspero*

LA France coupable ? Tous les Français coupables ? Il y a quelque chose d'inquiétant dans la grande vague de contrition actuelle : en 1940 et 1941, à l'instigation du régime de Vichy et des autorités catholiques, il était admis que la France devait demander pardon à Dieu des fautes qu'elle avait commises et qui – juste punition divine – l'avaient conduite à la défaite. Je me souviens trop bien des interminables actes de contrition auxquels nous, les enfants des écoles, on nous obligeait à nous livrer dans les églises. Si, au gré des régimes, la France doit demander régulièrement pardon de ses fautes passées, pour quelles fautes commises aujourd'hui les Français des années 2040 auront-ils à demander pardon (question qui, d'ailleurs, posée dès aujourd'hui, leur éviterait peut-être d'avoir à le faire...) ?

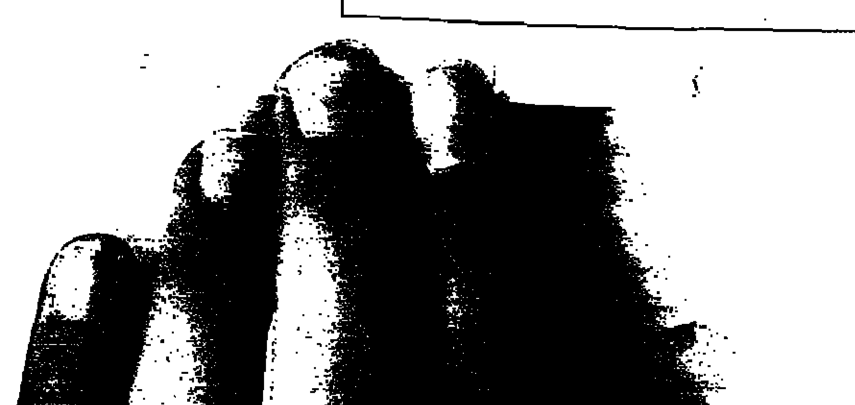
Je ne mets certes pas sur le même pied les simagrées du régime de Vichy qui exigeait la repentance des Français parce qu'ils avaient eu le mauvais goût de croire dans le Front populaire, et la juste – et tardive – reconnaissance par notre République de la participation de ce régime à l'extermination raciale. Le régime de Vichy fut coupable de crimes contre l'humanité. Mais dire que tous les Français furent coupables ou complices n'est pas seulement une démission (en forme de globalisation) face à l'Histoire : c'est un non-sens.

Au moins pour deux raisons. La première est que des centaines de milliers de Français furent persécutés pour leur religion réelle ou supposée – appelée *« race »*. Dire : *« Nous sommes tous coupables »*, cela impliquerait, soit que les juifs, Français comme les autres, furent donc coupables comme les autres, ce qui est absurde ; soit que les juifs, si on les exclut de ce *« nous »*, n'étaient pas des Français, ce qui est monstrueux. Et ce qui est, exactement, reprendre le présupposé vichyssois. La seconde est que des centaines de milliers de Français, de tous bords, de toutes religions et de toutes classes, se sont opposés à la politique pro-nazie et aux lois raciales de Vichy : ils sont ou ils seraient stupéfaits aujourd'hui de se voir désignés comme coupables ou complices de l'application de cette politique et de ces lois. Je ressens l'affirmation *« tous coupables »* comme une insulte à ceux qui ont parfois payé de leur vie cette opposition (qui n'était pas seulement la simple opposition passive de tout un peuple, telle que nous l'a « expliquée » Valéry Giscard d'Estaing en confondant benoîtement dignité et passivité). En affirmant une telle culpabilité collective, on rejette de la communauté française tous ceux qui, par leurs actes, ont fait en sorte de ne pas participer à la politique et aux lois de Vichy et de les combattre. Bref, on considère implicitement que les résistants n'étaient pas des Français – ou en tout cas (comme les *juifs*), pas des Français comme les autres. C'est exactement ce que disaient les nazis.

Clamer que nous sommes *« tous coupables »* en globalisant, c'est donc aboutir au paradoxe aberrant d'introduire dans la communauté nationale une exclusion, ou à tout le moins une ségrégation, non moins aberrante, qui rejette de cette communauté à la fois ceux qui ont été victimes de la barbarie et ceux qui ont résisté contre elle.

Je sais que ceux des miens qui, comme tant d'autres, sont *« morts pour la France »* en résistant ne sont pas morts pour cette France qui bat sa coulpe. J'espère encore qu'il en est une autre : la leur. Et me sentant, de toutes mes fibres, de cette France-là, je ne me sens pas coupable.

***François Maspero** est écrivain et traducteur.*



# Le double discours franco-allemand

IL Y A quelque chose d'étrange dans les relations franco-allemandes : plus les deux pays se rapprochent, plus leurs différences, voire leurs malentendus, apparaissent au grand jour. Le discours volontariste des politiques et des professionnels de la relation franco-allemande parvient mal à masquer le fossé souvent considérable qui sépare les visions du monde ayant cours de part et d'autre du Rhin. Si bien qu'un *double discours* franco-allemand est en train de voir le jour : d'une part celui de l'amitié sincère, sous-tendu par la volonté de ne plus jamais se faire la guerre, et d'autre part celui de l'interrogation sur l'avenir, *qui traduit de profondes inquiétudes sur les* choix à long terme de chacun des deux partenaires.

On a pu se rendre compte de cette contradiction à l'occasion d'un colloque, vendredi 5 et samedi 6 décembre à Paris, au théâtre Marigny. « Passions et raison » : par son titre, cette rencontre appelait à une analyse comparée des mentalités. Séduisant exercice que celui qui consiste à analyser les différences dans l'univers des représentations de deux pays ! C'est là que le premier des deux discours franco-allemands prend tout son sens : celui de l'émotion partagée, animé par une véritable passion réconciliatrice. *« Il a fallu vingt-trois guerres franco-allemandes, depuis l'époque de Charles Quint et François Ier, pour parvenir à faire l'Europe. Dix-neuf de ces guerres ont eu lieu sur le territoire allemand, quatre sur le territoire français »*, a souligné Joseph Rovan, professeur émérite à la Sorbonne et figure tutélaire de l'approfondissement des relations *franco-allemandes, pour mieux faire ressortir la* nécessité d'une entente forte et durable entre les deux pays.

Dans le même esprit, des historiens français et allemands sont à la recherche de *« mythes fondateurs communs »*. Etienne François, directeur du centre Marc-Bloch de Berlin, évoque à ce propos la Révolution française, avec l'image du jeune Hegel dansant autour d'un arbre de la Liberté planté à Tübingen le 14 juillet 1790, ou même la redécouverte de Jeanne d'Arc par Schiller et les érudits allemands du XIXe siècle, préalable au culte qui fut voué à la Pucelle d'Orléans en France. On cherche à recenser les *« lieux de mémoire »* franco-allemands. Ils sont nombreux : la cathédrale de Strasbourg, le champ de bataille de Leipzig où périrent, en 1813, des milliers de soldats des deux pays, le Rhin et, bien sûr, Verdun. La mémoire des deux peuples est désormais bien ancrée autour de lieux comme ceux-là, qui leur racontent à tous deux leur propre histoire, *généralement tragique*.

Ces efforts de mémoire servent à démontrer qu'en définitive *« le substrat le plus ancien désigne plutôt l'Anglais que l'Allemand comme ennemi héréditaire »*, comme l'a souligné Maurice Agulhon, *historien, professeur au Collège de France. Mais* cela ne suffit pas à épuiser les questionnements réciproques, voire certaines méfiances tenaces.

**QUELLE VISION COMMUNE ?**

On se rend compte qu'un deuxième discours franco-allemand, une fois épuisée l'évocation émue du passé, recèle bien des incertitudes. L'Allemagne et la France ont-elles encore une vision commune de l'avenir de l'Europe ? Les deux pays, certes, s'apprêtent à fusionner leurs monnaies. Mais l'euro n'aura pas grand sens s'il ne s'inscrit pas dans un projet politique plus vaste. Or, exclusivement concentrés sur ce projet historique, les deux pays qui en ont été les premiers inspirateurs donnent l'impression d'hésiter sur tout le reste, à commencer par leur vision politique de l'Europe future.

*« La nécessité de la construction européenne est de moins en moins ressentie comme une évidence. L'adhésion à l'Europe baisse »*, souligne, à propos de l'ensemble des Quinze, Klaus Hänsch, ancien président (SPD) du Parlement européen, où il siège toujours comme député. Jean-Louis Bourlanges, *député européen (UDF), constate que* l'union politique est au coeur des malentendus entre la France et l'Allemagne, qui pourraient devenir selon lui un *« couple facultatif »* dans une Europe élargie, autrement dit *« un moteur de Vespa dont on voudrait faire celui d'un grand porte-avions »*.

Depuis les négociations sur le traité d'Amsterdam, en juin, l'Allemagne paraît avoir mis en veilleuse sa volonté traditionnelle d'approfondir les institutions européennes pour mieux passer à son objectif prioritaire : l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale. Faut-il n'y voir qu'un tournant passager, à l'approche des élections allemandes de septembre 1998, ou bien l'expression d'une césure historique profonde ? La France, inquiète, s'interroge, comme le fait Jean-Louis Bourlanges, sur les *« hésitations allemandes »* à propos du renforcement des institutions européennes.

L'Allemagne, elle, s'étonne des incertitudes françaises : *« Pourquoi la France a-t-elle bloqué la réforme des institutions européennes dans le passé si c'est pour la réclamer aujourd'hui avec tant d'insistance ? »*, se demande Klaus Hänsch. Le numéro deux du pouvoir à Bonn, Wolfgang Schäuble (CDU), tenait exactement le même discours lors de son récent passage à Paris face aux députés français de la commission des affaires étrangères, lui qui avait été l'auteur, en septembre 1994, d'un projet d'Europe fédérale auquel la France n'a jamais répondu.

Il apparaît de plus en plus clairement que les *Français et les Allemands ne rêvent pas toujours* de la même Europe. Lors du colloque, Jaques Delors, ancien président de la Commission européenne, est venu défendre la pérennité du *« modèle communautaire »* européen. Oui, mais avec quel contenu ? *« Le but de l'Europe future, c'est de réduire l'influence de l'Etat »*, souligne Klaus Hänsch, un social-démocrate ! Pierre Lellouche, député (RPR) de Paris, ne disait rien d'autre en soulignant que *« la France, avec sa religion de l'Etat, entrait à reculons dans la nouvelle réalité européenne »*. Cette réalité sera sans doute de plus en plus anglo-saxonne, de plus en plus libérale... probablement de moins en moins « française ».

***Lucas Delattre***

## Evolution *par Leiter*

**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Le donnant-donnant de M. Jospin

**LORSQU'il était dans l'opposition, le Parti socialiste avait indiqué *qu'il reviendrait* sur la loi créant les fonds de pension, texte que le gouvernement d'Alain Juppé avait fait adopter à partir d'une proposition de Jean-Pierre Thomas, alors député (UDF) des Vosges. La création de ces fonds de retraite heurtait la gauche à un double titre : d'une part, elle faisait craindre aux gestionnaires des régimes de retraite complémentaires que leurs souscripteurs ne préfèrent investir dans un fonds d'épargne ; d'autre part, elle introduisait une logique financière, voire spéculative, dans un domaine de la protection sociale, laquelle relève, en France, de la solidarité. Ne pouvait-on craindre que cette première brèche n'ouvre la voie à une privatisation progressive des régimes sociaux ?**

***« Revenir sur... »* ne signifiait pas *« abroger »*. A l'intérieur du PS, en effet, les fonds de pension ont depuis longtemps leurs avocats, à peine moins éloquents que ceux qui se situent à droite. Les uns et les autres mettent en avant, pour justifier leur position, les difficultés de financement des retraites à mesure que s'allonge la durée de la vie. Ils observent en outre que la France est le seul pays de sa catégorie où la possibilité d'investir dans un système de retraite par capitalisation n'existe pas. *Ils soulignent*, enfin, que les entreprises françaises souffrent de sous-capitalisation et que, sur le marché des capitaux, les entrepreneurs français manquent de ressources.**

**Lionel Jospin a repris à son compte, dans l'entretien qu'il a accordé aux *Echos*, mardi 9 décembre, les deux arguments principaux à l'appui des fonds de pension : le droit de cotiser à ce qu'il a appelé des régimes *« surcomplémentaires »* et la nécessité de *« veiller à la solidité financière de nos entreprises »*. Les OPA lancées par des groupes italien et allemand sur les Assurances générales de France, récemment privatisées, ont réveillé la crainte – ou le fantasme – d'une prise de contrôle des grandes entreprises françaises par des capitaux étrangers. Sans attendre d'être aiguillonnés par Jacques Chirac, Lionel Jospin et Dominique Strauss-Kahn ont compris la nécessité de mettre fin à l'incertitude créée par la suspension de la loi Thomas. D'une manière ou d'une autre, il s'agit de remédier aux défauts du « capitalisme sans capital », caractéristique du système français.**

**Les fonds de pension ne sont *qu'une des réponses à ce problème*, et elle ne poura devenir effective avant de longues années. En attendant, c'est l'approche globale de la politique de l'épargne que le gouvernement semble vouloir reconsidérer lorsque, par exemple, il modifie une fois encore le régime de l'assurance-vie, placement préféré des Français. Au moment où il impose une contrainte aux entreprises, avec le projet de loi sur les 35 heures, Lionel Jospin montre au patronat *qu'il est prêt à tenir compte des* impératifs de la compétitivité et de l'indépendance des groupes français. C'est une nouvelle illustration de cet *« équilibre »* dont le gouvernement semble avoir fait sa ligne directrice.**

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
*Le Monde Entreprises*, *Le Monde Investisseurs*,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

# Le CNPF en mal de légitimité

*Suite de la première page*

Le profil du futur président de l'organisation patronale suscite des *réticences* à la base. M. Seillière n'a pas d'autre choix, en campagne, que d'essayer de faire plaisir à tout le monde. Sur les 35 heures, la stratégie du refus retenue permet de jouer l'unité dans la diversité. *Comme* Jean Gandois, Ernest-Antoine Seillière l'a parfaitement compris : l'union sacrée du patronat ne peut se faire sur une hostilité déclarée au principe même de réduction du temps de travail. De grands groupes et des PME appliquent déjà les 35 heures. Leur existence apporte un démenti cinglant à la tentation première de l'organisation patronale, qui était de dénoncer le caractère forcément anti-compétitif d'une telle mesure.

*En revanche, le refus d'une législation* appliquant la réduction du temps de travail de manière globale est un thème fédérateur. Petits et gros, groupes industriels ou de services, entreprises hautement capitalistiques ou à forte utilisation de main-d'oeuvre, qui ne cessent de s'opposer au sein des instances patronales, ne peuvent que plébisciter cet éloge de la différence et ce rejet d'une réglementation supplémentaire.

D'autre part, en « théâtralisant » son opposition au gouvernement sur le principe d'un texte, M. Seillière satisfait la partie « dure » de ses troupes, très représentée dans la petite et moyenne industrie, la sous-traitance, le commerce, les services traditionnels aux entreprises, secteurs qui font encore l'essentiel du tissu productif.

Cette base est souvent la plus économiquement fragile et la plus contestatrice. Pour le CNPF, elle doit être mobilisée alors que le gouvernement en appelle directement aux patrons sur le terrain et que les incitations financières à la réduction du temps de travail peuvent séduire, y *compris les entrepreneurs les plus* farouchement hostiles au passage aux 35 heures.

C'est pour réchauffer les ardeurs qu'ont été convoqués les états généraux territoriaux du CNPF *du 8 au* 12 décembre. *« Vous pourrez dire que vous en avez assez d'être méprisés et ignorés, vous pourrez dire que c'est vous qui créez richesses et emplois »*, écrit ainsi – dans le texte qui doit être distribué au cours des cinq jours de réunions – le CNPF aux chefs d'entreprise, invités par ailleurs à sensibiliser leurs salariés sur les risques que font courir à leur emploi le passage aux 35 heures.

Cette base est aussi la plus hésitante devant l'arrivée d'un héritier *de Wendel, homme* de holding et non de terrain, à la tête de l'organisation patronale. Elle doit être rassurée et choyée. Pour balayer les préventions, le CNPF n'a pas lésiné. En interne, il présente M. Seillière comme un nouvel Yvon Gattaz, qui, loin des *« grands projets sociétaux »*, a incarné, face à la gauche accédant au pouvoir en *1981, un retour sur* l'entreprise, une volonté de renforcer le rôle économique du CNPF, au détriment de son rôle social. M. Seillière a d'ailleurs repris le thème éminemment gattazien du CNPF, *« parti de l'entreprise »*. Et devrait – proposition déjà suggérée par Jean Gandois – substituer, dans le sigle de l'organisation, le « E » d'entreprise au « P » de patronat.

L'étonnant, dans cette comparaison, au-delà des profils totalement dissemblables des deux hommes, est que M. Gattaz, pour préserver sa marge de négociation, a toujours défendu des positions plus modérées *que M. Seillière*, dans un contexte pourtant idéologiquement beaucoup plus crispé. Se refusant à affronter directement le gouvernement, M. Gattaz a préféré mener *des stratégies d'usure et de petits* pas.

**APPRENTI SORCIER**

*« Nous n'élèverons ni le mur de l'argent ni le mur de l'idéologie, le patronat ne pratiquera pas la politique de la terre brûlée. Le CNPF sera une force de proposition constructive plutôt que d'opposition systématique »*, déclarait-il, sitôt élu, le 15 décembre 1981, devant l'assemblée générale du CNPF. Qu'il s'agisse de la bataille (infructueuse) contre les lois Auroux, ou de l'offensive (couronnée de succès) contre le poids des charges en 1982, M. Gattaz, même pressé par sa base, s'est toujours bien gardé d'appeler à la déstabilisation ou à la chute du gouvernement de Pierre Mauroy.

Est-ce à dire que derrière le candidat Ernest-Antoine Seillière, qui mobilise à tour de bras et multiplie les éclats de voix, se cache un futur président du CNPF plus pragmatique qui n'hésitera pas, comme l'a fait par le passé M. Gattaz, à devenir un utilisateur roué de la règle du donnant-donnant, acceptant une mesure législative auquel il s'oppose pour en arracher d'autres en compensation ?

Le ton virulent pris par la campagne rend désormais difficile à M. Seillière une telle pirouette, sauf à se déjuger complètement aux yeux de ses troupes. Car, en faisant monter la pression comme il le fait depuis plusieurs semaines, le futur président du CNPF court un danger *évident* : celui, comme le soulignait le « patron » de FO, Marc Blondel, de *« jouer les apprentis sorciers »* avec sa base. Encouragées toujours davantage dans leur protestation, les *troupes patronales risquent en effet* de trouver bien maigres les amendements au projet de loi que M. Seillière et son organisation pourraient obtenir du Parlement, à l'issue de leur campagne contre les 35 heures.

***Caroline Monnot***

**PRÉCISION**

**PRESSE FRANCOPHONE**

Une lectrice de Saint-Priest, Charlotte Nondier, nous signale que, contrairement à ce qui était écrit dans le « Courrier » du *Monde* daté 30 novembre-1er décembre, il existe encore une presse de langue française en Egypte, notamment *Le Progrès* et *El Ahram Hebdo*. Hélène de Rugy, de Paris, précise pour sa part que paraît en Pologne un hebdomadaire en langue française, *Le Courrier de Varsovie*.

## IL Y A 25 ANS, DANS Le Monde

# Les ouvriers, le PCF et le Kominform

ON A tout à fait raison de dire que le peuple ouvrier français n'a pas été vaincu dans cette bataille sociale qui a duré plus d'un mois – elle a commencé par les tumultes de Marseille – et qui a été en fait inspirée et souvent dirigée par une organisation politique, le Parti communiste, soucieux d'apporter au Kominform de Belgrade sa participation active. Mais de cette constatation exacte il conviendrait de ne pas faire un slogan. Le peuple ouvrier a été dupe d'une illusion et victime aussi de manoeuvres qui *n'avaient rien à voir* avec ses intérêts véritables. La nation sort de cette crise affaiblie, meurtrie une fois de plus, et il lui faudrait un gros effort de travail et de sagesse pour recréer *la substance perdue et pour* retrouver son équilibre.

En serait-elle capable si les leçons de cette coûteuse alerte étaient négligées ? Conséquences politiques : tous ceux qui ont assisté aux séances de l'Assemblée nationale ont pu se rendre compte que tout travail sérieux peut être empêché par l'obstruction d'un parti dont les effectifs parlementaires ne correspondent plus à son influence réelle dans le pays. Conséquences sociales : elles concernent surtout les organisations ouvrières, qui ont failli être entraînées dans une aventure sans issue par un parti politique qui s'était rendu maître de leurs décisions. Il ne s'agit nullement de prendre des mesures de régression ou de répression. Au contraire, il s'agit de libérer le syndicalisme français d'un joug qui lui est insupportable et qu'il ne supportait – les *événements l'ont prouvé – qu'avec* répugnance.

***Rémy Roure***
*(11 décembre 1947.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

*Index et microfilms du Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

هكذا من الاصل



**ÉPARGNE** A l'occasion des « Entretiens de la Commission des opérations de Bourse », qui fêtait son trentième anniversaire, le ministre des finances a fait part de sa volonté de renforcer l'épargne et les marchés d'actions pour appuyer l'investissement en fonds propres dans les entreprises. ● JACQUES CHIRAC, qui a clos la rencontre, a souligné également l'importance de la Bourse pour que la France entre forte dans l'euro. ● LE GOUVERNEMENT a mis à l'étude une relance de la création de fonds de pension, projet de M. Juppé qui a été abandonné. M. Strauss-Kahn va désigner un parlementaire pour préparer un texte de loi qui devrait être présenté au Parlement au printemps 1998. Le gouvernement ne veut pas remettre en cause les régimes de retraite par répartition mais ajouter un nouveau mécanisme. ● L'ASSURANCE-VIE verra sa fiscalité allégée pour les contrats investis en actions.

# Le gouvernement veut relancer les fonds de pension pour dynamiser la Bourse

## Devant un parterre de financiers réunis par la COB, le ministre des finances a indiqué qu'il va préparer un texte de loi pour le printemps 1998. Avant les élections, Lionel Jospin s'était déclaré opposé à ces fonds d'épargne s'ils fragilisent le régime de retraite par répartition

**APRÈS SIX MOIS** d'incertitudes liés au changement de majorité, la création d'un système de retraite par capitalisation (fonds de pension), en marge des régimes par répartition actuels, est de nouveau à l'ordre du jour. Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, a expliqué devant les financiers réunis par la Commission des opérations de Bourse (COB), mardi 9 décembre, qu'il allait relancer la réflexion sur les fonds de pension à la française en demandant à une mission parlementaire, animée par un député, de l'« *assister dans la mise au point d'un projet de loi qui pourrait être déposé devant le Parlement au printemps* ».

Intervenant en clôture de cette réunion, le président de la République s'est inquiété du « *retard pris dans la mise en œuvre des fonds d'épargne retraite* » qui, selon lui, « *prive nos entreprises d'une source essentielle de financement* ».

Ce texte évoqué par le ministre de finances, qui remplacerait la loi Thomas promulguée le 25 mars 1997, ne serait élaboré qu'« *après une concertation approfondie avec les professionnels et les partenaires sociaux* ». Dès sa déclaration de politique générale, le 19 juin, Lionel Jospin n'avait pas écarté la création de régimes de retraite supplémentaires constituant, pour les 14 millions de salariés du secteur privé, un troisième étage, après l'assurance-vieillesse de base et les régimes complémentaires obligatoires (Arrco et Agirc).

**« RETRAITES SURCOMPLÉMENTAIRES »**

Dans un entretien aux *Echos* du 9 décembre, le premier ministre souligne le « *danger* » que fait courir, selon lui, la loi Thomas aux régimes de répartition. Toutefois, précise-t-il, « *le gouvernement n'est pas hostile à des mesures favorisant l'épargne en vue de la retraite. Personne ne conteste l'idée que les salariés du secteur privé puissent disposer de régimes de retraite surcomplémentaires, c'est-à-dire de fonds de pension* ».

Est-ce l'OPA de l'Italien Generali sur l'assureur français AGF qui a subitement réveillé les esprits ? M. Jospin le confirme implicitement en évoquant la nécessité de « *renforcer la solidité financière de nos entreprises* » et de « *permettre leur développement à l'abri de tentatives d'acquisitions étrangères hostiles* ». Les fonds de pension se voient ainsi de nouveau assigner deux objectifs : la consolidation des fonds propres des entreprises françaises, d'abord et le développement d'une épargne retraite destinée à compenser la baisse de rendement programmée des régimes par répartition, ensuite.

Pour la seconde fois en un peu plus d'un an, le Parlement va donc être saisi d'un texte sur les fonds de pension. Favorable à leur principe, le gouvernement d'Alain Juppé avait renoncé à déposer lui-même un projet de loi, préférant – pour des raisons politiques – laisser la pleine initiative d'un texte à sa majorité. Après plusieurs semaines de discussions, le Parlement a ainsi adopté, le 20 février 1997, une proposition de loi UDF défendue par Jean-Pierre Thomas, alors député (DL) des Vosges. Ce texte instituait des plans d'épargne-retraite (PER), avec souscription facultative et sortie privilégiée en rente (et très partiellement en capital).

**EXONÉRATIONS GÉNÉREUSES**

Cette proposition de loi a été l'occasion d'une vive polémique entre majorité UDF-RPR de l'époque et opposition PS-PC, les socialistes annonçant alors leur volonté de « *défaire le système de fonds de pension tel qu'il a été construit par la droite* ». La proposition de loi Thomas prévoyait en effet d'exonérer de cotisations sociales les versement des employeurs aux futurs plans d'épargne retraite. Ces exonérations, dont M. Thomas reconnaît aujourd'hui, en privé, qu'elles étaient sans doute un peu trop généreuses et qu'elles émanaient d'une revendication pressante du CNPF, avaient provoqué une très vive inquiétude des syndicats.

Ces derniers redoutaient que le dispositif d'exonération ne remette en cause l'équilibre financier des régimes de retraites complémentaires. Face à la levée de boucliers suscitée par ces avantages, Jacques Chirac prenait la défense du texte, affirmant le 15 janvier, que la création de fonds de pension « *ne remettait pas en cause* » les régimes de répartition, dont il se portait garant.

Par la voix de François Hollande, son porte-parole, le PS dénonçait « *une tentative pour faire avancer la retraite par capitalisation au détriment des régimes par répartition* ». « *Les fonds de pension*, expliquait M. Hollande, *c'est d'abord la confirmation d'un choix stratégique, qui est la privatisation de la Sécurité sociale.* »

Après ces propos de campagne, qui pouvaient laisser croire à une hostilité de principe des socialistes aux fonds de pension, le discours du gouvernement est aujourd'hui plus nuancé, même s'il est acquis que le niveau des exonérations sera moindre que celui prévu par la loi de l'ancienne majorité. Si c'est la ligne « réaliste » qui l'emporte aujourd'hui, la majorité « plurielle » et le PS restent divisés sur le bien-fondé de la création d'un troisième étage de retraite.

*Jean-Michel Bezat et Caroline Monnot*



# L'Elysée et le gouvernement rivalisent auprès des marchés

**JACQUES CHIRAC** et Dominique Strauss-Kahn se sont disputés la vedette, mardi 9 décembre, devant un large parterre de financiers français réunis à l'occasion des « Entretiens de la COB », une manifestation qu'organise chaque année la Commission des opérations de Bourse. L'édition de 1997 avait une tonalité particulière puisqu'elle fêtait le trentième anniversaire du « gendarme de la Bourse » – en pleine période de préparation à l'euro – mais surtout parce que la Bourse et les marchés financiers n'avaient jamais bénéficié d'un intérêt aussi marqué de la part des plus hauts responsables de l'Etat !

Plus exceptionnel encore, le chef de l'Etat, en clôture de la manifestation, ainsi que le ministre de *l'économie et des finances, qui est* intervenu dans la matinée, ont fait part aux professionnels de leur attachement à la création de fonds de pension en France, rebaptisés « fonds d'épargne retraite ».

## MM. Chirac et Strauss-Kahn ont tous deux souligné les risques du « capitalisme sans capital »

Utilisant la même expression, MM. Chirac et Strauss-Kahn ont tous deux souligné les risques de ce qu'ils appellent le « *capitalisme sans capital* ». Pour échapper à ce défaut français, ils ont affiché une même volonté : celle de renforcer l'épargne et les marchés d'actions, pour appuyer l'investissement en fonds propres dans les entreprises. Avec une tonalité différente, les deux hommes ont présenté cette volonté comme une nécessité. M. Chirac voit dans le développement de l'épargne en actions le meilleur moyen de protéger les entreprises françaises contre les tentations de leurs concurrentes étrangères. Alors que l'une des plus premières compagnies d'assurance françaises, les AGF, est victime d'une offre publique d'achat (OPA) et d'une contre-OPA menée par deux groupes étrangers, l'italien Generali et l'allemand Allianz, nombre d'entreprises françaises cotées en Bourse apparaissent comme des cibles potentielles et ne cachent plus leur préoccupation. M. Strauss-Kahn souligne, lui, que « *l'investissement en fonds propres dans les entre prises est facteur d'emplois et de croissance* ».

S'il n'est pas question – M. Chirac et M. Strauss-Kahn ont bien insité sur ce point – de remettre en cause les régimes de retraite par répartition, mais bien d'y ajouter un nouveau mécanisme, les deux hommes aboutissent à une même conclusion : il faut à la France des « *fonds d'épargne retraite* » qui investissent en actions. Et non en emprunts d'Etat ou en obligations comme c'est le cas aujourd'hui pour la quasi totalité des sommes collectées sur les contrats d'assurance-vie.

« *Les déficits accumulés et l'importance de la dette publique ont détourné une part croissante de l'épargne au détriment de l'investissement créateur de richesse* », a regretté M. Chirac. « *Les investisseurs institutionnels ne consacrent que 10 % à 15 % de leurs actifs aux actions* », a précisé M. Strauss-Kahn, ajoutant « *la réflexion sur les fonds d'épargne retraite devra intégrer cette dimension du financement de l'économie* ».

Cette tonalité ne pouvait que plaire aux financiers réunis dans les salons de l'Hotel Méridien, même si pour eux, cette prise de conscience est trop tardive. Ils souhaitent que le discours de M. Strauss-Kahn débouche très vite sur un nouveau texte de loi, mais s'accrochent surtout à la première mesure concrète avancée par Bercy : « *Une évolution plus prononcée de l'assurance-vie en faveur des actions* » dans la loi de finances pour 1998, sous la forme « *d'un élargissement du dispositif qui figure déjà dans la loi en faveur du capital-risque* ».

Ils se montrent également très satisfaits des promesses plus techniques avancées par le ministre. Un projet de loi proposera au printemps 1998 la création de produits d'épargne nouveaux, comme les OPCVM à compartiments, les fonds de fonds, les fonds réservés aux investisseurs professionnels. Autant d'instruments que les investisseurs français allaient, jusqu'à présent, chercher au Luxembourg.

*Sophie Fay*

## Une « COB » européenne

**Les commissions des opérations de Bourse des dix-sept pays formant l'Espace économique européen (EEE) ont décidé de créer le Forum of European Securities Commission (Fesco), qui pourrait servir d'embryon d'un « gendarme de la Bourse » européen, chargé d'élaborer des normes communes en matière de surveillance des services, activités et marchés financiers, et de renforcer la coopération transfrontière pour exercer cette surveillance. Tommaso Padoa-Schioppa, le président de la Consob, la COB italienne, en prendra la présidence.**

هكذا من الأعمال



**Paris et Francfort à la traîne**

CAPITALISATION BOURSIÈRE, en % du PIB

| Place | en % du PIB |
|---|---|
| ZURICH | 200 |
| LONDRES | 140 |
| AMSTERDAM | 136 |
| TAÏWAN | 105 |
| NEW YORK | 94 |
| TOKYO | 65 |
| PARIS | 49 |
| FRANCFORT | 46 |

La Bourse n'a pas en France et en Allemagne le poids économique qu'elle a dans la plupart des autres pays industrialisés.

# Les entreprises françaises cherchent des actionnaires nationaux

**DEPUIS DES ANNÉES**, les financiers et les milieux d'affaires tentent de convaincre les gouvernements successifs que la survie de la Bourse de Paris et le maintien d'une certaine indépendance des entreprises françaises passe par la création de fonds de pension. Sans retraite par capitalisation investie à la Bourse, la France ne pourra pas résoudre son problème de manque d'actionnaires nationaux. Un argument qui, après avoir fait mouche à droite, a fini par porter à gauche.

Les boursiers espèrent que, à l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni, la montée en puissance de fonds de pension investis à très long terme (30-40 ans) va se traduire par l'arrivée d'un flux régulier de capitaux sur les marchés d'actions français. La place financière de Paris sera, ainsi, moins soumise aux sautes d'humeur des grands investisseurs étrangers, pourra absorber sans mal des programmes de privatisation et pourra apporter aux entreprises les capitaux dont elles ont besoin pour se développer.

Il s'agit aussi, et surtout, de prendre acte du décès du capitalisme sans capital à la française, fait d'omniprésence de la puissance publique, de participations croisées et de solidarités obligées au sein des conseils d'administration. Ce système a, pendant longtemps, beaucoup pardonné aux patrons malhabiles et fort bien résisté à la pression des actionnaires, mais il est aujourd'hui totalement inadapté à la mondialisation et à l'Europe de l'euro. La France s'oriente, non sans quelques résistances et nostalgies, vers le modèle anglo-saxon d'une économie centrée autour des marchés financiers et de la satisfaction des actionnaires. Il est préférable, dans ces conditions, que les actionnaires, devenus la clé de voûte et les principaux bénéficiaires du système, soient français et en plus grand nombre possible.

Ceci dit, la création de fonds ne va pas, comme par miracle, mettre les groupes nationaux à l'abri de la convoitise de leurs homologues étrangers. La Caisse nationale de prévoyance estimait, dans une étude réalisée à la fin de l'année 1995, que le marché potentiel des fonds de pension représente 30 à 50 milliards de francs par an. Au début de l'année, le directeur des études économiques de la BNP, Philippe d'Arvisenet, jugeait que les versements annuels des Français salariés dans les fonds de pension ne devraient pas s'élever à plus de 20 milliards de francs par an. Une somme sans commune mesure avec les 400 milliards qui affluent chaque année sur les contrats d'assurance-vie.

### LE « MODÈLE » ANGLO-SAXON

Compte tenu de la capitalisation boursière française (environ 3 800 milliards de francs), il faudra entre dix et quinze ans avant que l'ensemble des fonds commencent à avoir une réelle importance économique. Mais, s'il s'agit d'approcher les standards américains, il faudra patienter un quart de siècle.

Aux Etats-Unis, on compte aujourd'hui près de 900 000 fonds de pension et plus de 5 000 milliards de dollars (30 000 milliards de francs) d'actifs gérés. En Grande-Bretagne, les actifs déposés dans les fonds de pension (entre 80 000 et 100 000) sont estimés à 350 milliards de livres (3 450 milliards de francs).

En règle générale, dans le « modèle » anglo-saxon, les avoirs des fonds dépassent souvent 20 % du produit intérieur brut (près de 25 % au Japon, plus de 50 % aux Etats-Unis, plus de 75 % en Grande-Bretagne, 80 % aux Pays-Bas). Ils sont gérés en dehors de l'entreprise et placés sur les marchés financiers nationaux et internationaux, où ils constituent une véritable force de frappe. Les grandes entreprises françaises cotées – celles qui entrent dans la composition de l'indice CAC 40 – le savent bien. Elles doivent composer, depuis plusieurs années, avec la présence, dans leur capital, de fonds de pension anglo-saxons menés, légitimement, par le seul souci de rémunérer le mieux possible l'épargne qu'on leur a confiée.

*Eric Leser*

# Le gouvernement ne cesse de retoucher la fiscalité de l'épargne

## L'assurance-vie fera l'objet d'une nouvelle détaxation sous conditions

**SAUF ÉVÉNEMENT** imprévisible exigeant une parade rapide, il est rarissime que le gouvernement modifie sensiblement, de son propre chef, son projet fiscal pour l'année suivante, alors que l'examen, en première lecture, du projet de budget par les deux Assemblées est déjà achevé. C'est pourtant ce qui va advenir. Alors que depuis le mois de septembre plusieurs modifications importantes des règles du jeu de la fiscalité de l'épargne ont été annoncées – suscitant d'ailleurs quelques « couacs » dans la communication gouvernementale – une nouvelle retouche vient donc d'être évoquée, concernant l'assurance-vie (*Le Monde* du 10 décembre).

Les premières modifications de la fiscalité de l'épargne ont été connues, en septembre, en même temps que le projet de loi de finances pour 1998. A l'époque, le gouvernement a notamment fait savoir qu'il comptait mettre en œuvre un prélèvement libératoire de 7,5 % (hors prélèvements sociaux) pour les contrats d'assurance-vie de plus de huit ans, au-delà d'une exonération de 30 000 francs pour un célibataire et de 60 000 francs pour un couple. Un régime d'exonération était cependant maintenu pour les contrats favorisant l'innovation ou le capital-risque.

Puis, à la fin de ce même mois de septembre, une seconde rafale de dispositions fiscales touchant l'épargne ont été connues, quand le gouvernement a dévoilé son projet de montée en puissance de la CSG. A l'époque, on a compris que, dans la majeure partie des cas, les prélèvements sociaux sur les produits d'épargne seraient de 10 %, soit un prélèvement libératoire total harmonisé de 25 %, par exemple, pour les intérêts d'obligations. Mais, sur le moment, le gouvernement n'a pas relevé que, du fait d'une bizarrerie fiscale, le prélèvement sur les plus-values était, lui, porté à 26 % (*Le Monde* du 25 octobre). Il a donc fallu une nouvelle petite retouche pour corriger cette disparité.

### INSTABILITÉ

C'est donc dans ce contexte d'instabilité fiscale qu'intervient la nouvelle modification annoncée mardi par Dominique Strauss-Kahn. Dans le cas de l'assurance-vie, explique un communiqué du ministère des finances, il sera *« proposé de maintenir l'exonération d'impôt sur le revenu au-delà d'une durée de détention de huit ans pour les contrats investis à hauteur de 50 % en actions, ces contrats devant obligatoirement comprendre une proportion de 5 % de leur actif investi en titres non cotés et investissements à risque »*. Le texte ajoute : *« Il sera également proposé d'autoriser le basculement de ces anciens contrats vers les nouveaux contrats, principalement investis en actions en franchise fiscale. »* Il n'en a pas fallu plus pour que Jacques Chirac mette implicitement en garde le gouvernement contre ces innombrables changements de pied : *« Les modifications, par trop fréquentes, de la fiscalité, quelle que puisse en être la justification, ne créent pas, c'est le moins que l'on puisse dire, l'environnement stable dont les épargnants ont besoin. »* Une critique qui a visiblement laissé le gouvernement de marbre. Celui-ci observe, d'abord, que, comme cette dernière modification concerne les contrats de plus de huit ans, l'équilibre budgétaire n'est par définition pas affecté.

Ensuite, il fait valoir que ces modifications successives donnent une cohérence forte au projet fiscal du gouvernement, puisque, en fin de course, les hausses d'impôt seront ciblées sur les placements sans risque. *« Nous mettons de l'essence dans le moteur de l'économie française »*, affirme-t-on au ministère des finances, où l'on rappelle que la philosophie de Dominique Strauss-Kahn a toujours été de privilégier le capital productif plutôt que la rente. Reste que la polémique fiscale est soudainement relancée...

*Laurent Mauduit*

# M. Chirac dénonce « les modifications, par trop fréquentes, de la fiscalité »

**A L'OCCASION** du trentième anniversaire de la COB, le président de la République, Jacques Chirac, a appelé les acteurs économiques français à effectuer les réformes nécessaires pour entrer *« forts et dynamiques »* dans l'euro : *« Il y va de notre place dans le monde »*.



VERBATIM

Rappelant qu'*« un Français sur dix détient aujourd'hui des valeurs mobilières »*, il a rendu hommage au développement du marché financier de Paris affirmant qu'*« il faut lui donner les moyens de rester attractif et de poursuivre son développement »*. *« Il faut éviter en particulier que les professionnels de la finance choisissent de s'installer à l'étranger pour des raisons essentiellement fiscales »*.

Pour le chef de l'Etat, *« il est temps d'effectuer les réformes qui s'imposent »* pour avoir *« un système bancaire et financier plus performant »*. Il a précisé à ce sujet : *« Il est temps de rompre définitivement avec l'économie administrée qui nous a valu tant de déboires »*.

Conscient de l'*« internationalisation des flux de capitaux »*, le chef d'Etat a noté : *« Il est dans la logique des choses que des entreprises étrangères (...) prennent des positions en capital dans les entreprises françaises. L'inverse est évidemment vrai »*, ajoutant qu'*« il est légitime de conserver en France les centres de décision de nos grandes entreprises (...). Nous y parviendrons (...) en donnant au capitalisme français les moyens financiers de son expansion »*, en refusant *« un capitalisme français sans capitaux »*.

Pour Jacques Chirac, *« à trop taxer les placements et les capitaux, à trop les détourner des investissements productifs pour financer ses déficits publics, la France affaiblirait son économie et rendrait ses entreprises vulnérables à des attaques étrangères »*. Le président a critiqué, dans le même esprit, *« les modifications, par trop fréquentes, de la fiscalité (...). Nos concitoyens ont le sentiment que l'Etat modifie unilatéralement le statut des placements (...). Il rompt le contrat de confiance qui conditionne l'engagement des épargnants »*.

Les conséquences seraient les mêmes si la France ne développait pas, les *« fonds d'épargne retraite »*, *« source essentielle de financement »* pour les entreprises. Il les juge nécessaires *« non pas pour remplacer »* les régimes de répartition, mais pour les *« compléter »*.

Dans le même sens, le chef de l'Etat a rappelé le souci du général de Gaulle de promouvoir *« la participation à la française »*, c'est à dire de *« jeter les bases d'un capitalisme qui permette aux salariés de recueillir les fruits du développement de leur entreprise »*, en estimant que *« cette exigence reste d'actualité »*.

هكذا من الاصل



# La Bourse inflige une punition au fabricant de logiciels Oracle

## La valeur du groupe a perdu 9,4 milliards de dollars

**EN L'ESPACE** d'une *journée*, mardi 9 décembre, la valeur boursière du fabricant américain de logiciels Oracle a perdu à New York 9,4 milliards de dollars (plus de 54 milliards de francs). Celle-ci était de 32 milliards de dollars. Le coup est rude pour Larry Ellison, son PDG et fondateur, qui avait pris l'habitude de présenter Oracle comme l'avenir de l'informatique. L'intéressé, qui était jusque-là la quatrième fortune américaine, a perdu – sur le papier – 2,2 milliards de dollars au cours de cette journée boursière. Malgré cet effondrement, sa fortune en actions Oracle reste confortable : 5,14 milliards de dollars.

La sanction de Wall Street fait suite à la publication de résultats jugés non satisfaisants pour le deuxième trimestre fiscal (clos fin novembre) : les bénéfices ont crû de 4,5 % et le chiffre d'affaires de 23 %. La direction de l'entreprise, qui avait fait miroiter une croissance des ventes de plus de 30 %, impute la moindre progression des profits à l'appréciation du dollar face aux monnaies asiatiques, ainsi qu'au gel de certains investissements dans cette région en crise financière. La société réalise 20 % de ses ventes en Asie.

Pour les analystes, le problème d'Oracle est plus profond. Ils soulignent que la firme peine à vendre la dernière version de son logiciel de gestion de base de données. Tous produits confondus, les ventes de l'activité bases de données ont augmenté de 3,4 % sur la période septembre à novembre, contre une hausse de 6 % sur la même période de 1996. La Bourse attendait 20 %. La tentative de diversification dans les logiciels d'application (de gestion industrielle, des ressources humaines, etc) ne donne pas non plus de résultats : les ventes ont progressé de 7 %, là où les milieux financiers attendaient 50 %.

Les analystes attendent de M. Ellison qu'il recadre la stratégie d'Oracle. Dans l'immédiat, ils s'inquiètent de la possibilité de voir certains ingénieurs – dont une partie de la rémunération est indexée sur les actions – quitter l'entreprise, alors que l'informatique américaine connaît une pénurie de main-d'œuvre.

*Philippe Le Cœur*

# Vincent Bolloré devient le deuxième actionnaire du groupe Bouygues avec 8,7 % du capital

## Les deux parties présentent l'opération comme « amicale »

**Vincent Bolloré a annoncé, mardi 9 décembre, à la surprise générale avoir acquis 8,7 % du capital du groupe Bouygues. Il devient le deuxième actionnaire du groupe de BTP derrière la famille. L'opération d'un montant de 1,2 milliard de francs est qualifiée *« d'amicale »* par les deux groupes. Vincent Bolloré, toutefois, n'a averti Martin Bouygues de son entrée, qu'après avoir franchi le seuil de 5 % du capital.**

**LE MYSTÈRE** autour de Bouygues s'est partiellement dissipé. Depuis plusieurs semaines, les rumeurs d'une possible OPA (offre publique d'achat) sur le groupe de BTP se multipliaient, alors que le cours de l'action depuis octobre était passé de 508 à 694 francs. Mardi 9 décembre, Vincent Bolloré a révélé, à la surprise générale, qu'il avait acquis, pour 1,2 milliard de francs, 8,7 % du capital de Bouygues, ce qui lui confère 6,8 % des droits de vote. Il devient ainsi le deuxième actionnaire du groupe de BTP, derrière la famille Bouygues, qui détient 16 % du capital et 23 % des droits de vote. *« Cette acquisition amicale a eu lieu progressivement au cours des derniers mois par achats sur le marché. Elle a le plein accord du principal actionnaire de Bouygues »*, selon un communiqué de Bouygues. Vincent Bolloré sera aussi proposé comme administrateur lors de la prochaine assemblée générale.

L'entrée *« amicale »* de Vincent Bolloré ne semble pas, toutefois, avoir été si désirée que cela par le groupe Bouygues. S'appuyant sur l'abondante trésorerie trouvée dans les différentes nébuleuses du groupe Rivaud, repris en 1996, et de la vente de titres de la Générale des eaux, Vincent Bolloré a commencé à ramasser en toute discrétion des actions Bouygues dans les jours qui ont suivi la forte baisse des marchés boursiers en octobre puis n'a cessé de se renforcer. Ce n'est qu'après avoir dépassé le seuil des 5 %, ces jours derniers, qu'il aurait rendu visite à Martin Bouygues, PDG du groupe, pour lui annoncer son entrée dans le groupe.

Placé devant le fait accompli, celui-ci semble s'être résolu à accepter la situation plutôt que de la combattre. Martin Bouygues n'a pas les moyens de faire autrement. Le capital du groupe familial n'est pas verrouillé : Martin, son frère Olivier et leur mère ne détiennent avec les salariés que 24,7 % des actions et 36,3 % des droits de vote. Son principal actionnaire extérieur, le CDR (Consortium de réalisation), qui a pris le relais du Crédit lyonnais, doit toujours vendre la participation de 6,33 % qu'il détient. La BNP, qui semblait un moment être tentée de profiter de ce désengagement pour monter en puissance dans le groupe de BTP, s'est arrêtée à 2,65 %.

Dans ce contexte, l'arrivée de Vincent Bolloré au capital est un moindre mal. Elle permet au groupe Bouygues de se mettre à l'abri d'un actionnaire puissant mais peu tenté, pour l'instant, par le lancement d'une OPA sur le groupe. D'éventuels prédateurs plus agressifs sont ainsi momentanément écartés.

### RÉCIDIVE ?

Le groupe de Vincent Bolloré assure que ses intentions sont pacifiques. Bien qu'il ait engagé 1,2 milliard de francs, soit l'essentiel de la trésorerie du groupe Rivaud, dans l'opération, il ne s'agit, selon lui, que d'un placement financier à long terme. Vincent Bolloré, qui a pourtant besoin de développer son groupe encore de petite taille, notamment dans les transports, aurait choisi cet investissement au regard des perspectives d'amélioration de Bouygues.

Le groupe de BTP offrirait un des meilleurs rendements boursiers (4,5 %). De plus, Bouygues, qui souffre d'une décote de holding de plus de 40 % par rapport à ses actifs nets, devrait rapidement s'apprécier, alors que son activité principale, le BTP, est en voie de redressement et qu'il recèle encore d'importantes plus-values latentes.

Lorsque Vincent Bolloré était entré en 1988, à l'invitation du comte de Ribes, dans les principales holdings du groupe Rivaud, il avait présenté les mêmes arguments pour justifier un investissement de plus de 2 milliards.

Il a attendu huit ans avant de mettre la main sur les richesses cachées du groupe Rivaud, en profitant de la faillite d'une de ses participations, Air Liberté.

Vincent Bolloré peut-il récidiver ? Son entrée dans le capital et au conseil d'administration va lui permettre de voir Bouygues de l'intérieur. Sans le consentement de la famille, il lui sera, toutefois difficile d'aller plus loin, dans une société marquée par le souvenir de son fondateur. Si la famille décide de privilégier ses intérêts patrimoniaux, Vincent Bolloré a alors toutes les chances de tirer parti de son engagement financier. Sinon, la cohabitation risque d'être compliquée, et M. Bolloré pourrait s'être piégé.

*Martine Orange et Virginie Malingre*



# L'Airbus militaire pourrait se faire à six pays

**L'ESPAGNE**, l'Italie et la Suède pourraient s'associer au projet de « militarisation » d'Airbus. Paris, Londres et Bonn avaient annoncé mardi 9 décembre (*Le Monde* du 10 décembre), dans une déclaration commune, leur intention d'élargir le consortium européen à l'aéronautique de défense. Les chefs d'Etat et de gouvernement signataires appelaient les trois autres pays d'Europe disposant d'une industrie aéronautique à venir les rejoindre.

Interrogé à ce sujet à l'Assemblée nationale, le premier ministre, Lionel Jospin, a annoncé que le gouvernement espagnol avait, mardi à midi, assuré qu'il *« s'associait à cette démarche »*. Il a également indiqué que le premier ministre suédois Göran Persson, convié à déjeuner à Matignon, lui avait dit être *« intéressé »*. *« Personne ne pourra être a priori exclu »*, a ajouté M. Jospin.

### INDUSTRIELS SATISFAITS

Le gouvernement italien, dans un communiqué publié mardi par la présidence du conseil, a lui aussi réagi favorablement à cette initiative trilatérale. La société d'aéronautique publique Alenia (groupe IRI-Finmeccanica), que Rome souhaite privatiser, pourrait s'y associer. *« Le gouvernement suit avec un intérêt particulier les initiatives ayant pour but la participation d'Alenia à Airbus et la transformation du consortium en société intégrée »*, précise le communiqué.

Aerospatiale, Daimler-Benz Aerospace (DASA) et British Aerospace (BAe), les trois principaux membres d'Airbus, se déclaraient satisfaits : c'est aux industriels que les gouvernements ont demandé de préparer le schéma d'intégration des activités militaires. Cet élargissement doit intervenir au moment où le consortium prépare aussi, pour le 1er janvier 1999, sa transformation en société privée, alors qu'il opère pour l'instant sous la forme d'un groupement d'intérêt économique.

La France, l'Allemagne, et la Grande-Bretagne auront-elles la même vision industrielle du futur Airbus ? A Londres, la ministre de l'industrie, Margaret Beckett, a laissé entendre que ces changements de structures pourraient entraîner des pertes d'emplois. *« Si nous ne restructurons pas, il n'y aura plus d'emplois dans les compagnies européennes »*, a-t-elle précisé au cours d'une conférence de presse. *« Nous devons rationaliser ou nous mourrons »*, a insisté le ministre de la défense, George Robertson. – *(AFP.)*

# Internet, zone de libre échange

**LES ÉTATS-UNIS** et l'Union européenne ont annoncé, mardi 9 décembre, la conclusion d'un accord sur le commerce électronique, par lequel ils s'engagent à faire d'Internet une zone de libre échange (pas de taxe supplémentaire, par exemple, pour l'importation de biens commandés au travers le réseau).
Le cabinet d'études Yankee Group estime que 5,2 millions d'Américains ont fait des achats sur Internet en septembre et octobre, contre 3 millions un an plus tôt, et que les ventes sur Internet atteindront 2,74 milliards de dollars (16,4 milliards de francs) en 1997.

### DÉPÊCHES

■ **SAINT-GOBAIN : le groupe verrier** a annoncé, mercredi 10 décembre, la cession de 600 000 actions Générale des eaux, représentant 0,44 % du capital. Cette opération est le premier décroisement de capital entre les deux groupes. Saint-Gobain, qui est le premier actionnaire de la Générale des eaux avec 7,8 % des actions, veut réduire de moitié sa participation d'ici deux ans.

■ **NINA RICCI : le comité d'entreprise devait examiner**, mercredi 10 décembre, un projet de cession de la maison de couture et de parfums par le groupe Sanofi et les familles héritières au groupe espagnol Puig, qui possède déjà Paco Rabanne.

■ **MERCEDES : la Classe A a réussi le test de la baïonnette**, au cours d'essais par des journalistes spécialisés, dont le Suédois qui avait retourné la voiture, a annoncé la firme allemande, mardi 9 décembre.

■ **HASBRO : le fabricant de jouets américain** a annoncé qu'il allait supprimer 2 500 emplois, soit environ 20 % de ses effectifs totaux.

■ **PHILIP MORRIS : le cigarettier américain va provisionner 3,8 milliards** de francs dans ses comptes 1997 pour un plan de restructuration de son pôle alimentaire, qui conduira à la suppression de 2 500 emplois.

■ **OLIVETTI : le groupe italien a racheté à l'opérateur américain** Bell Atlantic ses 33 % de la société de téléphonie fixe Infostrada.

# Le rapport Missika sur l'audiovisuel public critique sévèrement l'Etat

**L'auteur du rapport sur la télévision publique a proposé de mieux définir ses missions et de responsabiliser davantage les administrateurs. Xavier Gouyou Beauchamps a estimé que France 2 vit une crise d'identité et France 3 une crise de développement**

**HEUREUX** hasard du calendrier. Au moment où 52 000 téléspectateurs continuent de regarder la mire de France 3 avec une assiduité déconcertante (source Médiamétrie), et tandis que quelques centaines de salariés de la chaîne des régions manifestaient près du Palais-Bourbon, la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale entendait, mardi 9 décembre, sur le thème « le service public et la télévision : l'exigence des excellences », Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, Jérôme Clément, président de la Sept-Arte et La Cinquième, Jean-Louis Missika, chargé d'un rapport sur la télévision publique, et Philippe Chazal, directeur de la chaîne Histoire.

Le rapport que Jean-Louis Missika doit remettre, lundi 15 décembre, à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et dont il a tracé les grandes lignes devant quelques députés, contient une volée de bois vert pour la façon dont le paysage audiovisuel a été géré depuis quinze ans par les gouvernements, de droite comme de gauche, ainsi que par les parlementaires. Les *« décisions chaotiques »* de ces derniers auraient notamment condamné France 2 à *« la schizophrénie »* en lui donnant une *« injonction paradoxale »* et en la forçant implicitement à rivaliser avec TF 1.

D'un côté, explique l'ancien directeur général de l'institut d'études BVA, ils forcent la chaîne vedette du service public audiovisuel à atteindre une part d'audience en votant un budget prévisionnel tenant compte de recettes publicitaires en accroissement, de l'autre ils l'accusent de perdre son identité. Quant à la création de Arte et de La Cinquième, elle a accentué le *« positionnement de plus en plus concurrentiel de France 2 et de France 3 »*.

## Les « décisions chaotiques » des députés auraient condamné France 2 à « la schizophrénie »

Or, souligne celui qui fut parmi les premiers à réfléchir sur La Cinquième, deux chaînes sont concurrentes sur le marché télévisuel, tandis que trois sont dans la contre-programmation (M 6, Arte et France 3) : *« Je soutiens qu'on ne peut être à la fois concurrents et faire de la contre-programmation. Etre en concurrence, cela revient à vouloir tuer l'autre. Oublier cela, c'est affaire de choix politique. Il revient à l'Etat-actionnaire. »*

Quant aux missions de service public, elles ont été *« laissées en déshérence »*, alors qu'elles peuvent être endossées par des télévisions publiques et privées, comme en témoigne la création récente par Canal Plus d'une chaîne sur l'emploi. Iconoclaste, M. Missika estime que le triptyque « informer, éduquer, distraire » n'est plus du domaine du service public : *« Informer ? C'est assuré par la presse et la radio ; éduquer ? cette mission de service public est le fait de plusieurs télévisions. Quant à distraire, cela voudrait dire que l'Etat devrait aussi financer les fêtes foraines... »*

Il fustige aussi le *« clair-obscur »* dans lequel l'Etat conserve l'audiovisuel. Tout en gardant un rôle important (définition du budget, réglementation), il a délégué au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) le pouvoir de nomination des présidents, mais non celui de sanction, et offre une particularité : *« L'Etat-actionnaire est attentif et tatillon en ce qui concerne les points de détail et absent pour les décisions stratégiques. »*

*« Ce surcroît d'opacité et cette dilution des responsabilités »* – les décisions les plus importantes étant prises directement entre la présidence des chaînes et la tutelle, qu'il s'agisse du ministère de la culture, du SJTI ou de Bercy –, incitent Jean-Louis Missika à plaider pour des conseils d'administration qui rompent avec leur *« radicale inutilité »*. En jugeant une amélioration possible, il propose que les administrateurs des télévisions publiques ne puissent cumuler les mandats et qu'ils soient rémunérés.

Pour sa part, Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, n'a pas caché ses préoccupations, comme *« l'image brouillée de France 2 »*, notamment en raison de *« l'affaire des animateurs-producteurs dont les effets dévastateurs ne sont pas encore effacés »*. Si France 2 est confronté à une *« crise d'identité »*, France 3, malgré son image nette et positive, doit faire face à une *« crise de développement »*.

Pour répondre aux critiques sur la ressemblance trop criante des programmes de France 2 avec ceux de TF 1, il a déclaré : *« J'aimerais bien qu'on puisse dire, après mon passage à France Télévision, que j'ai contribué à donner un caractère propre à France 2. La question-clé n'est pas dans le mode de financement de la chaîne, mais dans la volonté d'imposer un certain type de programmes. »*

Une affirmation contestée par Jérôme Clément, qui considère que la place des télévisions sur le marché *dépend directement des ressources*, donc de la publicité, ce qui influence obligatoirement une politique de production et de programmation. Les deux présidents de chaînes publiques ont tous deux plaidé en faveur d'un allongement du mandat de leurs successeurs à *« au moins »* cinq ans et non plus trois.

Très peu disert sur le nouveau siège social de France Télévision qui suscite d'importantes polémiques, Xavier Gouyou Beauchamps a souhaité réaffirmer les trois points forts de sa stratégie, qui passera par une volonté de *« démarquer France 2 de TF 1 »*, une accentuation de la régionalisation de France 3, ainsi qu'*« une plus grande harmonisation de la programmation des deux chaînes »*. *« Nous avons eu raison de rejoindre TPS*, s'est-il enfin félicité, *et nous n'avons aucune raison de renoncer au projet de chaîne des régions de la Trois qui sera lancé en avril. »*

*Yves-Marie Labé et Nicole Vulser*

# Les salariés de France 3 manifestent leur détermination

**AU TERME** d'une semaine de grève et après une journée de manifestations dans Paris, les négociations entre la direction et les syndicats de France 3 ont été suspendues dans la soirée du mardi 9 décembre. Elles devaient reprendre dans la matinée de mercredi, notamment sur le chapitre des salaires. Les dernières propositions de Xavier Gouyou Beauchamps, PDG de France Télévision, portent, pour 1998, sur une enveloppe de 5 millions de francs pour engager le processus de rattrapage des rémunérations entre France 2 et France 3 et sur une augmentation de la prime d'intéressement, qui passerait à 1 300 francs.

Avant que leurs représentants entrent à nouveau en négociations, les grévistes avaient tout fait pour montrer la force de leur mouvement. Dès l'aube, plusieurs centaines de salariés avaient emprunté cars, trains ou avions pour venir du Limousin, d'Aquitaine, de Corse ou du Nord, et pour participer à l'assemblée générale, qui s'est réunie en fin de matinée à la Maison de la radio. Pendant ce temps-là, une délégation de l'intersyndicale était reçue par les membres du conseil d'administration extraordinaire convoqué, par Xavier Gouyou Beauchamps.

**« POUR LA RECONNAISSANCE »**

Pour les grévistes de France 3, aller manifester devant le ministère de la culture eût été banal. Du coup, lors de l'assemblée générale, ils ont décidé de se diriger vers l'Assemblée nationale. Pendant que leurs représentants étaient reçus par Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, entouré de députés de la commission des affaires culturelles et du conseiller en la matière de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, les manifestants ont fait face à un cordon de CRS, qui empêchaient l'accès au bâtiment.

*« Notre grève est vraiment une grève pour la reconnaissance. On veut récupérer un peu de ce qu'on a fait gagner à la société. On n'est pas la SFP : depuis des années, grâce à notre travail, les objectifs publicitaires assignés à France 3 sont largement dépassés. Il n'y a pas de raison que nous ne touchions pas notre quote-part de ces bénéfices »*, explique Pascal Didier, un journaliste du SNJ. Aux mots d'ordre classiques, certains avaient ajouté l'humour. Ainsi ce délégué d'Auvergne qui arborait un faux billet de 500 francs avec les effigies de Jean-Pierre Elkabbach et de l'animateur-producteur Arthur, dont le contrat avec France 2 a été jugé trop avantageux par la Cour des comptes.

A peine venait-elle de quitter le Palais-Bourbon que la délégation s'est dirigée vers l'hôtel Matignon, où elle a été reçue par deux conseillers du premier ministre et de la ministre de la culture et de la communication. La CGT a profité de cette entrevue pour aborder très longuement la question des trente-cinq heures, dont elle semble prête à faire un *casus belli* avec le gouvernement de Lionel Jospin.

Dès leur retour à la Maison de la radio, vers 21 heures, les délégués syndicaux, quasi privés de dîner, ont retrouvé la direction dans la salle des négociations. Après l'exposé par Xavier Gouyou Beauchamps des nouvelles propositions de la direction, une première suspension, de séance a été demandée par les syndicats, suivie d'une deuxième. A 22 h 30, le président de France Télévision a souhaité que les discussions s'interrompent jusqu'au lendemain matin. Peut-être une manière de dire aux syndicats que ces propositions sont les dernières.

En attendant, lorsqu'ils allument leurs téléviseurs, les téléspectateurs voient toujours la mire bariolée. Mais pour le fond sonore, France-Musique a remplacé France-Info. Dans un communiqué, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) *« rappelle que la continuité du service public est l'un des principes fondamentaux inscrits dans la loi du 30 septembre 1986 et dans le cahier des missions et des charges de France 3 »*.

*Françoise Chirot*

## DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : la chaîne américaine National Broadcasting (NBC)** et le groupe d'informations financières Dow Jones, qui édite notamment le *Wall Street Journal* et possède l'agence de communication économique Dow Jones, ont annoncé, mardi 9 décembre, la fusion de leurs activités d'information financière aux Etats-Unis, en Europe et en Asie dans une chaîne qui prendra le nom de CNBC. – (*AFP*)

■ **PRESSE : le personnel de *Libération* menaçait de faire grève,** mercredi 10 décembre. Dans une motion adoptée par 150 voix sur 158 votants, lors d'une assemblée générale, jeudi 4 décembre, à l'initiative des syndicats SUD et CGT, les salariés demandent *« une revalorisation globale, substantielle et immédiate des salaires »*, et la transparence de ceux-ci. La direction de *Libération*, filiale du groupe Pathé de Jérôme Seydoux, a fait des premières concessions, lundi 8 décembre, jugées insuffisantes par les syndicats. Une nouvelle réunion devait avoir lieu, mercredi 10 décembre dans la matinée.

■ **PUBLICITÉ : Publicis doit suspendre provisoirement son offre publique d'achat (OPA) sur True North.** Le tribunal de Chicago a estimé, mardi 9 décembre, que *« le groupe français de publicité n'a pas à entraver le projet de reprise d'une autre agence de publicité américaine par True North »*. True North avait déposé plainte contre Publicis qui tente de bloquer sa fusion avec Bozell par le biais d'une OPA (*Le Monde* du 26 novembre). Publicis a décidé de faire appel. – (*Reuters.*)

هكذا من الاصل



■ LA BOURSE de Tokyo continue d'alterner les séances de hausse et de baisse. Mercredi 10 décembre, l'indice Nikkei a perdu 1,25 %, à 16 478,12 points, contre un gain de 3,44 % la veille.

■ L'OR a ouvert en baisse mercredi à Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 284,20 dollars. La veille, à Londres, elle était tombée à son plus bas niveau depuis 1979 (283,50).

■ LE DOLLAR progressait légèrement face au yen, mais restait sous la barre des 130 yens mercredi. A la clôture, il cotait 129,70 yens contre 129,42 yens en début de journée.

■ LE PRIX du baril de brut de référence de « light sweet crude » a perdu 17 cents à 18,67 dollars mardi 9 décembre à New York. Il avait gagné 13 cents la veille.

■ LA FERMETÉ du dollar a continué de stimuler la Bourse de Paris mardi. L'indice CAC 40 a fini sur un gain de 0,92 %, à 2 959,40 points, et n'est plus qu'à 5 % de son record historique (3 114 points).

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

## Recul à la Bourse de Paris

**LA BOURSE DE PARIS** était orientée à la baisse, mercredi 10 décembre, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 des principales valeurs cédait 0,58 %, à 2 942,16 points.

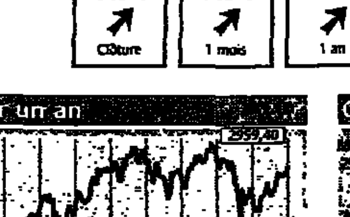
Il avait ouvert sur un recul de 0,67 %, malgré la bonne tenue du dollar, qui s'échangeait à 6 francs.

Les actions françaises étaient victimes de prises de bénéfice et du recul observé la veille à Wall Street et le matin même à Tokyo et à Hongkong.

*« Le marché devient très sélectif. Les opérateurs se concentrent sur les actions où il y a une chance majeure de modification dans la structure comme les valeurs bancaires ou de la défense »*, note un intervenant.

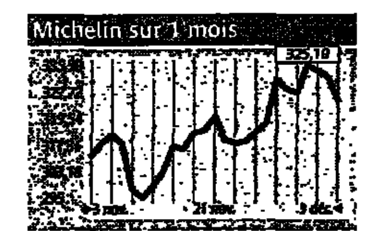
La cotation des actions Bertrand Faure et Ecia a été suspendue mercredi matin dans la perspective d'une fusion entre les deux équipementiers de l'automobile. Bertrand Faure affiche une hausse de 90 % depuis le début de l'année.

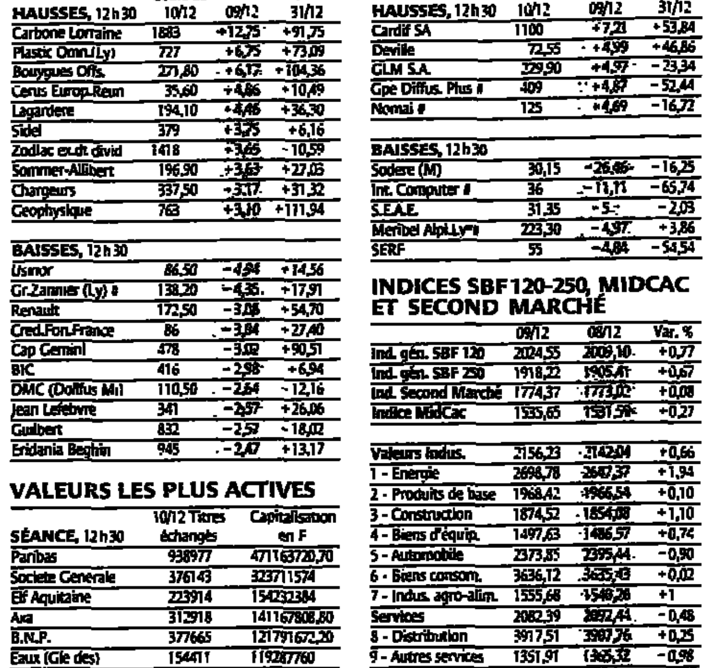
Le titre Usinor perd 4,8 % à la suite de la déclaration du président du groupe sidérurgique Francis Mer qui a indiqué que la crise du Sud-Est asiatique aura *« vraisemblablement une forte influence sur la consommation et l'investissement dans beaucoup de pays »* et donc sur la demande en acier, *« qu'elle soit directe ou indirecte »*.




## Michelin, valeur du jour

**LA SÉANCE** a été médiocre pour Michelin, mardi 9 décembre, à la Bourse de Paris. L'action a perdu 2,14 % à 325,10 francs. Selon les intervenants, le titre a été affecté par l'abaissement de la recommandation de James Capel, qui est passée d'*« acheter »* à *« conserver »*. Le courtier a motivé ces modifications par des perspectives d'immatriculations dans le monde plus moroses qu'anticipé jusqu'à présent et par la crainte d'un accroissement des exportations à bas prix, en particulier aux Etats-Unis, de la part des concurrents asiatiques de Michelin afin de compenser l'impact de la crise qui affecte actuellement l'Asie.



### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 10/12 | Var. % 09/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Carbone Lorraine | 1883 | +12,75 | +91,75 |
| Plastic Omn.(Ly) | 727 | +6,75 | +73,09 |
| Bouygues Offs. | 271,80 | +6,17 | +104,36 |
| Cerus Europ.Reun | 35,60 | +4,86 | +10,49 |
| Lagardere | 194,10 | +4,46 | +36,30 |
| Sidel | 379 | +3,75 | +6,16 |
| Zodiac ex.dt divid | 1418 | +3,65 | -10,59 |
| Sommer-Allibert | 196,90 | +3,63 | +27,03 |
| Chargeurs | 337,50 | +3,17 | +31,32 |
| Geophysique | 763 | +3,10 | +111,94 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Usinor | 86,50 | -4,94 | +14,56 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 138,20 | -4,35 | +17,91 |
| Renault | 172,50 | -3,08 | +54,70 |
| Cred.Fon.France | 86 | -3,84 | +27,40 |
| Cap Gemini | 478 | -3,02 | +90,51 |
| BIC | 416 | -2,98 | +6,94 |
| DMC (Dollfus Mi) | 110,50 | -2,64 | -12,16 |
| Jean Lefebvre | 341 | -2,57 | +26,06 |
| Guilbert | 832 | -2,57 | -18,02 |
| Eridania Beghin | 945 | -2,47 | +13,17 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

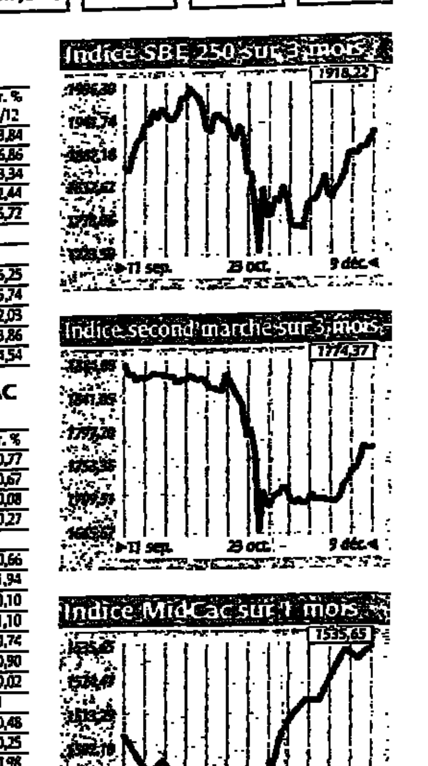
| SÉANCE, 12h30 | 10/12 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| Paribas | 938977 | 471163720,70 |
| Societe Generale | 376143 | 323711574 |
| Elf Aquitaine | 223914 | 154232384 |
| Axa | 312918 | 141167808,80 |
| B.N.P. | 377665 | 121791672,20 |
| Eaux (Gle des) | 154411 | 119287760 |
| Bouygues | 163351 | 110971940 |
| Usinor | 1173826 | 102477047,95 |
| Alcatel Alsthom | 115627 | 89904689 |
| AGF-Ass.Gen.France | 262345 | 85862448 |

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 10/12 | Var. % 09/12 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Cardif SA | 1100 | +7,21 | +53,84 |
| Devile | 72,55 | +4,99 | +46,86 |
| GLM S.A. | 229,90 | +4,97 | -23,34 |
| Gpe Diffus. Plus # | 409 | +4,87 | -52,44 |
| Nomai # | 125 | +4,69 | -16,72 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Sodere (M) | 30,15 | -26,46 | -16,25 |
| Int. Computer # | 36 | -11,11 | -65,74 |
| S.E.A.E. | 31,35 | -5 | -2,03 |
| Meribel Alpi.Ly # | 223,30 | -4,97 | +3,86 |
| SERF | 55 | -4,84 | -54,54 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

| | 09/12 | 08/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 2024,55 | 2009,10 | +0,77 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1918,22 | 1905,41 | +0,67 |
| Ind. Second Marché | 1774,37 | 1773,02 | +0,08 |
| Indice MidCac | 1535,65 | 1531,50 | +0,27 |
| Valeurs Indus. | 2156,23 | 2142,04 | +0,66 |
| 1 - Energie | 2698,78 | 2647,37 | +1,94 |
| 2 - Produits de base | 1968,42 | 1966,54 | +0,10 |
| 3 - Construction | 1874,52 | 1854,08 | +1,10 |
| 4 - Biens d'équip. | 1497,63 | 1486,57 | +0,74 |
| 5 - Automobile | 2373,85 | 2395,44 | -0,90 |
| 6 - Biens consom. | 3636,12 | 3635,43 | +0,02 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1555,68 | 1540,28 | +1 |
| Services | 2082,39 | 2092,44 | -0,48 |
| 8 - Distribution | 3917,51 | 3907,76 | +0,25 |
| 9 - Autres services | 1351,91 | 1365,32 | -0,98 |
| Sociétés financières | 1520,39 | 1491,20 | +1,96 |
| 10 - Immobilier | 720,17 | 720,02 | +0,02 |
| 11 - Services financ. | 1618,98 | 1580,91 | +2,41 |
| 12 - Sociétés invest. | 1689,22 | 1675,82 | +0,80 |




## Rechute à la Bourse de Tokyo

**LA PRUDENCE** était de mise, mercredi 10 décembre, à la Bourse de Tokyo, le marché continuant de s'interroger sur le bien-fondé d'une proposition d'émission obligataire de 10 000 milliards de yens (560 milliards de francs) pour renflouer le système financier nippon. Cette idée avait permis à l'indice Nikkei de gagner 3,44 % mardi, mais il a reperdu mercredi 208,39 points (1,25 %) à 16 478,12 points. Les intervenants attendent *par ailleurs la publication du tankan* (rapport trimestriel) de la Banque du Japon, lundi 15 décembre.

Enfin, les opérateurs restent dans l'expectative tant que ne seront pas connues les mesures économiques que le Parti libéral-démocrate (PLD, *au pouvoir) doit présenter la semaine* prochaine. Ces dernières figurent dans un dispositif de relance qui sera dévoilé le mardi 16 décembre. La veille, Wall Street a reculé son principal indicateur, affichant une perte de 61,18 points (0,76 %) à 8 049,66 points, à la suite d'annonces peu encourageantes sur les résultats trimestriels des entreprises américaines. En Europe, la Bourse de Londres a baissé de 0,29 % à 5 172,1 points. La place francfortoise a perdu 0,91 % à 4 184,91 points.

### INDICES MONDIAUX

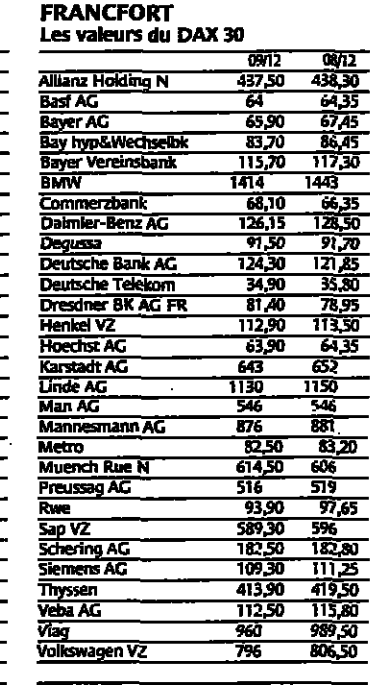
| | Cours au 09/12 | Cours au 08/12 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2944,82 | 2932,47 | +0,42 |
| New-York/DJ indus. | 8025,30 | 8110,84 | -1,07 |
| Tokyo/Nikkei | 16686,50 | 16131,60 | +3,33 |
| Londres/FT100 | 5159,80 | 5187,40 | -0,53 |
| Francfort/Dax 30 | 4184,91 | 4223,36 | -0,92 |
| Frankfort/Commer. | 1381,08 | 1386,57 | -0,40 |
| Bruxelles/Bel 20 | 3069,75 | 3069,75 | ... |
| Bruxelles/Général | 2481,28 | 2511,74 | -1,23 |
| Milan/MIB 30 | 1249 | 1249 | ... |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 624,60 | 624,10 | +0,08 |
| Madrid/Ibex 35 | 632,02 | 626,50 | +0,87 |
| Stockholm/Affarsal | 2334,05 | 2334,05 | ... |
| Londres FT30 | 3269 | 3264,50 | +0,14 |
| Hong Kong/Hang S. | 11490,70 | 11722,90 | -2,02 |
| Singapour/Strait t | 1734,22 | 1753,63 | -1,12 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 09/12 | 08/12 |
|---|---|---|
| Alcoa | 71,12 | 70,50 |
| Allied Signal | 38,68 | 38,75 |
| American Express | 87,81 | 87,68 |
| AT & T | 58,06 | 57,81 |
| Boeing Co | 50,68 | 51,43 |
| Caterpillar Inc. | 50,56 | 51,62 |
| Chevron Corp. | 78,62 | 79,37 |
| Coca-Cola Co | 63,56 | 63,56 |
| Disney Corp. | 94,31 | 94,43 |
| Du Pont Nemours&Co | 64,06 | 64,25 |
| Eastman Kodak Co | 58,06 | 58,25 |
| Exxon Corp. | 62,37 | 63,18 |
| Gén. Motors Corp.H | 63,31 | 63,81 |
| Gén. Electric Co | 74,62 | 73,56 |
| Goodyear T & Rubbe | 65,18 | 66,18 |
| Hewlett-Packard | 64,56 | 66,50 |
| IBM | 110,37 | 112,87 |
| Intl Paper | 44,56 | 45,06 |
| J.P. Morgan Co | 122,87 | 123,56 |
| Johnson & Johnson | 65 | 65,18 |
| Mc Donalds Corp. | 47,62 | 47,50 |
| Merck & Co.Inc. | 105 | 104,75 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 94,56 | 96 |
| Philip Moris | 44,56 | 44,87 |
| Procter & Gamble C | 79,56 | 80,18 |
| Sears Roebuck & Co | 46,37 | 47,31 |
| Travelers | 54,43 | 55,75 |
| Union Carb. | 46,75 | 47 |
| Utd Technol | 75,81 | 77,06 |
| Wal-Mart Stores | 40,06 | 40,50 |

### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 09/12 | 08/12 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,39 | 5,50 |
| Barclays Bank | 16,19 | 15,72 |
| B.A.T. industries | 5,55 | 5,49 |
| British Aerospace | 17,59 | 16,65 |
| British Airways | 5,64 | 5,57 |
| British Petroleum | 8,51 | 8,63 |
| British Telecom | 4,72 | 4,74 |
| B.T.R. | 1,78 | 1,78 |
| Cadbury Schweppes | 6,33 | 6,24 |
| Eurotunnel | 0,65 | 0,64 |
| Forte | — | ... |
| Glaxo Wellcome | 14,39 | 14,32 |
| Granada Group Plc | 8,65 | 8,60 |
| Grand Metropolitan | 5,81 | 5,83 |
| Guinness | 5,83 | 5,85 |
| Hanson Plc | 0,87 | 0,87 |
| Great Ic | 7,33 | 7,34 |
| H.S.B.C. | 16,17 | 16,48 |
| Impérial Chemical | 8,88 | 8,82 |
| Legal & Gen. Grp | 5,20 | 5,23 |
| Lloyds TSB | 7,64 | 7,84 |
| Marks and Spencer | 6,24 | 6,56 |
| National Westminst | 9,94 | 9,91 |
| Peninsular Orienta | 6,70 | 6,77 |
| Reuters | 7,04 | 7,17 |
| Saatchi and Saatch | 1,14 | 1,15 |
| Shell Transport | 4,42 | 4,43 |
| Tate and Lyle | 4,83 | 4,81 |
| Zeneca | 19,67 | 19,76 |

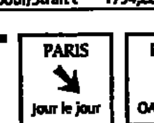


### FRANCFORT
**Les valeurs du DAX 30**

| | 09/12 | 08/12 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 437,50 | 438,30 |
| Basf AG | 64 | 64,35 |
| Bayer AG | 65,90 | 67,45 |
| Bay hyp&Wechselbk | 83,70 | 86,45 |
| Bayer Vereinsbank | 115,70 | 117,30 |
| BMW | 1414 | 1443 |
| Commerzbank | 68,10 | 66,35 |
| Daimler-Benz AG | 126,15 | 128,50 |
| Degussa | 91,50 | 91,70 |
| Deutsche Bank AG | 124,30 | 121,85 |
| Deutsche Telekom | 34,90 | 35,80 |
| Dresdner BK AG FR | 81,40 | 78,95 |
| Henkel VZ | 112,90 | 113,50 |
| Hoechst AG | 63,90 | 64,35 |
| Karstadt AG | 643 | 652 |
| Linde AG | 1130 | 1150 |
| Man AG | 546 | 546 |
| Mannesmann AG | 876 | 881 |
| Metro | 82,50 | 83,20 |
| Muench Rue N | 614,50 | 606 |
| Preussag AG | 516 | 519 |
| Rwe | 93,90 | 97,65 |
| Sap VZ | 589,30 | 596 |
| Schering AG | 182,50 | 182,80 |
| Siemens AG | 109,30 | 111,25 |
| Thyssen | 413,90 | 419,50 |
| Veba AG | 112,50 | 115,80 |
| Viag | 960 | 989,50 |
| Volkswagen VZ | 796 | 806,50 |

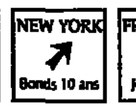


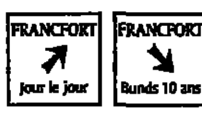

# LES TAUX





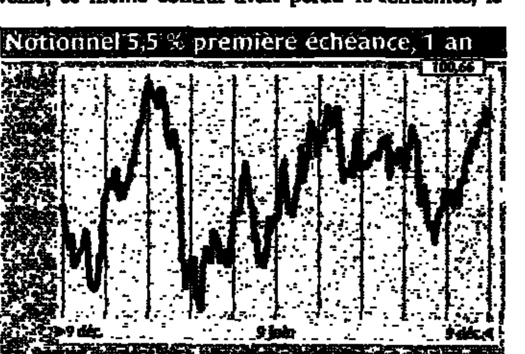







## Reprise initiale du Matif

**LE MARCHÉ OBLIGATAIRE** français était orienté à la hausse, mercredi 10 décembre. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 18 centièmes à *100,84. Selon les opérateurs, le marché monte parce* que les investisseurs pensent que les taux longs vont rester durablement faibles et qu'ils ont peu de liquidités. La veille, ce même contrat avait perdu 10 centièmes, le mouvement de hausse initial ayant été stoppé en raison des incertitudes sur l'attitude des investisseurs japonais après l'annonce d'émissions obligataires massives nippones dans le cadre des mesures de sauvetage du secteur bancaire. *Sur le marché américain, le rendement* moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, qui évolue à l'inverse du prix, a reculé à 6,11 %, contre 6,14 % lundi soir.

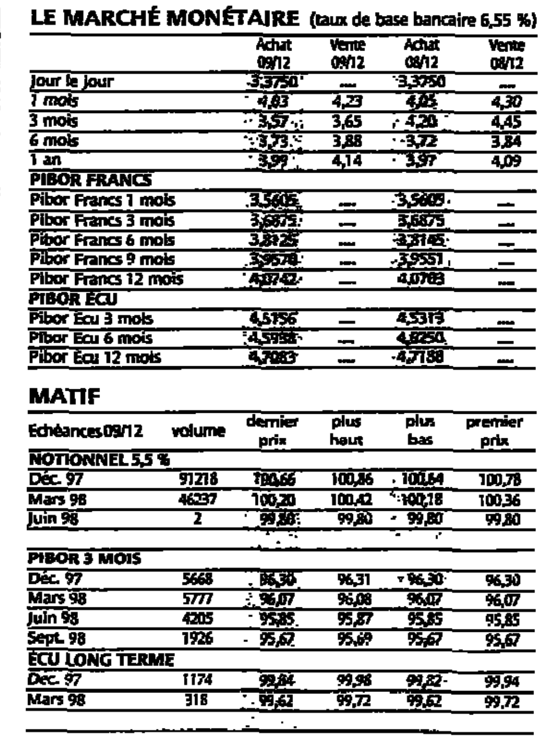



### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 09/12 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,31 | 5,39 | 5,91 | 1,70 |
| Allemagne | 3,37 | 5,38 | 5,93 | 1,80 |
| Grande-Bretagne | 7,06 | 6,48 | NC | 2,80 |
| Italie | 6,25 | 5,85 | 6,35 | 2,80 |
| Japon | 0,58 | 1,81 | NC | 0,50 |
| Etats-Unis | 5,43 | 5,95 | 6,14 | 3,50 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 09/12 | Taux au 08/12 | indice (base 100 fin 96) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 4,22 | 4,21 | 98,50 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 5 | 4,96 | 100,09 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 5,47 | 5,42 | 101,48 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 5,81 | 5,77 | 101,20 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 6,39 | 6,35 | 102,67 |
| Obligations françaises | 5,76 | 5,73 | 101,02 |
| Fonds d'État à TME | -1,95 | -1,98 | 98,28 |
| Fonds d'État à TRE | -2,18 | -2,15 | 98,86 |
| Obligat. franç. à TME | -2,20 | -2,03 | 99,14 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,07 | +0,07 | 100,14 |



### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

| | Achat 09/12 | Vente 09/12 | Achat 08/12 | Vente 08/12 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,3750 | ... | 3,3750 | ... |
| 1 mois | 4,83 | 4,23 | 4,05 | 4,30 |
| 3 mois | 3,57 | 3,65 | 4,20 | 4,45 |
| 6 mois | 3,73 | 3,88 | 3,72 | 3,84 |
| 1 an | 3,99 | 4,14 | 3,97 | 4,09 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 3,5605 | ... | 3,5609 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 3,6875 | — | 3,6875 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 3,8125 | ... | 3,8145 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 3,9578 | ... | 3,9551 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 4,0742 | — | 4,0783 | ... |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 4,5156 | — | 4,5319 | ... |
| Pibor Ecu 6 mois | 4,5958 | ... | 4,8250 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 4,7083 | ... | 4,7188 | ... |

### MATIF

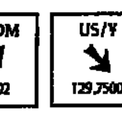
| Echéances 09/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 5,5 %** | | | | | |
| Déc. 97 | 91218 | 100,66 | 100,86 | 100,64 | 100,78 |
| Mars 98 | 46237 | 100,20 | 100,42 | 100,18 | 100,36 |
| Juin 98 | 2 | 99,88 | 99,80 | 99,80 | 99,80 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 97 | 5668 | 96,30 | 96,31 | 96,30 | 96,30 |
| Mars 98 | 5777 | 96,07 | 96,08 | 96,07 | 96,07 |
| Juin 98 | 4205 | 95,85 | 95,87 | 95,85 | 95,85 |
| Sept. 98 | 1926 | 95,67 | 95,69 | 95,67 | 95,67 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 97 | 1174 | 99,84 | 99,98 | 99,82 | 99,94 |
| Mars 98 | 318 | 99,62 | 99,72 | 99,62 | 99,72 |

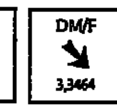
### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 09/12 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Déc. 97 | 17600 | 2968 | 2980 | 2929 | 2930 |
| Janvier 98 | 200 | 2975,50 | 2983,50 | 2941 | 2941 |
| Février 98 | 550 | 2976 | 2978 | 2976 | 2978 |
| Mars 98 | 2242 | 2991 | 3002 | 2953 | 2957,50 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 5,9850







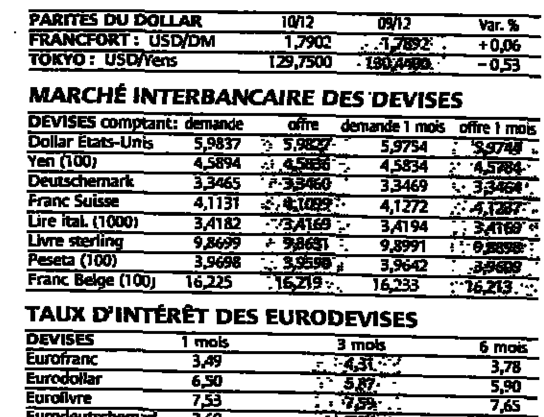

£/F ↘ 9,8495

## Progression du dollar

**LE DOLLAR** continuait de progresser, mercredi 10 décembre, au cours des premiers échanges interbancaires. Le billet vert s'échangeait à 6,001 francs et 1,7932 deutschemark, contre 5,9973 francs et 1,7918 *deutschemark au cours des dernières transactions* entre banques la veille au soir. Quelques heures plus tôt, sur le marché des changes de Tokyo, la devise américaine est remontée vers les 130 yens en fin de journée, les attaques qu'elle a subies dans les premiers échanges n'ayant pas provoqué de courant vendeur convaincant. Le dollar tire parti d'un certain scepticisme vis-à-vis du dispositif de relance et de *stabilisation financière que doit* présenter le gouvernement japonais, et plus particulièrement du projet d'émission obligataire de 10 000 milliards de yens (460 milliards de francs).

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 09/12 | % 08/12 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 334,6400 | -0,01 | 322 | 346 |
| Ecu | 6,6205 | -0,24 | ... | ... |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,9850 | +0,07 | 5,6700 | 6,2700 |
| Belgique (100 F) | 16,2215 | -0,02 | 15,6300 | 16,7300 |
| Pays-Bas (100 fl) | 296,9700 | -0,01 | — | ... |
| Italie (1000 lir.) | 3,4180 | -0,05 | 3,1500 | 3,6500 |
| Danemark (100 krd) | 87,8800 | -0,01 | 82 | 92 |
| Irlande (1 iep) | 8,6980 | -0,06 | 8,2600 | 9,1000 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,8495 | -0,41 | 9,4500 | 10,3000 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1305 | -0,19 | 1,8000 | 2,3000 |
| Suède (100 krs) | 76,6100 | [illegible] | 70 | 80 |
| Suisse (100 F) | 410,9200 | -0,08 | 400 | 424 |
| Norvège (100 k) | 82,6700 | +0,27 | 76,5000 | 85,5000 |
| Autriche (100 sch) | 47,5530 | -0,03 | 45,6500 | 48,7500 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9610 | [illegible] | 3,6500 | 4,2500 |
| Portugal (100 esc. | 3,2800 | [illegible] | 2,9000 | 3,6000 |
| Canada 1 dollar ca | 4,2118 | +0,14 | 3,8900 | 4,4900 |
| Japon (100 yens) | 4,5993 | +0,47 | 4,3900 | 4,7400 |
| Finlande (mark) | 110,9400 | +0,17 | 104,5000 | 115,5000 |



### PARITÉS DU DOLLAR

| PARITÉS DU DOLLAR | 10/12 | 09/12 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,7902 | 1,7892 | +0,06 |
| TOKYO : USD/Yens | 129,7500 | 130,4400 | -0,53 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,9837 | 5,9827 | 5,9754 | 5,9748 |
| Yen (100) | 4,5894 | 4,5836 | 4,5834 | 4,5784 |
| Deutschemark | 3,3465 | 3,3460 | 3,3469 | 3,3464 |
| Franc Suisse | 4,1131 | 4,1089 | 4,1272 | 4,1287 |
| Lire ital. (1000) | 3,4182 | 3,4169 | 3,4194 | 3,4169 |
| Livre sterling | 9,8699 | 9,8651 | 9,8991 | 9,8898 |
| Peseta (100) | 3,9698 | 3,9598 | 3,9642 | 3,9609 |
| Franc Belge (100) | 16,225 | 16,219 | 16,233 | 16,213 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,49 | 4,31 | 3,78 |
| Eurodollar | 6,50 | 5,87 | 5,90 |
| Eurolivre | 7,53 | 7,59 | 7,65 |
| Eurodeutschemark | 3,69 | 3,74 | 3,83 |

# L'OR

| | cours 09/12 | cours 08/12 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 55400 | 55000 |
| Or fin (en lingot) | 55350 | 55500 |
| Once d'Or Londres | 287,50 | 283,25 |
| Pièce française(20f) | 321 | 318 |
| Pièce suisse (20f) | 322 | 318 |
| Pièce Union lat(20f) | 322 | 318 |
| Pièce 20 dollars us | 2400 | 2440 |
| Pièce 10 dollars us | 1340 | 1332,50 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2080 | 2065 |

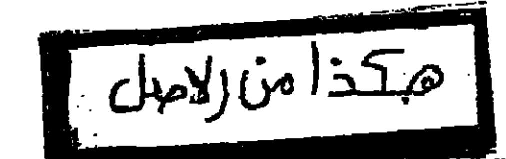
# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 10/12 | cours 09/12 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 18,16 | 17,91 |
| WTI (New York) | 18,72 | 18,56 |
| Light Sweet Crude | 18,80 | 18,64 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 10/12 | 09/12 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 135,04 | [illegible] |
| Dow-Jones à terme | 145,01 | 145,27 |
| CRB | 236,26 | 237,12 |
| **METAUX (Londres)** | | **dollars/tonne** |
| Cuivre comptant | 1768,50 | 1787,50 |
| Cuivre à 3 mois | 1820,50 | 1815 |
| Aluminium comptant | 1542,50 | 1552,75 |
| Aluminium à 3 mois | 1576,50 | 1585,50 |
| Plomb comptant | 524,50 | 519,50 |
| Plomb à 3 mois | 536 | 536,50 |
| Etain comptant | 5795 | 5662,50 |
| Etain à 3 mois | 5550 | 5440 |
| Zinc comptant | 1091,50 | 1096,25 |
| Zinc à 3 mois | 1120,50 | 1122,50 |
| Nickel comptant | 5905 | 5960 |
| Nickel à 3 mois | 6045 | 6105 |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 533,50 | 539,50 |
| Platine à terme | — | [illegible] |
| Palladium | 209,50 | 209,50 |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 346,75 | 344,50 |
| Maïs (Chicago) | 273,25 | 271 |
| Grain. soja (Chicago) | 710 | 707 |
| Tourt. soja (Chicago) | 233,40 | 230,40 |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | ... | [illegible] |
| Orge (Londres) | 75,25 | 75,30 |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1602 | 1591 |
| Café (Londres) | 1750 | 1766 |
| Sucre blanc (Paris) | 309,30 | 308,50 |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 67,07 | 67,32 |
| Jus d'orange (New-York) | 79,75 | 83,35 |






# RÈGLEMENT MENSUEL

**MERCREDI 10 DÉCEMBRE**
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
**−0,92 %**
CAC 40 : 2932,23

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 970 | [illegible] | + 1,03 | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 920 | [illegible] | — | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1795 | [illegible] | − 0,16 | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2251 | [illegible] | + 0,04 | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1272 | [illegible] | — | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 920 | [illegible] | — | [illegible] |
| Accor | 1133 | [illegible] | − 1,85 | [illegible] |
| AGF-Ass.Gen.France | 327,30 | [illegible] | − 0,03 | [illegible] |
| Air Liquide | 940 | [illegible] | − 1,70 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 782 | [illegible] | − 0,63 | [illegible] |
| Atos (ex.Axime) CA | 798 | [illegible] | − 0,37 | [illegible] |
| Axa | 452 | [illegible] | − 0,17 | [illegible] |
| Bail Investis | 806 | [illegible] | + 0,49 | [illegible] |
| Bancaire (Cie) | 989 | [illegible] | + 1,71 | [illegible] |
| Bazar Hot. Ville | 546 | [illegible] | − 0,91 | [illegible] |
| Bertrand Faure | 385,40 | [illegible] | — | [illegible] |
| BIC | 428,80 | [illegible] | − 2,98 | [illegible] |
| BIS | 490 | [illegible] | — | [illegible] |
| B.N.P. | 322,80 | [illegible] | + 0,37 | [illegible] |
| Bollore Techno. | 788 | [illegible] | + 0,50 | [illegible] |
| Bongrain | 2475 | [illegible] | + 1,01 | [illegible] |
| Bouygues | 694 | [illegible] | − 2,30 | [illegible] |
| Bouygues Offs. | 256 | [illegible] | + 6,17 | [illegible] |
| Bull# | 64,15 | [illegible] | + 0,93 | [illegible] |
| Canal + | 1000 | [illegible] | − 0,10 | [illegible] |
| Cap Gemini | 492,90 | [illegible] | − 3,02 | [illegible] |
| Carbone Lorraine | 1670 | [illegible] | + 12,75 | [illegible] |

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- |
|---|---|---|---|
| CPR | 490,40 | 485 | − 1,10 |
| Cred.Fon.France | 88,70 | 86 | − 3,04 |
| Credit Lyonnais CI | 327,90 | 324 | − 1,18 |
| Cred.Nat.Natexis | 364 | 370 | + 1,64 |
| CS Signaux(CSEE) | 185 | 183,20 | − 0,97 |
| Damart | 3845 | 3878 | + 0,85 |
| Danone | 994 | 990 | − 0,40 |
| Dassault-Aviation | 1340 | 1320 | − 1,49 |
| Dassault Electro | 609 | 607 | − 0,32 |
| Dassault Systemes | 191,70 | 188 | − 1,93 |
| De Dietrich | 267,30 | 268,50 | + 0,44 |
| Deveaux(Ly)# | 652 | 670 | + 2,76 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 45 | 45 | — |
| Dexia France | 691 | 677 | − 2,02 |
| DMC (Dollfus Mi) | 113,50 | 110,50 | − 2,64 |
| Dynaction | 155,50 | 153 | − 1,60 |
| Eaux (Gle des) | 780 | 770 | − 1,28 |
| Eiffage | 255 | 254 | − 0,39 |
| Elf Aquitaine | 697 | 684 | − 1,86 |
| Eramet | 218,60 | 219,80 | + 0,54 |
| Eridania Beghin | 969 | 945 | − 2,47 |
| Essilor Intl | 1727 | 1718 | − 0,52 |
| Essilor Intl.ADP | 1613 | 1600 | − 0,80 |
| Esso | 472,10 | 479,40 | + 1,54 |
| Eurafrance | 2388 | 2366 | − 0,92 |
| Euro Disney | 7,25 | 7,15 | − 1,37 |
| Europe 1 | 1154 | 1130 | − 2,07 |
| Eurotunnel | 6,20 | 6,10 | − 1,61 |
| Fimalac SA | 451 | 454,30 | + 0,73 |
| Finextel | 108,50 | 107,70 | − 0,73 |
| Fives-Lille | 355 | 353 | − 0,56 |
| France Telecom | 217,30 | 215,60 | − 0,78 |
| Fromageries Bel | 4360 | 4360 | — |
| Galeries Lafayette | 2715 | 2704 | − 0,40 |
| GAN ex.dt sous | 137 | 137,50 | + 0,36 |
| Gascogne (B) | 474 | 472,90 | − 0,23 |
| Gaumont # | 391 | 387 | − 1,02 |
| Gaz et Eaux | 2495 | 2448 | − 1,88 |
| Geophysique | 740 | 763 | + 3,10 |
| G.F.C. | 521 | 525 | + 0,76 |
| Groupe Andre S.A. | 609 | 607 | − 0,32 |
| Groupe GTM | 410 | 418,50 | + 2,07 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 144,50 | 138,20 | − 4,35 |
| Guilbert | 854 | 832 | − 2,57 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Paiement dernier coup. (1) |
|---|---|---|---|---|
| Vaal Reefs # | 188 | 183,20 | − 2,55 | 19/09/97 |
| Volkswagen A.G # | 3395 | 3376 | − 0,55 | 20/06/97 |
| Volvo (act.B) # | 168,50 | 168,60 | + 0,05 | 28/04/97 |
| Western Deep # | 65 | 64,18 | − 1,05 | 19/09/97 |
| Yamanouchi # | 144,20 | 140,90 | − 2,28 | 20/12/97 |
| Zambia Copper | 13,30 | 13,50 | + 1,50 | — |

### ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

### SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

### DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30
**MERCREDI 10 DÉCEMBRE**

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 340 | 340 |
| Commerzbank AG | 226 | 225,30 |
| Fiat Ord | 17,55 | 17,50 |
| Gold Fields South | 70,70 | 70,70 |
| Kubota Corp. | 20 | 18,05 d |
| Montedison act.ep. | 9,60 | 9,60 |
| Olympus Optical | 37,55 | 37,50 |
| Robeco | 573 | 571 |
| Rodamco N.V. | 168 | 166,60 |
| Rolinco | 540 | 536 |
| Sema Group Plc # | 138,50 | 140,10 |
| Solvay SA | 375 | 380 |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Samse (Ly) | 865 | 865 |
| Sechilienne (Ly) | 1198 | 1189 |
| Sucr.Pithiviers | 3111 | 3112 |
| Tanneries Fce (Ny) | 294,90 | 284,90 |
| Telefiex L. Dupont | 104,90 | 105,50 |
| Union Gle Nord(Li) ◆ | 236 | 236 |

### ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

### SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
**MERCREDI 10 DÉCEMBRE**

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
**MERCREDI 10 DÉCEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor | 20 | 19,95 |
| Belvedere | 615 | 615 |
| BVRP | 230 | 228,50 |
| Coil | 141 | 142 |
| Electronique D2 | 740 | 740 |
| FDM Pharma n. | 197,50 | 197,10 |
| Genset ◆ | 414,90 | 414,90 |
| Guyanor action B ◆ | 6,45 | 6,45 |
| High Co. ◆ | 169 | 169 |
| Infonie | 75,10 | 74 |
| Joliez-Regol ◆ | 77,50 | 77,50 |
| Mille Amis | 39 | 39 |
| Naturex | 69 | 70 |
| Olitec | 887 | 890 |
| Picogiga ◆ | 175 | 175 |
| Proxidis | 24 | 22 |
| R2T Santé | 380 | 390 |
| Stelax | 7 | 6,90 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
**MERCREDI 10 DÉCEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin CI ◆ | 840 | 840 |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 9,50 | 9,50 |
| Générale Occidentale ◆ | 178 | 178 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 131 | 131 |
| Via Crédit (Banque) ◆ | 25,30 | 25,30 |

### ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

### SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 décembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|

### SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

**SPORTS** A l'image de l'Olympique lyonnais au tour précédent, le Racing Club de Strasbourg s'est incliné (0-3) face à l'Inter de Milan, mardi 9 décembre, en huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, après avoir gagné le match aller (2-0). ● LE BRÉSILIEN RONALDO a ouvert la marque (28e) suivi de Zanetti (49e) et de Simeone (74e). ● MALGRÉ UNE SUPERBE PRESTATION, les Strasbourgeois quittent une compétition qui leur avait offert des satisfactions avec les éliminations des Glasgow Rangers et de Liverpool. ● AUXERRE s'est qualifié pour les quarts de finale de l'épreuve en venant à bout des Néerlandais de Twente (2-0). ● LES ALLEMANDS DE SHALKE 04, détenteurs du trophée, ont éliminé les Autrichiens du Rapid de Vienne et poursuivent leur parcours européen de même que la Lazio de Rome (Ita.), l'Atletico de Madrid (Esp.), Aston Villa (Ang.) et le Spartak de Moscou (Rus.).

# L'Inter de Milan ramène le Racing Club de Strasbourg à la réalité

**Battus 2-0 lors du match aller, les Italiens se sont imposés 3-0 sur leur pelouse de San Siro. Eliminés en Coupe de l'UEFA, les footballeurs alsaciens vont maintenant devoir se reconcentrer sur le championnat de France, où leur parcours chaotique n'autorise pas beaucoup d'espoirs**

**MILAN**
*de notre envoyé spécial*

Pauvre Alexander Vencel ! Tant d'arrêts miraculeux, de sauvetages désespérés, d'incroyables plongeons pour en arriver là, à ce 3-0 cinglant comme une élimination. Le gardien de but slovaque aura fait ce qui

FOOTBALL

était humainement possible, et même un peu plus, pour que Strasbourg s'en tire face à l'Inter de Milan. Alexandre aux mains d'argent aura multiplié les prouesses. Il aura arrêté un penalty de Ronaldo, déjoué deux fois les feintes de l'attaquant brésilien, qui se présentait seul face à lui. Et tout ça pour rien, si ce n'est alléger la note finale.

Le bonhomme ne fut pas le seul droit dans ses bottes, mardi 9 décembre, sur la pelouse de San Siro. Les autres Strasbourgeois furent à peine moins héroïques dans ce huitième de finale retour de la Coupe UEFA. Le court Godwin Okpara, Nigérian préposé au marquage de Ronaldo, fut irréprochable comme au match aller. Le long Valérien Ismaël s'en tira à peine moins bien face à Youri Djorkaeff. Stéphane Collet donna le tournis à la défense milanaise. Le reste de la bande fit, selon l'expression consacrée, un match plein.

Le coup de sifflet final ne laissa sur la pelouse que dix Strasbourgeois tlapis, ce qui évitait les remords, sinon les regrets. Les discours d'après-match n'étaient que des variantes du « on a fait ce qu'on a pu » et du « c'est la vie ». L'équipe unanime éprouvait le sentiment d'avoir réalisé un des meilleurs matchs de sa saison. « *Je dois tirer un grand coup de chapeau à mes joueurs* », dira même Jacky Duguéperoux, l'entraîneur. Un satisfecit surprenant pour un soir de déroute.

**« LE MATCH DE L'ANNÉE »**

Cet Inter-Strasbourg apporta beaucoup de ce qu'on peut attendre d'une partie de football. Gageons que Giuseppe Bergomi, le capitaine intériste, qui fêtait sa 105e rencontre européenne, battant le record détenu par l'Anglais Ray Clemence, placera cette dernière assez haut dans son hit-parade personnel. Il y eut, mardi, de beaux buts : Ronaldo sur un coup franc tiré à ras de terre (28e) ; Javier Zanetti d'une frappe des dix-huit mètres consécutive à un coup de pied arrêté mal dégagé par la défense (49e) ; Diego Simeone, enfin, à la suite d'un exploit personnel dans la surface (74e).

Il y eut de multiples actions dangereuses de part et d'autre comme autant de poussées d'adrénaline pour le spectateur. Il y eut de l'engagement physique, jusqu'à l'excès parfois (ont été distribués à bon escient neuf cartons jaunes et un carton rouge à Jean-Luc Dogon en fin de partie). Bref, ce fut un match de Coupe d'Europe. « *On n'a rien donné tant qu'on n'a pas tout donné* », prétendait l'aviateur Guynemer. Les Strasbourgeois, privés de David Zitelli et de l'international tchèque Jan Suchoparek, ont tout donné, mais ça n'a rien donné. « *Nous avons été éliminés par une grande équipe de l'Inter*, admettait Alexander Vencel. *Contre une autre, notre performance aurait sans doute été suffisante.* » Toujours en version française, mais dans l'autre camp, Benoît Cauet et Youri Djorkaeff faisaient dans l'autosatisfaction. « *Nous avons joué le match de l'année* », estimait le premier. « *C'était notre partie la plus euphorique* », analysait le second. L'Inter était fermement décidé à gagner. Dès lors, il n'y avait plus guère à espérer.

La blague est anglaise. Dans une artère londonienne s'étaient établis deux chapeliers concurrents. Un matin, le premier afficha sur sa devanture : « *Ici, les plus beaux chapeaux du monde.* » Le second inscrivit sur sa façade : « *Ici, les plus chapeaux de la rue.* » Cette histoire de couvre-chefs à Londres sied assez bien au football à Milan. Pour devenir le premier club de la commune, l'Internazionale a bâti la plus grosse équipe du monde. Pour avoir le meilleur joueur en ville, elle s'est offert le plus brillant de la planète, le Brésilien Ronaldo.

**LES YEUX POUR PLEURER**

Les affaires de Clochemerle se règlent en Lombardie à coups de milliards de lires. Silvio Berlusconi, président du Milan AC, dépensait depuis longtemps sans compter. Massimo Moratti, son alter ego de l'Inter, a poussé plus haut encore la surenchère. Son objectif est simple : remporter un quatorzième championnat d'Italie. Les *nerazzurri*, actuellement en tête du *calcio*, reviendraient ainsi à un titre des *rossoneri*. Ils mettraient également un terme à neuf ans de jeûne et autant d'années d'humiliation de la part du voisin de palier.

*Dans ce contexte* un tantinet nombriliste débarqua donc, au hasard d'un huitième de finale de Coupe UEFA, le Racing Club de Strasbourg. Cette équipe émargeait *à une peu glorieuse* quatorzième place au championnat de France. Mardi 25 novembre, au stade de la Meinau, lors du match aller, l'Inter mit vingt minutes à comprendre *qu'elle méritait néanmoins du res*pect. Strasbourg menait déjà 2-0 et s'accrocha jusqu'à la fin de la rencontre. L'Alsace s'était mise dès lors à rêver d'exploit, à se comparer à Bordeaux, tombeur du Milan AC en 1995. Après les Glasgow Rangers et Liverpool, l'Inter de Milan : une telle vendange imposerait une notoriété définitive.

*Las*, le jour de gloire n'est pas arrivé ! Strasbourg n'a plus que ses yeux pour pleurer et un championnat pour se rattraper. Dans cette routine hebdomadaire, les parodies offertes récemment ont conduit l'équipe aux limites de la relégation et froissé son public. Le club connaît actuellement une ambiance délétère. De nombreux joueurs ne cachent pas leur désir de partir. L'entraîneur se sait menacé. Lassé, le « kop » a fait grève, lors de la dernière journée. Patrick Proisy, le nouveau patron du club, rentre encore dans ses meubles. Il annonce un premier bilan et peut-être des mesures avec la trêve, le 19 décembre. L'équipe a deux matchs à disputer d'ici là. Samedi 13 décembre, elle se rendra à Nantes, chez un autre mal loti. Le rêve est bien fini.

*Benoît Hopquin*

# Auxerre en quarts de finale de la Coupe de l'UEFA

**SÉRIEUX ET APPLIQUÉS** à défaut d'être inspirés, les joueurs de l'AJ Auxerre ont pris le meilleur des Néerlandais de FC Twente pour se qualifier en quart de finale de la Coupe de l'UEFA (2-0, 1-0 au match aller). Un premier but de l'Auxerrois Steve Marlet à la troisième minute a lancé les Néerlandais vers l'attaque. Mais cette domination offrait des espaces aux Bourguignons, qui conservaient les meilleures occasions – des frappes de Laurent Ciecheslki (19e) ou de Yann Lachuer (27e). Repliés en défense, les Auxerrois se créaient d'autres occasions avant la pause par Stéphane Guivarc'h notamment.

L'ascendant de Twente, qui avait assuré sa qualification dans les deux tours précédents en s'imposant à l'extérieur, se confirmait en seconde période, mais sans parvenir à véritablement inquiéter les Bourguignons. Attentistes, les joueurs de Guy Roux se créaient là encore les meilleures occasions, toujours par Stéphane Guivarc'h. Huit minutes avant la fin du match, celui-ci doublait la mise sur penalty. « *Nous n'avons jamais été en difficulté*, a dit Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre. *Notre expérience européenne a compté.* »

Les joueurs bourguignons qui avaient entamé leur longue campagne européenne le 28 juin par la Coupe Intertoto retrouveront les joutes européennes au printemps 1998, pour la cinquième fois de leur histoire, après une pause hivernale jugée bienvenue par les joueurs.

Les Allemands de Schalke 04, tenants du titre, se sont également qualifiés pour les quarts de finale en battant l'équipe portugaise du Sporting Braga (2-0, match aller) 0-0, comme Aston Villa vainqueur du Steaua Bucarest (2-0). A l'aller, les Roumains l'avaient emporté, sur leur terrain (2-1). La Lazio de Rome, vainqueur du Rapid de Vienne 1-0 à l'aller, n'a pas été inquiétée et a battu les Autrichiens, à Rome, 2-0. Grâce à sa victoire sur le Croatia Zagreb (1-0), Madrid a franchi l'obstacle des huitièmes de finale. A l'aller, les deux équipes avaient fait match nul 1-1.

Le Spartak Moscou s'est imposé sur le fil face à Karlsruhe (1-0, après prolongation). Malgré une pelouse gelée qui a gêné les joueurs, la partie s'est révélée spectaculaire, marquée par une nette domination des Russes et par l'habileté du gardien allemand Claus Reitmaier. Contraintes à la prolongation, les deux équipes y ont multiplié les attaques. Moscou a trouvé la faille grâce à Alexander Chirko (110e). Le dernier huitième de finale – opposant les Allemands du VfL Bochum aux Néerlandais de l'Ajax d'Amsterdam – devait se jouer jeudi 11 décembre. Le tirage au sort des quarts de finale (aller le 3 mars, retour le 17 mars) sera effectué mercredi 17 décembre à Genève.

# Les équipes de France de ski alpin envisagent les Jeux olympiques de Nagano avec modestie

**SANS** Luc Alphand, le ski alpin français poursuit sa route. Privés de leur chef de file, à la retraite depuis juin, les tricolores ont tout de même jalonné le début de la saison 1997-1998 de quelques jolis résultats. Trois skieurs sont déjà montés sur des podiums : Leïla Piccard s'est imposée en



SKI

novembre dans le slalom parallèle de Tignes, Jean-Luc Crétier et Mélanie Suchet ont terminé deuxièmes des descentes de Vail et de Lake Louise. A la veille du Critérium de la première neige qui débute, jeudi 11 décembre, à Val-d'Isère, les Français nourrissent donc quelques espoirs au début d'une saison marquée par le rendez-vous olympique au Japon (7-22 février).

Il ne faut pourtant pas rêver. L'équipe de France fait partie des nations modestes, loin derrière l'Autriche de Hermann Maier – qui s'est déjà offert cinq podiums en six courses – ou l'Italie de Kristian Ghedina ou Deborah Compagnoni. « *Nous sommes des outsiders. Alors nous pouvons tirer notre épingle du jeu* », dit Michel Vion, capitaine des équipes de France. Et pour cela, il dispose du descendeur Jean-Luc Crétier – rejoint par Adrien Duvillard et par Nicolas Burtin, tous deux de retour de blessures –, du slalomeur Sébastien Amiez et Yves Dimier, des géantistes Jeff et Ian Piccard. Chez les filles, après une année en demi-teinte passée à occuper des places dites d'honneur, Leïla Piccard, Carole Montillet, Sophie Lefranc, Florence Masnada ou Mélanie Suchet, remise d'une série de blessures, semblent en mesure d'être plus nombreuses dans les premières séries (les quinze premières du classement) et donc de briguer des podiums.

Mais tout le monde compte sur Sébastien Amiez, vingt-trois ans, talentueux vainqueur de la Coupe du monde de slalom 1996 et vice-champion du monde de la discipline à Sestrière, en février. « *"Bastoune" a vécu dans l'ombre de Luc Alphand*, poursuit Michel Vion, *c'est le moment pour lui de s'envoler.* »

« *On peut regretter le départ de Luc ou l'on peut s'en servir pour mieux rebondir*, dit le capitaine. *L'essentiel, c'est que personne n'est largué dans les équipes. La victoire de Leïla Piccard en slalom parallèle, la première de sa carrière, est toujours bonne à prendre même si cette nouvelle course n'est pas encore tout à fait reconnue.* » Grâce aux subsides accordés pour la préparation olympique, la Fédération française de ski (FFS) a pu envoyer les descendeurs passer l'été au Chili, ce qui n'avait plus été possible depuis cinq ans.

**« AUSSI BIEN QU'À SESTRIÈRES »**

Depuis son arrivée à la tête des équipes de France, en septembre 1992, il poursuit la même politique, rigoureuse et prévoyante. Dans l'intersaison, les dilettantes ont promis plus d'assiduité. Secoué tout l'été par les entraîneurs de la vitesse, Frédéric Marin-Cudraz s'est découvert un nouvel appétit et a terminé sixième du super-G de Vail, samedi 6 décembre. Le groupe des géantistes masculins semble en progression. « *Il faut encore du temps*, dit Michel Vion. *Mais nous montrons le bout du nez.* » Les jeunes ont été appelés à se tenir prêts pour quelques épreuves de Coupe du monde. « *Nous devons absolument penser à long terme*, précise le capitaine. *Il faut créer des passerelles entre la Coupe d'Europe et la Coupe du monde.* »

Selon lui, les pentes de Nagano comportent des tracés aux difficultés techniques intéressantes. Pour envisager des médailles à ces JO, les Français doivent être « *bons un mois avant*, assure-t-il. *Nous partons pour faire aussi bien qu'aux championnats du monde de Sestrières 1997* ». De ces mondiaux, la France était revenue avec une médaille d'argent (Sébastien Amiez en slalom) et une médaille de bronze (Leïla Piccard en slalom géant). Luc Alphand, le favori de la descente, avait chuté.

*Bénédicte Mathieu*

# Vers une solution pour le Grand Prix de France de formule 1

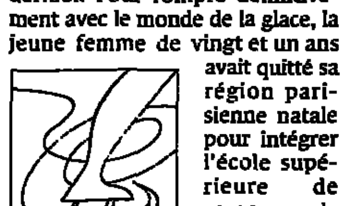
**LE CONSEIL D'ETAT** examine, depuis mardi 9 décembre, un projet de décret sur les lois relatives à la couverture audiovisuelle des manifestations sportives organisées en France. Au terme de ce texte, chaque fédération sportive devrait être amenée, selon une approche circonstanciée, à édicter sa propre approche du droit à l'information. La Fédération française du sport automobile (FFSA) pourrait ainsi garantir l'exclusivité accordée à une chaîne française de la couverture du Grand Prix de France, dont la tenue est menacée par la Fédération internationale de l'automobile (FIA) qui réclame cette garantie. La FIA, qui réunit son conseil vendredi 12 décembre à Monaco, attend la publication de ce décret pour inscrire le Grand Prix de France au calendrier 1998.

## DÉPÊCHE

■ *HANDBALL* : **l'équipe de France féminine s'est inclinée (20-30)**, mardi 9 décembre, face à la Pologne en 8e de finale des championnats du monde.

# La patineuse Marie-Pierre Leray a soigné son retour en compétition

**MARIE-PIERRE LERAY** a mis fin officiellement à sa carrière l'an dernier. Pour rompre définitivement avec le monde de la glace, la jeune femme de vingt et un ans avait quitté sa région parisienne natale pour intégrer l'école supérieure de commerce de Chambéry (Savoie).



PATINAGE

« *J'avais abandonné toute activité sportive* », dit-elle. Elle n'a plus regardé une compétition de patinage à la télévision et s'est bien moquée des résultats de ses anciennes rivales : « *A partir du moment où je ne pouvais pas patiner sans douleur, mon sport ne m'intéressait plus.* » Elle fera pourtant son retour à l'occasion des championnats de France, organisés à Besançon à partir du vendredi 12 décembre.

Pour revenir au plus haut niveau et oublier la torture des raides bottines de cuir blanc à lames, Marie-Pierre Leray a eu recours aux services de la Société d'importation et de distribution d'articles de sport (Sidas) de Voiron (Isère). Les spécialistes de l'entreprise, fondée par trois moniteurs de ski, dont la branche « Conformable » s'occupe de podologie médicale et de la fabrication de semelles et de chaussons moulés à destination des chaussures de sport, ont doté ses patins de semelles adaptées à ses *pieds affaissés* et équipé sa botte droite d'une coquille de plastique amortissant les chocs et protégeant des frottements les cicatrices de son tibia.

« *Il suffisait d'y penser. Ça n'a pris qu'une matinée, et depuis tout va bien* », dit la patineuse, dont les ennuis ont commencé alors que sa carrière s'épanouissait. En janvier 1995, elle a endommagé sévèrement les tissus de sa cheville droite en tentant de briser le cuir d'une nouvelle paire de patins. « *D'abord, je ne me suis pas inquiétée car une botte neuve fait toujours mal* », dit-elle. La douleur était telle qu'elle a renoncé, quelques jours plus tard, aux championnats d'Europe de Dortmund. En mars, elle s'est alignée aux championnats du monde de Birmingham sous analgésiques. Sa huitième place l'a incitée à enchaîner les galas de fin de saison en serrant les dents. Les entraînements quotidiens du traditionnel stage de préparation d'été sont rapidement devenus insoutenables.

A ce jour, après deux interventions chirurgicales, en août 1995 et décembre 1996, elle ignore encore exactement ce dont elle souffre. « *On a parlé de nécrose des tissus*, dit-elle, *j'ai subi deux opérations durant lesquelles les parties abîmées ont été retirées, mais j'aurais sûrement pu m'en dispenser puisque j'ai toujours mal quand j'appuie.* » Elle impute son problème aux années de frottement du cuir rigide des patins. Mais ce coup d'arrêt, l'immersion à plein temps dans les études, qu'elle avait toujours refusé d'abandonner pour le patinage artistique, lui ont révélé une sensation de manque. « *J'ai compris que j'aimais trop ce sport pour m'en passer* », dit-elle.

**« MANNEQUIN VEDETTE »**

Avec son 1,66 mètre, Marie-Pierre Leray était la grâce du patinage artistique français, son « mannequin vedette ». Du temps de sa « *première carrière* », son sourire avenant lui a fait vanter les mérites d'un café dans un spot publicitaire diffusé au Japon en 1994 au moment des championnats du monde de Chiba. Son port gracieux et sa fine silhouette plaisaient. Elle avait porté, patins aux pieds, des toilettes de Karl Lagerfeld pour une série de clichés.

Sur la glace, profitant des doutes de Laetitia Hubert après son ahurissante campagne olympique d'Albertville (*Le Monde* du 18 novembre), la jeune fille s'était imposée sur les plans national et international comme la dauphine de Surya Bonaly. Elle se distinguait aussi dans le patinage en couple. En quelques mois de travail, elle avait remporté en 1993 le titre national et pris une cinquième place au Skate Canada avec Frédéric Lipka.

**RETARD ACCUMULÉ**

A l'époque, elle comptait faire carrière dans les deux spécialités. La retraite de son partenaire, dix mois après leurs débuts communs, a mis fin à son rêve. « *J'étais trop grande, je n'ai trouvé aucun partenaire disponible d'un gabarit satisfaisant* », regrette-t-elle. A la patinoire de Champigny-sur-Marne, dans la banlieue de Paris, qui ne lui a pas trouvé de relève, ses entraîneurs de toujours, Annick Gailhaguet et Pierre Trente, l'ont accueillie à bras ouverts. « *Nous travaillons sans nous poser de question, sans fixer encore d'objectifs* », dit Marie-Pierre.

Rêve-t-elle de bousculer à Besançon le trio Bonaly-Gusmeroli-Hubert, déjà concentré sur l'échéance olympique de Nagano ? Se sent-elle capable en cas d'indisponibilité d'une des trois sélectionnées de rappeler souvenirs et sensations de son expérience internationale pour concourir au Japon ? « *Je n'y pense même pas* », assure-t-elle.

Spectatrice au Trophée Lalique, gagné par Laetitia Hubert, Marie-Pierre Leray dit avoir mesuré le retard accumulé ces deux dernières saisons. « *Toutes Les filles passent tous les triples sauts sans problème*, dit-elle, *moi je ne les réussis même pas régulièrement à l'entraînement.* » Au championnat de France, elle se battra contre elle-même et pour le plaisir « *de passer cinq triples* » dans son programme libre exécuté sur la bande originale du film *Don Juan*. Un exploit jamais réalisé avant son arrêt.

*Patricia Jolly*

هكذا من الامل



# L'espace interplanétaire, un risque grave pour l'homme

## Lors de leur séjour en orbite, les équipages des stations spatiales sont exposés à d'importantes doses de rayonnements. Ces dernières peuvent être très supérieures à celles reçues par les travailleurs du nucléaire

**Le Soleil vient d'entrer dans une nouvelle phase d'activité, avec deux éruptions enregistrées les 4 et 6 novembre. Lors de ces événements sont émis des rayons X, des ultraviolets et des particules à haute énergie, parmi lesquels des protons pouvant provoquer des irradiations graves chez les cosmonautes. Des études ont montré que, pendant un séjour de six mois dans la station orbitale Mir, l'équipage recevait une dose approchant les 150 millisieverts, soit trois fois le maximum annuel autorisé pour les travailleurs du nucléaire. Pendant la conquête de la Lune, une de ces éruptions solaires aurait pu être fatale aux astronautes si une mission Apollo avait eu lieu à ce moment. Dans le cas d'un vol habité vers Mars, ce danger viendrait s'ajouter aux autres problèmes que pose pour la santé physique et psychique des hommes un voyage spatial de deux ans et demi.**

LE SOLEIL s'est réveillé. Ceux qui ne mettent jamais leur œil dans une lunette pour compter ses taches ne s'en sont pas aperçus. Mais notre étoile, assoupie ces dernières années, est repassée à l'action au début du mois. Après avoir enregistré son minimum d'activité en mai 1996, elle a frappé deux fois, mardi 4 et jeudi 6 novembre. Deux bouffées de chaleur, certes d'intensité moyenne mais qui, pour Pierre Lantos, responsable du Centre de prévision des éruptions solaires à l'observatoire de Paris-Meudon, marquent *« une montée de l'activité »*, après une phase de calme entourant le minimum du cycle de onze ans de l'activité solaire. Celui en cours portera le numéro 23 et devrait connaître son paroxysme en 1999.

Hormis un orage magnétique, les événements des 4 et 6 novembre, accompagnés d'émissions de rayons X, d'ultraviolets et de protons, n'ont guère perturbé la petite vie de notre planète, protégée, il est vrai, par ses deux boucliers que sont l'atmosphère et la magnétosphère. Cependant, l'éruption du 6 novembre aurait pu avoir des conséquences graves pour deux cosmonautes russes, Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov, qui effectuaient ce jour-là une sortie dans l'espace pour augmenter les capacités de production d'électricité de la station orbitale Mir. Heureusement pour eux, ils avaient terminé leur travail et regagné le module principal au moment où le flux de protons à haute énergie émis par notre étoile a commencé à atteindre la Terre. *« Des émissions de protons dangereuses, car elles ont un effet d'irradiation comparable à ceux des accidents nucléaires »*, explique Pierre Lantos.

Sur l'orbite de Mir, à moins de 400 kilomètres d'altitude, l'écran de l'atmosphère n'existe plus. En revanche, la magnétosphère, qui dévie les rayons cosmiques et la plupart des particules provenant du Soleil, joue toujours son rôle protecteur, sauf dans les hautes latitudes, où elle est affaiblie en raison de la proximité des pôles magnétiques. Or Mir – et la future station internationale Alpha qui croisera sur une orbite analogue – passe plusieurs fois par jour dans ces zones à risque et au-dessus de ce que les scientifiques nomment l'anomalie sud-Atlantique, due aux ceintures de radiations permanentes « peuplées » d'électrons et de protons énergétiques.

Malgré l'épaisseur des parois, une *proportion faible mais non* négligeable des particules pénètre à l'intérieur du Meccano spatial russe, comme l'ont montré les dosimètres installés à bord de Mir. D'ailleurs, point n'était besoin de ces appareils pour s'en rendre compte. Que ce soit sur Mir ou dans les navettes spatiales américaines, bien des hommes d'équipage se sont plaints d'être aveuglés voire réveillés par des flashes, dus à une stimulation de la rétine par ces fameux protons.

Une étude publiée dans un supplément au mensuel américain *Radiation Research* de novembre et dirigée par une scientifique de la NASA a comparé des échantillons de sang prélevés sur des cosmonautes avant et après un séjour de six mois sur Mir en 1995. Résultat : pendant cette période, le nombre d'anomalies chromosomiques retrouvées dans leurs cellules sanguines a été multiplié par deux. L'étude conclut que les sujets ont été exposés à une dose de radiations de 147,5 millisieverts. A titre de comparaison, le maximum autorisé en France pour les travailleurs du nucléaire est de 50 millisieverts pour une année entière. Et, en 2000, lorsque s'appliquera la directive européenne adoptée à ce sujet, le maximum sera baissé à *20 millisieverts par an...*

Bien qu'il semble vide, l'espace est en permanence traversé par des particules ionisantes qui le rendent parfois hostile à l'homme. En 1999, le premier séjour de longue durée sur la station internationale Alpha coïncidera avec le pic d'activité 23. Négligence de la part des responsables de la NASA ? *« Les astronautes connaissent le risque et le prennent,* répond Pierre Lantos. *Les pesanteurs politiques sont telles qu'on n'attendra pas un minimum d'activité solaire pour les envoyer là-haut. »* D'ailleurs, le passé en témoigne. Tous les spécialistes de la question connaissent l'anecdote. Le 4 août 1972, entre les missions lunaires Apollo 16 et Apollo 17, eut lieu une très forte éruption de protons solaires. Les calculs des astronomes estimèrent que la dose de radiations reçue par notre satellite *s'élevait à 7 sieverts par heure. Si* une mission avait été en cours à ce moment-là, les astronautes auraient, malgré le blindage du module lunaire, « pris » environ 15 sieverts, dose probablement létale.

Pour Jean-François Bottelier-Depois, physicien à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et spécialiste de la mesure des rayonnements, *« il est possible de prendre un certain nombre de précautions pour se protéger lors de ces grosses éruptions solaires : aménager des endroits confinés avec des blindages supérieurs, améliorer les prévisions des éruptions et installer des systèmes de détection. C'est ce qui est envisagé pour la station Alpha, pour laquelle une mesure en continu du rayonnement est prévue ainsi que des dosimètres d'alarme. »*

Comme son précurseur Mir, la station Alpha restera relativement à l'abri, calfeutrée derrière la magnétosphère. Ceux qui y travailleront risqueront, au pire, une augmentation de la probabilité de développer un cancer. Peut-être seront-ils choisis en fonction de leur résistance naturelle à la radioactivité. Celle-ci est sexiste et anti-jeune : les sujets les plus radio-résistants sont en effet des hommes de plus de quarante ans. Mais que se passera-t-il si, comme l'envisage la NASA, un vol habité quitte la Terre en 2010, avec Mars pour destination ? A cette date, l'activité solaire sera sans doute au maximum du cycle 24, puisqu'un cycle dure en moyenne onze ans... Une fois sorti de la magnétosphère pour un voyage de longue durée, l'homme, dans son vaisseau spatial, risquera fort de ressembler à un escargot voulant traverser une autoroute.

*Pierre Barthélémy*

### Les bombardements de Jupiter

**En plus de recevoir le flot de particules hautement énergiques émises par le Soleil, la Terre essuie un bombardement identique en provenance de Jupiter pendant les *périodes où l'activité solaire est en* sommeil. C'est ce que vient de découvrir une équipe de l'université de Boulder (Colorado) en analysant les données recueillies par plusieurs engins spatiaux, dont les sondes Sampex et ISTP de la NASA.**

***« Ces résultats montrent que la Terre est comme un bouchon poussé puis aspiré par les courants magnétiques qui vont et viennent entre les géants de notre système solaire »,*** **a précisé Daniel Baker, l'auteur principal de l'étude. *« Le Soleil domine ce courant d'énergie vers la Terre, mais dès qu'il se calme, c'est Jupiter qui exerce l'influence dominante »,* a-t-il ajouté. Toutes ces particules sont stoppées à l'approche de la Terre par la magnétosphère, hormis dans les hautes latitudes – où le bouclier magnétique de notre planète est ouvert, ce qui provoque des orages magnétiques et produit de magnifiques aurores au voisinage des pôles.**

> **Une fois sorti de la magnétosphère pour un voyage de longue durée, l'homme risquera fort de ressembler à un escargot voulant traverser une autoroute**

**Les missions Apollo ont échappé au pire**



En programmant les voyages pour la Lune juste après un pic d'activité solaire, la NASA a pris des risques.
La plupart des éruptions à protons n'ont pas été dangereuses pendant cette période, mais celle du 4 août 1972 aurait sûrement entraîné la mort de tout ou d'une partie de l'équipage, si une mission avait été en cours.

# Cinq nouvelles directions sont créées à l'INRA

UN COLLÈGE de cinq directeurs scientifiques a été mis en place à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), dans le cadre d'un réaménagement de l'organisme, qui sera également doté de dix-sept départements (contre vingt-deux précédemment). Chargés des secteurs « Environnement, forêt agriculture », « Plantes et produits du végétal », « Elevage et produits animaux », « Nutrition humaine, sécurité alimentaire » et « Société, économie, décision », ces directeurs exerceront *« des fonctions d'orientation stratégique, d'animation scientifique et de gestion des compétences »*, souligne la direction de l'organisme. L'INRA disposera, par ailleurs, selon son président, d'un *« bon budget »* en 1998, (3,36 millions de francs, en progression de 3,1 % par rapport à 1997), et devrait recruter une soixantaine de chercheurs, contre une quarantaine cette année.

## DÉPÊCHES

■ **ESPACE : l'Europe ne construira pas de vaisseau spatial pour les vols habités.** Dans un entretien publié par *Libération* mardi 9 décembre, le directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), Gérard Brachet, déclare qu'il mettra *« zéro franc pour un véhicule de secours attaché à la station orbitale »* et qu'il n'y aura *« pas de capsule »*. Il précise qu'au sujet de cette « chaloupe de sauvetage », l'agence spatiale européenne *« a demandé d'ajouter 28 millions d'écus (environ 200 millions de francs) aux 50 millions déjà accordés. Nous avons refusé.* Mais, ajoute-t-il, *les Etats concernés – l'Allemagne, la France, l'Italie – n'ont pas totalement exclu de participer à cette chaloupe qui est un projet de la NASA. Nous en discutons. »*

■ **NUCLÉAIRE : un opérateur a été victime d'une « légère contamination »**, lundi 8 décembre, dans les installations du réacteur de recherche Silène exploité au Centre de Valduc (Côte-d'Or) par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) pour améliorer la sûreté des réacteurs. L'incident, dû à une fuite d'une solution de nitrate d'uranium *« dont quelques gouttes se sont écoulées sur le sol (...) au cours d'une opération de traitement de cette solution »*, a été classé au niveau 1 de l'échelle de gravité internationale INES qui en compte 7. Selon les responsables, cet incident n'a entraîné aucun *« relâchement de radioactivité dans l'environnement »*.

■ **TÉLÉCOMS : deux satellites du réseau Iridium** de télécommunications américain ont été lancés, lundi 8 décembre, par une fusée Longue-Marche-2C depuis la base de Taiyuan (nord de la Chine), a annoncé l'agence Chine nouvelle. Le même jour, un satellite Galaxy VIII-I, de l'organisation de télécommunications PanAmSat, a été mis sur orbite par une fusée Atlas IIAS de la firme américaine Lockheed Martin, lancée du centre spatial Kennedy à Cap Canaveral (Floride). – *(AFP.)*

■ **ARCHÉOLOGIE : l'équipe fouillant le site présumé de Troie**, à Hissarlik (Turquie), sera réduite de moitié en 1999 pour des raisons financières, a indiqué son chef allemand, Manfred Korfmann. Le nombre de scientifiques travaillant sur ce chantier passera ainsi de 90 à 40 et celui des ouvriers qui les assistent de 100 à 50. Les recherches vont désormais se concentrer sur les 3e et 2e millénaires avant J.-C., ère de prospérité et époque présumée de la guerre de Troie.

■ **TRANSPORTS : le train à sustentation magnétique Transrapid**, construit par Thyssen, Siemens, Deutsche Bahn et ADtranz (ABB/Daimler-Benz), cherche à s'exporter aux Etats-Unis. Dans le quotidien allemand *Die Welt*, l'un des membres du directoire de Thyssen a évoqué, lundi 8 décembre, trois projets de liaisons qu'il pourrait assurer. Le premier concerne l'équipement d'un corridor entre Baltimore et Washington ou entre Pittsburgh et ses aéroports. Le deuxième porte sur une ligne tracée entre Las Vegas et la frontière occidentale de l'Etat du Nevada. Le troisième s'appuie sur un prochain référendum demandant aux Californiens s'ils veulent d'un train à sustentation magnétique entre San Francisco et Los Angeles.

هكذا من الاهل



# Berne jette sa gourme

## La capitale suisse s'est mise à la page sans pour autant perdre de son cachet cantonal

**QUI A VU** Berne et qui la voit ! La revêche, l'administrative, la fastidieuse capitale helvétique, coincée dans l'étroite boucle de l'Aar, entre sa fosse aux ours (espagnols à défaut d'indigènes) et son couple de vieilles tours, ne s'est certes pas envolée vers un *site plus spacieux et n'a pas non* plus envoyé dinguer le Palais fédéral et ses lourdes grâces néogrecques. Non, mais Berne en peu d'années a changé d'allure et de comportement, sinon de mœurs ; elle a jeté sa gourme ; elle n'est plus en berne ; elle a ouvert franchement aux lumières et à tous les luxes et curiosités de la planète, ses 6 kilomètres d'arcades.

Ce legs architectural du passé a doté Berne du *« plus long circuit commercial traditionnel de toute l'Europe »*. Loin de l'air renfermé du Forum des Halles à Paris ou du Montréal souterrain, on peut respirer ici à pleins poumons tout en étant à l'abri et de plain-pied avec le reste d'une agglomération groupant maintenant quelque 500 000 personnes, dont près de 130 000 dans la commune *stricto sensu*, et parmi ces dernières 20 % d'étrangers. Seule la gare est enterrée, mais au cœur même de la cité, y déversant à jet continu autochtones de tous les cantons, main-d'œuvre portugaise, turque ou serbe et touristes de cinquante nations, ce qui transforme presque l'allemand local en langue minoritaire dès qu'on tend l'oreille en déambulant.

Dix-huit ponts desservent Berne, mais les Bernois s'enorgueillissent surtout que leur ville soit *« la seule capitale européenne recevant quotidiennement les trois trains les plus rapides qui soient : le TGV de France, le Pendolino d'Italie, l'ICE d'Allemagne »*. Et dans cet Etat sans décoration, on porte aussi comme une Légion d'honneur l'inscription par l'Unesco de la totalité du Berne ancien au patrimoine mondial : *« Nous sommes la seule cité helvétique à avoir obtenu ce classement prestigieux ! »*

Cette prospérité débordante, cet ancrage fructueux dans les techniques de pointe, ces distinctions internationales ont néanmoins laissé froides les têtes bernoises et épargné le caractère bon enfant de l'« homme quelconque ». Que nous sommes loin ici de la fièvre américanoïde de Zurich la financière ou des airs supérieurs de Genève la cosmopolite (44 % d'étrangers) ! Bernique !

### LA FOIRE À L'OIGNON

A Berne comme ailleurs, failles et échecs existent également, certes, mais pas derrière ce décor à la fois solide et brillant, en son milieu même : à deux pas des fameuses arcades et du Parlement de la Confédération, en plein jour, dans des parcs publics, de jeunes usagers de la drogue se piquent *coram populo*. Selon un résident du secteur : *« Une fois par mois en moyenne un désespéré se tue en se jetant du haut de la plate-forme aménagée en jardin au chevet de la cathédrale. »* Un autre : *« Pourquoi ne déploie-t-on pas un grillage devant ce précipice trop tentant pour les candidats au suicide ? – Que voulez-vous, monsieur, ça gâterait le panorama sur l'Aar et sur les montagnes enneigées. »*

Une fois l'an au moins, chronomètres du cru à 20 000 francs français, griffes de la haute couture parisienne ou italienne, couverts en argent massif de la Vieille Europe et tapis d'Orient, vins fins et fruits exotiques cèdent la vedette pour une journée, une seule, à un prosaïque produit du terroir : l'oignon... Les historiens les plus graves se sont penchés sur les origines de cette fête, de ce marché presque millénaire, le *Zibelemärit*, qui a rituellement lieu le quatrième lundi de novembre, qu'il pleuve, neige ou vente.

Peu importe d'ailleurs que cette rencontre soit un ultime avatar de la foire médiévale de la Saint-Martin ou un acte perpétuel de reconnaissance bernoise à l'égard des voisins francophones fribourgeois venus aider à déblayer le bourg germanique après l'incendie de 1405 et, depuis lors, autorisés à envoyer ici chaque automne des *marmettes* – épouses de fermiers – écouler leurs oignons.

Aujourd'hui, c'est une gigantesque opération commerciale et ludique, drainant vers le centre de Berne, durant une vingtaine d'heures, plus de six cents marchands officiant en plein air, chacun sous son auvent de toile. La moitié d'entre eux débitent exclusivement des oignons : en vrac, en colliers, en tresses, en guirlandes ou bien arrangés en araignées, en tortues, en oursons, en nains de Blanche-Neige ou en femmes mamelues et j'en passe.

La police des marchés, de plus en plus sollicitée, a dû attribuer également des autorisations à d'autres producteurs, depuis les fabricants alémaniques de mangeoires hivernales en bois pour oiseaux assistés jusqu'aux agriculteurs du Vaucluse proposant leurs aulx. Environ 150 000 visiteurs viennent chaque fois à ce marché, y achetant 70 tonnes d'oignons en moyenne chacun.

### CAPITALE DEPUIS 150 ANS

Dès 4 heures du matin, les rues de Berne sont bondées, les premières batailles de confettis ayant lieu à l'aube en même temps que les premières ventes d'oignons. La journée se poursuit jusqu'au charivari des jeunes gens en fin d'après-midi avec entartages (à l'aide de tartes à l'oignon évidemment, mais aussi de crème à raser), langues-de-belle-mère en papier reçues en pleine figure, gauloiseries *idem*, agapes alcoolisées et cris divers, le tout sur tapis de papiers gras et de pelures de liliacées – puisque le brave oignon appartient à cette famille distinguée de plantes monocotylédones où il cousine avec le lys et l'aloès.

Le mardi matin dès 6 heures, toute trace du « crime » de la veille a été effacée, et sans bruit. On a du mal même à dénicher un confetti dans une rainure du trottoir... Berne est quand même Berne, cette capitale qui ne l'est officiellement que depuis cent cinquante ans et ne l'est devenue pour de bon, si l'on ose dire, que ces derniers lustres, grâce notamment à un essor sans pareil de son négoce et à des communications nationales et internationales particulièrement performantes. Cette mutation s'est accomplie sans que soit dévalorisés, bien au contraire, les usages populaires les plus antiques et les plus défoulants.

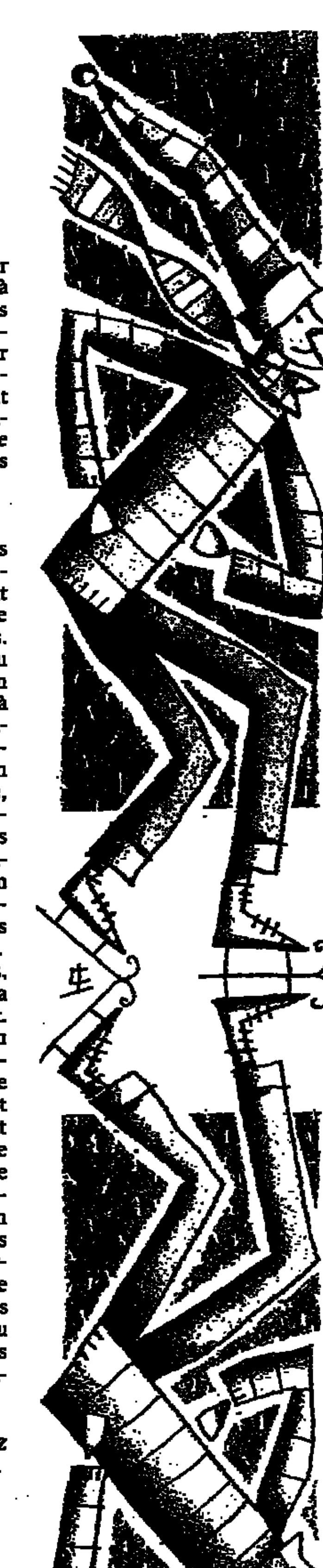
*Jean-Pierre Péroncel-Hugoz*

### Carnet de route

● **Marchés** : Berne en compte huit dont celui de Noël, quotidien en décembre.

● **Trains** : le TGV relie Paris à Berne chaque jour en 4 h 20. Dans toute la Suisse, le Swiss-Pass permet d'utiliser à volonté et sans réservation trains, autocars, bus et bateaux (1 060 francs français pour huit jours, demi-tarif de 6 à 16 ans).

● **Autoroutes** : tout automobiliste désirant emprunter une autoroute helvétique doit acquérir, sous peine d'amende, une vignette de 162 F, valable un an et vendue aux principaux postes-frontières ainsi qu'à Paris, à Suisse-Tourisme. Tél. : 01-44-51-65-51.


DESSIN THIERRY DALBY

## Venise, Amsterdam, un hiver sur les canaux

**Avec l'arrivée des premiers frimas, Amsterdam et Venise, les anciens carrefours marchands de la vieille Europe baignant leurs façades dans les canaux, gèlent les prix. Afin de séduire et retenir les voyageurs durant la morte saison, les deux cités ont imaginé des formules-séjours à tarifs attrayants, valables jusqu'à la fin mars 1998. Une large gamme d'hôtels, maisons plus ou moins étoilées, nobles demeures ou modestes établissements, sont engagés dans l'opération menée par les offices de tourisme respectifs. Avant les fêtes de fin d'année, on met l'escapade à profit pour choisir les cadeaux de Noël : broderies fines et verrerie baroque à Venise, cigares ou vélo à Amsterdam. Après la Saint-Sylvestre, on joue les soldes entre deux expositions en s'égaillant le long des voies d'eau sans autres badauds.**

**La métropole hollandaise sera, dès le 14 décembre, à 4 h 12 de Paris par le Thalys, avec quatre départs quotidiens (à partir de 438 F l'aller-retour, gratuité pour les enfants de moins de douze ans jusqu'au 31 janvier, tél. : 08-36-35-35-36, Minitel : 3615 SNCF). On réserve l'étape avec « L'Hiver à la manière d'Amsterdam », qui met en jeu vingt-six hôtels toutes catégories. Les prix affichés oscillent, pour deux nuits en tête à tête, de 465 F (par personne, chambre avec salle de bains et petits déjeuners ; ou 576 F pour 3 nuits) à 1 100 F dans un palace cinq étoiles (ou 1 400 F pour 3 nuits, tél. : 00-31-20-305-70-55, en français, 7 jours sur 7 de 9 heures à 17 heures). Compris dans la formule, un « Passeport » de 31 « bons » offre l'entrée ou des réductions dans plusieurs attractions et musées. Il donne notamment accès au Rijksmuseum (y compris à la présentation « Le Long des routes et des champs », paysages de l'école de La Haye des XVIII[e] et XIX[e] siècles), au Musée Van Gogh (avec une exposition du sculpteur français Auguste Préault), ainsi qu'à des collections temporaires telles que « Les Pharaons noirs », rendant hommage aux rois de Nubie (sculpture et mobilier funéraire, 712 à 656 avant J.-C.) à la Nieuwe Kerk. En prime, on navigue gratis sur les canaux. Information à l'office néerlandais du tourisme (tél. : 01-43-12-34-20, Minitel 3615 Hollande).**

**Venise reste à moins de deux heures d'avion et de vaporetto. Le « Venizia Pass » met en scène 35 hôtels qui accordent en moyenne 20 % de réduction sur leurs tarifs à condition de réserver, au minimum, 2 nuits (voire 4 nuits pour la fin d'année et 5 nuits durant le Carnaval). Hors jours de fête, les deux étoiles affichent 88 000 lires par jour du dimanche au jeudi (environ 220 F, par personne en chambre double, taxes et service inclus, autour de 300 F par nuit, le week-end). Les quatre étoiles maintiennent des niveaux élevés (de 450 F à 750 F, par personne en chambre double). Information à l'office italien du tourisme (tél. : 01-42-66-66-68).**

**Le « pass » offre des avantages : visite historique de la Cité des doges, mais aussi concerts de musique au Musée Querini Stampalia, au Palazzo Albrizzi ou à l'Accademia San Rocco, entrées gratuites au palais ducal, au Musée Correr, au Musée du verre, sur l'île de Murano. Sans compter les facilités d'accès aux curiosités et collections privées (Guggenheim, Scuola di San Giorgio degli Schiavoni, etc.) comme des réductions pour garer sa voiture ou sur les transferts de l'aéroport et le billet de circulation valable 72 heures sur les lignes desservant la lagune.**

**Partenaire privilégié de l'opération, le voyagiste italien CIT Evasion (agences de voyage) associe ses vols charters au « Venezia Pass » et propose des forfaits Super Evasion, avec trois ou quatre nuits sur place, dont les prix s'échelonnent de 2 400 à 3 500 F. Les inconditionnels du rail choisiront des formules équivalentes par le train avec un budget inférieur de quelque 600 F. Consulter également les programmes de Frantour. A l'affiche de cette fin d'année, la traditionnelle foire à la brocante vénitienne, les 19, 20 et 21 décembre, sera l'occasion d'un déballage sur le Campo San Maurizio.**

*Florence Evin*

## PARTIR

■ **ESCAPADES À NEW YORK.** Si *le shopping* n'est plus aussi attractif (le dollar est à la hausse), la « Grosse Pomme » a encore des atouts : une densité de lieux à visiter (Ellis Island notamment) et de spectacles à découvrir, ainsi qu'une qualité de vie recouvrée qui permet d'en apprécier le charme et la beauté. La C[ie] des Etats-Unis & du Canada y programme, de janvier à mars, des week-ends (départ le jeudi, retour le lundi matin) de 5 630 F à 9 900 F par personne (selon l'hôtel choisi, taxes d'aéroport en sus) avec vol sur Continental Airlines (arrivée à Newark), transferts en limousine, trois nuits en chambre double (au Pierre, au Plaza ou au New Yorker), les petits déjeuners, un dîner au River Café (« la » vue sur Manhattan illuminé), un show à Broadway et une entrée au Metropolitan Museum (la collection privée de Degas y est exposée jusqu'au 11 janvier ainsi qu'une rétrospective du couturier Gianni Versace) ou dans un autre musée, par exemple celui de Brooklyn, qui présente « Monet et la Méditerranée » jusqu'au 4 janvier. En option (190 F par personne avec guide francophone) : une visite de Brooklyn et Manhattan ou une balade dans Harlem avec messe gospel.
**★ C[ie] des Etats-Unis, 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-33-55.**

■ ***NOËL EN ILE-DE-FRANCE.*** La période de l'Avent et des fêtes de fin d'année est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir Paris et sa région : concerts et spectacles, crèches vivantes, illuminations, marchés de Noël et artisanat. Jusqu'au 5 janvier, l'Espace du tourisme d'Ile-de-France propose une sélection de formules et d'escapades d'une journée, d'un week-end ou de quelques jours.
**★ Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 0803-03-19-98 (n° indigo, 1,09 F/min).**

■ **RÉVEILLONS CHEZ MICKEY.** Situé face au parc à thèmes, le Disney Village, cœur de la vie nocturne de Disneyland Paris, a revêtu ses habits de fête. Du 20 au 25 décembre, une parade de Noël y défilera tous les soirs, à 20 h 15. Le Père Noël se mêlera également aux cow-boys et aux Indiens de « La légende de Buffalo Bill », le dîner-spectacle célébrant la conquête de l'Ouest (séances à 18 h 30 et 21 h 30, réservations au 01-60-45-71-00). C'est là qu'aura lieu la messe de minuit avec la chorale d'Edwin Hawkins, l'auteur de *Oh ! happy days*, qui se produira sur la scène centrale, le 25 décembre à 20 h. Pour la Saint-Sylvestre, soirée spéciale à Hurricane's : 450 F par personne avec champagne, canapés, petits fours, soupe à l'oignon et petit déjeuner.
**★ Disney Village. Accès gratuit mais parking payant. Renseignements au 01-60-30-20-20.**

■ **CARNAVAL DE NICE.** La plus ancienne manifestation de la Côte d'Azur (*elle fête ses 114 ans*) prolonge en 1998 le renouveau entamé avec succès (800 000 participants) l'an dernier : du 14 février au 1[er] mars, le thème choisi est le cirque (qui sera exposé dans les musées de la ville) et une participation accrue de la population locale est attendue sous la bannière des « carnavaleries » dont les ateliers construisent chars et grosses têtes. La tradition reste en effet à l'honneur, de corsi en batailles de fleurs, de défilés aux lumières en grande parade jusqu'au cortège final d'incinération de Sa Majesté Carnaval.
**★ Programme détaillé à Nice, tél. : 04-93-92-80-89. Pour les forfaits proposés à cette occasion, consulter les agences de voyages.**

■ **PRÊT-À-PARTIR.** Le réseau d'agences de voyages Selectour propose : sports d'hiver, escapades monégasques, marchés de Noël, réveillons, *parcs de loisirs* (Disneyland, Futuroscope, Marineland), le Jura en traineau à chiens et une formule inédite (1 125 F par personne pour 2 nuits en chambre double et petits déjeuners) pour sillonner une *région viticole* (Alsace, Bourgogne, Bordelais, etc.)avec visites de trois caves et repas gastronomique. Rendez-vous sur place, transport non compris.
**★ Points de vente sur Minitel : 3615 SELECTOUR, ou au tél. : 01-45-26-95-15.**

# Douceur, pluie et vent

**DES PERTURBATIONS** circulent sur la France dans un flux très doux de sud-ouest. Après le passage de la perturbation de jeudi, des éclaircies reviendront avec un risque d'averse. Les vents s'orienteront au nord-ouest vendredi, et les températures baisseront.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Après un bon passage pluvieux dans la matinée quelques éclaircies reviendront dans l'après-midi et des averses se produiront près des côtes de la Manche. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h en rafales. Il fera très doux, entre 14 et 16 degrés l'après-midi.

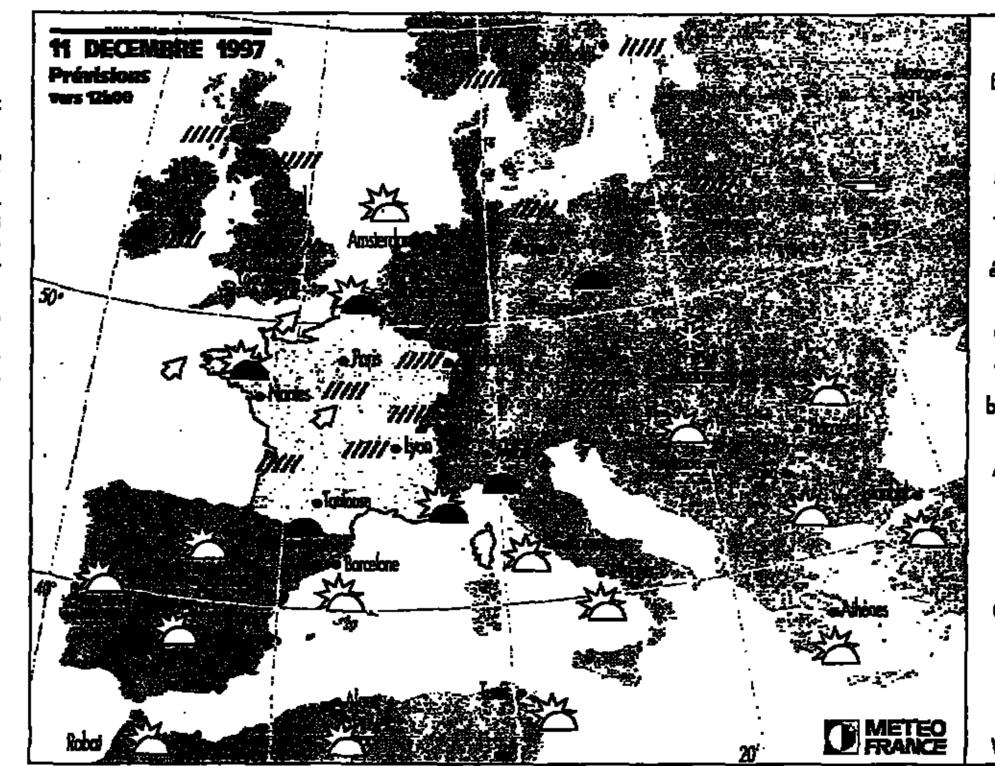
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – La pluie, parfois modérée, tombera dès le début de matinée. Elle cessera par l'ouest dès la mi-journée, et quelques éclaircies se développeront. Des averses se produiront près de la Manche. Le vent atteindra 80 km/h en Manche. Les températures seront douces, entre 12 et 15 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Le ciel se couvrira, et la pluie arrivera dans la matinée. Elle sera parfois modérée. Le vent de sud-ouest sera modéré. Les températures se radoucissent, entre 10 et 13 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Sur Poitou-Charentes, la Gironde, la Dordogne, le Lot et l'Aveyron, le temps sera couvert et pluvieux. Plus au sud, le ciel sera bien voilé, mais le temps devrait rester sec. Les températures seront comprises entre 14 et 20 degrés du nord au sud.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Le temps doux, couvert et pluvieux va persister toute la journée. Le thermomètre indiquera 10 à 14 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – Le temps sera souvent voilé avec toutefois moins de nuages sur la Corse et la Côte d'Azur. Il fera doux, entre 16 et 20 degrés.




Ensoleillé – Peu nuageux – Brèves éclaircies – Couvert – Brume brouillard – Averses – Pluie – Orages – Neige – Vent fort

**PRÉVISIONS POUR LE 11 DECEMBRE 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 26/29 N | KIEV | -4/-3 C | VENISE | 5/10 S | LE CAIRE | 12/19 N |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 22/30 S | LISBONNE | 13/17 S | VIENNE | 2/11 P | MARRAKECH | 9/21 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 24/29 C | LIVERPOOL | 6/13 P | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 16/23 C |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 7/14 P | BRASILIA | 20/25 P | PRETORIA | 19/31 N |
| | | | | AMSTERDAM | 9/12 S | LUXEMBOURG | 8/11 N | BUENOS AIR. | 21/27 P | RABAT | 12/19 N |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 8/12 P | ATHENES | 8/14 N | MADRID | 1/11 S | CARACAS | 23/28 S | TUNIS | 10/17 N |
| AJACCIO | 8/17 N | NANTES | 9/14 N | BARCELONE | 10/17 S | MILAN | 6/10 C | CHICAGO | -2/0 C | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 12/16 C | NICE | 8/16 N | BELFAST | 3/8 P | MOSCOU | -10/-8 * | LIMA | 23/26 C | BANGKOK | 22/31 S |
| BORDEAUX | 11/15 P | PARIS | 11/14 P | BELGRADE | 3/7 N | MUNICH | 4/8 P | LOS ANGELES | 9/13 S | BOMBAY | 16/28 S |
| BOURGES | 11/14 P | PAU | 9/16 C | BERLIN | 8/11 P | NAPLES | 7/14 N | MEXICO | 11/19 S | DJAKARTA | 26/31 N |
| BREST | 11/14 N | PERPIGNAN | 7/18 N | BERNE | 5/9 P | OSLO | -2/2 P | MONTREAL | -9/-6 S | DUBAI | 19/24 C |
| CAEN | 10/13 N | RENNES | 10/14 N | BRUXELLES | 9/14 N | PALMA DE M. | 7/19 S | NEW YORK | 1/4 C | HANOI | 11/17 N |
| CHERBOURG | 11/14 N | ST-ETIENNE | 8/14 P | BUCAREST | -3/6 C | PRAGUE | 6/9 C | SAN FRANCIS. | 6/11 S | HONGKONG | 12/17 N |
| CLERMONT-F. | 9/16 P | STRASBOURG | 8/12 P | BUDAPEST | 1/6 * | ROME | 7/14 S | SANTIAGO/CHI | 15/27 N | JERUSALEM | 13/19 C |
| DIJON | 6/12 P | TOULOUSE | 9/16 C | COPENHAGUE | 5/9 P | SEVILLE | 10/17 N | TORONTO | -5/-3 C | NEW DEHLI | 8/20 S |
| GRENOBLE | 5/11 P | TOURS | 11/15 P | DUBLIN | 2/10 P | SOFIA | -2/6 C | WASHINGTON | 4/7 C | PEKIN | -9/-2 S |
| LILLE | 9/13 N | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 7/13 N | ST-PETERSB. | -5/-3 * | **AFRIQUE** | | SEOUL | -7/-3 * |
| LIMOGES | 8/13 P | CAYENNE | 24/29 P | GENEVE | 5/11 P | STOCKHOLM | 4/7 P | ALGER | 8/18 N | SINGAPOUR | 26/29 P |
| LYON | 6/13 P | FORT-DE-FR. | 24/29 S | HELSINKI | -2/1 C | TENERIFE | 14/18 S | DAKAR | 22/26 S | SYDNEY | 17/22 N |
| MARSEILLE | 8/16 N | NOUMEA | 24/30 S | ISTANBUL | 5/8 N | VARSOVIE | 1/8 P | KINSHASA | 23/28 P | TOKYO | 2/8 S |

*Situation le 10 décembre à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 12 décembre à 0 heure TU*

# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *ITALIE.* Les principaux syndicats des transports de la Péninsule ont déposé un préavis de grève pour le jeudi 11 et le vendredi 19 décembre *dans les wagons-lits. La grève* risque d'empêcher les services de restauration, de wagon-lit et de nettoyage pendant ces deux journées. Les organisations syndicales concernées entendent ainsi protester contre l'attitude *« négative »,* selon eux, des employeurs des wagons-lits et des Ferrovie dello Stato (FS, chemins de fer italiens) pour le renouvellement des contrats.

■ **FRANCE.** Les hôtels Hilton (400 établissements qui sont répartis dans 50 pays) ont rejoint le programme de fidélisation de la compagnie Air France dont les adhérents peuvent désormais accumuler des miles pendant leurs séjours dans cette chaîne, à concurrence de 500 miles par séjour.

**JARDINAGE**

# La passion des orchidées, jusqu'à la manie

**LONGTEMPS,** l'orchidée aura été inaccessible aux amateurs. Aujourd'hui, c'est l'une des plantes à fleurs les plus fréquemment offertes à la vente. Son prix autrefois exorbitant a chuté dès que la multiplication in vitro s'est substituée à la division, au bouturage et au semis. Ils ne permettaient pas la culture à grande échelle qu'autorise cette technique : à partir d'un fragment minuscule, on donne naissance à des dizaines de plantes. Dans le même temps, les spécialistes se sont lancés dans de multiples croisements afin de créer des variétés plus solides, plus belles et résistant aux maladies. Les manipulations génétiques sont aussi vieilles que l'agriculture.

Les orchidées ont tout pour elles : variété des couleurs, floraison éclatante pouvant durer plusieurs semaines – *oncidiums* –, parfois plusieurs mois chez certaines espèces – *Phalaenopsis, cymbidiums* –, parfum parfois, culture beaucoup plus aisée qu'on ne le songe généralement. Même si, à l'exception du *cymbidium* qui résiste à tout sauf à l'excès d'eau, ces plantes nécessitent une grande attention et ne supportent en aucune façon de croître dans la terre – il leur faut un substrat léger consistant en un mélange d'écorces broyées.

De nombreuses orchidées sont en effet des plantes épiphytes. Dans leurs pays d'origine, les plantes collent quelques racines à un support (branches d'arbres, murs, rochers), tandis que d'autres sont lancées dans les airs pour en capter l'humidité, l'azote et l'oxygène nécessaires à leur croissance. Les orchidées ne sont, en effet, guère gourmandes et ne nécessitent que peu d'apport d'engrais.

**RÉSISTE À TOUT**

L'orchidée, comme les cactées et les bonsaïs, n'a qu'un défaut : en posséder une peut insensiblement conduire à la manie. Certains amateurs se retrouvent ainsi à la tête d'une collection dépassant la centaine de plantes en quelques années. Il y en a même qui sacrifient une pièce de leur habitation à cette culture, d'autres qui se lancent dans la construction d'une serre spécialement équipée. Cette passion a au moins un mérite quand elle s'empare d'un jardinier : elle est silencieuse, décorative, pas trop coûteuse, elle retient les hommes à la maison et évite aux dames les soirées télé devant un match de foot : l'entretien d'une collection d'orchidées se fait à deux.

Sans en arriver là, il peut être passionnant de tout mettre en œuvre pour garder en vie, puis faire refleurir l'orchidée qui vous sera immanquablement offerte dans les mois à venir. Les espèces les plus répandues sont les *cymbidium* et les *Phalaenopsis.*

La première a des grandes feuilles vert foncé. Très étroites, en forme de lames, elles émergent d'une base renflée que l'on appelle un pseudo-bulbe. Leurs fleurs alternativement réparties autour d'une longue hampe florale émettent parfois un parfum discret. Elles sont roses, jaunes – parfois d'un vert chartreux à la laideur assez incroyable. Vue de face, la fleur comporte cinq pétales – trois en haut, deux en bas – dont émerge une sorte de trompe tachetée.

Cette orchidée-là résiste à peu près à tout, sauf à l'excès d'eau, qui fait pourrir les racines. Elle a besoin de lumière, et pour rester longtemps en fleur devra passer la nuit dans une pièce fraîche. La faire refleurir est enfantin : elle doit impérativement passer l'été dehors et n'être rentrée que quelques jours avant les premières gelées. Elle doit avoir froid pour se décider à refleurir. Gardée à l'intérieur, elle pousse en feuilles. Très facile de culture, cette orchidée existe en deux tailles : nous préférons la petite (environ trente centimètres de haut), à la grande dont le port est aussi raide que la justice.

**FAIRE SOUFFRIR**

Le *Phalaenopsis* est moins encombrant, plus délicat. Deux, trois ou quatre grandes feuilles coriaces, vert foncé et luisantes, en forme de langue poussent quasiment à l'horizontale. La hampe florale sort de la base de la plante, s'élève droit pour se courber délicament sous le poids des fleurs ovales dont la texture est aussi délicate que le coloris – blanc, rose, violet. Cette orchidée n'aime pas le froid, beaucoup l'humidité atmosphérique et pas beaucoup l'eau au pied.

Son métabolisme est lent et elle n'est guère décorative lorsqu'elle n'est pas en fleur – c'est le cas de toutes les orchidées. La faire refleurir est assez difficile. D'abord, il ne faut pas couper la hampe florale quand les fleurs tombent puisque, généralement, une nouvelle tige en sort juste sous la première fleur fanée. Il arrive cependant que la hampe se dessèche sur toute la longueur peu après la chute de la dernière fleur. Il faut donc la couper à la base. Et attendre qu'une nouvelle surgisse.

Pour ce faire, il faut faire souffrir le *Phalaenopsis.* Arrêter les arrosages jusqu'à ce que les feuilles commencent à se rider. Puis les reprendre tout doucement à l'eau tiède et remettre la plante en pleine lumière derrière une fenêtre. Un mois à deux mois plus tard, elle devrait commencer à émettre une nouvelle feuille, puis une nouvelle hampe florale. Le cycle peut durer des années. Les orchidées vivent très, très longtemps.

*Alain Lompech*

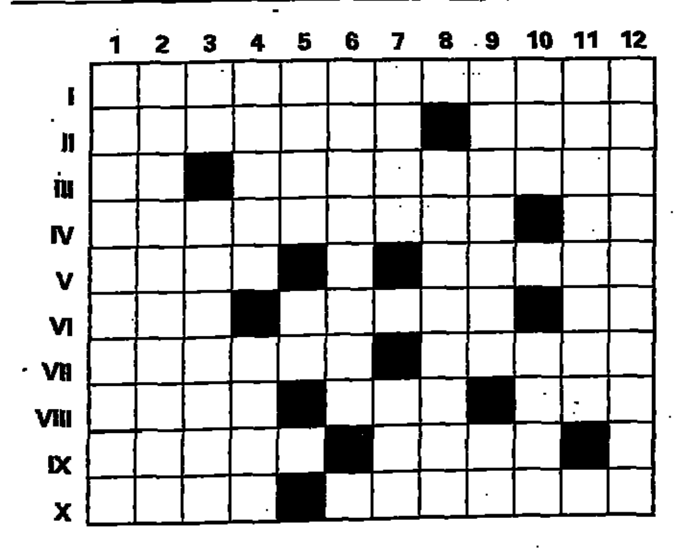
## Soins attentifs et culture sans souci

**Dans les serres où l'humidité atmosphérique est importante, les orchidées épiphytes poussent dans des caissettes en bois ajourées, sans aucun substrat. Dans un appartement, elles doivent être mises en pot dans un mélange d'écorces boryées, très aéré dont le seul but est de maintenir un peu d'eau près des racines. Celles des orchidées sont fragiles, très sensibles à la pourriture. Les arrosages seront donc parcimonieux. En revanche, les vaporisations d'eau – de préférence non calcaire – doivent être régulières (une fois par jour en période de croissance). Le rempotage ne devra se faire que lorsque les écorces seront en mauvais état – tous les deux ans. Sortir délicatement la plante de son pot ; débarrasser les racines de tous les fragments d'écorces, couper avec une lame de cutter propre toutes les racines endommagées et aux ciseaux toutes celles qui sont desséchées – ne pas avoir peur de couper : d'un *Phalaenoposis,* il ne reste parfois que deux ou trois racines. Replacer la plante dans son pot en remettant un substrat neuf. Ne pas arroser pendant quinze jours, puis reprendre les arrosages.**

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 97275**

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*




**HORIZONTALEMENT**

I. Blocage en fin de parcours. – II. Après avoir soigné Julien, il rédigea une encyclopédie médicale. Plate ou ronde, elle use. – III. Négation. Pratiquer l'ouverture. – IV. Fanfaron venu des chansons de geste. Deux lettres pour une rencontre. – V. Titre féminin. Traça des lignes. – VI. Personnel retourné. Met le son de côté. En route. – VII. Grand chat sauvage africain. Rassemblé. – VIII. Soutien provisoire. *De mèche et en* rébellion avec le chef. L'Europe du ciel et des étoiles. – IX. Rend service en toutes circonstances. Port de pêche du Morbihan. – X. Assure la prise. Comme des bêtes suivies à la trace.

**VERTICALEMENT**

1. *Prêt à tout entendre avec dis*crétion. – 2. Pour entendre en toute discrétion. – 3. Négation. Choisirait ses représentants. – 4. Assure les basses besognes. Prêts à assurer les basses besognes. – 5. Entre Finlande et Norvège. Devoir quotidien du scout. – 6. Couleur de robe. – 7. Plus forte quand elle est bleue. En toute petite quantité. – 8. Coup de feu dans l'estomac. – 9. Monopolisée. Conjonction. – 10. Un air désaccordé. Rivière africaine. – 11. Passions à table. – 12. Renforcent les feuilles et les ailes.

*Philippe Dupuis*

**SOLUTION DU N° 97274**

**HORIZONTALEMENT**

*I. Fildefériste. – II. Avoir.* Rivaux. – III. Couvées. Rite. – IV. Sire. CA. Er. – V. Ire. Archiduc. – VI. Mer. Refleuri. – VII. Enesco. *Nes. – VIII. Lunes. Ridée.* – IX. Este. Siège. – X. SE. Souteneur.

**VERTICALEMENT**

1. Fac-similés. – 2. Ivoire. Use. – 3. Lourèrent. – 4. Dive. Nées. – 5. Ere. Arès. – 6. Etres. Su. – 7. Ers. CFC. It. – 8. Ri. Chlorée. – 9. Ivraie. IGN. – 10. Sai. Dundee. – 11. Tuteurée. – 12. Exerciseur.

# BRIDGE

**PROBLÈME N° 1726**

**L'ART DE LA DÉFENSE**

Le Brésilien M. Branco, en Est, est arrivé à orienter Sud sur une fausse piste. Mettez-vous à la place du déclarant et cherchez ensuite comment Branco a pu le faire chuter. Nord avait ouvert de 1 Carreau faible.

♠ D 7 6 4 2
♡ 5 2
◇ D V 8 3
♣ V 10

♠ R V 10 3
♡ R D 10 7 3
◇ 10 9
♣ D 8

N – O – E – S

♠ 8 5
♡ V 9 8 6 4
◇ R 6 5 2
♣ 9 3

♠ A 9
♡ A
◇ A 7 4
♣ A R 7 6 5 4 2

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

| Ouest | Nord | Est | Sud |
|---|---|---|---|
| Chagas | Zmudzin. | Branco | Balicki |
| passe | 1 ◇ ! | passe | 2 ♣ |
| passe | 2 ♠ | passe | 3 ♣ |
| passe | 3 ◇ | passe | 4 ♣ |
| passe | 5 ♣ | passe | 6 ♣ |

Chagas, en Ouest, ayant entamé le Roi de Cœur, *comment peut-on gagner* contre toute défense ce PETIT CHELEM À TRÈFLE et *comment Branco l'a-t-il fait chuter ?*

*Réponse*

Après l'As de Cœur, Sud donna six coups d'atout et Ouest défaussa notamment le Valet et le 10 de Pique, et Est un Carreau. Voici la situation :

♠ D 7 ◇ D V 8 3
♠ A 9 ◇ A 7 4 ♣ 7

La ligne de jeu gagnante est de jouer le *4 de Carreau* pour le 9 et le Valet. Si Est refuse de prendre, on rejoue la Dame de Carreau pour faire deux autres levées à Carreau et gagner le chelem.

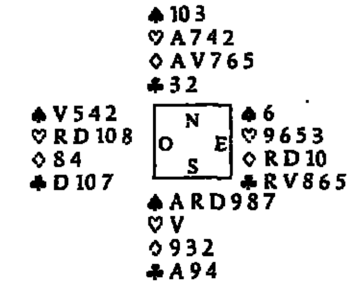
C'est ainsi que Balicki joua, mais Branco, sans broncher, *laissa passer le Valet de Carreau !* Alors, Sud se demanda si Chagas, qui avait sans doute le Roi de Pique, n'avait pas aussi le Roi de Carreau, auquel cas, après la levée du Valet de Carreau, il fallait jouer l'As de Carreau, puis le dernier atout et rejouer le 7 de Carreau *pour mettre Ouest en main* et l'obliger à jouer Pique si ses trois dernières cartes avaient été :

♠ R 3 ◇ R

Mais c'est Branco qui prit la main et contre-attaqua le 8 de Pique pour deux levées de chute !

**UNE PRÉCAUTION GRATUITE**

Cette donne a été proposée par Perkins il y a longtemps. Elle illustre un jeu de sécurité inhabituel et qui est pourtant gratuit.



♠ 10 3
♡ A 7 4 2
◇ A V 7 6 5
♣ 3 2

♠ V 5 4 2
♡ R D 10 8
◇ 8 4
♣ D 10 7

N – O – E – S

♠ 6
♡ 9 6 5 3
◇ R D 10
♣ R V 8 6 5

♠ A R D 9 8 7
♡ V
◇ 9 3 2
♣ A 9 4

Ann. : S. don. Tous vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1 ♠ | passe | 1 SA | passe |
| 3 ♠ | passe | 4 ♠ | passe... |

Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, *comment Perkins propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

*Note sur les enchères*

Nord n'est pas assez fort pour répondre « 2 Carreaux » sur « 1 Pique », et Sud est un peu beau pour se contenter de dire « 2 Piques » sur « 1 SA ». Il vaut mieux sauter courageusement à « 3 Piques », une redemande qui n'est pas forcing sur la réponse de « 1 SA ».

*Philippe Brugnon*

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

**CINÉMA** *Happy Together*, sixième film du réalisateur de Hongkong Wong Kar-wai, domine les sorties de la semaine. Narration non linéaire, récit secret, traitement ultra-sophistiqué de l'image concourent à faire de ce film une grande et réjouissante œuvre de cinéma. ● LE CINÉASTE projette aujourd'hui de tourner à Pékin où il se heurte pour l'instant à des refus des autorités. ● PARMI les autres sorties de la semaine, *Le Cousin*, dans lequel Alain Corneau renoue brillamment avec le polar qu'il avait abordé dans un de ses meilleurs films, *Série noire*. ● SIXIÈME au palmarès des meilleures entrées en salles, *Marius et Jeannette*, de Robert Guédiguian, est néanmoins aux prises avec une question de statut : initialement produit par Arte, la réalisation a finalement pris le chemin du grand écran. Téléfilm ou film ? Le vrai problème est celui de l'aide financière qui en découle…

# Histoires d'amour et de séparation au pays du cinéma

## Happy Together. Le sixième film du cinéaste de Hongkong Wong Kar-wai fourmille d'inventions formelles au service d'un récit secret, à la fois tonique et poignant. Une des rares expériences de « travail sur l'image » dignes d'intérêt actuellement

**Film chinois (Hongkong) de Wong Kar-wai. Avec Leslie Cheung Kwok-wing, Tony Leung Chiu-wai, Chang Chen. (1 h 36.)**

L'histoire de *Happy Together* est simple comme bonjour : deux amoureux que la vie va séparer, rapprocher un moment et disjoindre à nouveau. Mais… mais, ces amants sont des Chinois, alors qu'on se trouve en Argentine, ce sont deux hommes, et le traitement ultra-sophistiqué de l'image (noir et blanc et couleurs), tout comme la narration non linéaire, contribue à plonger le film dans un bain intrigant, où le trouble et l'invention s'embusquent au détour de chaque plan. Le sixième long métrage de Wong Kar-wai, que tout aurait dû conduire à engendrer un état dépressif, est un film étrangement réjouissant. Une fête dont, enfin !, on ne connaîtrait pas à l'avance les péripéties.

A nouveau fraternellement épaulé par son chef opérateur, l'Australien fou Christopher Doyle, Wong poursuit l'une des rares expériences de « travail sur l'image » digne d'intérêt, en ces temps saturés de gadgets visuels et d'effets tape-à-l'œil. Il faudrait dire : l'une des rares expériences de travail sur l'image digne, tout court. Non seulement parce que ce cinéaste invente des jeux sur les formes, les teintes et les rythmes d'un goût qui fait manifestement défaut à la quasi-totalité des fabricants de pubs, clips et autres bancs d'essai de la laideur-terreur postmoderne. Mais parce que jamais ce travail ne s'apparente aux mouvements de menton esthétisants par lesquels tant d'arrogants tâcherons cherchent à prendre le pouvoir sur leurs spectateurs. Parce que le cinéma de Wong Kar-wai, et singulièrement ce *Happy Together* dont le titre (« Heureux ensemble ») peut sembler paradoxal ou ironique puisqu'il s'agit d'une séparation, n'est ni l'un ni l'autre. Sans illusion, mais sans cynisme, il s'agit bien toujours de ce dont les « pères de la liberté » ont fait un horizon toujours pas atteint : le bonheur collectif.

*« Tout le refus formel organisé par Wong Kar-wai ne sert qu'à mieux souligner le dénuement et la misère affective des personnages »*, écrit Jean-Marc Lalanne dans le beau livre consacré au réalisateur *(lire ci-dessous)*. Mais il ajoute : *« la planète Wong Kar-wai n'est peuplée que d'orphelins et de célibataires »*, ce qui omet l'essentiel : que ce sont des orphelins et des célibataires inconsolés. Des esseulés que leur solitude met en mouvement, et de ce mouvement naissent les films de Wong Kar-wai. Ils naissent à travers son regard, auquel on doit le caractère charnel, vivace et émouvant d'un univers que tout promettait à la froideur. Le carburant de ces trajectoires, chez ce cinéaste, est toujours un récit : toutes ses mises en scène sont habitées, hantées plutôt, par une voix qui dit « je t'aime », ici sur le mode du duo amoureux, dans les précédents films – *Chungking Express, Les Cendres du temps, Nos années sauvages* – sur celui de la promesse, de l'épopée ou d'une ritournelle.

### CHAMBRE D'ÉCHO

Ce « récit », ce n'est évidemment pas le scénario au sens habituel. Les films de Wong sont fort peu scénarisés, ils avancent par ellipses et enlisement, affinités électives des ambiances et des tonalités et ruptures contrastées. Le récit habite le film de façon plus secrète, comme une langue morte dont la mise en scène serait la traduction dans une langue vivante. Ce qui devrait être « heureux ensemble » (mais c'est difficile), c'est par exemple la bande-image et la bande-son – et *Happy Together* fourmille de notations sur le sujet, jusqu'à cette étrange et splendide séquence où l'un des personnages compose des « photos sonores », sur des cassettes audio, pour celui qu'il aime. La solitude et la mémoire d'avoir été unis, aussi physiquement que le montre la scène d'amour très explicite du début, construisent ce « texte », dont les lieux deviennent dès lors des éléments narratifs, et non pas des utilités géographiques.


BRUNO GARCIN GASSER

*Wong Kar-wai : « Après quelques mois de tournage à Buenos Aires, je ne pensais plus qu'à Hongkong ».*

Les bars à tango de La Boca et les enfants qui jouent au foot dans les ruelles de Buenos Aires, les routes infinies vers la Patagonie et les chutes d'Iguaçu ne sont pas des signes de l'Argentine. Ce sont, au même titre que les échopes en plein air de Taïpeh où se termine le film, des éléments avec lesquels se construit la mise en scène. Puisque le « pays » où se déroule *Happy Together* comme le fil d'un amour qui ne veut pas se rompre, c'est le pays du cinéma : sa topographie est construite par le regard d'un artiste, à partir d'une réalité dans laquelle il entend une antique et interminable histoire. Là jaillissent les éclats de violence, les pulsions de désir, les renoncements à soi que capte le film, et qui le font. Là, de formidables acteurs (deux des plus grandes stars masculines de Hongkong et leur homologue taïwanais) déploient, au-delà de toutes les pudeurs, des ressources inconnues de présence intense et modeste. Là, dans ce territoire *inventé*, peut se déployer une chorégraphie sensuelle et inquiétante, nostalgique et joueuse.

Ce « pays du cinéma » n'est pas abstrait, bien au contraire. En phase avec la réalité de qui le construit – sans incarnation, pas de cinéma –, il est ici très sensuel, et aussi, bien sûr, tissé du monde chinois auquel appartient Wong Kar-wai. Séparation/réunion, la parabole d'un Hongkongais à la veille de la restitution de la colonie à la Chine est imparable, à condition de la percevoir à sa juste place : celle d'une chambre d'écho comme en peut construire une oeuvre d'art, et non une thèse ou un discours. Mais, aussi bien – récit enfoui du cinéma de Wong Kar-wai, qui est un grand cinéaste chinois contemporain (et pas seulement hongkongais) – l'histoire de la liaison conflictuelle de l'empire du Milieu avec Taïwan, l'histoire de la Chine elle-même comme formidable montage historique laissant, dans le film, la trace de la nouvelle de la mort de Deng Xiao-ping.

Tout le film tient dans la dénégation de l'absurde « Et si on repartait de zéro » – celui des amoureux qui se jouent la comédie comme celui des « tables rases » – par lequel il débute. Les films de Wong Kar-wai sont inventifs, modernes, d'avant-garde même. Mais ils s'inscrivent dans une histoire longue, ils sont couturés de traces humaines. Et, autant que leur énergie et leur créativité formelle, c'est ce qui leur donne leur très singulière puissance. Simple comme au revoir.

***Jean-Michel Frodon***

## *L'album d'une œuvre en mouvement*

**Premier livre en français autour d'une œuvre déjà vieille d'une dizaine d'années, ce *Wong Kar-wai* est d'abord un « beau livre » – la qualité esthétique des films de cet ancien graphiste se prête à cette mise en page avantageuse. L'ouvrage, composite, comprend trois textes théoriques et un long entretien, ce qui correspond au caractère incernable de l'œuvre d'un cinéaste qui, après avoir forcé son chemin hors du système des studios, a débuté en « décalant » le film noir (*As Tears Go By*, 1988, puis, un cran plus loin, *Nos années sauvages*, 1991).**

**Reconnu en Occident pour l'éblouissant tour de force narratif et formel de *Chungking Express* (1994), il aura – pour un public oriental – entrepris une impressionnante opération en adaptant-transmutant le grand roman de chevalerie chinois avec *Les Cendres du temps*. *Les Anges déchus* (1995) détournait, lui, le néo-polar hongkongais à la John Woo, pour une méditation désenchantée, que dépasse ce *Happy Together*, justement salué d'un Prix de la mise en scène au Festival de Cannes.**

★*Wong Kar-wai*, de Jean-Marc Lalanne, David Martinez, Ackbar Abbas, Jimmy Ngai. Edition Dis voir, 128 p., 220 F.



# Wong Kar-wai souhaite tourner à Pékin

HONGKONG
*correspondance*

Pour *Happy Together*, il a pour la première fois emporté sa caméra loin de Hongkong et loin de Chine. *« Pour échapper à l'obsédante injonction de faire un film sur 1997 et la restitution de la colonie »*, explique Wong Kar-wai. Séduit par les écrits de Manuel Puig, auteur du *Baiser de la femme araignée* et des *Mystères de Buenos Aires*, il choisit cet *« endroit très abstrait »* qu'est la capitale argentine, *« lieu d'exil et de nostalgie »*. Mais, hormis la présence lancinante d'un tango nostalgique, Buenos Aires est à peine esquissé. *« Happy Together est comme une pièce de théâtre. La scène est la chambre, et les deux hommes n'ont quasiment pas de relations avec le monde extérieur. Plus il avance, plus le film devient abstrait. La vie des personnages dans la ville fonctionne comme un rêve. Il n'y a pas de repère dans le temps, et à peine dans l'espace. On y est perdu. Moi-même, pendant le tournage, j'avais perdu tout contact avec le monde extérieur. »*

Mais comme par hasard, et *« comme inconsciemment »*, ajoute-t-il, il choisit pour lieu de tournage une chambre dans un immeuble délabré, un fond de cour du quartier de La Boca, dans les bas-fonds de Buenos Aires. Un autre Hongkong en somme. Très vite, le manque, l'absence de Hongkong revient comme une obsession lancinante dans ce monde intangible, que les amants esseulés tentent tant bien que mal de reconstituer. *« Dans toutes les villes du monde, on croise des Chinois en exil qui tentent de recréer leur pays par la nourriture, la langue, leur manière de vivre*, dit Wong Kar-wai. *Et moi, je suis comme eux. Après quelques mois de tournage à Buenos Aires, je ne pensais plus qu'à Hongkong. Nous avons tous une certaine routine en nous-mêmes. Nous sommes habitués à cet endroit, à cette nourriture, à cet homme, à cette femme. Il est très difficile de s'en défaire. »*

> « Tous les réalisateurs regardent aujourd'hui vers le marché chinois et se préparent à affronter les obstacles de la censure »

De semi-retrouvailles en séparations violentes, les amants vont de moments de tendresse à une solitude qui s'épaissit toujours un peu plus. *« La douleur naît de la frustration. La frustation de l'ennui. Mais c'est un gros risque pour le cinéaste. Celui d'ennuyer son spectateur qui pourrait bien se dire : qu'est-ce que j'ai à faire de ces deux gars qui se torturent l'un l'autre pendant une heure et demie ! Mais c'est le temps même de la vie, c'est lui qui fait la vérité des émotions et des êtres. Cette personne qui a partagé votre vie quotidienne pendant tant d'années fait partie de vous-même. Si vous tentez de l'oublier, il vous faut effacer votre propre histoire. »*

Parti de Shanghaï à l'âge de cinq ans, Wong Kar-wai débarque en 1963 dans la colonie britannique où son père tient une boite de nuit. Il est alors en transit, en attente d'un retour au pays, à l'égard duquel il ne s'est jamais senti étranger, ou d'un nouveau départ pour une destination plus lointaine. Cela fait plus de trente ans qu'il est en transit dans ce Hongkong *« dont j'ai compris aujourd'hui qu'il fait intégralement partie de moi »*. Sans illusion sur le poids futur de la ville, appelée selon lui à perdre de son influence au profit du mandarin (la langue et la culture de Pékin et Shanghaï), il convient que l'horizon est à présent nécessairement continental : *« Tous les réalisateurs regardent aujourd'hui vers le marché chinois, le seul de la région qui ne soit pas en crise, et se préparent à affronter les obstacles de la censure »*, reconnaît-il.

Aussi, le retour au monde chinois de Lai Yiu-fai, dans le marché de nuit grouillant de Taïpeh, fait figure de réveil, de retour à la vie, à la réalité. Là il retrouve les autres, et… le temps : il apprend la mort de Deng Xiaoping. *« C'est un moment très important pour tous les Chinois. La fin d'une génération et le début d'une ère nouvelle. »* Pour lui, qui va vers ses trente-neuf ans, quelle sera cette ère nouvelle ? Il attend depuis trois mois l'autorisation de tourner dans la capitale chinoise son prochain long-métrage, *Un été à Pékin*, sur le mariage d'un couple vivant à Hongkong mais travaillant dans la capitale. Il se heurte aux autorités qui contestent le titre (où ils pressentent une allusion aux événements de 1989) comme la possibilité de tourner place Tiananmen. Il travaille aussi sur l'histoire d'un professeur d'arts martiaux à Hongkong, dans les années 50 et 60, qui se trouve avoir été celui de Bruce Lee. Un film dont il souhaiterait qu'il ressemble à un CD-ROM sur cette discipline. Sa société de production, Jet Tone Production, produit également des réalisations de jeunes talents, dont *First Love*, l'histoire de la fabrication d'un premier film, qui sort cette semaine dans les salles du territoire.

***Valérie Brunschwig***

# Autour d'un corps immobile

## L'Homme qui dort. Une subtile composition d'images du réalisateur japonais Kohei Oguri

**Film japonais de Kohei Oguri. Avec Christine Hakim, Koji Yakusho, Masao Imakufu, Akiko Nomura, Masakoo Yagi, Fumiyo Kohinata, Sung-ki Ahn. (1 h 43.)**

Il ne dort pas réellement cet homme, il est plutôt dans le coma. Il a eu un accident, c'est triste. Takuji, ainsi s'appelle-t-il, venait de revenir dans son village natal après une longue absence, et voilà qu'il est tombé en allant se promener dans la montagne, et qu'il a perdu connaissance. Qui est-il ? On n'en saura guère plus. Que représente-t-il ? Le film, quatrième long métrage d'un cinéaste rare et exigeant (après *La Rivière de boue*, 1981, *Pour Kayako*, 1984, et *L'Aiguillon de la mort*, 1990), n'en dira guère davantage. Ce type couché dans la pièce principale d'une grande maison traditionnelle n'est ni un « personnage » ni une « métaphore ». Sa fonction est plutôt d'être un catalyseur, le principe actif par lequel advient le film.

Takuji, le corps de Takuji, le souvenir de Takuji enclenchent en effet la réunion des villageois, qui se succèdent ou s'assemblent à son chevet. Il suscite leur parole autant que leurs comportements, et, indirectement, quelques péripéties entre eux. Takuji est, immobile, le moteur de cet assemblage de plans fixes splendides, où la nature en de multiples visions, des constructions en bois, un jeu de lumière, une rue moderne, un ensemble de roues immenses qui tournent dans un moulin sont tout autant la raison d'être de la mise en scène que ce qu'elle « raconte ». *L'Homme qui dort* est une composition d'images comme l'ikebana est une composition florale, dans l'indifférence au sens raconté, délaissé au profit d'un rapport plus intuitif et plus essentiel au monde.

Car, aussi élevée soit son exigence esthétique, la mise en scène d'Oguri ne se veut nullement « art pour l'art » détourné de toute implication réelle. Au contraire, son système de signes tisse patiemment des liens entre tradition et époque moderne, entre les générations, entre la ville et la campagne, entre croyances et formes codées de représentation – la pièce nô en plein air qui suit les funérailles. Et, plus encore, entre le local et le général, suggéré explicitement quand une « étrangère » (la *« femme du Sud »*, interprétée par l'Indonésienne Christine Hakim) occupe le principal rôle féminin, implicitement comme « l'homme qui dort » lui-même est interprété par un acteur vedette coréen. La délicate subtilité de cette construction rend d'autant plus incompréhensible la curieuse dérive « pompière » qui semble s'emparer du film à la fin.

Celui-ci s'achève en effet, en même temps que par une idylle improbable, sur une succession d'images à la joliesse soudain affreusement insistante. Ces fausses notes déséquilibrent l'ensemble. Mais elles ne remettent pourtant pas en cause la force de l'expérience que représente la vision de *L'Homme qui dort*.

***J.-M. F.***

# L'Affaire « Marius et Jeannette » ou le risque de la « passerelle »

## Produit par Arte, le téléfilm initial a préféré le chemin des salles

LE 19 NOVEMBRE, entouré de l'admiration des critiques après l'approbation du Festival de Cannes et d'autres manifestations, et aussitôt plébiscité par un vaste public, sortait sur deux cent vingt écrans de France un « ? » de Robert Guédiguian. On a dit (*Le Monde* des 10 mai et 20 novembre) tout le bien qu'il convenait de penser de *Marius et Jeannette*, puisqu'ainsi s'intitule ce « ? ». Comment nommer en effet cette réalisation, qui est aujourd'hui un objet sans statut ? Produit par et pour la télévision – l'unité fiction d'Arte –, il a été ensuite sélectionné à Cannes (comme, d'ailleurs, *La Femme défendue*, de Philippe Harel), festival réservé aux œuvres cinématographiques. Ce choix, plus le bon accueil de la Croisette, ont convaincu le cinéaste et son partenaire chargé de la production, Gilles Sandoz, de sortir le film en salles. De téléfilm, il allait devenir film.

Le problème, on s'en doute, n'est pas lexicologique mais financier. La qualification « téléfilm » permet certaines aides – celles du Compte de soutien aux industries de programme (Cosip). Elle entraîne aussi certaines contraintes. Aides et contraintes sont différentes s'il s'agit d'un film. Dans ce cas, la chaîne productrice doit respecter un délai de deux ans avant de pouvoir le diffuser. Elle est donc la première victime d'un tel changement. Non sans quelques grincements de dents (*Le Monde* du 14 mai), *Marius et Jeannette* prend le large vers le grand écran : il reçoit un visa d'exploitation, permettant sa sortie en salles, tandis qu'on rembourse les aides perçues en tant que téléfilm, s'attendant à recevoir en contre-partie celles auxquelles *Marius et Jeannette* a droit, du fonds de soutien, comme film de cinéma.

### SUPPRESSION DU FOSSÉ

C'est là que ça coince. Le CNC (Centre national du cinéma), faisant observer que la procédure d'homologation – « l'agrément » – qui ouvre droit au soutien cinéma doit être faite avant la réalisation des films, annonce que la réalisation de Guédiguian ne saurait y prétendre. Celui-ci se retrouve entre deux eaux, ni film ni téléfilm, éligible à aucun des deux types d'aide. La situation est envenimée par l'attribution, dans des conditions contestées, du même agrément à la superproduction anglophone *Le Cinquième Elément*. De là à prétendre qu'il vaut mieux être Luc Besson produit par Gaumont que Robert Guédiguian produit par lui-même, il y a un fossé sur lequel les décisions du CNC ont jeté une imprudente passerelle.

C'est bien d'ailleurs de passerelle qu'il s'agit – dans le jargon professionnel, on nomme ainsi la suppression de la coupure radicale entre « film » et « téléfilm ». Au CNC, on souligne que ce système, en préservant la singularité du cinéma dans le grand bain audiovisuel, a contribué au sauvetage du grand écran. Et on s'étonne que les porte-parole de la profession, qui réclament la mise en place d'une « passerelle *Marius et Jeannette* », s'étaient il y a dix-huit mois farouchement opposés à la création de ces dispositifs. L'administration en profite pour souligner que les précédents téléfilms devenus films (tels que *L'Eau froide*, d'Olivier Assayas, ou *Le Péril jeune*, de Cédric Klapisch) l'ont fait en renonçant à bénéficier du fonds de soutien. Une attitude qu'aurait pu adopter Guédiguian, dont le film est assuré de rapporter, en salles, des sommes très supérieures à ce qu'aurait engendré sa seule diffusion à la télévision.

Bref, *Marius et Jeannette* n'est pas un « cas social ». Et on a beau jeu au ministère de souligner qu'il y a toujours péril à modifier une réglementation au bénéfice d'un cas d'espèce. Mais c'est sans doute aussi que la question est incomplètement posée. Il y a en réalité deux dossiers. L'un, celui des passerelles, est technique : Marc Tessier, directeur général du CNC, s'affirme prêt à en envisager la création, mais « en amont », afin qu'il s'agisse d'une véritable décision de production : on pourrait, désormais, se déclarer « film », « téléfilm », ou attendre en s'abstenant d'encaisser des aides avant le choix final.

L'autre est politique : justifiée ou non, l'« affaire Guédiguian » offrait à la ministre de la culture, Catherine Trautmann, l'occasion de prendre parti par une intervention personnelle, sans remettre en question les principes généraux de la réglementation – ce fut l'état d'esprit des précédents occupants de la Rue de Valois. En prenant à la fois le parti du *Cinquième Elément* et de *Marius et Jeannette*, exemplaires de la diversité du cinéma français, il y avait un discours politique à imposer, et qui ne l'a pas été au nom de la pure application des textes. Position dont le monde culturel a du mal à se satisfaire.

*J.-M. F.*

D.R.

*Gérard Meylan (Marius) et Ariane Ascaride (Jeannette).*

### DÉPÊCHES

■ **Alain Corneau sera remplacé par Patrice Leconte** comme réalisateur de *La Veuve de Saint-Pierre*, qui était l'un des films les plus attendus de 1998. Juliette Binoche et Daniel Auteuil en restent les vedettes annoncés, mais le nouveau réalisateur n'étant pas disponible dans l'immédiat, le tournage est reporté d'un an.

■ **Sandrine Veysset**, très remarquée pour ses débuts de cinéaste avec *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* prépare son deuxième film, *Les Ailes de J.*, d'après un roman de Denis Belloc.

■ **Bernard Latarjet a été nommé président de la Bifi** (Bibliothèque du film-filmothèque) par Catherine Trautmann, ministre de la culture. Ancien conseiller technique chargé de la culture auprès du président Mitterrand, il succède à Pierre Encrevé, devenu conseiller chargé des opérations spéciales au ministère de la culture. Marc Vernet demeure directeur de la Bifi. M. Latarjet reste aussi président de l'établissement public du parc de la Grande Halle de La Villette.

■ **Le nouveau film de Steven Spielberg**, *Amistad*, sort comme prévu mercredi 10 décembre sur les écrans américains, après qu'un juge de Los Angeles eut refusé d'interdire sa présentation, comme le demandait l'écrivain Barbara Chase-Riboud : elle accusait le cinéaste de plagiat d'un de ses livres, *Echo of Lions*. Le film, comme le livre, est inspiré d'une histoire vraie : une tentative de mutinerie de 53 Africains destinés à l'esclavage aux Etats-Unis, alors qu'ils se trouvaient au large de Cuba sur un bateau espagnol en 1839.

## LES NOUVEAUX FILMS

■ **UNE VIE MOINS ORDINAIRE**

Un homme d'entretien dans une gigantesque société enlève la fille de son patron. Celle-ci, une riche oisive qui saisit toutes les occasions de nuire à son père, prend les choses en main et fixe elle-même la rançon exigée. L'enlèvement se transforme en cavale effrénée, où le couple tente d'échapper aux tueurs stipendiés par l'homme d'affaires, braquant quelques banques au passage. *Une vie moins ordinaire* reprend, sciemment, un schéma traditionnel : le couple en fuite soudé par le danger, en révolte contre la société. Depuis *Les Amants de la nuit* de Nicholas Ray, jusqu'au *Guet-Apens* de Sam Peckinpah, tout un romantisme cinématographique s'est exprimé par des récits de ce type. Le film de Danny Boyle tente de fonctionner sur d'illustres modèles tout en les acclimatant au goût du jour. D'une incroyable laideur visuelle, sur fond de musique rock omniprésente, *Une vie moins ordinaire* s'amuse cyniquement de conventions passées, alourdit le trajet des personnages par des notations sarcastiques et un humour lourdaud. Le cinéaste s'enfonce dans sa propre désinvolture en faisant intervenir des éléments surnaturels qui ressuscitent les morts et délestent de leur poids les actions et les péripéties. Si tout est possible, alors rien n'advient jamais. Après *Petits Meurtres entre amis* et *Trainspotting*, Danny Boyle confirme son talent d'ignominieux petit malin. *Jean-François Rauger*

*Film britannique de Danny Boyle. Avec Ewan McGregor, Cameron Diaz, Holly Hunter, Delroy Lindo. (1 h 43.)*

■ **LA SOURIS DU PÈRE NOËL**

Le petit Hans Petersen a sauvé la souris Gisèle, coincée dans un piège. Le sympathique rongeur, dès lors, mettra tout en œuvre pour aider le petit garçon à recevoir à temps son cadeau de Noël, bloqué par un retard de courrier. Le suspense est haletant. L'équipage composé de Gisèle, son ami Martin et le cadeau, mené par Romuald, le renne enrhumé, parviendra-t-il à rattraper le traîneau du Père Noël ? *La Souris du Père Noël* est produit et surtout dessiné par Jean-François Laguionie, un des grands noms du cinéma d'animation en France, parvenu à la célébrité avec sa Palme d'or du court métrage pour *La Traversée de l'Atlantique à la rame*, en 1978. Ce bref conte de Noël, qui allie minutie de l'animation et dépouillement des lignes, aux antipodes du tintamarre audiovisuel des productions Disney, se limite lui-même à un public de très jeunes enfants. *J.-F. R.*

*Film d'animation français de Vincent Monluc sur des dessins de Jean-François Laguionie. (30 minutes.)*

■ **SPAWN**

Réalisé par un ancien collaborateur d'ILM, la compagnie d'effets spéciaux de George Lucas, le film *Spawn* n'est que le produit dérivé d'une bande dessinée, d'un jeu vidéo, d'une série d'animation et d'une ligne de jouets. Al Simmons, un combattant aguerri des services secrets, est trahi par un supérieur rendu aux forces du mal. Brûlé, contaminé par un virus dévastateur, il devient Spawn, une créature mutante recouverte d'une carapace organique et dotée de pouvoirs surhumains. Guidé par un immonde clown pétomane, il devra déjouer le chantage le contraignant – en échange de la sécurité de sa famille – à combattre du côté des démons. Il tentera également de se venger de son ancien patron. Le mélange d'horreur gothique, de surenchère technologique et d'humour grotesque avoue l'influence du cinéma de Tim Burton, qui adorait déjà inventer un imaginaire annexé et dévitalisé par la production commerciale le plus courante (cf. *Men in Black*). *Spawn* dévoile cruellement l'absence d'une inspiration qui ferait du film autre chose qu'une bande musicale infantile pour amateurs régressifs de hard rock et de techno. *J.-F. R.*

*Film américain de Mark A. Z. Dippé. Avec John Leguizamo, Michael Jai White, Martin Sheen, Theresa Randle. (1 h 30.)*

■ **LES RAISONS DU CŒUR**

Que voici un curieux petit gros film difforme, doté d'un squelette énorme qu'habille si peu de chair. Côté scénario, les auteurs n'y sont pas allés de main morte, combinant exotisme (en Inde), reconstitution (début du siècle), romance (entre une jeune fille de bonne famille fuyant un mariage terne et un pasteur protestant parti évangéliser les hindous), choc des cultures et des croyances, quiproquos de mélodrame et essor du capitalisme. Tout ça pour une fresque irrémédiablement terne, un romanesque languissant et tiède que ne viennent réchauffer ni les incendies de mission ni les méritoires efforts des interprètes féminines tentant d'insuffler un peu de vie à ce catalogue de clichés. *J.-M. F.*

*Film suisse de Marcus Imhoof. Avec Elodie Bouchez, Laurent Grevill, Geeta Nair, Bruno Todeschini, Heinz Buhlmann, Svetlana Schonfield. (1 h 45.)*

■ **TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU**

Max est resté avec Sophia pendant sept ans. Lorsqu'ils se séparent, Max sombre dans la déprime. Jean (Jackie Berroyer) l'épaule dans la douleur et cherche à lui faire reprendre pied. A chaque fois que Max semble sortir la tête hors de l'eau, Jean réintroduit le doute dans son esprit. Malgré la présence, parfois plaisante, de Jackie Berroyer, entre un New York filmé platement et des ressorts de comédies éculés, sortis tout droit du *Buddy movie* avec une pincée du Shakespeare d'*Othello* (Berroyer reprenant le rôle de Iago), le second film d'Arnold Barkus se dilue lentement, faute d'un scénario suffisamment élaboré. Il reste la présence de Maria de Medeiros, qu'on aimerait voir mieux employée à l'écran. *S. Bd*

*Film français d'Arnold Barkus. Avec Jackie Berroyer, Arnold Barkus, Maria de Medeiros, François Dyrek. (1 h 29.)*

■ **MILICE, FILM NOIR**

Créée fin janvier 1943 par Pierre Laval, dissoute après la défaite de l'armée nazie, la Milice, commandée par Joseph Darnand, fut le bras armé et l'exécutrice des plus basses œuvres du régime de Vichy. Ce long métrage documentaire entreprend, pour la première fois au cinéma, de retracer son histoire, en la replaçant délibérément dans celle, plus large, de l'extrême droite française, de la première guerre mondiale à nos jours. C'est là une des grandes vertus de ce film, qui n'apporte par ailleurs aucun élément historique qui ne soit déjà connu. Reste l'opportun travail de synthèse, le clair engagement du point de vue, et surtout, confronté à celui d'anciens résistants, le témoignage inédit et très édifiant de trois ex-miliciens. Trois hommes, trois attitudes, mais un point commun : pas l'ombre d'un remords. Léon Gaultier, ex-membre du Parti populaire français de Jacques Doriot, ex-secrétaire d'Etat à l'Information et à la propagande, ex-fondateur de la Milice, ex-engagé volontaire dans la Waffen-SS, qui est devenu un négationniste convaincu ; Georges Rouchouze, ex-membre de l'Action française, ex-cagoulard, ex-milicien, qui milite au Front national ; Henri Minvielle, ex-membre de l'Avant-Garde, le mouvement de jeunesse de la Milice, et qui tente de faire croire qu'il s'agissait d'un mouvement scout. Ces trois hommes d'une autre génération sont aujourd'hui décédés, mais pas leurs idées, que nulle pédagogie au monde, comme on l'a cru, n'éradiquera. La pédagogie, ainsi que le suggère ce film, consiste aujourd'hui à le faire savoir. *Jacques Mandelbaum*

*Film français d'Alain Ferrari. (2 h 18.)*

■ **XXL**

*XXL* est une comédie « ethnique » ayant pour cadre, sur fond parodique de judaïsme séfarade et de confection en gros, le quartier parisien du Sentier. Le film d'Ariel Zeitoun privilégie pourtant une approche caricaturale et conflictuelle, qui n'est pas sans évoquer une vision du communautarisme à l'américaine, telle qu'on la trouve par exemple, talent de mise en scène et violence locale en sus, dans *Do the Right Thing* de Spike Lee. Partagée entre l'Auvergne profonde, la rue d'Aboukir et quelques incartades à New York, cette comédie polyglotte (on y entend, outre le français et l'anglais, parler auvergnat, yiddish et chinois) met en scène une galerie de personnages-types, dont Alain Berrebi (Michel Boujenah), juif tunisien au cœur d'artichaut, propriétaire d'un gros atelier dans le Sentier, et Jean Bourdalou (Gérard Depardieu), originaire de Saint-Julien-de-Jordanne, roi du tripoux et tête de lard du Cantal-Sentier, la brasserie du coin. La rencontre se noue autour d'un double enjeu, suscité par David Stern, vieil ashkénaze doucereux et manipulateur qui vend une boutique bien placée, et cherche à caser sa fille Arlette, une ravissante mais insupportable égoïste. Le juif et l'Auvergnat vont se disputer la boutique et la fille, avant de se découvrir de surprenantes vertus communes et sceller, avec la bénédiction de leur mère respective, une amitié qui leur permettra de lutter contre la redoutable force montante du quartier (« ils sont partout ») : les Chinois. De sorte qu'en dépit de leur antagonisme, Auvergnats, juifs et Chinois composent en ces temps de chômage et d'intolérance le *melting pot* exemplaire d'une société rédimée par le libéralisme économique. *J. M.*

*Film français d'Ariel Zeitoun. Avec Michel Boujenah, Gérard Depardieu, Elsa Zylberstein, Catherine Jacob. (1 h 35.)*

■ **POUSSIÈRES D'AMOUR**

Représentant de la nouvelle vague allemande dans les années 70, Werner Schroeter, par ailleurs metteur en scène d'opéra, a toujours exalté dans son œuvre cinématographique, à travers des dispositifs ambitieux, son amour de l'art et du lyrique. *Poussières d'amour* en témoigne une fois de plus, et installe quelques artistes lyriques chers à l'auteur dans le cadre de l'abbaye de Royaumont, en y entrecroisant leur interprétation des grands airs du répertoire et leurs réponses à un questionnaire intime sur l'amour et la mort. Quelques vues insipides de Düsseldorf, la présence de deux actrices (Isabelle Huppert et Carole Bouquet), et surtout l'absence du moindre plan inspiré complètent ce tableau, sans l'extirper de l'ornière qui lui est fatale : l'aspiration programmatique à cette catégorie pompeuse des arts et des sentiments qu'on nomme le sublime. *J. M.*

*Film franco-allemand de Werner Schroeter. Avec Anita Cerquetti, Martha Mödl, Rita Gorr. (2 h 12.)*

■ **HAPPY TOGETHER**
*Lire page 28*

■ **L'HOMME QUI DORT**
*Lire page 28*

■ **LE COUSIN**
*Lire page 30*

هكذا من الارهاب



# Un polar sans fin ni moralité

## Le Cousin. Alain Corneau signe un film aussi déroutant que « Série noire »

**Film français d'Alain Corneau. Avec Patrick Timsit, Alain Chabat, Agnès Jaoui, Samuel Le Bihan. (1 h 52.)**

Le Alain Corneau du *Cousin* ressemble à un gamin qui a choisi une fois pour toutes ses jouets, qui n'en démord pas et n'en sortira plus. Depuis son dernier polar, *Le Môme*, il naviguait, avec plus au moins de bonheur, d'un genre à l'autre, de policier métaphysique *(Nocturne indien)* en film autobiographique *(Le Nouveau Monde)*, en passant par la reconstitution historique *(Tous les matins du monde)*. Les choses sont claires avec *Le Cousin* : Corneau n'a qu'une seule histoire à raconter. Cette histoire est la même que *Série noire*, très grand film adapté d'un roman de Jim Thompson – qu'aucun réalisateur n'aura mieux compris que Corneau – où Patrick Dewaere, en représentant de commerce névrosé se transformait en justicier des banlieues, vaguement christique et répandant sa bonne parole sans que l'on sache s'il prêche ou non la vérité.

Derrière son apparent classicisme, *Le Cousin* est parfois aussi déroutant que *Série noire*, et s'installe, avec tranquillité, dans le mensonge. Corneau y filme des gens à peine plus jeunes que lui, un flic et un indicateur quadragénaire, un peu lents, alourdis (surtout le second), mal fagotés, et plongés dans des méandres personnels et professionnels. Le capitaine de police Gérard Delvaux (Alain Chabat) essaie de concilier, sans trop de succès, les exigences de sa profession : la recherche d'un délateur, indispensable pour obtenir des résultats, et la nécessité de maintenir un semblant de vie familiale. Sa femme lit des romans de Tabucchi en début de soirée et vide les bouteilles de whisky avant de se coucher. Son gamin est fatigué de ne plus voir son père. « Nounours », son indic, vaut à peine mieux, habile revendeur de drogue, qui a pour particularité de causer des ravages en raison de dosages très approximatifs. Sa femme est muette, ses deux filles sont pensionnaires d'une école catholique, la gestion de ses affaires reste très floue, et, derrière une apparente bonhomie, se dissimule une nature prête à exploser dès qu'un mot lui déplaît.

### SUCCESSION D'ELLIPSES

Dans l'une des premières scènes du *Cousin*, un policier rentre chez lui, allume la télé, se dispute avec sa femme, sur cette même télé apparaît un flingue qui va faire place à un autre, un vrai, avec lequel le flic va se suicider. Ce passage d'une image à l'autre est très net sur la nature des rapports que Corneau entretient avec le genre. *Le Cousin* sera un polar documentaire et va nous éclairer (grâce au scénario de Michel Alexandre, un ancien policier, qui avait aussi écrit *L. 627*) sur l'univers d'une brigade de police et les rapports étroits et ambigus entre un flic et sa balance, son cousin pour reprendre le dialecte du film.

Sauf que cette dimension documentaire saute très vite comme un vulgaire vernis. Il suffit que Timsit (admirable dans ce film, grâce à une composition en tiroirs) regarde Chabat avec des yeux de chien battu après l'avoir mis sur un mauvais coup, ou réagisse en gamin maladroit après avoir mal dosé sa drogue, pour que vacille la vieille métaphysique du bien et du mal. *Le Cousin* fonctionne sur une succession d'ellipses qui ne sont jamais comblées. On ne saura jamais pourquoi le policier au début du film s'est tiré une balle dans la bouche, ou si « Nounours » – dont le talent pour le mensonge en fait le cousin du Patrick Dewaere de *Série noire* – est un manipulateur surdoué ou un pauvre type maladroit. *Le Cousin* raconte des histoires, avec un début, mais sans fin, et avec des personnages, dégagés de toute moralité, préoccupés par le quotidien et la gestion des factures à régler. On pourrait appeler cela un film noir, c'est en tout cas la manière dont Corneau aborde le genre, avec une patte et une ambiguïté qui n'appartiennent qu'à lui.

***Samuel Blumenfeld***

### Les meilleures entrées en France

| | FILMS | nombre de semaines d'exploitation | ENTRÉES * | NOMBRE D'ÉCRANS | % d'évolution par rapport à la semaine précédente | TOTAL depuis la sortie |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Hercule | 2 | 561 525 | 661 | -19 % | 1 310 961 |
| 2 | Le Bossu | 1 | 394 938 | 449 | | 394 938 |
| 3 | Sept ans au Tibet | 2 | 375 193 | 456 | -33 % | 1 047 654 |
| 4 | Le Collectionneur | 1 | 172 693 | 157 | | 172 693 |
| 5 | Alien, la résurrection | 4 | 159 357 | 451 | -48 % | 2 261 299 |
| 6 | Marius et Jeannette | 3 | 142 882 | 264 | -27 % | 657 893 |
| 7 | On connaît la chanson | 4 | 129 220 | 265 | -41 % | 1 162 907 |
| 8 | The Full Monty | 7 | 101 980 | 214 | -30 % | 1 851 075 |
| 9 | Austin Powers | 1 | 83 455 | 188 | | 83 455 |
| 10 | Le Pacificateur | 3 | 72 713 | 277 | -57% | 602 663 |

* période du mercredi 3/12 au dimanche 7/12 inclus

Le box-office national se caractérise par le cumul de deux phénomènes positifs. D'une part le maintien à de très hauts niveaux de la plupart des films porteurs déjà sortis : ainsi, bien sûr, du Disney de saison qui, après son démarrage relativement décevant, s'accroche très bien avec une baisse de seulement 19 % ; ou de Sept ans au Tibet, qui a d'ores et déjà gagné son pari commercial. Mais c'est aussi le cas des deux porte-étendards du cinéma français d'auteur, Marius et Jeannette et On connaît la chanson. Le premier reçoit de surcroît un très bon accueil en province (ratio de 4,5 entre Paris et le reste de la France), gage d'une carrière longue. Le deuxième phénomène est l'arrivée en force de nouveautés, même si le film le plus attendu parmi elles, Le Bossu, ne parvient pas tout à fait au niveau espéré. Il faudra attendre le terme des congés scolaires pour évaluer le véritable classement entre les films de fin d'année – qui n'ont pas tous encore atteint les écrans, à commencer par le nouveau James Bond.

Mais cette conjoncture permet d'ores et déjà d'enregistrer une nouvelle hausse généralisée de tous les indicateurs : par rapport à la semaine précédente (+ 17 %), par rapport à la période correspondante de 1996 (+ 14 %), et en entrées cumulées depuis le début de l'année par rapport à la même durée l'an dernier (+ 12 %). On observe d'autre part un rééquilibrage entre les trois « zones d'origine » des films : alors que l'usage est à une domination américaine à plus de 60 % suivie d'une forte résistance française à environ 35 %, laissant la portion congrue au « reste du monde », on observe, grâce surtout à la vaillance des films britanniques, une meilleure répartition, avec 55 % pour les américains, 32 % pour les français et 14 % pour les « autres ».

Source : « Ecran total »

# Avec la voix de Marguerite Duras

**L'AMANTE ANGLAISE, de Marguerite Duras. Mise en scène : Pierre Tabard. Avec Catherine Sellers, Pierre Tabard, François Cognard.**
**THÉÂTRE 14 JEAN-MARIE-SERREAU, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Tél. :01-45-45-49-77. Mº Porte-de-Vanves. Mardi, mercredi, vendredi, samedi 20h30 ; jeudi, 19heures ; dimanche 17heures. Durée : 2 h 15. 60 F à 120 F. Jusqu'au 4 janvier.**

Qui ne se souvient de la voix si particulière de Marguerite Duras ? De la manière dont elle s'emparait de ses propres textes pour les lire, lentement, presque pesamment, comme pour s'assurer que chaque phrase tenait en place, et que le mot le plus simple, le plus commun – surtout celui-là – était irréductible à tout autre. Son plaisir de lire était si évident qu'on lui pardonnait la reconnaissance qu'elle paraissait s'accorder. Sa voix donnait une sorte d'achèvement à ses textes. Elle était une onction qui devait les renforcer dans leur affrontement avec le mal absolu : l'oubli.

Une fois entendue, la voix de Marguerite Duras s'installait et devenait indestructible. Comment ne pas lire certains de ses livres sans la sentir s'immiscer entre les mots imprimés et nous ? Elle anéantissait l'idée de lecture muette. Elle faisait redécouvrir combien lire des yeux, c'était aussi lire de l'oreille. Elle donnait aux mots un accent si fort, si charnel qu'il devenait un défi aux dictionnaires. Elle était une clé à la maîtrise du texte, à une approche plus intime du narrateur et des personnages.

Cette voix, inoubliée, résonne de bout en bout de *L'Amante anglaise*, montée par Pierre Tabard au Théâtre 14, comme un encouragement, une approbation. Quiconque entend une phrase comme : *« J'ai tout appris lorsqu'elle a avoué au café Le Balto, le soir du 13 avril »* et se souvient de Marguerite Duras, sait qu'elle aurait pesé ici sur le nom du café Le Balto, très exactement là où Pierre Tabard (Pierre Lasnes, le mari) vient s'appuyer. Car dans ce nom, Le Balto, réside tout ce que nous ne voulons plus voir ni entendre du quotidien qui attachait Marguerite Duras aux destinées dites ordinaires.

*L'Amante anglaise* plonge dans ce grouillement d'histoires au quotidien que l'histoire dédaigne ; dans ces amours si éblouissantes qu'elles demeurent un triomphe secret sur toutes les atteintes de la vie ; dans ces crimes cent fois esquissés qui, un jour, ne sont plus remis au lendemain. Ici celui de Claire Lasnes (Catherine Sellers), épouse sans passion et meurtrière sans raison de sa cousine sourde et muette. Elle est l'amante (à menthe) dont il s'agit, fil à fil, de dévider l'existence. Pour s'approcher d'elle à la toucher, sans susciter son effroi.

L'homme chargé de cette mission (l'Interrogateur) vient des rangs mêmes des spectateurs. Il est de même substance qu'eux. Il n'est animé que de questions. On ne sait s'il appartient à la corporation des juges, des psychiatres, des policiers ou des écrivains. Il restera en demi-teinte, à peine un personnage, une intention, à laquelle son interprète (François Cognard), avec sa carrure de garde du corps et sa voix de confesseur, ajoute encore du mystère. Le reste tient dans la voix de Catherine Sellers. Qui d'autre pourrait se situer si près de Marguerite Duras ? Elle a été de ses équipées et semble les poursuivre aujourd'hui, comme une mémoire vive de l'auteur de *L'Amant*. Sa voix témoigne d'une suppliciée du quotidien, qui n'avoue rien d'autre que la solitude vraie. Avec plus de relief encore de le dire devant un simple mur noir et deux chaises.

***Jean-Louis Perrier***

# Traquandi, l'œil en alerte

**GÉRARD TRAQUANDI, Œuvres sur papier, Bibliothèque nationale de France, Galerie Colbert, 2, rue Vivienne, Paris 2e. Mº Bourse. Tél. : 01-47-83-81-10. Du lundi au samedi de 12 heures à 18 heures, entrée libre. Jusqu'au 17 janvier.**

Le résinopigmentype est une technique difficile à pratiquer et mal connue, qui fut expérimentée à la fin du siècle dernier. Elle permet de transposer un positif transparent au même format. Il s'agit d'obtenir l'équivalent d'un photogramme par poudrage de matières colorées sur un papier collé qui a subi l'exposition au travers dudit positif transparent.

Traquandi, plus simplement, définit le résultat en ces termes : des photocopies faites à la main. A la main : c'est-à-dire avec toute liberté pour modifier les saupoudrages d'une épreuve à l'autre, pour tenter des expériences colorées et voir ce qu'il advient. Traquandi est coutumier de ces expérimentations. Avant le résinopigmentype, il avait goûté de la similigravure, de la phototypie et de la gomme bichromatée. Chaque fois, le motif oscille entre apparition et effacement. Les lignes s'évanouissent, les volumes fondent, les couleurs flottent. Arbres et fruits fantomatiques, autoportraits elliptiques : chaque image porte en elle l'annonce de sa disparition. A moins qu'il ne faille la considérer à l'inverse comme une trace sauvée du temps, comme un signe échappé à l'éparpillement. Ou qu'il faille se refuser à choisir une interprétation contre l'autre et se délecter de l'intensité des couleurs et de la vigueur du trait.

Cette qualité apparaît à nu dans la suite de dessins que Traquandi a épinglés sur un mur de la galerie, sans commentaire, seulement pour le plaisir de la prolifération. Paysages marseillais, visages, pins, baigneuses, coins de banlieue, poissons, crânes, papillons, souvenirs de Cézanne, hommages à Corinth, satyres, nymphes : tout y passe. L'œil et la mémoire font se mouvoir la main, adroite, rapide. Quelquefois, des hachures de gouache ou de pastel rehaussent le croquis. Le style varie, de l'épuré façon dessin d'ingénieur au très lyrique, avec des glissements du côté de la caricature, du pastiche, du graffiti.

La réunion de ces petites images instantanées démontre, si besoin était, que Traquandi est un dessinateur d'une remarquable justesse, de ceux qui ne peuvent marcher qu'un carnet à la main et ne se lassent pas de dresser l'inventaire infini des choses et des êtres.

***Philippe Dagen***



# SORTIR

## PARIS

**Le kabuki**
*Keisei Hangon Ko ; Ninin Wankyu* de Chikamatsu Monzaemon, avec Jakuemon Nakamura IV, Tomijuro Nakamura V et cinquante artistes. Né au Japon au XVIIe siècle, le kabuki mêle tous les arts, comme son nom semble l'indiquer phonétiquement : *ka* signifie chant, *bu* la danse et *ki* l'art du jeu théâtral. A la différence du nô, théâtre de noblesse, le kabuki est un spectacle populaire qui, depuis sa naissance, ne cesse d'évoluer.
*Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mº Châtelet. 20 heures, les 10, 11, 12, 15, 17, 18 et 19 ; 14 h 30 et 20 heures, les 13, 14 et 20. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 250 F.*

**Anne Teresa de Keersmaeker**
Quel talent ! Il était là dès le début, insolent, prêt à tout, et au plus difficile. *Fase*, pièce fondatrice de l'œuvre, immense, de la Flamande qui, malgré les années, garde cet air insensé de jeune pensionnaire d'un roman de Françoise Mallet-Joris. *Fase* est à nouveau à Paris, toujours au Théâtre de la Ville. *Fase*, pièce d'épuisement sur la musique répétitive de Steve Reich, où vit déjà la gestuelle incisive, toute en rapidité et variations d'une des chorégraphes les plus douées de sa génération. Anne Teresa de Keersmaeker et Michèle Anne de Mey dansaient ce duo historique en 1982. Elles le reprennent régulièrement. Une manière pour elles de vérifier leur souffle, leur cœur, leurs réflexes. La moindre erreur casse l'édifice. C'est superbe d'austérité baroque.
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 10, 11, 12 et 13. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.*

**Los Calchakis**
Leur premier album a été parrainé par Violeta Parra, ils se sont rendus célèbres en interprétant la musique du film *Etat de siège* de Costa-Gavras, composée par Mikis Theodorakis. Joueurs de flûtes, de *charango* et de tambours indiens, Los Calchakis ont été les porte-parole de la musique andine. Ils poursuivent leur exploration des chants traditionnels d'Amérique du Sud, et interprètent, entre autres, la *Misa Criolla* d'Ariel Ramirez, avec le chœur symphonique de Paris.
*Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e. Mº Madeleine. 20 h 30, les 10, 11 et 12. Tél. : 01-42-31-31-31. De 150 F à 230 F.*

## RÉGION PARISIENNE

**Compagnie Maguy Marin**
La vitalité de Maguy Marin, son aptitude à ne jamais baisser les bras, à repartir explorer des chemins neufs, constitue la force de cette chorégraphe. Au moment où elle quitte Créteil (Val-de-Marne), lieu de résidence de son centre chorégraphique national depuis 1981, elle danse sa plus récente création, *Aujourd'hui peut-être*, ou les incertitudes du banal, puis donne des cartes blanches au musicien Fred Frith, au groupe VolApük, aux Figures, et à Karyn Vyncke, une ancienne de sa compagnie, devenue chorégraphe à son tour. Maguy Marin n'a pas attendu les grands débats sur le rôle des interprètes pour leur laisser, à ses côtés, une place considérable.
*Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 heures, les 10, 11 et 12 ; 21 h 30, le 13. Tél. : 01-45-13-19-19. 100 F.*

# GUIDE

## FILMS NOUVEAUX

**Betty Boop Confidential**
dessin animé de Max Fleischer et Dave Fleischer (Etats-Unis, 1 h 24).
**Le Cousin**
d'Alain Corneau (France, 1 h 52), avec Alain Chabat, Patrick Timsit, Agnès Jaoui, Marie Trintignant, Samuel Le Bihan, Caroline Proust.
**Happy Together**
de Wong Kar-Wai (Hongkong, 1 h 36), avec Leslie Cheung, Tony Leung, Chang Chen.
**L'Homme qui dort**
de Kohei Oguri (Japon, 1 h 43), avec Sung-ki Ahn, Christine Hakim, Koji Yakusho, Masao Imafuku, Akiko Nomura, Masako Yagi.
**Milice, film noir**
documentaire d'Alain Ferrari (France, 2 h 18).
**Poussières d'amour**
de Werner Schroeter (France-Allemagne, 2 h 12), avec Anita Cerquetti, Martha Mödl, Rita Gorr, Carole Bouquet, Isabelle Huppert.
**Les Raisons du cœur**
de Markus Imhoof (France-Suisse-Allemagne, 1 h 45), avec Elodie Bouchez, Laurent Grévill, Bruno Todeschini, Sylvie Testud.
**La Souris du Père Noël**
Dessin animé de Vincent Monluc (France, 0 h 30).
**Spawn (*)**
de Mark A. Z. Dippé (Etat-Unis, 1 h 30), avec John Leguizamo, Michael Jai White, Martin Shenn.
**Tempête dans un verre d'eau**
d'Arnold Barkus (France, 1 h 35), avec Jackie Berroyer, Arnold Barkus, Maria de Medeiros, François Dyrek, Simon Abkarian, Patricia Dinev.
**Une vie moins ordinaire**
de Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1 h 43), avec Ewan McGregor, Cameron Diaz, Holly Hunter.
**XXL**
d'Ariel Zeitoun (France, 1 h 35), avec Gérard Depardieu, Michel Boujenah, Elsa Zylberstein, Catherine Jacob, Gina Lollobrigida, Gad Elmaleh.

(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**La Belle Hélène**
d'Offenbach. Fabienne Masoni, Anne Barbier, Myriam Boucris (Hélène), Pierre Catala, Fernand Fédronic, Stuart Patterson (Pâris), Eric Perez (Calchas), Eric Vignau, Christophe Crapez (Ménélas), Christophe Duringer, Jean-Claude Sarragosse (Agamemnon), chœur et orchestre Opéra-éclaté, Dominique Trottein, Joël Suhubiette (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
*Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mº Porte-de-Vanves. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-31-10-96. 180 F.*

**100 Objects to Represent the World**
Pro-opera de Peter Greenaway. Michael Sheen, Kaija Saariaho, Claudia Boulton, Alessandro Dieli, Margot Nies, Terence Roe, Peter Greenaway (mise en scène).
*Maison de la culture, 1, boulevard Lenine, 93 Bobigny. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.*

**Tous Dehors**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Les Yeux noirs**
*L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-43-87-97-13. De 100 F à 140 F.*

**Grand Orchestre de Juan José Mosalini**
*Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 45, le 10. Tél. : 01-44-07-37-43.*

## RÉSERVATIONS

**Dédale**
de et par Philippe Genty.
(créé cette année au Festival d'Avignon).
*Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, du 16 au 20 et du 26 au 30 décembre ; 15 heures, le 28. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.*

**L'Enlèvement de Sita**
Khôn, théâtre dansé et masqué de Bangkok, par le Théâtre national de Thaïlande.
*Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, du 16 au 23 et du 26 au 30 décembre ; 15 heures, les 21 et 28. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.*

**Der Kirschgarten/La Cerisaie**
d'Anton Tchekhov.
Mise en scène de Peter Zadek.
*MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mº Bobigny-Pablo-Picasso. Les 19, 20 et 21 décembre. Tél. 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Spectacle en langue allemande.*

## DERNIERS JOURS

**13 décembre :**
**Les Trois Derniers Jours de Fernando Pessoa**
d'après Antonio Tabucchi.
Mise en scène de Denis Marleau, avec Paul Savoie, Daniel Parent et Daphné Thompson.
*Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. Mercredi à samedi, 20 h 30 Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.*

**14 décembre :**
**Hamlet**
de William Shakespeare.
*Mise en scène de Robert Cantarella.*
*Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Mº Gabriel-Péri. Mercredi à samedi à 20 heures ; dimanche à 16 heures. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F à 140 F.*

**18 décembre :**
**Apologétique**
d'Olivier Py et Jean-Damien Barbin, mise en scène d'Olivier Py, avec Jean-Damien Barbin.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Le mardi à 19 h 30 ; du mercredi au samedi à 20 h 30 ; le dimanche à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F * à 160 F.*

(* Tarif réduit.)

هكذا من الامل



# La Belgique se pose la question de l'euthanasie

## Les deux principaux quotidiens francophones de Bruxelles adoptent des positions opposées sur l'opportunité de légiférer à propos de la mort volontaire de patients incurables

**LA BELGIQUE** semble enfin sortie du drame qui l'a bouleversée lors de la découverte des crimes de Marc Dutroux et de ses complices. Alors que la commission d'enquête parlementaire sur les « dysfonctionnements » de la justice et de la police sur ce dossier s'enlise peu à peu dans des manœuvres politiciennes, le Sénat tente de redorer le blason de la classe politique en mettant à son ordre du jour un *« grand débat de société »* : l'euthanasie. Une attitude dont se réjouit *Le Soir*, l'un des deux principaux quotidiens francophones de Bruxelles : *« La discussion s'ouvre sous de bons augures, hors des partis pris »*, estime ce journal. Il s'agit, pour la Haute Assemblée, de discuter de *« l'opportunité d'une réglementation légale en matière d'euthanasie pratiquée sur un patient incurable, mais capable d'exprimer sa volonté »*.

**MÊME CLIVAGE QUE POUR L'IVG**

L'initiative de cette discussion revient à deux sénateurs socialistes, Roger Lallemand et Lucienne Herman-Michelsen, qui avaient été, naguère, les auteurs du projet de loi dépénalisant l'avortement. Cette loi avait provoqué une mini-crise de régime en Belgique, le roi Baudouin s'étant mis *« en congé de trône »* pour ne pas signer un texte qu'il désapprouvait en conscience.

On ne s'étonnera pas que resurgissent à propos de l'euthanasie les mêmes clivages que sur l'IVG. *Le Soir*, d'inspiration laïque, se montre plutôt partisan d'une législation permettant aux médecins d'abréger en toute légalité les souffrances des patients qui en font la demande : *« La loi n'est pas toujours le meilleur moyen de régler les conflits éthiques qui ne s'expriment pleinement que dans les liens forts et délicats qui se nouent entre le mourant, sa famille et l'équipe soignante*, écrit Guy Duplat, rédacteur en chef, *mais une certaine sécurité juridique doit aider à la prise de décisions plus sereines dans l'intérêt de la personne mourante. »*

Cette prise de position n'est pas du tout partagée par l'autre grand

LE SOIR

Le Sénat ouvre avec tact le débat sur l'euthanasie

quotidien francophone, *La Libre Belgique*. On doit tenir compte du fait que Mgr André Léonard, archevêque de Namur, est un membre important du conseil d'administration du groupe qui contrôle ce journal. *« Pas d'issue dans la loi »*, tranche Robert Verdussen, l'éditorialiste de *La Libre Belgique*. *« L'euthanasie est avant tout un problème moral. Sans doute faut-il imposer les garde-fous d'une loi. Mais, parce qu'il ressort du plus intime de la personne, il ne peut être réglé par cette seule loi. Poser ainsi ce problème, c'est se refuser à toucher à l'interdiction de tuer et donc à modifier le code pénal, au risque d'ouvrir la porte à bien des abus »*, poursuit ce journal. Et de citer, en appui, le témoignage du professeur de médecine Jean-Louis Vincent, selon lequel *« bureaucratiser la fin de la vie serait une catastrophe »*. Il est en tout cas remarquable que ce débat soit l'un des rares, en Belgique, où n'apparaisse pas l'éternel clivage communautaire. En Flandre comme en Wallonie, les socialistes sont en faveur d'une législation pro-euthanasie, les sociaux-chrétiens veulent maintenir le principe de l'interdiction pénale, et les libéraux sont entre les deux.

Les écologistes, en mal de position originale, renvoient la question au colloque singulier entre le médecin et son patient.

*Luc Rosenzweig*

## DANS LA PRESSE

**LE PARISIEN**
*Jacques Esperandieu*

■ Comment ne pas se réjouir de l'installation à Onnaing du constructeur japonais Toyota ? Comment ne pas se féliciter des emplois (2 000, 3 000, 4 000 ?) directs ou indirects créés par cet investissement dans une des régions les plus sinistrées de France ? Se réjouir, donc, partager, sans retenue aucune, la joie et les espoirs des habitants du Valenciennois (...). Mais de là à tomber dans une sorte d'extase... De là à justifier les ridicules chicaneries entre le président de la République et le premier ministre pour récupérer la paternité de cette bonnne nouvelle... De là à organiser sur place un transport de ministres béats ! De là à voir dans l'honorable Hiroshi Okuda, patron de Toyota, le sauveur d'une France en lambeaux ! A l'heure de la mondialisation, cette annonce aurait dû faire l'objet d'une satisfaction sereine. L'incroyable vacarme qu'elle a déclenché n'incite pas à l'optimisme sur l'avenir du pays. Pas grand monde n'ignorait que la France était en crise. Mais personne ne savait qu'elle était aussi grave.

**LIBÉRATION**
*Laurent Joffrin*

■ Les 35 heures créeront-elles des emplois ? Au fond du fond, c'est la seule question qui vaille. Bien sûr, le gain de temps libre est un avantage en soi. A l'échelle de l'histoire sociale, on retiendra sans doute cette nouvelle avancée dans un mouvement de diminution de la durée du travail plus que séculaire. Mais dans l'immédiat, la maison brûle : c'est le chômage qui fournit le combustible de la crise française. En quoi la nouvelle loi peut-elle circonscrire l'incendie ? (...) La loi Aubry oblige les partenaires sociaux à renouer un dialogue que la force de la crise avait rendu étique. Imaginons que patrons et salariés profitent de ces discussions obligatoires pour orienter leurs efforts vers l'emploi, quitte à en rabattre sur d'autres demandes. Alors, d'un maquis d'intentions confuses et de règles floues pourrait sortir une contribution à l'avenir. On peut toujours rêver...

**LE FIGARO**
*Franz-Olivier Giesbert*

■ Contrairement à la légende, la France est une île. N'en déplaise aux géographes, notre archipel de contes de fées, dont les princes sont des rêveurs, se situe même au centre du monde, dont il constitue en quelque sorte le nombril. (...) La France étant aussi un phare d'intelligence qui inonde le globe de sa puissante lumière, elle n'est pas tenue par les contraintes économiques. Elle peut même s'en libérer aisément. D'où le projet examiné ce matin en conseil des ministres, instituant les 35 heures (...). On est priés d'applaudir. C'est, au demeurant, ce que fait la gent des moutons qui broutent leurs illusions, avant de les bêler comme des évidences sur les étranges lucarnes (...). Observez la félicité ambiante, alors que le chômage continue à déstructurer la société française. La célébration nationale à propos de l'implantation de Toyota à Valenciennes, obtenue à coups d'aides en tout genre, est la dernière illustration de cette autosatisfaction.

## SUR LA TOILE

**TÉLÉPHONIE VIA INTERNET**

■ Aplio, une entreprise franco-américaine basée à San Bruno, en Californie, a annoncé la commercialisation prochaine d'un boîtier bon marché, qui permettra de téléphoner *via* Internet sans avoir besoin d'un ordinateur personnel. L'intérêt du procédé est que, sur Internet, un appel international coûte le prix d'une communication locale. – *(AFP.)*

**AOL NUMBER ONE**

■ America-on-line-France (AOL), premier service en ligne et fournisseur d'accès Internet français, vient de fêter son cent millième abonné, ce qui représente une augmentation de sa clientèle de plus de 60 % en trois mois. Wanadoo, le service de France Télécom, arrive en deuxième position avec 85 000 abonnés, et compte atteindre les 100 000 à la fin de l'année. Ces chiffres restent modestes comparés à ceux de certains pays voisins : ainsi, à lui seul, T-Online, le service Internet de Deutsche Telekom, approche les 2 millions d'abonnés. Au total, on compte 142 fournisseurs d'accès Internet en France, dont certains ne possèdent que quelques centaines de clients. – *(AFP.)*

# www.jewishgen.org

## Une base de données en ligne permet aux survivants de la Shoah et à leurs proches de se retrouver

**ANNA MAGDID** est née de parents inconnus, dans un camp de concentration dont elle n'a jamais su le nom. Rochelle Baker avait quinze ans quand elle échappa à la mort en Pologne, en sautant d'un camion de transport nazi. Laslo Heilprin était un jeune résistant hongrois, qui imprimait des faux papiers pour des juifs. Depuis 1945, ces hommes et ces femmes, comme tant d'autres, avaient perdu la trace de leurs proches, apparemment pour toujours. Désormais, ces maigres souvenirs vont peut-être leur suffire à renouer avec leur passé grâce à un nouveau site Web, Holocaust Global Registry (Registre mondial de l'Holocauste), base de données conçue pour permettre aux survivants de la Shoah et à leurs familles de se retrouver.

Cette initiative, sans précédent sur le Web, a été prise par JewishGen, une association très active dans le domaine des études généalogiques sur les communautés juives du monde entier. Sa responsable, Kathy Altman, insiste sur la




puissance inégalable de ce nouvel outil : *« Quand j'apprenais que des retrouvailles entre des survivants et leurs familles avaient lieu, je savais que d'autres étaient encore possibles. Mais comment mettre en contact des personnes vivant dans des pays parfois très éloignés ? Ayant moi-même mené ce genre de recherches, je sais à quel point elles sont difficiles. C'est alors qu'Internet est apparu. »*

Le « registre » est encore en chantier, mais il inclut déjà des demandes venant de tous les continents, du Chili à la Chine. Les survivants ou leurs proches affichent les quelques renseignements et les bribes de témoignages dont ils disposent. La rubrique la plus poignante a été intitulée « Je me souviens » : il y est question de frères vus pour la dernière fois dans une gare oubliée, et d'enfants perdus évoquant le visage d'un père. Parfois, l'horreur ne se décrit pas. Un rescapé a rempli sa case « Je me souviens » avec ces seuls mots : *« De tout. »*

Ceux qui croient se reconnaître ou pensent qu'ils peuvent aider aux recherches envoient des messages. Ainsi, un échange mondial d'informations est en train de s'amorcer. Kathy Altan reçoit aussi des demandes émanant de personnes dont les parents, survivants de la Shoah, sont morts récemment, mais qui souhaitent néanmoins les voir figurer dans le « registre ». Pour le moment, elle doit refuser, mais espère pouvoir leur dédier à l'avenir un mémorial en ligne.

*Debra Seagal-Ollivier et Yves Eudes*

## EN VUE

■ Marrakech, mardi 9 décembre, 12 h 00 GMT : au moment où l'homme d'affaires britannique **Richard Branson**, PDG de Virgin, s'apprête à s'envoler pour son tour du monde en ballon, l'engin, de type « Rozière », rompt ses amarres et se perd sans passager dans le ciel.
14 h 00 GMT : il est aperçu au-dessus de la ville de Ouarzazate. 15 h 00 GMT : il se pose non loin du mont Toubkal ; l'armée marocaine annonce sa capture. 15 h 30 GMT : poussé par les vents, le ballon reprend son vol en direction du sud. Les hélicoptères de l'armée marocaine perdent son contrôle. 20 h 00 GMT : l'objet est signalé à très haute altitude dans l'espace aérien algérien...
L'an dernier, lors d'une précédente tentative, la montgolfière de Branson s'était échouée, au lendemain du décollage, dans le désert.

■ **Babara Bush**, qui aime les nourritures simples, tenant au corps, préférait la cuisine de **Sean Haddon**. Les deux autres chefs de la Maison Blanche, **Roland Mesnier** et son assitante **Frenette McCulloch**, des artistes, en concevaient une vive amertume. Plus la présidente appréciait, plus l'atmosphère devenait infernale autour des fourneaux.
*« Je veux les éliminer »*, confiait constamment Sean à un collègue qui le disait à Roland, qui le répétait à Frenette. Il plaisantait à peine. Frenette, de son côté, semblait s'en effrayer et racontait partout : *« Haddon veut nous assassiner dans la pâtisserie. »* Elle y croyait un peu. Si bien qu'**Adam Collick**, conseiller du président, humant ce fumet de complot, fit un jour appel au FBI.
L'agent **John Kenney**, chargé de l'enquête, conclut : *« Personne ne voulait tuer personne, mais ils se haïssaient tellement qu'ils ne distinguaient plus les faits et les rodomontades. »*

■ Un Hongrois, qui ne se déplaçait plus qu'à cheval depuis que son permis lui avait été retiré pour conduite en état d'ivresse, a été récemment interpellé, alors qu'il se trouvait sur son palier en compagnie de sa monture, au 10e étage d'un immeuble de Tapolca dans le sud du pays.

■ **Alain Vautier**, un dentiste français installé au Sénégal aimant les hyménoptères, a reçu, lundi 8 décembre, un prix d'encouragement au Salon de l'invention et de l'innovation technologique de Dakar, pour avoir mis au point, après plusieurs année de recherches, une « ruche du pauvre » en ciment, disposant de rayons mobiles, qui devrait révolutionner l'apiculture en Afrique en donnant du miel, deux ou trois fois par an, *« sans jamais déranger les abeilles »*.

*Christian Colombani*

# Arrêt sur album à Maré *par Alain Rollat*

C'EST une lettre datée du 13 février 1941. Le papier a jauni au soleil. Elle a la couleur d'un parchemin. Pendant des années, elle est restée accrochée à un pilier de l'entrée de la case, en plein air, comme un ex-voto trouvé au fond d'une bouteille échouée sous les cocotiers de la crique d'en face. Quand un touriste de passage a voulu la lui acheter, le grand chef Nidoish Naisseline II, qui règne sur les institutions coutumières de l'île de Maré, a compris la nécessité de la mettre sous verre. Elle est désormais une relique.

C'est une lettre venue de Londres : *« 4, Carlton Gardens, SW1. Whitehall. »* L'encre s'est éclaircie mais elle reste très lisible. Le texte est dactylographié. Sauf l'introduction : *« Mon cher Naisseline, »* et la formule de politesse : *« Croyez, mon cher Naisseline, à mes sentiments très cordiaux. »* Ce n'est pas à Nidoish Naisseline II que l'auteur s'adressait mais à son père, Henri.

C'est une lettre de remerciements : *« C'est avec un sentiment de vive gratitude que j'ai pris connaissance de votre lettre du 22 novembre 1940 par laquelle vous me félicitez de l'œuvre accomplie par la France libre et m'annoncez que vous êtes arrivé à Nouméa avec vos volontaires pour combattre à mes côtés en vue de la libération de la Patrie. »* Remerciements de combattant à combattant : *« Je vous remercie de votre geste et vous prie de transmettre mes chaleureuses félicitations aux habitants de votre île qui se sont rangés sous vos ordres dans la lutte contre nos ennemis. »*

Au mur de la case, à l'intérieur, une photo en noir et blanc rappelle ce jour de fierté dont les Kanaks de Maré honorent le souvenir. On y voit, sur fond de foule endimanchée, le grand chef Henri, vêtu pour la circonstance à l'européenne, chemise blanche et costume sombre, lisant son discours d'adieu à sa vaillante troupe en partance pour ladite *« France libre »*.

C'est une lettre signée *« C. de Gaulle »*. Jointe à un cadeau : *« En vous adressant l'expression de la reconnaissance de la France libre, je suis heureux de vous envoyer une photographie dédicacée en témoignage de ma haute estime et de ma gratitude personnelle. »*

C'est une photo représentant le général en buste et grande tenue. Elle a été accrochée de telle sorte qu'elle regarde en biais le portrait de Nidoish Naisseline Ier, l'aïeul à la longue barbe blanche dont l'actuel Nidoish Naisseline II est la réincarnation. Charles de Gaulle dévisage le Kanak passé à la postérité pour son appel en faveur des Evangiles après avoir été touché par la grâce des missionnaires. C'était un appel lancé en 1841 par le dernier des anthropophages.

هكذا من الأصل



MERCREDI 10 DÉCEMBRE

## FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 L'Aventure de Mme Muir ■ ■ ■
De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

21.00 Love, etc. ■
De Marion Vernoux (France, 1996, 100 min). Canal +

22.10 L'Indiscrétion ■
De Pierre Lary (France, 1982, 100 min). Ciné Cinémas

22.15 Les Cinq Secrets du désert ■ ■
De Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

22.35 Le Petit Baigneur ■
De Robert Dhéry (France - Italie, 1967, 95 min). TMC

22.40 Patrouilleur 109 ■
De Leslie H. Martinson (Etats-Unis, 1963, 140 min). RTL 9

23.55 L'Œuf et moi ■
De Chester Erskine (Etats-Unis, 1947, N., 105 min). Ciné Cinéfil

0.20 Jumanji ■
De Joe Johnston (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min). Canal +

1.00 Histoire de chanter ■
De Gilles Grangier (France, 1946, N., 85 min). RTL 9

1.25 Les soucoupes volantes attaquent ■
De Fred F. Sears (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min). Arte

1.40 L'Appel du destin ■
De Georges Lacombe (France, 1952, N., 100 min). Ciné Cinéfil

2.00 Breaking the Waves ■ ■
De Lars von Trier (Danemark, 1996, v.o., 150 min). Canal +

2.20 Fréquence meurtre ■
D'Elisabeth Rappeneau (France, 1988, 95 min). Ciné Cinémas

## GUIDE TÉLÉVISION

### MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jackie Berroyer, Karine Viard, Gérard Gueguan, Philippe Douste-Blazy. Canal +
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Prévenir le SIDA. Les enjeux de Kyoto. Histoire
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 Check up. Les enfants hyperactifs. L'insomnie. TSR
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Monte Verità. Arte
20.45 Cap'tain Café. France Supervision
20.50 France Europe Express. L'Europe à table. Invités : Jack Lang et Emma Bonino. France 3
21.00 Strip-tease. Voyage en Italie. Affaires et repas. René l'Africain. Arrêtez ce cirque ! TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. La révolution roumaine : véritable révolution ou gigantesque machination ? Les GI's de retour au Vietnam. Histoire
22.30 ▶ La Vie à l'endroit. Les orphelins de Lady Di. Invités : Madeleine Chapsal, Annick Cojean, Père de la Brosse, Catherine Pugeault... France 2
22.30 Savoir plus santé. Les maladies de la pollution. TV 5
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Egypte. Histoire
23.20 Un siècle d'écrivains. Pierre Benoit, l'artisan prisonnier. France 3
0.15 Le Canal du savoir. France - Allemagne : Cent ans d'amour-désamour. Paris Première

### DOCUMENTAIRES

20.00 Les Sculpteurs des montagnes. Arte
20.00 Le Grand Jeu, URSS-USA : 1917-1991. [4/6]. 1954-1964 printemps précoce. Histoire
20.35 Les Chevaliers. [3/6]. Richard Cœur de Lion. Planète
20.50 ▶ Diana. All You Need Is Love. M 6
20.55 et 21.30 Femmes dans le monde. Algérie. Téva
21.30 Des hommes dans la tourmente. Kefauver *versus* le syndicat du crime. Planète
21.40 Musica. Portrait de Donizetti : L'envol d'un compositeur. Arte
22.30 Olivier Messiaen. [2/3]. Muzzik
22.50 C'est dur l'école. Planète
23.15 ▶ Profil. J'ai franchi la frontière. Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix. Arte
23.25 Ella Fitzgerald. Muzzik

### SPORTS EN DIRECT

15.00 et 20.00 Snooker. Open d'Allemagne. Eurosport
20.35 Football. Ligue des champions. Bayer Leverkusen - AS Monaco. TF 1

### DANSE

21.00 Ivan le Terrible. Ballet. Muzzik

### MUSIQUE

19.30 La Jeune Fille et la Mort. Muzzik
21.35 Haydn - Pergolèse. France Supervision
21.55 Sting : Ten Summoners Tales. Paris Première
22.50 Blues Sessions : Richie Havens. France Supervision
0.10 Marilyn Horne. Téva

### TÉLÉFILMS

18.25 L'Inventaire. De Caroline Huppert. Festival
20.30 Le Destin de Dina. De Michele Lee. RTL 9
22.05 L'Enfant des rues. De François Luciani. Festival
22.30 La Vérité d'une femme. Δ De Bill Corcoran. M 6
23.35 Les Dessous de la passion. De Jean Marbœuf. Festival
0.15 La Lucarne. Kamel. De M. Boucif et T. Barman. Arte

### SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Le monde des dinosaures. M 6
18.20 Vegas. Deuxième strophe. Série Club
19.00 Sentinel. Erreur de jeunesse. M 6
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Piégés ! Canal Jimmy
20.55 L'Instit. Tu m'avais promis. France 2
21.20 Perry Mason. Les Dames de cœur. RTBF 1
21.30 Nick Mancuso. Transfuge. Série Club
22.10 Schimanski. Double jeu. Série Club
22.15 Une fille à scandales (v.o.). Canal Jimmy
22.40 Spin City (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Nos meilleures années. Téva
23.30 Bottom. Terror (v.o.). Canal Jimmy
0.00 New York Police Blues. Promotion personnelle (v.o.). Canal Jimmy
0.55 New York District. Force virile. France 3

## NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinéfil
**L'Aventure de Madame Muir**

En Angleterre, au début du siècle, une jeune veuve se retire, avec sa petite fille, dans un cottage au bord de la mer. Or la maison est hantée par le fantôme de son ancien propriétaire, le capitaine Gregg, un marin irascible incarné par Rex Harrison. Et puisque les fantômes anglais ne font rien comme les autres, *L'Aventure de Madame Muir* – titre original : *The Ghost and Mrs. Muir* – est un très beau film d'amour, baigné dans un climat poétique plus que fantastique, à mi-chemin du rêve et de la réalité. Joseph L. Mankiewicz passe avec délicatesse de l'humour à la tendresse et à la gravité. Fascinante et fascinée, Gene Tierney s'en va de l'autre côté du miroir. Natalie Wood enfant interprète la petite fille.
Une œuvre merveilleuse. – *J. S.*

● 22.30 France 2
**La Vie à l'endroit : Les Orphelins de Lady Di**

Parmi les pèlerins qui continuent de déposer fleurs et messages au-dessus du tunnel du pont de l'Alma, là où eut lieu l'accident fatal à Diana, la « princesse du peuple », une dame anonyme, déplorant la disparition des « vrais » pèlerinages, suggère que *« les gens ne viennent pas ici pour Lady Di »*, mais pour eux-mêmes, pour déposer quelque part leur *« chagrin »*, comme d'autres vont le porter à Lourdes. Cette réflexion est peut-être la clé de ce numéro du magazine de Mireille Dumas intitulé *Les Orphelins de Lady Di*. Mondialisation de l'émotion ? Identification de masse ? Sanctification de Diana ? En tentant de trouver un sens à ce phénomène, « La Vie à l'endroit » nous éclaire sur les nouvelles religions. – *F. C.*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.30 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.35 Football. Ligue des champions. Bayer Leverkusen (All.) - AS Monaco. 22.40 Les temps forts des autres rencontres.
0.20 Minuit sport.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.05 Histoires naturelles.
1.55 Les Défis de l'océan.

**FRANCE 2**

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 et 1.55 C'est l'heure.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.55 L'Instit. Tu m'avais promis.
22.30 ▶ La Vie à l'endroit. Les orphelins de Lady Di.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Le Cercle des métiers. Les aventuriers.

**FRANCE 3**

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.02 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 France Europe Express. L'Europe à table.
22.55 Soir 3.
23.20 Un siècle d'écrivains. Pierre Benoit, l'artisan prisonnier.
0.10 Cinéma étoiles.
0.40 Vivre avec...
0.55 New York District.
1.40 Tous sur orbite.

**CANAL +**

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Love, etc. ■ Film de Marion Vernoux.
22.40 Flash infos.
22.50 European Film Awards.
0.20 Jumanji ■ Film de Joe Johnston (v.o.).

**ARTE**

19.25 et 1.20 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2. L'or juif.
20.00 Les Sculpteurs des montagnes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Monte Verità.
21.40 Musica. Portrait de Donizetti.
23.15 ▶ Profil. Rigoberta Menchu, Prix Nobel de la paix.
0.15 La Lucarne : Kamel. Téléfilm de Mourad Boucif et Taylan Barman.
1.25 Les soucoupes volantes attaquent ■ Film de Fred F. Sears (v.o.).

**M 6**

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, Elément Terre.
20.50 ▶ Diana. All You Need Is Love.
22.30 La Vérité d'une femme. Téléfilm Δ de Bill Corcoran.
0.15 Secrets de femme.
0.45 Sexy Zap.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**

20.30 Agora. Sylvie Vauclair.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Tel un enfant à l'écort*, de Michel Deutsch.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

**FRANCE-MUSIQUE**

20.00 Concert. Œuvres de Giramo, Del Buono, Marchitelli, Provenzale, Coya, Farina, De Macque.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Hurel, Saariaho.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Ernest Bour.

**RADIO-CLASSIQUE**

20.40 Les Soirées. *Obéron*, opéra de von Weber.
23.00 Les Soirées... (suite). *Une tragédie florentine*, opéra de Zemlinski.

JEUDI 11 DÉCEMBRE

## FILMS DU JOUR

13.35 Irma Vep ■
D'Olivier Assayas (France, 1996, 95 min). Canal +

14.10 L'Insurgé ■
De Martin Ritt (Etats-Unis, 1970, 105 min). Ciné Cinémas

15.00 Juarez ■ ■
De William Dieterle (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 120 min). Histoire

15.10 La Vérité sur Bébé Donge ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1951, N., 115 min). Ciné Cinéfil

16.50 L'Enfant lion ■ ■
De Patrick Grandperret (France, 1992, 90 min). Canal +

17.05 L'Œuf et moi ■
De Chester Erskine (Etats-Unis, 1947, N., 110 min). Ciné Cinéfil

17.30 La Vie en mauve ■
De Jean-Claude Tramont (Etats-Unis, 1980, 90 min). Ciné Cinémas

18.55 Les Cinq Secrets du désert ■ ■
De Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

19.00 Les Griffes de la nuit ■
De Wes Craven (Etats-Unis, 1984, 90 min). Ciné Cinémas

20.00 Je vais craquer ■
De F. Leterrier (F, 1979, 90 min). TV 5

20.30 Evensong ■
De Victor Saville (Grande-Bretagne, 1934, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

20.30 Fame ■
D'Alan Parker (Etats-Unis, 1980, 130 min). Ciné Cinémas

20.30 Dans la chaleur de la nuit ■
De Norman Jewison (Etats-Unis, 1967, 115 min). RTL 9

20.35 Le Diable en robe bleue ■
De Carl Franklin (Etats-Unis, 1995, 100 min). Canal +

20.35 Comment tuer votre femme ■ ■
De Richard Quine (Etats-Unis, 1964, 120 min). TMC

20.40 The American Way ■
De Maurice Phillips (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 105 min). Canal Jimmy

20.50 Il était une fois dans l'Ouest ■
De Sergio Leone (Italie, 1969, 165 min). France 3

20.55 La Vengeance d'une femme ■ ■ ■
De Jacques Doillon (France, 1989, 135 min). Téva

21.00 Viva Villa ! ■
De Jack Conway et Howard Hawks (Etats-Unis, 1934, N., 120 min). Histoire

21.00 Lumières de Paris ■
De Richard Pottier (France, 1938, N., 100 min). Paris Première

21.30 Rocketeer ■ ■
De Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 105 min). Disney Channel

21.55 L'Appel du destin ■
De Georges Lacombe (France, 1952, N., 105 min). Ciné Cinéfil

22.20 Les Dimanches de permission ■
De Nicolae Caranfil (France - Roumanie, 1993, v.o., 105 min). RTBF 1

22.30 Fear of a Black Hat ■
De Rusty Cundieff (Etats-Unis, 1993, v.o., 85 min). Canal Jimmy

22.40 Travail au noir ■ ■ ■
De Jerzy Skolimowski (GB, 1982, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

23.55 Histoire de rire ■
De Marcel L'Herbier (France, 1941, N., 100 min). RTL 9

0.20 La Rumba ■
De Roger Hanin (France, 1986, 90 min). Ciné Cinémas

1.00 Abus de confiance ■ ■
D'Henri Decoin (France, 1937, N., 95 min). Ciné Cinéfil

1.05 Garçon d'honneur ■
D'Ang Lee (USA - Taïwan, 1993, v.o., 110 min). Arte

5.15 Jumanji ■
De Joe Johnston (Etats-Unis, 1996, ♦, 104 min). Canal +

## GUIDE TÉLÉVISION

### MAGAZINES

11.55 C'est pas normal. Les correspondants de nuit. La Cinquième
13.00 Une heure pour l'emploi. La Cinquième
13.40 Parole d'Expert. Invité : Guy Drut. France 3
14.30 Arrêt sur images. Afrique du Sud : Télévision et réconciliation. Invités : Dominique Wolton ; Liesl Louw ; Nathalie Afrika. La Cinquième
17.00 De l'actualité à l'Histoire. Prévenir le SIDA. Les enjeux de Kyoto. Histoire
18.00 Stars en stock. Mel Gibson. Ava Gardner. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Michel Serres. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Egypte. Invités : Patrice Bret ; Guillemette Andrieu ; Jean Yoyotte ; Robert Solé et Christiane Desroches-Noblécourt. Histoire
20.55 Envoyé spécial. Les sœurs de Chambarand. On l'appelait Carlos. L'argent du Crédit lyonnais. France 2
22.20 Faxculture. Invitée : Sapho. TSR
22.30 France Europe Express. L'Europe à table. Invités : Jack Lang ; Emma Bonino. TV 5
22.35 Paroles de femmes. Invitée : Véronika Loubry. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France [2/3]. Du pain et de la liberté. Histoire
0.10 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Pavlos Matessis. Bibliothèque privée. La mémoire des enfants. France 3
1.05 Saga-Cités. Viêt âme. France 3

### DOCUMENTAIRES

17.20 La Balade du caribou. Planète
18.00 Les Métros du monde. Calcutta. La Cinquième
18.10 Bobby Kennedy par lui-même. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Sanctuaires sauvages : Everglades. La Cinquième
19.35 I Love Dollars. [1/2]. Planète
20.00 Shelby Lee Adams, artisan de l'image. [2/2]. Arte
20.45 Soirée thématique. Vichy. Arte
21.00 Warrior Songs. King Gesar. Muzzik
21.05 Sahara, une clameur dans le désert. Planète
21.55 Les Chevaliers. [3/6]. Richard Cœur de Lion. Planète
22.50 Des hommmes dans la tourmente. Kefauver *versus* le syndicat du crime. Planète
0.00 Corpus Christi. [2/5]. Procès. Histoire
0.25 Femmes et société. Mohamed, Eminé, Kenny vont à l'école. Téva

### SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon. Coupe du monde (2e manche). Eurosport
15.00 Snooker. Open d'Allemagne : quart de finale. Wilkinson ou Burnett - Ali ou Doherty. Eurosport
18.00 Basket-ball. Euroligue. Hapoel Jérusalem - Pau-Orthez. Eurosport
20.00 Snooker. Open d'Allemagne : quart de finale. O'Sullivan ou Wattana - Drago ou Hann. Eurosport
1.35 Hockey sur glace NHL. Boston - Buffalo. Canal +

### MUSIQUE

17.15 Fleetwood Mac. Concert. France Supervision
18.00 Jazz 625. Joe Turner, Jazz from Kansas City. Muzzik
19.15 Concert à La Chaise-Dieu : Marie Bigot. France Supervision
20.00 The Sorceress : Kiri Te Kanawa. Musique de Haendel. Muzzik
20.45 Roméo et Juliette. France Supervision
22.05 Madeleine Peyroux au Spectrum de Montréal 1997. Muzzik
22.40 Mahler, Symphonie no 2. Paris Première
23.40 Brigitte Meyer joue... Haendel, Mozart, Mendelssohn, Schumann. Muzzik
0.10 Récital John Williams. France Supervision
0.15 Les Huguenots. Mise en scène de John Dew. Muzzik

### TÉLÉFILMS

18.45 V'là l'cinéma ou le roman de Charles Pathé. De Jacques Rouffio. Festival
20.30 La Finale. De Patricia Mazuy. Festival
22.05 Le Dernier Tour. De Thierry Chabert. Festival
22.25 Dans la ligne de feu. De Joseph Mehri. RTL 9
22.30 Assassin. O De Sandor Stern. TF 1
23.25 Trafic à Singapour. De Rob Marchand. France 2

### SÉRIES

18.05 Sliders. Un monde clairvoyant. M 6
18.15 Friends. Celui qui avait un tee-shirt trop petit. France 2
19.00 Sentinel. La mort blanche. M 6
20.50 Navarro. O Un mari violent. TF 1
22.25 Les Contes de la crypte. Δ A en perdre la tête. Δ Le vampire récalcitrant. Δ Cœur saignant en papillote. M 6

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

**LES CODES DU CSA :**
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## NOTRE CHOIX

● 20.55 France 2
**Envoyé spécial**

# Le désastre du Crédit lyonnais

DÉCIDÉMENT les chaînes de télévision françaises s'intéressent de près au scandale du Crédit lyonnais. Il y a deux semaines, après l'avoir annoncée puis déprogrammée, TF 1 diffusait précipitament dans son magazine « Le Droit de savoir » une très minutieuse enquête sur le sujet diligentée par Jean-Marc Sylvestre. Sous le titre *L'Argent du Crédit lyonnais*, « Envoyé spécial » consacre cette semaine un excellent dossier de Jean-Pierre Métivet, Emmanuel Maquaire, Bernard Puissesseau et Hervé Gasparini à l'argent dilapidé par la banque publique. Le téléspectateur risque de se perdre dans cette petite guerre de programmation, mais il aurait tort de faire l'impasse sur ce second dossier. Bien que l'on retrouve la trame et les protagonistes de la première émission, France 2 la complète en apportant quelques éléments nouveaux à ce thriller politico-financier qui dure maintenant depuis près de dix ans.

Construite en trois parties – « L'affaire MGM », « Les commissions de la maison Lévêque », « Les comptes faux ? » –, l'enquête d'« Envoyé spécial » éclaire d'un jour nouveau les soutiens occultes dont auraient bénéficié Giancarlo Parretti et Florio Fiorini pour acheter les studios de la MGM. Florio Fiorini raconte en effet par le menu et à sa manière le rôle de Gianni de Michelis, l'ancien ministre des affaires étrangères de Bettino Craxi, qui aurait soumis sa signature pour l'accord du TGV Paris-Milan à l'engagement du Crédit lyonnais auprès de ses amis Parretti et Fiorini. On découvre également la façon dont Jean-Yves Haberer, l'ex-président du Lyonnais, et les membres du conseil d'administration de la « première banque du monde » arrêtaient « à la louche » les comptes de l'établissement au détriment de milliers de petits porteurs.

Le véritable coût du désastre du Crédit lyonnais – 180 ? 200 milliards ? – ne devrait être connu qu'en 2014, quand les comptes seront soldés. D'ici là, d'autres révélations verront probablement le jour. Pour bien suivre tous les épisodes, il est recommandé de s'intéresser au dossier proposé par « Envoyé spécial ».

*Daniel Psenny*

## PROGRAMMES

### TÉLÉVISION

**TF 1**

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Navarro. O Un mari violent.
22.30 Made in America. O Assassin.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.00 Très chasse.

**FRANCE 2**

13.50 et 14.55 Derrick.
16.00 Tiercé.
16.15 La Chance aux chansons.
17.15 Des chiffres et des lettres.
17.40 Un livre, des livres.
17.45 Chair de poule.
18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 Envoyé spécial. Les sœurs de Chambarand. On l'appelait Carlos. L'argent du Crédit lyonnais.
23.15 Expression directe.
23.25 Trafic à Singapour. Téléfilm de Rob Marchand.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Le Cercle du cinéma. Festival du cinéma italien à Annecy.

**FRANCE 3**

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Aléas.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Evasion.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Il était une fois dans l'Ouest ■ Film de Sergio Leone.
23.45 Soir 3.
0.10 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
1.05 Saga-Cités.
1.35 Espace francophone.

**CANAL +**

13.35 Irma Vep ■ Film d'Olivier Assayas.
15.10 European Film Awards.
16.10 et 0.10 Surprises.
16.25 Le Journal du cinéma.
16.50 L'Enfant lion ■ ■ Film de Patrick Grandperret.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Michel Serres.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Le Diable en robe bleue ■ Film de Carl Franklin.
22.15 Flash infos.
22.17 Art.
22.20 La Propriétaire. Film d'Ismail Merchant (v.o.).
0.15 Basket-ball.

**LA CINQUIÈME/ARTE**

13.00 Une heure pour l'emploi.
14.00 Les Yeux de la découverte.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Les Médecins guerriers de Malabar.
16.25 Le Cinéma des effets spéciaux.
16.55 Cellulo.
17.25 Allô la Terre.
17.35 Histoire personnelle de la littérature.
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Métros du monde.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 The Monkees.
19.25 et 1.00 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2.
20.00 Shelby Lee Adams, artisan de l'image. [2/2].
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Soirée thématique. Vichy.
20.50 et 22.55 Hôtel du Parc. De Pierre Beuchot [1 et 2/2].
22.25 et 0.40 Débat.
1.05 Garçon d'honneur ■ Film d'Ang Lee (v.o.).

**M 6**

13.30 Atout cœur. Téléfilm de Peter Werner.
15.15 Wolff, police criminelle.
16.10 Boulevard des clips.
17.25 M 6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 ▶ Passé simple.
20.50 Sexes faibles. Film de Serge Meynard.
22.25 Les Contes de la crypte. Δ A en perdre la tête. Δ Le vampire récalcitrant. Δ Cœur saignant en papillote.
0.05 Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI.
0.55 Dix films contre les mines antipersonnel.
1.00 Boulevards des clips.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE**

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Jean-Claude Pirotte.
21.00 Lieux de mémoire. L'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

**FRANCE-MUSIQUE**

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Orchestre national de France.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Leroux, Lindberg.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Schubert, Dufourt, Wiener, Hahn.

**RADIO-CLASSIQUE**

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 ▶ Les Soirées. La musique finlandaise.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Balakirev, Merikanto, Sibelius, Sallinen, Rautavaara, Saariaho.

هكذا من الاصل



Le Monde
JEUDI 11 DÉCEMBRE 1997

# La loi

*par Pierre Georges*

**D'ABORD** la peur du gendarme, la bonne vieille peur du gendarme. Ou du shérif. A qualifier parfois de *« délinquance ordinaire »*, ces attaques répétées de la diligence-bus, ces agressions quotidiennes contre le conducteur-machiniste ou contre les passagers, on se place d'emblée sur un terrain miné : celui de l'acceptation fataliste d'un climat d'insécurité, d'un *« ordinaire »* précisément invivable.

Banlieue ou non, cités ou pas, ce n'est pas ainsi que les gens peuvent vivre, entre violence latente et appréhension permanente. Ces gamins qui se défoulent, s'il s'agit tout *simplement d'un défoulement*, en jetant des boulons ou des pavés sur les bus, en agressant un contrôleur parce qu'il contrôle, un conducteur parce qu'il est le seul représentant d'un semblant d'autorité, un passager parce qu'il est là, ces gamins sans repères ni éducation, ne jouent pas. Ils se placent, par défi, par désoeuvrement ou par révolte, hors la loi commune.

Croire ou faire croire qu'ils ne savent pas ce qu'ils font, parce qu'on ne leur aurait jamais appris les règles, parce que leurs parents ou leurs maîtres auraient failli à leurs tâches, c'est trouver par avance une excuse absolutoire et bien universelle à des débordements inacceptables et à des comportements provocateurs. C'est surtout prendre ces auteurs de violences pour de parfaits imbéciles ou vouloir les grimer en complets associaux. Quand on agresse quelqu'un, quand on vole ou détruit quelque chose, quand on incendie un véhicule, on sait ce que l'on fait. Même à seize ans. Même si l'on veut ignorer, ou feindre d'ignorer, ce que l'on risque. Une banlieue, fût-elle de Mulhouse, de Besançon, de Belfort ou d'ailleurs ne peut être raisonnablement considérée comme le terrain d'aventures ou d'expérimentation pour des outlaws adolescents. Elle doit être bornée, réintégrée dans le droit le plus commun. Affaire de répression ? Affaire de loi tout simplement, de présence et d'autorité de la loi. Commune pour tous, partagée par tous, applicable à tous.

On sait bien, en écrivant cela, le reproche encouru ordinairement : celui d'alimenter le simple appel à la répression, de privilégier le seul recours, comme remède, au gros bâton policier et judiciaire. Donc d'opposer une démagogie de la répression à une démagogie du laisser-faire. Le discours est connu. Mais ce débat, front dur contre contre front mou, paraît amplement dépassé.

Les deux registres dans cette lutte contre la délinquance urbaine, prévention et répression, sont, semble-t-il, totalement liés, totalement indissociables. L'un n'est rien sans l'autre. Les opposer revient à les rendre vains. Ou à les caricaturer, à n'en plus faire que des discours creux, façon émoi banlieusard de dame patronnesse contre fureur des chaussures à clous.

La loi et son respect, son apprentissage presque dans ce cas, restent la seule solution. En tout cas, on n'en voit guère d'autre. La loi expliquée, par un ensemble de mesures préventives, contribuant à élaborer ce qu'on pourrait appeler une instruction civile, à définir ensemble une sorte de permis de se conduire en société. Ou la loi appliquée dans la simple rigueur de son existence.

# Les ouvriers de Béghin-Say ont pu voter dès 6 heures pour les prud'homales

## En France, 15,5 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes mercredi

**THUMERIES (Nord)**
*de notre correspondant régional*

Les premiers électeurs sont arrivés à 6 heures précises, juste à l'ouverture du bureau, dans la salle des fêtes. Quelques voitures s'arrêtent sur la place. Ce sont des ouvriers du service de nuit. On fait les 3 × 8 chez Béghin-Say, la seule usine de Thumeries. La raffinerie est fermée depuis 1991. Il ne reste plus que des chaînes de conditionnement.

C'est ici qu'on met le sucre de betterave, sous toutes ses formes, dans différents paquets. L'usine qui ne doit pas s'arrêter car le sucre durcit quand il refroidit.

Le comité d'accueil pour les électeurs est composé du maire, Armand Masquelez. *« Depuis que je suis pré-retraité, c'est la première fois que je me lève à 5 heures »*, dit-il avec amusement. Il est entouré du secrétaire de mairie, d'un agent administratif, de deux représentants de la CFTC, d'un délégué FO. Deux isoloirs, deux urnes, deux rangées de tables. Le parquet sent l'encaustique. Dans le hall, juste après la porte ouverte à deux battants, le portrait d'une femme d'une soixantaine d'années : *« C'est la fille de Fernand Beghin, la mère de Louis Malle »*, explique le maire. Beghin est resté fidèle à Thumeries, où se trouve toujours son siège social.

Un *« alors, on a fini la journée ! »* salue ces arrivants du petit matin. *« Nous avons obtenu une dérogation pour ouvrir à 6 heures. Ils peuvent voter à la fin de leur travail et n'ont pas à revenir dans la journée. »* On se serre la main. Ici, tout le monde s'appelle par son prénom. Sur les 779 inscrits, 350 appartiennent au collège industrie, presque tous à l'usine Beghin. *« Une vieille usine,* explique René Depret, délégué CFTC, *où on a gardé l'habitude de travailler à quatorze ans. »*

### RAPIDES FORMALITÉS

Les formalités de vote se passent rapidement et en silence. *« La vérification des listes, c'est facile. Tout le monde se connaît. »* La plupart repartent tout de suite. Les arrivées sont beaucoup plus espacées. Un petit groupe se forme.

Il est question de la deuxième plus belle récolte du siècle. *« Une densité incroyable, presque pas de terre sur les betteraves. Et c'est cette année qu'il a fallu réduire la production ! »*

Avant de prendre la route pour visiter les bureaux de vote alentour, *« voir si l'affichage est bien fait »*, M. Depret prend un café sur le comptoir de La Cravache d'or. Il parle du pacte de non-agression avec les autres syndicats : *« Une bonne chose qu'on se respecte »*. Et, tout en parlant, il joue avec les morceaux de sucre. *« Les gros, en trois pierres, c'est fini. Maintenant on est passé au petit morceau. »*

*Pierre Cherruau*

### *Les résultats complets dans « Le Monde » dès demain*

**Jeudi 11 décembre, *Le Monde* publiera, dans ses éditions datées 12 décembre, les résultats complets des élections prud'homales en métropole. 15,5 millions d'électeurs, dont 14,6 millions de salariés, sont conviés, mercredi 10 décembre, à élire 14 646 conseillers prud'hommes pour cinq ans. Les bureaux de vote sont ouvert depuis 8 heures, mercredi, jusqu'à 20 heures dans les grandes villes. Outre des cartes, des tableaux et des commentaires, *Le Monde* donnera le nombre de voix et de sièges obtenus par les organisations syndicales et patronales, ainsi que, département par département, les résultats du collège salarié pour les ouvriers et employés et pour l'encadrement.**

# Le PS réaffirme ses exigences sur l'élargissement de l'Europe

**UN LONG** communiqué a ponctué, mardi 9 décembre, la réunion du bureau national du Parti socialiste avant le conseil européen de Luxembourg des 12 et 13 décembre. Adopté à une large majorité, il appuie la position du gouvernement, réaffirmée par Lionel Jospin le 23 novembre devant le congrès du PS à Brest, selon laquelle un nouvel élargissement suppose *« une réforme préalable des institutions »*. La Gauche socialiste a voté contre, Harlem Désir craignant que l'élargissement ne se fasse au détriment de la réforme institutionnelle.

Le débat, auquel a participé le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, a porté sur le Conseil de l'euro et l'élargissement. Henri Nallet, chargé de l'Europe au secrétariat national, a souhaité que le Conseil de l'euro, *« loin de constituer un gouvernement économique »*, demandé par le PS, soit une *« première étape dans la mise en place d'une autorité politique habilitée à dialoguer avec la Banque centrale européenne »*, dans la voie d'une coordination des politiques économiques. Ce Conseil ne devrait accueillir, pour le PS comme pour M. Jospin, que les pays *« qui seront dans l'euro »*.

Le PS ne s'oppose pas à l'entrée des pays d'Europe centrale et orientale et des pays baltes, dès lors qu'ils adoptent *« l'ensemble de l'acquis communautaire »*. Il demande aussi au conseil de Luxembourg de *« confirmer les politiques communes fondées sur la solidarité financière des Etats membres »*.

Ainsi, le financement de l'élargissement ne doit pas *« mettre en danger la poursuite des politiques communes »*. Le PS se montre favorable à une conférence européenne *« avec tous les pays qui veulent participer à l'Union »*, ce qui inclut implicitement la Turquie. Mais plusieurs responsables socialistes, comme Laurence Dumont, André Laignel ou Jean Glavany, se sont opposés à l'adhésion de la Turquie, qui ne leur paraît pas offrir de garanties démocratiques suffisantes.

*Michel Noblecourt*

# Le dollar repasse au-dessus de la barre des 6 francs

**POUR** la première fois depuis deux mois et demi, le dollar est repassé, mardi 9 décembre, au-dessus de la barre des 6 francs. Il restait, mercredi 10 décembre au matin, lors des premières transactions entre banques européennes, très ferme, cotant 6,01 francs et 1,7940 mark.

Le billet vert continue à profiter de la crise économique et financière en Asie et de l'affaiblissement du yen qui en résulte. L'économie japonaise est proche de la récession – le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 1,4 % au premier semestre de l'exercice fiscal – et le système bancaire nippon connaît de graves difficultés – quatre établissements ont fait faillite depuis un mois. La monnaie américaine a franchi, au cours des derniers jours, le seuil des 130 yens, atteignant son plus haut niveau depuis cinq ans et demi. Cette hausse est intervenue malgré les menaces répétées d'interventions sur le marché des changes formulées par les responsables monétaires japonais. Mercredi, le vice-ministre nippon des finances, Eisuke Sakakibara, a encore affirmé que *« si nécessaire, les mesures appropriées seront prises »*. Mais les opérateurs estiment qu'un repli du yen – seul moyen de redonner de l'élan à l'économie japonaise – est inévitable.

La vigueur du dollar face à la monnaie nippone explique son ascension face aux devises européennes. Le mécanisme de transmission est d'autant plus aisé que les derniers indicateurs publiés ont reflété le contraste des situations économiques aux Etats-Unis et en Europe continentale. Alors qu'en novembre 404 000 emplois ont été créés outre-Atlantique et que le taux de chômage y est tombé à 4,6 %, son plus bas niveau depuis octobre 1973, 11 000 nouveaux demandeurs d'emploi ont été recensés en Allemagne tandis que le niveau de chômage a atteint un sommet historique de 11,3 %. La situation catastrophique du marché de l'emploi en Allemagne explique l'absence de protestations de la Bundesbank face au mouvement de hausse du billet vert. Les responsables monétaires allemands considèrent sans doute qu'un affaiblissement de leur monnaie est indispensable pour compenser les retombées négatives qu'aura en Europe la crise financière asiatique.

*Pierre-Antoine Delhommais*



# Des internautes interpellés pour échanges d'images pédophiles

**UNE OPÉRATION** de grande envergure, baptisée *« opération Achille »*, a été lancée, mardi 9 décembre, par la gendarmerie nationale contre des receleurs et des diffuseurs d'images à caractère pédophile qui opéraient depuis plusieurs mois sur le réseau Internet. Environ 200 gendarmes ont été mis à contribution pour interpeller et placer en garde à vue plus d'une cinquantaine de personnes sur l'ensemble du territoire. Cinq personnes ont été mises en examen pour diffusion et recel d'images de mineurs à caractère pornographique. Quatre personnes étaient toujours en garde à vue, mercredi 10 décembre dans la matinée.

L'enquête préliminaire a débuté en mai à partir de la plainte d'une association de défense et de protection de l'enfance de l'Aube qui avait découvert l'existence de sites délivrant des images à caractère pédophile et zoophile. A partir des réseaux Internet incriminés, l'un des enquêteurs de la section de recherche de la gendarmerie de Reims, féru d'informatique, a retracé le parcours des internautes et identifié les Français parmi les utilisateurs étrangers. Une information judiciaire confiée au juge Marie-Cécile Thouzeau a été ouverte le 18 septembre.

## BOURSE

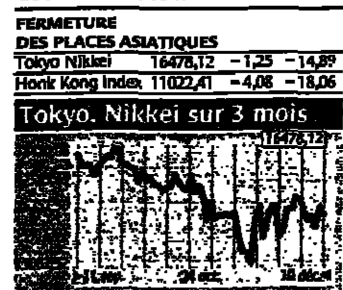
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 10 décembre, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 16478,12 | −1,25 | −14,89 |
| Honk Kong Index | 11022,41 | −4,08 | −18,06 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois




**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 10/12 | Var. en % 09/12 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2930,76 | −0,97 | +26,56 |
| Amsterdam CBS | 919,49 | −0,49 | +41,84 |
| Bruxelles | 15695 | −0,58 | +48,47 |
| Francfort Dax 30 | — | — | — |
| Irlande ISEQ | 4063,88 | — | +49,10 |
| Londres FT 100 | 5177,10 | — | +25,70 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | — |
| Milan MIB 30 | 23372 | −0,70 | +48,89 |
| Zurich SMI | 6091,50 | −0,19 | +54,52 |

Tirage du *Monde* daté mercredi 10 décembre : 507 966 exemplaires '−3

■ **INFLATION : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,1 % ou 0,2 % en novembre, selon les résultats provisoires publiés mercredi 10 décembre par l'Insee. En glissement annuel, l'inflation ressort donc à 1,2 % ou 1,3 %. En avril et mai, la hausse annuelle des prix avait atteint un niveau sans précédent depuis plus de 40 ans, à +0,9 %. Depuis, la tendance est repartie légèrement à la hausse, même si l'inflation reste toujours exceptionnellement basse. L'indice du mois de novembre est affecté par deux hausses : +3,4 % pour les produits frais et +0,7 % pour les prix des produits pétroliers. Sur un an, les prix des produits manufacturés sont quasi-stables (0,1 %).

■ **UNIVERSITÉ DE LA CITOYENNETÉ : la ville de Pau** organise, dans le cadre de sa Semaine de la Citoyenneté, un débat intitulé *« Mondialisation… et nous alors ? »*, que parraine *Le Monde* parmi de nombreux médias locaux et nationaux. Il se déroulera jeudi 11 décembre à 20 h 30 au Parc des expositions de la ville.

■ **RUSSIE : un avion des lignes intérieures russes,** qui effectuait un vol Magadan-Moscou, a été détourné, mercredi 10 décembre, avec 142 passagers et membres d'équipage à son bord. Il s'est posé en fin de matinée sur une piste de l'aéroport Cheremetyevo-1 de Moscou. Trois pirates de l'air munis d'explosifs se seraient rendus maîtres de l'appareil. – *(Reuters.)*

هكذا من الاصل



(Publicité)



le dessein
de Léona

هكذا من الاعمال

**LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE**
« Le Rideau ou la fêlure du monde » de Georges Banu
page II

**BEAUX LIVRES**
pages II à X



Le Monde des LIVRES
JEUDI 11 DÉCEMBRE 1997



**LA CHRONIQUE**
de Roger-Pol Droit
page XI

**HISTOIRE LITTÉRAIRE**
Baudelaire, Racine, Mac Orlan et madame Zola
page XIII



DR

# Le dessein de Léonard

*A travers l'analyse des dessins de l'ingénieur et celle des œuvres du peintre, Daniel Arasse démontre la cohérence d'une pensée de la nature qui fait du temps, du rythme, de la mutation permanente des formes ses notions essentielles*

Comment écrire aujourd'hui un livre sur Léonard de Vinci ? La difficulté est partout, dans l'immensité de l'œuvre, dans sa diversité, dans la quantité de livres et de thèses qui lui ont été consacrés – pour ne rien dire de la légende qui flotte autour de l'auteur de la *Joconde*. La difficulté est donc dans la méthode. Raconter sa vie, une fois de plus, ce ne serait guère intéressant, et d'autant moins efficace que dessins, peintures et idées se répondent d'une décennie à l'autre. La notion d'évolution historique, si elle peut servir à l'occasion, ne suffit pas à ordonner une telle masse de nouveautés et d'expériences. Un catalogue de thèmes et de techniques, ce ne serait pas mieux, et de surcroît assurément très monotone.

Un portrait ? C'est ce qu'il faudrait, mais comment y parvenir quand le modèle incarne l'idéal de l'homme universel, artiste, ingénieur, savant, inventeur, metteur en scène, philosophe ? Par laquelle de ses activités commencer ? Comment rendre manifeste la cohérence de ses innombrables travaux, alors que Léonard n'a presque rien confié de ses sentiments, de ses passions et qu'il s'est dérobé derrière la figure, évidemment fascinante, de l'humaniste ?

Que la question de méthode ait été résolue, c'est là ce qui distingue l'ouvrage de Daniel Arasse de tous ceux qui se satisfont d'une narration agrémentée d'analyses stylistiques disposées dans l'ordre chronologique des œuvres. C'est là ce qui fait de son livre beaucoup plus qu'une somme d'érudition, plus qu'un monument de science historique. Non que l'érudition et la science manquent. Mais, si précises, si attentives soient-elles, elles ne s'accumulent pas pour autant en l'un de ces interminables inventaires de détails dont la lecture laisse éreinté et égaré, avec le regret – euphémisme – d'ignorer cependant comment s'ordonnent tant de fragments et quelle figure ils composent. Ce n'est pas en vain, mais plutôt par défi, que le livre s'ouvre sur l'autoportrait à la sanguine de Vinci : manière de déclarer le dessein de l'auteur, manière de dire qu'il veut saisir l'insaisissable, qu'il s'engage dans la voie de l'interprétation analytique, cet exercice risqué, cet effort nécessaire.

Cela suppose qu'à la connaissance minutieuse de ce que Léonard a dessiné, écrit, découvert ou rêvé et à la connaissance des circonstances historiques et intellectuelles succède une étude non moins minutieuse – suspicieuse même, puisqu'il faut échapper au magnétisme du mythe et au lyrisme du génie. Soit un exemple, que l'on choisit délibérément parmi les œuvres en apparence les *moins discutables*. En 1502, pour Cesaré Borgia, Léonard dessine le plan « aérien » de la ville d'Imola, le plus net, le plus scientifique qui soit en apparence. L'ingénieur, l'arpenteur, le géomètre serait là au sommet de son art.

Il se trouve cependant que son plan ne rend que très incomplètement compte des transformations de la ville à la fin du XVe siècle. Pourquoi ? Parce qu'il reprend, en l'améliorant très peu, un plan de 1474, dressé par un obscur ingénieur ducal nommé Danesio Maineri. Mais, s'il ne le met pas à jour, il l'embellit, il le métamorphose. La cité et la campagne environnante inscrivent leurs lignes dans *un cercle parfait divisé par quatre* diamètres en huit secteurs égaux, chacun se subdivisant encore par quart. Cette présentation *more geometrico* suscite un effet de rigueur et d'éternité – si ce n'est que dans la partie inférieure, Léonard a représenté la rivière proche d'Imola, le Santemo, ses rives creusées, les méandres, les remous, *les tourbillons*. Autant d'éléments incongrus, qui incitent Arasse à suggérer qu'*« à la géométrie scientifique et parfaite de l'« horizon » albertien, la force vivante de l'eau apporte son contrepoint »*. Et que donc, *« cette carte, véritable synthèse de la science et de l'art, donne figure au sentiment que Léonard a de la vie du monde naturel et de la façon, à la fois glorieuse et fragile, dont l'activité humaine inscrit sa rationalité »*.

Le seul plan d'Imola et de ses environs ne suffirait pas à justifier telle analyse. Mais Arasse l'étudie après avoir étudié les dessins d'anatomie et d'architecture et après avoir examiné la notion, capitale pour Léonard, d'analogie. Cette dernière incite à comparer le dessin de la rivière à celui des veines, les boîtes craniennes à des édifices, les animaux aux humains, les vagues aux chevelures, le flux de l'eau au flux du sang. A Léonard, qui se fie à elle sans discuter de la justesse d'une méthode fondée sur la comparaison et l'assimilation, elle conseille de concevoir des ailes articulées sur le modèle des ailes d'oiseau. Il ne reste plus à l'ingénieur qu'à découvrir comment passer de l'organique au mécanique, lequel est conçu selon l'idéal d'une automaticité qui n'a besoin d'aucune intervention ou correction humaine – autant dire d'une automaticité qui procède comme s'enchaînent les phénomènes naturels.

Les dessins, admirables, de Léonard font croire que ce passage a été trouvé, comme ils font croire à la justesse et la rigueur de ses observations. Mais ces dessins, parce qu'admirables, opèrent comme d'admirables artifices de présentation, devant lesquels le jugement se trouve suspendu, la critique désarmée. Elle ne songe plus à séparer le vrai de l'improbable, l'observation de l'imagination. Le plan d'Imola relève d'une rhétorique irrésistible de la géométrie. Les études d'orages et de déluges naissent à mi-chemin *« entre le dessin saisissant l'effet lumineux d'un orage sur une vallée et la mystérieuse allégorie où des forces destructrices venues du ciel évoquent le thème chrétien de l'Apocalypse. »* Aussi Arasse les tient-il pour des *« allégories scientifiques » « où s'unissent indissolublement l'analyse scientifique et la vision poétique »*. Les croquis anatomiques, d'une exactitude si douteuse, d'une intensité expressive si forte, appellent les mêmes remarques.

Ces dernières ont plusieurs mérites. Elles incitent à nuancer toute interprétation qui ferait de Léonard un savant irréprochable et génial poussant ses réflexions fort au-delà de ce dont étaient capables ses contemporains. S'il excelle évidemment dans la prospective, si sa conception de l'automaticité précède de plusieurs siècles sa mise en œuvre technique, il se montre aussi très au fait des inventions des ingénieurs italiens qui l'ont précédé, dont il développe les hypothèses en autant de chefs-d'œuvre graphiques.

Second point : les carnets, les esquisses, les planches, les relevés, les coupes, les écorchés donnent formes à ce qu'Arasse nomme le *« sentiment »* de Léonard, sentiment qui est une conviction, une obsession et, parfois, une frayeur. *« Son monde scientifique et artistique*, écrit Arasse, *est un monde dont les configurations et les formes sont des phases momentanées au sein d'un processus continu de fluence, de mutations structurées par les lois du devenir dont elles participent. »* La nature a un rythme. Elle est dans le temps, elle est le temps et ne craint aucun terme. Elle est renouvellement, production inépuisable de formes qui s'engendrent, se résorbent, se métamorphosent, disparaissent et puis réapparaissent. Ainsi en va-t-il des éléments naturels, rochers, fleuves, végétaux ; et à l'identique de l'homme. Les têtes grotesques que Léonard invente montrent à nu *« le processus universel du devenir* [qui les] *fait surgir dans toute la plénitude de* [leur] *cohérence, monstrueuse et pourtant naturelle, humaine. »*

*« Monde scientifique et artistique »* a-t-on cité tout à l'heure. Arasse se refuse à les séparer – ce refus fait la puissance et la logique de son travail. Dans les tableaux comme dans les carnets, il sait reconnaître la même pensée du devenir et de la croissance. Il en identifie les signes dans la *Joconde*. Il en suit le cheminement tout au long de l'exécution même des peintures, dans leur construction et la pratique d'une perspective qui ne soit pas monoculaire, dans leur texture matérielle que Léonard touche de ses doigts, l'un des premiers à agir de la sorte. Sa conception de la lumière en relève car ses modulations, ses nuances substituent à la ligne qui sépare l'ombre qui unit.

Ainsi, par éléments successifs, se compose le portrait impossible de Léonard, dont les travaux d'ingénieur et les œuvres de peintre se répondent et s'expliquent. Le monde, nature et homme liés, n'est que mutations, perceptibles ou imperceptibles, et inventions constantes de formes nouvelles. L'intelligence humaine s'efforce d'introduire dans ce mouvement non point un ordre qui organise et contraigne mais des éléments d'ordre et de stabilité dont la nature, à la longue, aura nécessairement raison. La pensée – qu'elle se dessine, se peigne, s'écrive, c'est tout un – comprend la mécanique de cette histoire, autrement dit le destin universel. L'art – qu'il soit dessin, peinture, écriture, c'est tout un – le rend sensible et oppose, inutilement, victorieusement, ses œuvres à ce mouvement sans fin. Ainsi Léonard...

*Philippe Dagen*

**LÉONARD DE VINCI**
de Daniel Arasse.
Hazan, 504 p., 895 F.

**le feuilleton**
*de Pierre Lepape*

**LE RIDEAU OU LA FÊLURE DU MONDE**
de Georges Banu.
Adam Biro, 160 p., 116 ill., 390 F.

# Le théâtre du monde



L'évolution actuelle du livre d'art donne raison à Malraux et à son *Musée imaginaire*. On se souvient peut-être de la querelle qui opposa l'écrivain, dans les années 50, au grand critique d'art Georges Duthuit. Dans son *Musée inimaginable*, Duthuit éreintait longuement et minutieusement – trois gros volumes – l'optimisme de Malraux, lequel chantait la louange de la reproduction photographique des œuvres : l'art de l'humanité à portée d'œil de l'humanité. Pour Duthuit, c'était la négation même du sens de l'art, sa transformation en pur objet d'admiration intellectuelle, dépouillé de sa matière, de ses dimensions réelles, de son espace originaire, bref de son essence religieuse. La laïcisation de l'art tuait l'art. Une statuette de cathédrale du XII[e] siècle mise sous verre dans un musée américain ou reproduite sur le papier glacé d'un ouvrage de luxe perdait plus encore que sa réalité : son âme, sa raison d'exister.

Il est vrai que longtemps l'édition d'art a foncé dans le piège. Les découvertes techniques dont elle disposait l'incitaient à se comporter comme les nouveaux riches. Toujours plus spectaculaire, toujours plus cher : les m'as-tu-vu de la photogravure, les matamores du *compte-fil, les vaniteux de l'héliographie* inondaient le marché d'un flot d'images somptueuses, théâtralisées par des mises en pages magnificentes. L'art-objet au sommet de sa gloire démocratique : la beauté appartenait à tous ; seul l'argent faisait le partage entre les heureux possesseurs de ces merveilles éditoriales et ceux que leur impécuniosité condamnait à se rincer l'œil, en douce, sur les étalages des libraires et à laisser dans les marges des précieux incunables les marques digitales de leur condition laborieuse.

La crise a obligé de nombreux éditeurs à contester cette dictature du tout-image à laquelle un tout petit nombre d'entre-eux avait toujours résisté. Il y a certes encore dans la production surabondante de « livres-cadeaux » qui accompagne la saison de la dinde et du foie gras, à côté d'une masse plébéienne d'ouvrages inutiles autant que répétitifs sur le cigare, les insectes du Velay ou les torpédos de 1925, quelques livres pour parvenus désireux qu'on le sache.

Mais leur morgue n'écrase plus. Ils en viendraient presque à s'excuser d'être là. En revanche on trouve, de plus en plus abondants, des livres qui cherchent à arracher le lecteur à la triste condition de glouton optique. On est passé de l'âge de la prouesse à celui de la ferveur.

Le livre de Georges Banu sur le rideau est un bon exemple de cette évolution. L'auteur ne se satisfait pas de préfacer un recueil d'images rassemblées par un iconographe à l'aide d'un ordinateur. Banu n'appartient pas davantage à la *nomenklatura* des critiques d'art, diplômés ou non, à qui les éditeurs font appel au mois d'avril afin qu'ils rendent avant l'été un jus de cinquante feuillets sur l'impressionnisme ou les peintres de marine. C'est un bon spécialiste du théâtre, en particulier des dramaturges contemporains. Dans « La Nouvelle Revue française » du mois de juillet, il a publié un court essai sur « Les romans du théâtre » où il cherchait à repérer la place de la mythologie de la scène dans la création romanesque. *Le Rideau* s'inspire de la même démarche, appliquée cette fois à la peinture. Avec l'avantage que Banu peut apporter ici la preuve par l'image de la justesse de ses analyses. Et donc aussi, parfois, de leur limite.

*« L'histoire de l'art ne commence à prendre de l'intérêt que lorsque nous commençons à comprendre qu'elle n'en est pas une ; et que les peintres et les sculpteurs ont répondu à différentes situations, institutions et modes de manières très différentes. »*

Quand on confronte le texte de Banu aux reproductions de tableau avec lesquels il dialogue, on reste sur sa faim – ce qui est signe qu'il l'a ouverte. D'un côté, on lui sait gré d'avoir mis en relief un thème pictural si important. *« Rien que sur le concept de rideau, un philosophe pourrait passer sa vie »*, écrivait Thomas Bernhard ; il est surprenant que personne jusqu'à présent chez les historiens d'art n'ait songé à lui consacrer un livre. Depuis que la peinture existe ou presque, les artistes répètent après Platon que le monde est un théâtre et le marquent par la présence de rideaux, frontières mobiles et sans cesse menacées entre la réalité et sa représentation, entre l'intime et le public, entre la vie intérieure et le spectacle mondain.

Tout cela, Georges Banu le dit, et plutôt bien que mal, dans les vingt premières pages de son livre. Un tremplin si sérieusement boulonné nous promet de beaux sauts. D'autant que les images nous annoncent elles aussi d'amples variations chromatiques. Des rideaux mystiques des *annonciations médiévales* aux rideaux de pompe proclamant la quasi-divinité du Roi-Soleil sous le pinceau de Rigaud, de ceux de Vermeer murmurant la douce chanson du foyer hollandais à ceux de Caravage mettant en scène l'épopée des meurtres, des trahisons et des passions bibliques, il y a de l'histoire et des histoires à raconter, des esthétiques et des morales à comparer, des contradictions, des glissements, des moments de crise où le message du rideau entre en contradiction avec le plaisir du peintre à jouer avec ses plis et ses masses colorées. *« Le rideau est séduisant comme le péché »*, déclarait Jean-Louis Barrault. Le lecteur aimerait bien goûter de cette séduction-là.

Il y faudrait plus qu'un professeur de théâtre à la Sorbonne, aussi sérieux et savant soit-il. D'abord parce que tout ne se ramène pas à la métaphore du « théâtre du monde » dans la thématique du rideau. Il aurait fallu que Banu pousse ailleurs que dans les salles de spectacles ses recherches d'historien. Dans les habitations, dans la vie quotidienne des couvents et dans celle des demeures aristocratiques. Il aurait été bon qu'il s'intéresse à la hiérarchie des tissus et à leur poétique, à la transformation des usages du rideau, de la tenture, de la tapisserie et du voile au fur et à mesure que la lumière, avec les vitres et les techniques d'éclairage, entrait dans les maisons. Un zeste d'explication sur l'art et le bonheur de peindre des plis, sur les relations entre l'apparition du rideau et l'invention de la perspective auraient été également accueillis avec faveur. La peinture a des raisons qui lui sont propres. Celle des rideaux comme les autres.

Peut-être Georges Banu n'a-t-il pas osé s'aventurer, comme le font tant d'autres, au-delà du seuil de sa boutique. Comment lui reprocher sa modestie quand tant de maîtres de l'esbroufe tiennent le haut du pavé ? Il a fait le premier pas. Construit à la manière de Roland Barthes et de son *Système de la mode*, son système du rideau propose une description structurale de ce que les Italiens, qui ont inventé la chose sur l'avant-scène des théâtres au XVI[e] siècle, nommaient *sipario* : séparation. Il en explore, tableaux à l'appui, les types, les variants, les dispositifs d'accrochage, les valeurs allégoriques, les fonctions symboliques, la grammaire, le lexique, la rhétorique, la dramaturgie et même l'érotique : il y a toujours dans la protection qu'offre le rideau la promesse implicite d'une indiscrétion.

Sauf sous la forme de citation plus ou moins ironique, le rideau a presque disparu de la peinture moderne. Banu voit dans cet évanouissement la confirmation de sa thèse centrale : *« Si le rideau épanoui correspond au* theatrum mundi, *la désintégration de la métaphore et l'évidement du ciel entraînent son déclin, voire son retrait du système représentationnel contemporain. »* Il n'y a plus de fêlure entre le ciel et la terre puisque le ciel est désormais vide. La peinture « métaphysique » de Francis Bacon utilise encore le rideau, mais c'est pour marquer l'enfermement, la clôture infranchissable, le cloisonnement carcéral et la solitude extrême. Le rideau ne « joue » plus : il n'y a plus de passage entre le visible et l'invisible, rien que des écrans. La peinture contemporaine enregistrerait ainsi *« une mutation radicale des mentalités. »* C'est peut-être aller, cette fois, trop vite et trop loin et faire une part trop belle à la tradition aujourd'hui dominante : la tradition du nouveau. A trop insister sur les ruptures de la modernité, on prend le risque de ne voir qu'elles.

Dans la dernière édition de son *Histoire de l'art*, le vieux Ernst Gombrich, qu'on aura du mal à faire passer pour un historien réactionnaire, écrit en conclusion : *« J'ai dénoncé la tentation de s'abandonner à des conversations intelligentes sur l'art. Mais ce danger compte peu en regard de l'idée fausse qui pourrait ressortir de ce panorama : que la nouveauté constitue le seul point important en art. L'intérêt pour le changement a même accéléré le rythme du changement jusqu'à la frénésie. »* (1) Et le célèbre historien d'art apporte sa contribution pleine de sagesse à l'actuelle querelle sur la peinture moderne : *« L'histoire de l'art ne commence à prendre de l'intérêt que lorsque nous commençons à comprendre qu'elle n'en est pas une ; et que les peintres et les sculpteurs ont répondu à différentes situations, institutions et modes de manières très différentes. »* Le triomphe du modernisme ne durera pas éternellement.

(1) Ernst Gombrich : *Histoire de l'art*. Gallimard, 1997. 690 p., 295 F jusqu'au 31 décembre 1997, puis 350 F.

# L'Italie au cœur des renaissances

*Quatre – vraiment beaux – livres, quatre ouvrages de synthèse. Et un point commun, l'art italien du Moyen Age et de la Renaissance décrit, répertorié et analysé avec un luxe d'images et de détails*

**LES PEINTRES DE SIENNE,**
de Giuletta Chelazzi Dini,
Alessandro Angelini
et Bernardina Sani,
traduit de l'italien
par Maïa Rosenberger
et Corinne Paul Maïer,
Imprimerie nationale,
474 p., 690 F jusqu'au
31 décembre, 790 F ensuite.

**FRESQUES ITALIENNES DE LA RENAISSANCE, 1470-1510**
de Steffi Roettgen, traduit
de l'allemand par Denis-Armand
Canal, Citadelles & Mazenod,
472 p., 450 ill., 1 180 F.

**L'ART ITALIEN DU IV[e] SIÈCLE À LA RENAISSANCE**
de Philippe Morel, Daniel Arasse
et Mario D'Onofrio,
Citadelles & Mazenod,
618 p., 791 ill., 1 200 F.

**LA RENAISSANCE MANIÉRISTE**
de Daniel Arasse
et Andreas Tönnesmann,
Gallimard,
« L'univers des Formes », 496 p.,
308 ill., 650 F jusqu'au
31 décembre, 750 F ensuite.

Puisqu'il est entendu – définitivement ? – que l'édition française demeure fidèle à son italianolâtrie, puisqu'il est établi par l'exemple et par l'habitude que jamais il n'y eut de peintres au nord de la Sambre ou à l'est du Rhin, au-delà des Pyrénées et le long du Danube, il faut en prendre son parti et cesser de récriminer. Ce doit être cela, la sainte loi du marché.

Au reste, il convient de concéder que la monomanie italienne a suscité cette année des ouvrages de qualité et que, en conséquence, les récriminations, devenues rituelles, doivent s'adoucir cette année. Ainsi des *Peintres de Sienne* : l'exemple achevé du livre savant, exhaustif, monumental dans ses dimensions, irréprochable dans sa fabrication. Le sujet étant délimité par sa définition géographique, l'étude se développe par chapitres dans l'ordre chronologique. Leur inégalité est à elle seule symptomatique : il faut près de deux cents pages pour analyser les dernières décennies du Duecento et la première moitié du Trecento, le temps de Duccio, de Simone Martini et des Lorenzetti, sans négliger non plus des artistes moins illustres, ceux de leurs ateliers, de leurs cercles.

Martini meurt à Avignon en 1344, Piero et Ambrogio Lorenzetti sans doute de la peste en 1348. La rupture est d'autant plus nette que, s'il y eut une école siennoise jusqu'alors, dont la singularité se laisse définir, il n'en va plus de même ensuite. Le gothique devient international et l'influence florentine de plus en plus insistante. Dès lors, peut-on légitimement tenir tel artiste pour siennois au nom de sa naissance ou de quelques traits stylistiques épars ? Mais ladite tradition n'est pas moins présente dans d'autres cités. Elle serait même plutôt générale vers 1510. Mieux vaut donc se garder de tout *« campanilisme »* revendicatif... Reste cependant un ouvrage d'autant plus précieux que son illustration fait la part belle aux œuvres méconnues et rares.

Même remarque à propos du deuxième volume d'un colossal inventaire des fresques italiennes entrepris depuis 1996 – étant entendu qu'il ne faut attendre d'un tel travail ni vision d'ensemble, ni analyse historique et esthétique. Il traite des années 1470 à 1510, où sont exécutés des ensembles aussi décisifs que celui de Mantegna au palais ducal de Mantoue ou ceux de Fra Angelico et Signorelli dans la cathédrale d'Orvieto, Ghirlandaio à San Gimignano et dans les églises de Florence, Filippo Lippi à Rome, Pinturrichio dans l'abbaye de Monte Oliveto Maggiore et à Sienne : autant de cycles qui font ici l'objet d'un relevé exhaustif. Chaque fois, une notice historique minutieuse et des plans accompagnent les photographies d'ensemble et de détail. Il y a là tous les éléments pour d'autres analyses, iconographiques ou stylistiques, que l'auteur ne peut qu'esquisser.

**COSMOPOLITISME**

D'une ambition toute différente relève le premier volume d'une histoire de l'art italien en deux tomes. Philippe Morel, maître d'œuvre de cette entreprise presque déraisonnable, le confesse dès l'avant-propos : il s'agit là d'*« une gageure si l'on songe au nombre d'œuvres d'art et d'illustres chefs-d'œuvre du patrimoine artistique occidental qui ont vu le jour dans ce pays »*. Les trois auteurs ont donc cherché les constantes caractéristiques, les déterminations essentielles, tout ce qui assure la cohérence des périodes dont ils traitent. Exercice évidemment redoutable. Exercice très réussi souvent. Daniel Arasse parvient en quelques pages à exposer la question de la perspective, parce qu'il considère celle-ci non comme une fin en soi, mais comme l'un des facteurs d'une évolution plus générale, celle qui *« travaille globalement à libérer la figure des limites traditionnelles de son lieu pour ouvrir à son mouvement et à son action un mouvement continu, rationnellement construit et fictivement parcourable »*. Cette définition a, entre autres qualités, celle de sous-entendre l'évolution du monde clos et fixe vers un monde mouvant et ouvert.

Autres élargissements du champ de la réflexion : Philippe Morel démontre comment, au XVI[e] siècle, la théorie des éléments peut exercer son emprise dans le champ de la réflexion savante, celui des symboliques hermétiques et celui des images ; ou comment la question des origines de l'homme se formule de plusieurs façons, en plusieurs langages. La définition du statut de l'artiste, la constitution de la notion d'individu, les rapports au politique et au religieux font aussi l'objet de mises au point dont on peut seulement craindre que la densité et la brièveté nécessairement elliptique rendent parfois la lecture difficile au non-initié. Pour le reste, si l'on peut dire – les illustrations, les plans, la description des principaux sites –, le volume demeure fidèle à la tradition de la collection : luxe et abondance.

L'un des trois auteurs de *L'Art italien* est donc Daniel Arasse, que l'on peut penser infatigable puisque – hasards de l'édition et de ses calendriers – il publie trois livres en même temps, celui-ci, son admirable *Léonard de Vinci* et *La Renaissance maniériste*. Il y traite de la peinture et Andreas Tönnesmann de l'architecture. Pas de frontières cette fois : l'Italie certes, mais aussi la France, l'Allemagne du Sud, l'Espagne, les Flandres, la Bohême. Le maniérisme est international – *comme tant d'autres mouvements*. Il faudrait s'en souvenir avant de prétendre condamner tel art – celui d'aujourd'hui – parce qu'il serait cosmopolite et oublieux des traditions nationales. Au XVI[e] siècle, la question ne se pose pas. L'hôtel de ville d'Anvers doit sa forme autant au maniérisme à la mode des années 1560 qu'au classicisme italien et aux habitudes de construction locales. Pour autant la synthèse s'accomplit, comme elle s'accomplit, avec d'autres composantes, à Fontainebleau, dans la Résidence de Munich ou à Burghley House. A Prague, au temps de Rodolphe II, elle réunit des peintres venus d'Europe du Nord et qui ont tous séjourné en Italie. C'est dire que toute tentative de définition du maniérisme doit comprendre ce phénomène à l'échelle de l'Europe : une mode qui s'étoffe, qui dure près d'un siècle, qui élargit son champ d'influence et, l'accroissant, se métamorphose et s'exaspère, jusqu'à susciter une réaction de plus en plus violente et à disparaître.

Il faut en passer par des considérations politiques et économiques. L'art du XVI[e] siècle est art du prince, art de cour, faste, exhibition, affaire de prestige et de spectacle – ce qui suppose dépenses, théâtralité outrée, recherche de l'effet, désir de séduction. De cette démarche, afin qu'elle finisse en apothéose, aucune discipline ne doit être exclue, ni peinture, ni architecture, ni arts décoratifs, ni fêtes, ni cérémonies. C'est un premier point. Un deuxième est de tenter une analyse du maniérisme comme *« art de l'art »*, interprétation à tendance généralisatrice qui fut formulée d'abord par Robert Klein et qui se trouve ici justement réévaluée.

Une dernière, plus philosophique, est suggérée dans sa préface par Daniel Arasse quand il écrit : *« L'art maniériste répond d'autant plus efficacement à l'ébranlement des certitudes que celui-ci ne concerne pas les seules réalités de la vie collective du groupe social. D'une façon plus diffuse, c'est la structure même de la réalité qui est devenue labile. »* Montaigne, Shakespeare écrivent cette réalité autre et changeante. Pontormo, Rosso ou Spranger la peignent.

**Philippe Dagen**

**★ Signalons également le volume qui présente *Le jugement dernier* de Michel-Ange après restauration, accompagné notamment d'explications de deux restaurateurs. (Robert Laffont, 208 p., 150 ill., 499 F.)**

# Venise à l'estomac

**L'ART DE VENISE**
sous la direction
de Giandomenico Romanelli.
Ed. Mengès, 2 vol. en coffret,
919 p. au total, 1 200 F jusqu'au
1[er] février, 1 500 F ensuite.

Unique, exhaustive, spectaculaire. Ces trois adjectifs, avancés dans le dossier de presse qui accompagne l'*« œuvre définitive »* que constitue *L'Art de Venise* n'ont rien d'excessif. Il serait mal venu de chipoter : spectaculaire et unique, l'ouvrage l'est assurément, par son poids, son volume, son luxe. Exhaustif, il ne l'est pas moins. Tout Venise est bien là, enfermé dans un *« élégant coffret luxe pleine toile et illustré »*, détaillé, classé, des origines de la Sérénissime à la ville de la Biennale, avec ses peintres et ses sculpteurs, ses urbanistes, ses *Byzantins, ses baroques et ses maniéristes*, avec l'immense Tintoret, le suave Bellini, l'élégant Guardi, avec Canova, beau comme l'Antique. Oui, vraiment tout – sauf, peut-être, les gondoliers –, jusqu'à la fatigue. Comme un gourmand pris au mot de son vice, le lecteur se retrouve devant cette table surchargée de mets, le ventre déjà lourd, vaguement indisposé.

Certes ce monument a ses mérites : ils sont encyclopédiques, synthétiques. Les meilleurs spécialistes, on n'a aucune peine à le croire, y ont apporté leur pierre. Le maître d'oeuvre, directeur des musées de Venise, était le mieux placé pour cimenter l'ensemble. L'illustration est abondante, colorée, diverse à défaut d'être toujours originale. Alors oui, pour peu que l'on aime assez la ville aux mille canaux, que l'on ait l'estomac bien accroché, qu'enfin on possède une table basse assez solide pour en soutenir la masse, on doit sans tarder se procurer cette somme, définitive.

**Patrick Kéchichian**

**★ Dans un genre plus modeste, délicat et maniable, signalons le très beau livre de Xavier Richer (photos) et Mic Chamblas (texte) sur les *Masques de Venise* (éd. Plume, 144 p., 149 F).**

هكذا من الاصل



# Picasso, peinture-combat

*Trois carnets de dessins et un témoignage passionné, ému, de Claude Roy pour comprendre, quinze ans après « Guernica », la genèse de « La Guerre » et « La Paix »*

**PICASSO**
**La Guerre et La Paix**
de Claude Roy.
Ed. Cercle d'art, 178 p., 390 F.

Quand Claude Roy a découvert *La Guerre* et *La Paix*, installées dans l'ancienne chapelle de Vallauris, en février 1954, il a senti que, jusque-là, il les avait seulement vus *« à demi »*. *« Aujourd'hui,* écrit-il, *nous voici non plus* devant *les tableaux, mais* sous *l'unique tableau, comme sous une tente décorée, comme dans un tunnel de songes. Les silhouettes noirâtres et funèbres qui brandissent haches et pieux dans* La Guerre *ne les brandissent plus à trois mètres au-dessus de notre regard, mais directement* sur *nous. L'épée-poignard du monstre-guerre est suspendue à pic sur notre crâne, comme une épée de Damoclès. Le soleil-diamant de* La Paix *n'est pas simplement placé en haut de la composition, au-dessus de la ligne théorique d'horizon, mais il nous survole, rayonnant dans le plafond-ciel.* » C'est ainsi, et seulement ainsi, qu'on peut voir aujourd'hui ce diptyque, à Vallauris, en se souvenant que Picasso aurait aimé *« qu'on ne l'éclaire pas, que les visiteurs aient des bougies à la main, qu'ils se promènent le long des murs comme dans les grottes préhistoriques (...), que la lumière bouge sur ce que j'ai peint, une petite lumière de chandelle »*.

Le livre que publie le Cercle d'art est précisément une occasion unique de voir *La Guerre* et *La Paix* autrement, photographiées à plat, avant le montage dans la chapelle ; et de comprendre, à travers les trois carnets de dessins de 1952, comment Picasso est « reparti en guerre », quelque quinze années après *Guernica*. Le texte de Claude Roy, fragments d'un journal de l'époque, alors que, jeune écrivain, il était très proche de Picasso et fasciné par ce « géant » de soixante-douze ans, insiste d'emblée sur les liens entre *Guernica* et *La Guerre* et *La Paix*.

Ce texte, on peut regretter qu'il alterne, au long du livre, avec les images. Car il vaut mieux le lire pour lui-même, témoignage passionné, ému, d'un homme parfois *« abasourdi »* par la puissance et le génie de Picasso. Selon l'idée qu'on se fait de la peinture, de Picasso, de l'histoire du XX[e] siècle aussi, on pourra être séduit ou irrité par les propos de Claude Roy, mais ce récit, bien qu'il accompagne la genèse de *La Guerre* et *La Paix*, est avant tout intime. On le lit pour Claude Roy, pour retrouver ses sensations de 1952, quand Picasso lui prête ses carnets de dessins, puis quand il l'autorise à entrer dans l'atelier pour voir les immenses tableaux, peints grâce à un étrange échafaudage – *« un char de combat pour la peinture du même nom »*, disait-il. Et ensuite on reprend le livre pour regarder le travail de Picasso.

Comme dans la plupart des ouvrages du Cercle d'art sur Picasso, les documents sont exceptionnels. Cette maison possède en effet d'inestimables archives de ce peintre, des clichés de tableaux, dessins, carnets, aujourd'hui disséminés dans le monde entier. En regardant les trois carnets de croquis qui ont conduit Picasso à *La Guerre* et *La Paix*, on imagine l'émotion de Claude Roy lorsqu'il eut le privilège de les tenir en mains. Le premier rassemble soixante-huit dessins, à l'encre de Chine ou à la mine de plomb (28 avril-4 mai 1952) ; le deuxième se compose de quelques études à la plume et à l'encre de Chine (5-11 mai 1952) ; le troisième est une série de cent quatre-vingt-dix-neuf esquisses et *croquis au crayon* (19 juillet-14 septembre 1952).



CERCLE D'ART/© SUCCESSION PICASSO

**Etude pour « La Paix », mai 1952**

**SÉDUCTION ET DESTRUCTION**

Picasso ne fait pas ici des dessins préparatoires à *La Guerre*, puis à *La Paix*. Des figures surgissent, se transforment, certaines se retrouveront dans les tableaux, presque telles quelles ou dans une sorte d'écho, d'autres n'y figureront pas du tout. Dans le premier carnet dominent l'oiseau de proie, qui deviendra l'étrange porteur de mort de *La Guerre*, sur son char-corbillard, et le nu couché à l'enfant (les croquis en sont tous magnifiques) qui est à droite, sous l'arbre, dans *La Paix*. L'oiseau de proie est une image puissante et ambiguë, mêlant séduction et destruction. Dans le deuxième carnet, la séduction disparaît, l'oiseau de proie porte des cornes, perd ses plumes et se transforme en épure de guerrier semeur de mort – dans le tableau toute ressemblance avec l'oiseau de proie sera effacée. Les femmes qui dansent, dans *La Paix*, sont, dans les *esquisses, tantôt en ronde, tantôt* dans les arbres, tantôt – à côté du justicier qui combat le porteur de mort – « la paix » alors, est juste derrière « la guerre ». On tourne et retourne les pages, on compare les croquis ; ces carnets sont un journal de bord, un récit, un livre. On revient à ce mot de Picasso, cité par Claude Roy : *« J'ai gagné quand ce que je fais se met à parler sans moi. »* Il a gagné, c'est certain.

**Josyane Savigneau**

## livraisons

● **PAOLO UCCELLO. Les batailles**, de Pietro Roccasecca
Les trois panneaux représentant des scènes de la *Bataille de San Romano* (juin 1432) peints par Paolo Uccello, qui décoraient à la fin du XV[e] siècle la chambre de Laurent le Magnifique au palais Médicis-Ricardi de Florence, se trouvent aujourd'hui à la National Gallery de Londres, au Musée du Louvre à Paris et à celui des Offices à Florence. Selon le principe de cette collection, l'œuvre fait l'objet d'une étude analytique superbement illustrée par de nombreux détails de chacun des tableaux. Parmi l'or et le sang, au cœur d'une géométrie presque surnaturelle de lances et d'étendards, se détache la figure de Micheletto da Cotignola (dans le panneau qui est au Louvre) brandissant son épée sur un cheval noir et cabré – figure figée dans une mélancolie vertigineuse, comme étrangère à la violence du combat qui se prépare. (Traduit de l'italien par Francis Moulinat et Lorenzo Pericolo, Gallimard-Electa, 134 p., 320 F.) **P. K.**

● **LES DESSINS ÉROTIQUES DE MONSIEUR INGRES,**
de Georges Vigne
Peignant avec une application extrême sa *Grande odalisque* (1814), ou, cinquante ans plus tard, le *Bain turc*, Ingres ne semblait pas avoir en tête de trop « mauvaises pensées ». L'érotisme qui brûlait là était figé, pris dans la glace, comme éprouvé de l'autre côté de la vitre d'un rassurant aquarium. Comme l'explique Georges Vigne, conservateur du Musée Ingres de Montauban, la vie de l'artiste ne fut guère marquée, autant qu'on puisse le savoir, par une sensualité débridée ! C'est pourquoi les quelques dessins ici reproduits sont précieux, inattendus, émouvants, loin de toute polissonnerie. Ils datent de l'époque où, jeune prix de Rome, le futur chef de file de l'école classique, à l'écoute des anciens qu'il copiait, fut, peut-être, frôlé par l'aile mutine de la dissipation... (Pérégrinateur éditeur, 68 p., 148 F.) **P.K.**

● **HONORÉ DAUMIER,** de Bruce Laughton
Ce livre ne se contente pas de montrer l'aspect de l'artiste le plus reconnu, le Daumier des caricatures politiques et sociales. Il montre les liens entre le caricaturiste et le peintre-dessinateur, et analyse la permanence de cet artiste à travers le déroulement de sa biographie et l'alternance de ses procédés et de ses techniques. Cette publication intervient en prévision de l'exposition internationale qui sera consacrée à Honoré Daumier en 1999, au Grand Palais à Paris, à Washington et à Ottawa. (Traduit de l'anglais – Canada – par Elizabeth Servan-Schreiber, éditions du Valhermeil, 200 p., 200 ill., 360 F.) **M.V.R.**

● **LA FRANCE ROMANTIQUE,** de Jean Adhémar
La réédition, enrichie de cent cinquante illustrations, d'un ouvrage *de référence publié en 1937 sur les lithographies de paysage dans* la première moitié du XIX[e] siècle. Œuvres de « dessinateurs de vues » qui sillonnèrent la France à la recherche de monuments et sites pittoresques, ces paysages pris sur le vif accompagnèrent les livres de voyage du baron Taylor et de Charles Nodier. Adhémar leur donne des lettres de noblesse, analysant les sujets, enquêtant sur les paysagistes, explorant le champ des techniques, des styles et démontrant ce que les écrivains doivent à ces illustrateurs pittoresques. Stendhal, dans *Mémoires d'un touriste*, ne suppliait-il pas son lecteur de *« jeter les yeux sur une estampe »*, et Delacroix ne confia-t-il pas que *« les croquis de voyage sont plus intéressants qu'un journal »* ? (Avant-propos de Werner Hofmann, Somogy, 144 p., 250 F.) **J.-L.D.**

# Crinolines à Pompéi

**MAISONS ET MONUMENTS DE POMPÉI,**
ouvrage collectif.
Citadelles et Mazenod,
224 p., 495 F.

Fausto et Felice Niccolini, fils d'architecte et eux-mêmes architectes, dessinateurs et antiquisants, connurent un succès considérable quand ils publièrent, à partir de 1854, leurs *Maisons et monuments de Pompéi*. Préfacé par Stefano de Caro, responsable de l'archéologie dans la province de Naples, ce volume reprend une partie du travail des deux frères. D'abord des vues qui nous montrent le site antique, dans son jus, au milieu du XIX[e] siècle, avec ses visiteurs en crinolines et chapeaux hauts-de-forme. Ensuite, des relevés scientifiques qui restituent les décors des édifices antiques. Enfin, des reconstitutions de la vie pompéienne telle qu'on l'imaginait à l'époque.

On sait que les fouilles de Pompéi ont eu une influence considérable dans l'histoire du goût européen. L'historien Enrico Colle rappelle l'évolution des décors pompéiens qui ornèrent tant de salons dans toute l'Europe cultivée à partir de la fin du XVIII[e]. A Paris, avenue Montaigne, le prince Napoléon *s'était ainsi fait construire*, sous le Second Empire, une maison « romaine ». Le peintre Gustave Boulanger a laissé un tableau où l'on voit, chez lui, le prince et ses amis, vêtus à l'antique, assistant à la *répétition d'une pièce « en costume »*. Les dessins des Niccolini sont également « datés ». Les personnages qui figurent sur les murs ont les caractéristiques physiques de leurs contemporains, et les *frises* qui courent le long des plinthes se plient malgré elles aux canons de l'époque. Mais c'est justement ce décalage, cette vibration du temps, qui fait l'intérêt de ce beau volume.

**E. de R.**

# Le vrai Greco

**GRECO**
de Fernando Marías.
Traduit de l'espagnol
par Marie-Hélène Collinot.
Adam Biro, 336 p., 490 F jusqu'au 31 janvier 1998, 550 F ensuite.

Que n'a-t-on pas dit du Greco ? Qu'il était catholique, orthodoxe, juif même peut-être, qu'il était fou, ou *du moins qu'il passait de périodes* de raison à des moments d'exaltation furieuse, que c'était un mystique, un visionnaire, un peintre de cour sans conviction religieuse, un philosophe, un anarchiste, un contre-réformiste, et bien entendu qu'il était affligé d'astigmatisme, et que c'était le plus espagnol des peintres de son siècle. On a même soutenu qu'il était Cervantès... Fernando Marías, professeur d'histoire de l'art à l'université autonome de Madrid, revient sur toutes ces affirmations, ces préjugés, ces interprétations, dans une biographie fort bien illustrée et qui repose, « à l'américaine », sur des faits, rien que des faits.

*Il* livre un ouvrage extrêmement documenté, s'appuyant en particulier sur deux textes récemment découverts et annotés de la main du peintre, comportant des réflexions sur la conception qu'il *se faisait de son art, et sur* un exemplaire de *De Architectura* de Vitruve et un autre des *Vite* de Vasari. C'est un travail précis, détaché, une reconstitution minutieuse de la vie du Greco (1541-1631) dans son temps, les chapitres suivant l'ordre chronologique. Mais la version française est hélas quelque peu entachée par une traduction sans doute effectuée trop rapidement, et qui comporte des lourdeurs de style, mais surtout, par des coquilles inacceptables dont la plus grave se situe dans l'introduction, où il est répété plusieurs fois que le Greco est un peintre majeur du... XV[e] siècle !

***Martine Silber***

# Holbein l'extravagant

*Une excellente étude rappelle l'importance d'un des peintres les plus inventifs du XVI[e] siècle*

**HANS HOLBEIN**
d'Oskar Bätschmann
et Pascal Griener.
Traduit de l'anglais
par Ann Sautier-Greening
et Béatrice de Brimont.
Gallimard, 256 p., 266 ill.,
350 F jusqu'au 31 décembre,
450 F ensuite.

Ce livre est une heureuse *surprise, pour une rai*son toute simple : il n'existait aucune étude récente en français sur Holbein dit le Jeune, qui fut l'un des peintres majeurs du XVI[e] européen, naquit à Augsbourg vers 1498 et travailla à Lucerne et à Bâle avant de s'établir définitivement à Londres en 1532. Il y mourut, probablement de la peste, en 1543. Pour ce que l'on peut en soupçonner, il était d'un caractère impétueux, ne détestait pas les bagarres et avait, en matière de morale privée, des conceptions assez élastiques.

Ces détails biographiques retiennent peu l'attention de Bätschmann et Griener, qui n'ont *pas cherché à écrire une vie mais* à comprendre une œuvre très diverse, des décors muraux aux portraits au crayon, de la gravure sur bois – dans laquelle il excella – à la peinture – dont il fut l'un des plus habiles praticiens. C'est là du reste ce qui se dégage d'abord : le sentiment d'une facilité que l'on n'ose dire naturelle – héritée du père, Hans Holbein l'Ancien. L'artiste ignorait si peu ce que sa virtuosité et sa prolixité avaient d'étonnant qu'il se voulait un nouvel Apelle, rien moins. Quand, en 1526, Dürer grava le portrait du réformateur Philipp Melanchthon, il inscrivit en dessous une phrase modeste : *« Dürer a pu peindre les traits vivants de Philipp, mais sa main savante n'a pu peindre son esprit. »* Quand, en 1532, Holbein peignit un portrait de Melanchthon, il ajouta à son tour une inscription : *« Vous contemplez les traits du visage de Melanchthon, comme s'ils étaient presque vivants : Holbein les a montrés avec une rare dextérité »*...

Il semble du reste qu'Holbein se *soit laissé obséder par Dürer et sa* gloire. Il se voulait son rival en toutes matières. Comme lui, il entreprit des études sur le nu, les mouvements, les muscles, les expressions de la physionomie, les proportions et la meilleure manière d'en déduire une algèbre du corps humain. Aux études géométrisées et complétées de cotes chiffrées de l'un répondent les études selon des axes de symétrie de l'autre. Leur champ d'affrontement n'avait d'autres limites que celles de la réalité. Chevaux, soldats, architectures, scènes de la Passion, visages : lequel des deux, sur ces sujets, serait le plus juste, le plus exact, le plus élégant ? Lequel exécuterait le meilleur portrait d'Erasme ?

Les auteurs se gardent évidemment de juger. Ils préfèrent, à juste titre, analyser le développement de l'iconographie holbeinienne, suivre *la trace des influences italiennes* nombreuses, chercher à reconstituer les décors de façades qu'Holbein exécuta à Lucerne, lesquels décors citaient Mantegna et s'autorisaient toutes les extravagances, cheval bondissant dans le vide à hauteur du deuxième étage, danses paysannes burlesques en frise. Œuvres religieuses – l'illustrissime *Christ mort* –, portraits à la pierre noire et aux crayons de couleurs et portraits peints – les non moins illustres *Ambassadeurs*, Henri VIII, Thomas More, l'astronome Nikolas Kratzer – font l'objet d'études attentives dont ne sont exclues ni données historiques, ni comparaisons stylistiques, ni Grünewald, ni Clouet, ni les querelles religieuses qui firent de Bâle une cité de moins en moins accueillante pour les peintres. Tout cela fait une excellente monographie.

**Ph. D.**

# Bruegel l'énigmatique

*Une monographie abondante sur une œuvre qui résiste à l'interprétation*

**BRUEGEL**
de Philippe
et Françoise Robert-Jones.
Flammarion, 352 p., 365 ill., 595 F.

Difficile d'écrire sur Bruegel : l'homme se dérobe, dont la vie demeure mal connue. On ne sait ni où ni quand il naquit, mais qu'il fut reçu maître à Anvers *en 1551, se maria à Bruxelles en* 1563, et mourut en 1569 – et, détail d'importance, qu'il voyagea jusqu'en Italie, quoique l'on ne sache par quel itinéraire. Les œuvres, dessins et peintures, ne se laissent pas interpréter aisément. Les auteurs de cette monographie, très abondante, admirablement illustrée, en font l'expérience page après page.

Aux hypothèses biographiques succèdent les hypothèses analytiques. La symbolique de Bruegel *procède selon des codes, des allu*sions, des jeux de mots. Sans doute invente-t-elle son idiome propre, qui ne ressemble que de loin à celui de Bosch. Pourquoi ces poissons aux bras armés de couteaux ? *Pourquoi ces grylles et ces* chimères, allégories grotesques de quels vices ? Pourquoi l'obsession de la mort ? La situation historique des Pays-Bas au XVI[e] siècle peut l'expliquer pour partie, mais aussi la situation religieuse. Autant de difficultés peut-être insolubles.

**Ph. D.**

هكذا من الاصل



# Oxygéner la vie

*Le livre-musée de Gérard Durozoi raconte les chahuts et les provocations des surréalistes lorsqu'ils nous invitaient à fouiller l'envers du banal pour trouver l'amour, la poésie et la liberté*

**HISTOIRE DU MOUVEMENT SURRÉALISTE**
de Gérard Durozoi.
Hazan, 760 p., 395 F jusqu'au 15 janvier, 495 F ensuite.

Il s'agissait de changer la vie. Rien de moins. Contre un monde ancien dont le désordre était condamné, un bataillon d'hommes se leva, qui, pour laver le siècle de ses enfers et ouvrir les portes de l'imagination, commença par pratiquer la surenchère du désordre. Dada naît et *« crache tout, ne parle pas, n'a pas d'idée fixe, n'attrape pas les mouches »*. Il y eut des chahuts et des provocations, des manifestes et des revues, des expositions et des bagarres, des violences verbales et des exclusions, des ténors et des seconds rôles : le livre-musée de Gérard Durozoi raconte tout cela, comme une histoire, avec beaucoup d'illustrations, en sept chapitres aux titres empruntés aux *Champs magnétiques* (*« Il se prépare de jolis coups de grisou »*), à Paul Eluard (*« Les éléphants sont contagieux »*), Aimé Césaire (*« Liberté, mon seul pirate »*), André Breton (*« L'ignoble mot d'engagement »*), Gérard Legrand (*« La pensée crépite d'images »*), et dans une présentation qui rappelle les revues *Littérature* et *La Révolution surréaliste*. Une histoire globale, qui n'oublie pas les prolongements du mouvement à l'étranger, en Belgique où Magritte envoie la clef des songes de l'autre côté des miroirs, au Mexique *« terre d'élection de l'humour noir »*, aux Etats-Unis d'où vint Man Ray et où revint Duchamp, aux Antilles où le charnel s'articule avec le végétal, à Prague où les spectres se lèvent comme une armée des ombres…

Voulant lutter contre une conception ultra-aristocratique de l'art, les surréalistes composent des poèmes aux ciseaux, s'adonnent à la prose hypnotique, dessinent selon une inspiration mécanique. Desnos brise les mines de ses crayons pour écrire, d'autres dérouillent les mots les yeux fermés, cultivent le jeu, se dépouillent des conventions et se branchent sur le quotidien. Tandis que les artistes défendent la nouvelle déclaration des droits de l'homme et du rêveur, Paris devient l'asile poétique de l'incongru, les peintres désaliènent le regard et dénoncent l'abdication devant la figuration.

Pape de cette révolution dressée contre les valeurs dominantes, les idéaux de la bourgeoisie, le colonialisme, la religion, la psychiatrie (qui n'entend rien aux vertiges de l'hystérie), André Breton considère que *« tous les sujets d'exaltation propres au surréalisme convergent vers l'amour »*, dépouillé de ses règles morales, de ses scandales clandestins. *Nadja* existe, les fous ne sont pas ceux que l'on croit, un chien andalou donne des frissons, l'âne pourri fait l'éloge de la paranoïa-critique et de l'extase, le *Minotaure* honore l'explosante fixe et rapproche Lautréamont, Brassaï, King Kong et Picasso…

Il était inévitable qu'en dépit de ces quelque huit cents pages le lecteur hypnotisé ait le désir d'en savoir plus : tel le visage de Marlène dans *Shangaï Gesture* ou celui de Louise Brooks, Garbo, Musidora, le surréalisme est un continent qu'on n'est jamais las d'explorer. Veinards sont ceux que cet ouvrage conduira aux mille arcanes d'un mouvement qui n'est pas mort, bien que le monde tel qu'il est devenu (empire des intérêts économiques, culte du spectaculaire et de l'anecdotique) *« mérite plus que jamais l'anathème »* qu'il lui lança.

*« Si le surréalisme n'a pas changé la vie*, conclut Gérard Durozoi, *il l'a tout de même, c'est Gracq qui l'affirme, "passablement oxygénée". En prouvant que l'on doit désormais nommer poésie tout autre chose qu'une écriture de professionnel. En invitant d'un même mouvement à négliger l'œuvre d'art autonome et à réintégrer la démarche artistique au cœur même du quotidien de telle façon qu'il soit transfiguré. En enseignant que la banalité est riche d'un envers en attente d'être activé. En rappelant qu'il y a dans tout être humain le germe radical d'une insatisfaction permanente. En exaltant l'amour contre la banalisation des relations affectives. (…) Serait-il possible d'accéder à plus exaltant que l'amour, la poésie et la liberté ? »*

**Jean-Luc Douin.**

★ **A signaler, *Le Surréalisme et l'amour*, catalogue de l'exposition du Pavillon des arts, au printemps dernier, autour des thèmes de la rencontre, du couple, des figures féminines, du désir, de l'amour fou. (Gallimard/Electa Paris-Musées, 240 p., 295 F.)**

★ **De 1941 à 1967, Gallimard a publié 620 volumes habillés de reliures conçues principalement par Paul Bonet et Mario Prassinos. Un petit volume rassemble tout ce qu'il faut savoir sur ces cartonnages NRF qui font rêver les bibliophiles. Une somme utile mais un peu coûteuse (*Les Cartonnages NRF*, de Jean-Pierre Huret, Librairie Nicaise, 224 p., 450 F.)**



LUDWIG MUSEUM DE COLOGNE/ADAGP 1997/HAZAN

**Max Ernst, « Au rendez-vous des amis », 1923. On reconnaît notamment, de gauche à droite, rangée du haut : Philippe Soupault, Hans Arp, Paul Eluard, Louis Aragon, André Breton ou Giorgio De Chirico ; rangée du bas : René Crevel, Max Ernst, Jean Paulhan, Benjamin Péret et Robert Desnos**

## livraisons

● **CAMILLE BRYEN À REVERS,** ouvrage collectif
Bryen ? Un jalon essentiel entre surréalisme et abstraction « informelle ». Poète, peintre, provocateur, il fut sur la brèche de la révolte et de l'extravagance jusqu'à sa mort en 1977. Il était temps de lui rendre l'hommage dû à sa violence drôle. (Somogy, Editions d'art et Musée des beaux-arts de Nantes, 290 p., 250 F.) **Ph. D.**

● **L'ART EN ALLEMAGNE, de 1945 à la chute du Mur,** de Violette Garnier
Il n'existait rien en français sur l'art allemand depuis 1945 qui se veuille une histoire et une synthèse. A défaut d'être une synthèse, cet ouvrage rassemble et présente clairement une anthologie de noms et d'œuvres – dont nombre de méconnus et de presque inconnus. (Préface d'Alain Bonfand, Nouvelles Editions françaises, 220 p., 490 F.) **Ph. D.**

● **LES PRIMITIFS DU XXe SIÈCLE,** de Jean-Louis Ferrier
Prendre au sérieux l'art des aliénés… De Paul Klee à Jean Dubuffet en passant par Max Ernst, un véritable mouvement d'attention et de faveur se dessina pour mettre cet art à sa juste place, pour tenter de repérer, au cœur du désordre mental des artistes, les lois d'une improbable ou tremblante esthétique. Comme le rappelle Jean-Louis Ferrier dans cet ouvrage didactique abondamment illustré, quelques psychiatres et psychothérapeutes – tel Hans Prinzhorn en 1922 – se penchèrent sur les productions de leurs patients et constituèrent, à l'occasion, d'importantes collections. (Terrail, 208 p., 149 F.) **P. K.**

● **L'IMPRESSIONNISME FRANÇAIS,** de Diane Kelder
Pour accoucher de Cézanne, l'impressionnisme dut beaucoup balbutier. Quelle distance, en effet, entre *Les Baigneuses* de Renoir, toutes d'artifice et de sensualité accablante, figées dans leur chair comme dans un corset, et celles du maître de la Sainte-Victoire, admirables, comme libérées par la géométrie verticale qui les font monter au jour ! Après Germain Bazin, Jean Leymarie et John Rewald, Diane Kalder parcourt à son tour une histoire déjà amplement balisée. (Bibliothèque des arts, 400 p., 299 F.) **P. K.**

● **CALLIGRAPHIE DE LA TERRE,** de Hassan Massoudy
Plusieurs ouvrages – chez Phébus et aux éditions Entente – ont fait connaître l'art heureux et délié de ce calligraphe arabe. Ici, en regard de textes provenant d'époques et d'aires géographiques diverses, Hassan Massoudi a dessiné l'alphabet inspiré de ses rêves et de ses désirs. (Ed. Ententes, 126 p., 125 F.) **P. K.**

● **LE LIVRE D'IMAGES DE MADAME MARIE,** d'Alison Stones
Alison Stones, qui signe l'introduction et le commentaire de ce manuscrit de la BNF, nous permet d'approcher au plus près la pratique la plus intime de l'oraison. Le livre de dévotion de Marie de Rethel, dame d'Enghien, illustré par deux maîtres de la fin du XIIIe siècle, décline la vie du Christ et des saints dans une palette subtile où les étoffes et les nuances font la mise en relief. Un corpus précieux et rare. (Ed. du Cerf/Bibliothèque nationale de France, 128 p., 590 F jusqu'au 1er février 1998, 740 F ensuite.) **Ph.-J. C.**

# Delacroix sans artifices

*La monographie de Barthélémy Jobert s'attache à étudier l'artiste dans la matérialité des faits, sans rien concéder à son mythe. L'exercice n'est pas sans limites, mais il peut être fructueux*

**DELACROIX**
de Barthélémy Jobert,
Gallimard,
336 p., 265 ill.,
590 F jusqu'au 31 décembre,
690 F ensuite.

Il y a un paradoxe Delacroix. D'un côté, un peintre célèbre, l'homme des *Scènes des massacres de Scio*, de la *Mort de Sardanapale*, et de *La Liberté guidant le peuple*, le chef de file de l'école romantique française, et l'un des peintres du XIXe siècle les mieux représentés dans les collections publiques. De l'autre, masquée par cette notoriété, il y a une autre œuvre, plus étirée dans le temps et plus abondante que la première : une œuvre bien éloignée des élans romantiques des débuts, et constituée, pour l'essentiel, de grands cycles de peintures monumentales, qui occupèrent près de trente ans de la vie de l'artiste, de 1833 à 1861. Le premier mérite du livre de Barthélémy Jobert, qui paraît alors que l'on s'apprête en 1998 à célébrer le bicentenaire de la naissance d'Eugène Delacroix, est de porter une même attention au connu et au méconnu, une attention sans complaisance, soucieuse de débarrasser cette œuvre des clichés et des mythes qui l'encombrent et l'occultent bien plus qu'ils ne la mettent en valeur.

Cet ouvrage, à l'iconographie extrêmement soignée, est d'abord le travail d'un historien. Adoptant une construction de type chronologique, Barthélémy Jobert suit en effet Delacroix presque pas à pas, de sa naissance à son dernier soupir, en 1863. Défilent ainsi l'enfance, les années de formation intellectuelle et artistique, les premiers progrès dans l'art du dessin et de la peinture, les débuts éclatants et scandaleux de la carrière publique, lorsque l'artiste, entre 1822 et 1828, présente successivement au Salon *La Barque de Dante, Scènes des massacres de Scio* et la *Mort de Sardanapale*. Viennent ensuite le voyage en Angleterre en 1825, puis au Maroc en 1832, et enfin, à partir de 1833, les grands cycles décoratifs, auxquels l'auteur consacre deux longs chapitres, avant de clore son étude par une analyse des œuvres que Delacroix continua d'envoyer au Salon pendant ces mêmes années.

Pour chaque période, on serait tenté de dire pour chaque peinture, tant Barthélémy Jobert va loin dans le détail, la méthode d'analyse est la même : étude des conditions d'exécution, ainsi que de la réception, autrement dit de l'accueil du public et de la critique. Méthode servie par l'abondance et la qualité des écrits de Delacroix lui-même, dont son fameux *Journal*, souvent et largement cité, mais également par des textes moins connus, témoignages et réactions de ses contemporains, que l'historien a préférés à toute source ultérieure. Ainsi a-t-on le sentiment étonnant, à la lecture de ses pages, de suivre Delacroix presque physiquement dans le plus petit de ses déplacements, mais surtout, dans les moindres transformations de ses choix artistiques. Deux aspects du livre sont, à cet égard, plus particulièrement intéressants : l'étude du voyage au Maroc et celle des peintures décoratives.

C'est en Orient que le peintre, sous le coup de la découverte de ce qu'il qualifiera d'Antiquité vivante, se prépare à modifier profondément son art : éclaircir sa palette, se débarrasser de certains excès de théâtralité, et, surtout, trouver un véritable équilibre stylistique entre romantisme et classicisme, une conciliation parfaite entre sens de l'observation et imagination. Concilier, tel pourrait également être le maître mot de Delacroix aux prises avec les peintures monumentales qu'il entreprend successivement à l'Assemblée nationale, au Palais du Luxembourg, à Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, au Louvre, à l'Hôtel de Ville de Paris, et dans la chapelle des Saints-Anges de l'église Saint-Sulpice. Dans son étude détaillée de ces cycles – sans doute la partie la plus novatrice de sa démarche –, Barthélémy Jobert montre en effet clairement comment l'artiste devient l'un des plus grands maîtres de la peinture monumentale de son siècle, en parvenant, précisément, à concilier tradition et singularité, contraintes et solutions personnelles.

### PEINTRE ET HOMME COMPLET

Une démarche strictement historique a cependant, dès lors que l'on parle de peinture, quelques revers. Si l'auteur prévient, dès les premières pages de son ouvrage, qu'il n'est pas, tant s'en faut, un chaud partisan de l'analyse esthétique, on peut regretter cependant qu'un regard plus contemporain ne vienne pas, à quelques reprises, apporter un autre éclairage, une autre distance critique et théorique, sur des catégories esthétiques aussi complexes que le romantisme ou le néoclassicisme. Si, parfois, comme lorsque l'auteur parle de *La Liberté guidant le peuple*, ou bien encore des *Femmes d'Alger dans leur appartement*, un ton plus personnel semble percer sous le discours distancié de l'historien, les amateurs d'analyses plastiques et d'interprétation ne trouveront pas ici de quoi les satisfaire. En cela, l'essai de Barthélémy Jobert diffère radicalement du *Delacroix* de Peter Rautmann, paru il y a quelques mois. Comme il s'éloigne également des textes que Charles Baudelaire – étrangement peu présent ici – consacra à son maître Delacroix.

Dans les limites de son genre, cette monographie a néanmoins toutes les chances de devenir un ouvrage de référence. Parce que l'auteur y fait preuve d'une érudition sans faille. Mais, bien plus encore, parce qu'il nous livre là le portrait inédit d'un Delacroix sans fard. Pour Baudelaire, l'artiste était, *« comme tous les grands maîtres, un mélange admirable de science – c'est-à-dire un peintre complet – et de naïveté – c'est-à-dire un homme complet »*. Concernant le peintre complet, la démonstration de Barthélémy Jobert fait écho aux paroles du poète. Pour ce qui est de la naïveté, en revanche, l'homme complet, qui nous est dépeint ici, n'est pas seulement le dandy, le causeur séduisant dont la postérité nous a laissé le souvenir. C'est encore un stratège adroit. Un homme capable, d'une façon étonnamment moderne, de convoquer la presse à ses expositions, ou bien de monter selon ses propres termes, des *« intrigues »* pour obtenir ses commandes de peintures monumentales. Un homme qui se bat contre les tracas administratifs, les problèmes techniques, une santé fragile, mais aussi des critiques féroces, comme en témoigne cette remarque de Delécluze, à propos de ce qui est aujourd'hui l'un de ses plus fameux tableaux : *« Le* Sardanapale *de M. Delacroix n'a trouvé grâce ni devant le public ni devant les artistes. Vainement, on a cherché à faire ressortir les idées spirituelles que l'auteur a eues en composant son tableau ; l'intelligence du spectateur n'a pu pénétrer dans un sujet dont tous les éléments sont isolés, où l'œil ne peut se débrouiller de la confusion des lignes et des couleurs, où les premières règles de l'art semblent avoir été violées de parti pris. Le* Sardanapale *est une erreur du peintre. »* Un homme, enfin, qui fut élu membre de l'Institut, et qui eut, sur sa jeunesse, ces mots peu aimables : *« Ils m'ont enrégimenté, bon gré, mal gré, dans la coterie romantique. »* A la séduction des mythes, l'historien préfère décidément la brutalité des faits.

**Pierre Wat**

# Images d'Orient

*Un livre vient enfin analyser l'histoire de l'orientalisme pictural, une histoire qui finit mal*

**LES ORIENTALISTES**
de Christine Peltre.
Hazan, 296 p., 220 ill., 795 F.

L'orientalisme a suscité tant d'albums sans idées, tant de publications aux fins décoratives et mercantiles, que l'on avait fini par s'en désintéresser. L'ouvrage de synthèse – enfin… – que lui consacre Christine Peltre rompt avec ces habitudes détestables. Historique, méthodique, éclectique, riche en œuvres méconnues, il rend à la mode de l'Orient sa densité et son sens.

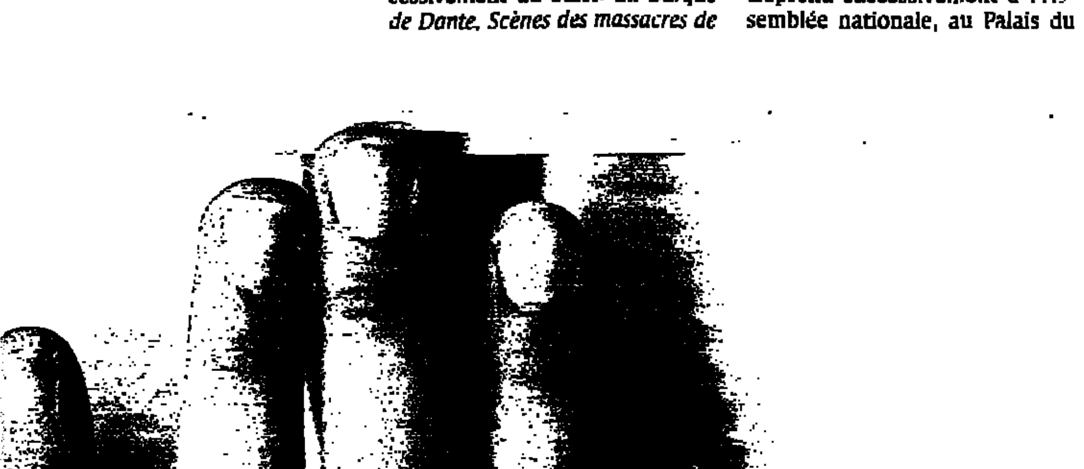
De la campagne d'Egypte au début de ce siècle, l'auteur s'applique à distinguer plusieurs orientalismes concomitants ou successifs. Le premier, œuvres de reportage et de chronique militaire, honore les exploits guerriers des généraux de Bonaparte et ceux des Grecs en révolte contre l'oppression ottomane. Avec non moins d'ardeur, il exalte aussi la conquête de l'Algérie par les régiments de Louis-Philippe, le passage des Portes de fer et la prise de la smalah d'Abd El-Kader – inépuisables sujets pour panoramas patriotiques et commandes officielles.

Le deuxième, fils énervé du premier, se soucie moins du détail des événements et davantage d'héroïsme. Lyrique, emporté, grandiloquent quelquefois, il a en Gros, Guérin et Girodet ses premiers champions, avant que Delacroix ne s'en empare et – voyage au Maroc aidant – n'en tire ses chefs-d'œuvre, lesquels éclipsent les tentatives de ses contemporains, si ardents soient-ils. Christine Peltre rappelle justement les travaux de Decamps, de Marilhat et de Callande de Champmartin. Il ne fait guère de doute que le *Supplice des crochets* de Decamps serait demeuré dans les mémoires pour ce qu'il est, un exercice de cruauté exotique plutôt réussi, s'il n'avait enduré la concurrence des *Convulsionnaires de Tanger* et du *Combat du giaour et du pacha*. Non moins opportunément, elle ne néglige ni Chassériau ni même Corot, qui célèbrent leur inspirateur – Delacroix encore – jusqu'au pastiche.

Passé cet âge d'or, deux tendances se disputent les sujets orientaux, l'une travaillant sur le motif, l'autre de chic. Fromentin parcourt l'Algérie. Gérôme accomplit six expéditions au Moyen-Orient entre 1856 et 1880. D'autres peintres l'accompagnent, tel Léon Belly. Leurs tableaux se veulent exacts, si périlleux soient les motifs qu'ils se donnent, déserts trop vides, cieux trop bleus, lumières trop fortes. Au Salon, où ils attirent la curiosité, ils exposent des vues de Nubie, de Kabylie, du Nil et des intérieurs de mosquée. Quand ils s'en tiennent à la représentation attentive des détails, ils se font archéologues, ethnographes et géographes, et la nouveauté des sujets excuse à demi la platitude de l'exécution.

Quand ils glissent vers le symbole et le mélodrame, ils se rapprochent alors dangereusement de ceux qui, tirant parti d'une vogue de plus en plus galvaudée, régalent le public de vaudevilles en burnous et de drames enturbannés : jalousies, crimes, trahisons. Les scènes de harem ne sont pas d'un moins bon rapport, comme s'en avisent, après Ingres, Benouville et Lecomte du Nouy, dont *L'Esclave blanche* demeure le prototype de la nudité licencieuse savonnée. Cet orientalisme à grand spectacle, celui de la seconde moitié du siècle, démontre par l'exemple ce que devient un thème quand, n'étant plus révolutionnaire, il plaît au plus grand nombre. Il est récupéré par des producteurs d'images qui, non moins que les producteurs de films actuels, savent qu'érotisme soft et pathétique sanglant plaisent presque à tout coup. Bayadères en mousseline et sabreurs furieux dans des palais imités de l'Alhambra de Grenade : ces productions relèvent-elles de l'histoire de l'art ou de celle, sociologique, de l'imagerie et de l'imaginaire occidentaux ?

**Ph. D.**



هكذا من الاصل



# La mélancolie, le trouble, le dépouillement, la concision

*Trois ouvrages nous introduisent dans l'impénétrable art japonais. Deux albums de référence signés Christine Shimizu, remarquablement illustrés, et un étonnant bestiaire d'estampes et de textes dérangeants recueillis par Diane de Margerie*

**L'ART JAPONAIS**
de Christine Shimizu.
Flammarion, 496 p., 750 F.

**FEMMES DU JAPON**
de Christine Shimizu.
Imprimerie nationale,
246 p., 450 F.

**BESTIAIRE INSOLITE DU JAPON**
de Diane de Margerie.
Albin Michel, 126 p., 360 F.

Paravents, jardins de pierres, lavis, estampes, *temples, rouleaux enluminés,* reliquaires, armures, *netsuké,* statuaire bouddhiste, masques, kimono, laques, céramiques et poteries funéraires : voilà dans le désordre les idées plus ou moins précises que l'on se fait de l'art japonais. Comment ne pas accueillir avec bonheur les deux ouvrages que Christine Shimizu consacre non seulement à l'esthétique japonaise, mais à toute la civilisation où elle s'est déployée ? Plus que des albums encyclopédiques, ce sont de véritables introductions à la sensibilité japonaise. Et l'on ne saurait trop recommander leur lecture à ceux qui se disposent à découvrir le Japon : ils y trouveront plus que des manuels spécialisés, ce sera pour eux une mine de renseignements qui leur permettront de ne pas choisir à l'aveuglette les temples, les musées et les jardins à visiter.

Ils auront en main de solides éléments pour s'orienter dans leurs visites, pour approcher les oeuvres, pour les contempler et en mesurer la valeur, pour préparer en eux la réceptivité nécessaire à une telle découverte. Car il faut accepter l'idée qu'on ne peut pas, sans une initiation minimale, apprécier l'art – ou plutôt les arts – japonais, ne fût-ce que pour combattre une série de préjugés.

*Les Français* pouvaient déjà consulter avec profit le volume de *l'Histoire universelle de l'art* consacré par Miyeko Murasé à *L'Art du Japon* (1) et l'essai de Shûichi Katô, *Japon, la vie des formes* (2), mais le premier, plus spécialisé et moins pédagogique, et le second réservé à des lecteurs déjà plus informés, ne pouvaient remplir une fonction d'information de base. L'intérêt des albums de Christine Shimizu, ancienne conservatrice du musée Guimet, est de partir de zéro. Un lecteur ignorant tout de la civilisation, de l'histoire, de la littérature, de la géographie japonaises peut piocher dans *l'Art japonais* tout ce qui lui permettra de se repérer dans un archipel esthétique.

Ce n'est qu'en 1891 qu'une première *sculpture japonaise* entre dans les collections du Musée du Louvre. Puis viendront des estampes. Henri Cernuschi d'un côté, Emile Guimet de l'autre, constitueront leurs collections respectives et peu à peu les Français accueilleront dans leur champ de vision artistique des formes, des repères, des couleurs, des espaces qui réclament quelques précisions. Très vite se posera la question de « l'identité » de la sensibilité japonaise.

Christine Shimizu lance quelques idées sur le sentiment de la nature, la *« vénération des kami, incarnés dans tout élément naturel, du simple rocher ou arbre jusqu'aux montagnes et cascades »*, mais cette généralité est aussitôt nuancée. Le bouddhisme zen, la littérature poétique ont apporté un tout autre regard sur cette nature en effet fondamentale dans la perception esthétique de l'univers, lui donnant des formes extrêmement variables selon les arts qui seront, à telle ou telle phase de la civilisation, privilégiés. *« Suggestion, concision, imperfection »*, nous dit Christine Shimizu sont également des concepts qui viennent à l'esprit quand on veut caractériser l'art japonais.

Comme le fait justement remarquer Diane de Margerie, dans la belle préface qu'elle a rédigée en tête de son anthologie de textes littéraires et d'estampes autour du thème de l'animalité, *Bestiaire insolite du Japon : « Ce que l'on voit et ce que l'on peut lire s'enrichissent sans cesse par l'allusion. C'est à nous de compléter la vision de l'artiste par notre propre regard. Tout est dans la suggestion et dans les signes : nous ne sommes pas loin de la conception de l'art chez certains Anglo-Saxons, comme Henry James. »*

On est rapidement amené à développer de façon subtile ces aperçus, en ayant recours à quelques mots japonais qui reviendront régulièrement : qu'il s'agisse du *yûgen,* sentiment de trouble impalpable, dont on parlera beaucoup à propos *du théâtre nô, du wabi sabi* (sobriété mélancolique) ou, comme le définit Diane de Margerie *« l'amour du vétuste, du désolé, du rouillé, qui donne un plaisir sensuel, terrestre, tangible, mais fugace »*), concept fondamental attaché à tout ce qui entoure la cérémonie du thé, ou du *miyabi,* élégance prisée à la cour de Heian (surtout vers les Xe et XIe siècles).

**LA NATURE ET L'ARTIFICE**

Avec le temps, le sentiment de la nature et la sophistication de l'artifice, dans un rapport dialectique, ne cesseront de se modifier, de s'infléchir et de remettre en cause des idées que l'on croyait acquises. Et, sans aucun doute, l'animal joue un rôle particulièrement important, dans la représentation de la nature : selon Diane de Margerie, qui met en rapport contes, poèmes, textes contemplatifs, nouvelles contemporaines et pièces de théâtre, *« il y a dans le monde spectral japonais où la femme devient renarde pour mieux tromper son monde, où le faisan peut réincarner un être disparu, une manière de vivre, de survivre, de renaître, qui fait échec à la mort. Peu de civilisations comme celle du Japon mêlent vivants et morts dans un dialogue continu où les animaux occupent une place prépondérante. »* Or, avant de parvenir à ces représentations de l'animalité, l'art japonais a *franchi différents seuils dominés,* du moins dans les traces qui nous en sont restées, par des genres esthétiques, encore profondément mystérieux, dans la mesure où les influences chinoises, indiennes et coréennes ne sont pas totalement connues. L'art somptuaire et funéraire qui va caractériser une très longue période primitive (l'époque dite des « grandes sépultures » ou *kofun,* entre le IIIe et le VIIe siècles, avec ses énigmatiques *haniwa,* statuettes anthropomorphes accompagnant les défunts) reste d'une approche très délicate pour *l'esthète non préparé.*

Ce sont les sculptures religieuses, à peine plus tardives, qui devraient *avoir sur le regard profane un impact* plus immédiat. Aux divinités bouddhistes, succéderont les figures de moines, avec une pénétration timide, puis franche du réalisme. L'expression s'anime jusque dans la représentation de la méditation, de l'intériorité. L'architecture est alors indissociable de la statuaire et l'organisation interne des temples, que Christine Shimizu analyse minutieusement, permet de comprendre de quelle manière les sculptures étaient perçues et quelles étaient leurs fonctions.

La prédominance de la littérature poétique et romanesque (c'est-à-dire non exclusivement religieuse ou politico-historique), au tournant de l'an mil, va également modifier la structure même de l'art en fournissant des prétextes à des illustrations picturales. Il devient alors impossible d'ignorer les grandes oeuvres littéraires pour apprendre à regarder les peintures, qui sont le plus souvent exécutées sur des rouleaux intégrant poèmes, paysages, scènes empruntées aux romans majeurs, comme *le Genji monogatari* de Murasaki Shikibu. Mais les rouleaux enluminés n'ont pas le monopole de la représentation picturale, car interviennent alors les paravents, pendant que la peinture bouddhiste s'installe progressivement dans les lieux de culte. Cette dernière exige également pour être comprise dans toutes ses variations une connaissance des divers mouvements religieux qui marqueront les siècles suivants, notamment à l'époque de Kamakura (1185-1333). La sculpture connaîtra alors un renouveau avec quelques grands maîtres, parmi lesquels Unkei, véritable Michel-Ange japonais.

Le portrait, auquel est consacré en grande partie le deuxième ouvrage de Christine Shimizu, *Femmes du Japon,* est beaucoup plus rare et suit une histoire assez peu linéaire. Les moines eurent leurs portraits dès le XIIIe siècle, mais ce sont surtout les portraits imaginaires qui domineront. A cette même époque, en effet, se développe le *nisé-é* ou « peinture ressemblante » cependant que se perpétuent les représentations de poètes ou poétesses immortels (*kasen-é*). Mais les portraits véritablement individualisés n'apparaîtront qu'au XVe siècle. La peinture, au sens occidental du terme, c'est-à-dire matérialisée sur des supports indépendants et de grande taille, s'épanouira au XVIIe siècle avec des *« scènes de genre »* qui font intervenir des situations plus prosaïques, plus bourgeoises, plus érotiques qui donneront un siècle plus tard l'efflorescence de l'art de l'estampe (*ukiyo-é*) devant connaître une immense popularité en Occident et exercer l'influence que l'on sait sur les impressionnistes.

Mais bien avant cela, un art beaucoup plus dépouillé de la peinture à l'encre, tout imprégnée de doctrine religieuse, aura imposé sa rigueur austère et suggestive : thèmes bouddhiques et taoïques (*dôshakuga*), fleurs et oiseaux (*kachôga*) et paysages (*sansuiga*). Un art pictural que l'on peut mettre en rapport avec l'architecture des jardins à l'époque de Muromachi (1336-1568) : *« Le jardin réduit à sa plus simple expression est souvent un espace aride, un paysage sec (karesansui) »*, avec, de surcroît, la notion de « paysage emprunté » ou *shakkei,* qui *« consiste à intégrer l'environnement naturel au jardin* « construit » *de manière à créer un art de profondeur. »*

Christine Shimizu explique par ailleurs les rapports complexes que l'art japonais entretint, dès les premières missions des jésuites au milieu du XVIe siècle, avec l'Occident. Influences dans les deux sens. Les célèbres *nanban byôbu* (« paravents des barbares du Sud ») représentèrent des missionnaires, mais *également, dès l'époque de Momoyama* (1568-1615), des artistes japonais reproduisirent des oeuvres *européennes pendant que des artistes* italiens enseignaient quelques rudiments de la technique occidentale. Et plus tard, au XIXe siècle, les estampes devaient bénéficier de couleurs introduites d'Occident, comme le bleu de Prusse.

Mais plus troublant, du point de vue de l'échange culturel, sera l'émerveillement des architectes allemands dans le premier quart de notre siècle, découvrant les lignes abstraites de la villa Katsura, à Kyôto, sa lumière aérienne, ses jeux géométriques : le XVIIe siècle japonais annonçait, selon une incompréhensible logique, un idéal de la ligne dépouillée, l'esprit du Bauhaus. Désormais, l'art est librement interprété, sortant de son histoire, perdant peut-être son sens premier, mais s'inscrivant dans une esthétique plus large, plus ouverte, à laquelle, qui sait, il était peut-être finalement destiné.

**René de Ceccatty**

(1) Trad. Pierre-Emmanuel Dauzat, Pochothèque, 1996, 414 p., 140 F.
(2) Trad. Rose-Marie Makino-Fayolle, Bibliothèque des arts, 1992.

# Peintures à écrire

*Les meilleurs spécialistes de l'esthétique chinoise ont compilé plus de trois cents œuvres significatives de cet art. Un panorama qui permet de dépasser les clichés des paysages-oiseaux-fleurs-et-bambous*

**TROIS MILLE ANS DE PEINTURE CHINOISE**
de Yang Xin,
Richard M. Barnhart,
Nie Chongzheng,
James Cahill,
Lang Shaojun
et Wu Hung.
Traduction de Nadine Perront.
Ed. Philippe Picquier,
402 p., 480 F.

S'il est deux arts majeurs que le monde chinois a développés de manière originale et dans une ampleur que n'a sans doute pas connue la civilisation européenne, du moins avant la Renaissance, c'est bien la peinture et la poésie.

Ce jugement, que les critiques chinois ne cessent de répéter depuis des lustres, est *généralement* accompagné d'un autre lieu commun : poésie et peinture sont *indissolublement liées. L'écrivain* Su Dongpo, au XIe siècle, analysait déjà les peintures de Wang Wei (VIIIe siècle) comme des poésies et ses poèmes comme des tableaux. Les lettrés chinois disent d'ailleurs *« écrire une peinture ».*

Ce magnifique ouvrage, issu d'une collaboration étroite et inédite entre savants et éditeurs chinois et occidentaux, permet de confirmer ces clichés, mais surtout de mesurer qu'ils correspondent à des vérités intangibles.

En effet, tout en rassemblant plus de trois cents oeuvres d'art reproduites en couleurs, qui proviennent des plus grands musées de Chine, de Taïwan et des Etats-Unis, ainsi que de plusieurs collections privées, le livre, pourvu d'un appareil critique abondant (notes, glossaire, index, bibliographie), est aussi une compilation de commentaires et analyses érudits mais didactiques, rédigés par les meilleurs spécialistes mondiaux d'esthétique chinoise.

Un des mérites essentiels de ces regards croisés est sans doute de modifier la vision que nous pouvons avoir de la tradition picturale chinoise.



MUSÉE NATIONAL DU PALAIS IMPÉRIAL, TAIPEI/PH. PICQUIER

**Lu Hong, première des « Dix vues d'un pavillon à toit de chaume »**

Le terme même de *« peinture chinoise »* évoque des représentations d'oiseaux-et-fleurs, de bambous, mais surtout, d'abord, le fameux paysage monochrome des Song du Sud (XIIe et XIIIe siècles), dont on reconnaît volontiers qu'il a atteint en Chine une perfection inégalée ailleurs, tout en le qualifiant aussi de monotone et conventionnel. Exécutées au lavis d'encre sur un support de papier ou de soie, ces peintures reprennent en effet invariablement des thèmes qui se limitent à une combinaison de montagnes, de fleuves, d'arbres et de rochers, avec *souvent* un personnage minuscule (un sage qui médite, accompagné parfois d'un instrument de *musique*), *installé* dans un coin du paysage, afin de nous rappeler, si besoin est, que l'homme a beau être infiniment petit, il n'en est pas moins une partie intégrante du cycle général de la nature, avec laquelle il se trouve en parfaite harmonie.

Les articles de ce volume nous persuadent que cette vision est pour le moins schématique. La variété des thèmes de la peinture chinoise, des écoles stylistiques, n'a rien à envier à celle de la peinture occidentale, que certains experts d'art chinois, au demeurant, considèrent paradoxalement comme répétitive à l'excès.

**COSMOLOGIE SINGULIÈRE**

Les oeuvres d'art étant commentées dans un ordre chronologique, on mesure la richesse de cette variété en fonction des époques : *peintures sur roches du* paléolithique, boîtes laquées des Zhou Orientaux (770-256 av. J.-C.), *fresques murales bouddhiques de* la période des Six Dynasties (200-581), tableaux d'événements politiques *importants sous* les Tang (618-907), portraits de personnages sous les Song (960-1279) et les Ming (1368-1644), etc.

On comprend aussi qu'on aurait tort de voir la peinture chinoise comme un jeu exclusif de variations sur une série de thèmes, où seule importe la « touche » de l'artiste. La qualité d'une œuvre ne saurait se réduire, contrairement à ce qu'ont avancé beaucoup d'experts, à celle d'une interprétation, au détriment de l'invention.

Les *Trois mille ans de peinture chinoise* sont la somme que l'on attendait en français sur l'art pictural chinois pour nous aider à bien comprendre une tradition où les procès de création sont articulés au sein d'une philosophie et d'une cosmologie singulières. Ils nous permettront aussi d'éviter les jugements définitifs du type de ceux *que tenait le critique* d'art chinois Zou Yigui (1686-1772), qui considérait les peintres occidentaux *comme seulement « doués pour la géométrie » : « Dans leurs œuvres, les objets sont mesurés avec une équerre, de façon à réduire leur taille en fonction de la distance... Bien qu'exécutées avec méticulosité, leurs œuvres sont des travaux d'artisans et ne peuvent être considérées comme des peintures. »*

**Alain Peyraube**

# Le sacré et le profane

*Selon Jane Singer Casey, l'orfèvrerie himalayenne – créée comme portée – est un acte de dévotion*

**BIJOUX EN OR DU TIBET ET DU NÉPAL**
de Jane Singer Casey.
Olizane, 144 p., 198 F.

Il n'y a pas, ou si peu, d'art profane au Tibet. A ces altitudes extrêmes, c'est une autre échelle de valeurs qui s'est mise en place : le sacré investit le profane. Dans ce pays hors du temps, corps et âme dédiés au Bouddha, tout exprime la distance : *yeux baissés* des bodhisattvas peints sur les murs, textes sacrés conservés dans les monastères, *même les bijoux, qui* furent mis à l'abri pendant la révolution culturelle chinoise, acte de *résistance* destiné à préserver le patrimoine.

Depuis vingt-quatre ans, à Londres, Mimi Lipton collectionne les bijoux primitifs, en or et en argent, qu'ils viennent d'Afghanistan, d'Asie ou d'Afrique. Depuis qu'elle a rencontré des réfugiés tibétains, sa vie a changé de sens : elle s'est rendue sur le Toit du monde et, dès son retour, a fondé avec Hansjorg Mayer la Tibet House. On lui propose de petites merveilles, au Népal, en Inde ou à Bangkok. *« Les propriétaires les vendaient à contrecœur, pour financer des études, acheter un terrain ou, simplement, survivre. Maintenant, ils commencent à les racheter. »* Sa dernière acquisition remonte à cinq ans.

Il est difficile d'obtenir des *informations sur ces bijoux réservés* à l'élite : la plupart des dignitaires qui les portaient sont morts. Bagues, boucles d'oreilles, ornements de cheveux, pendentifs, autels portables avaient, au-delà de leur beauté, une triple fonction : sociale, politique, symbolique. Voire talismanique, telles ces boîtes à amulettes serties de pierres précieuses, ornées de Bouddha ou de déités protectrices. *Jane Singer Casey,* docteur de l'université de Harvard, spécialiste de l'art himalayen, va aussi loin que possible dans ses explications. A l'appui, des photos : hauts fonctionnaires en costume d'apparat mais aussi palais du Potala et monastère de Tashilumpo où l'on peut voir des bijoux identiques incrustés dans les parements en or des statues.

Dans l'art bouddhique, gestes, couleurs, proportions, tout est codifié par la tradition. D'où le caractère répétitif des objets. Peu importe le nom de l'artiste, puisque la statue exprime la ferveur de celui qui la sculpte et doit faire naître *le même sentiment chez celui qui* la contemple en murmurant des mantras. Ils n'ont d'autre signature que la dévotion.

**Danielle Tramard**

هكذا من الاهل





## l i v r a i s o n s

● **L'ESPRIT DE L'INDE, 1947-1997**
A l'occasion des cinquante ans d'indépendance de l'Inde, cet album riche en images et textes (avec une chronologie) convoque vingt-trois photographes, dont Cartier-Bresson, Harry Gruyaert, Sebastiao Salgado ou Mary Ellen Mark, mais aussi des clichés méconnus d'Indiens comme Sunil Janah – témoin de l'indépendance –, Dayanita Singh ou Pamela Singh. (Seuil, texte de Victor Anant, traduit de l'anglais par William Olivier Desmond, 228 p., 345 F.) **M. G.**

● **BOXIN' (USA)**, de Giorgia Fiorio
L'Italienne Giorgia Fioro poursuit, avec les boxeurs américains, son exploration des communautés viriles et fermées. La couverture percutante est trompeuse. Ce n'est pas le combat qui l'intéresse mais l'avant ou l'après, l'entraînement, le vestiaire, le portrait. Beaucoup de sueur et une tradition de la salle de boxe qui perdure. (Marval, 96 p., 98 photos, 249 F.) **M. G.**

● **LES ANGLAIS, LA TRAVERSÉE DU SIÈCLE,**
de Brian Moynahan
C'est un livre extravagant et réjouissant, riche en textes et en documents photographiques souvents inédits, tirés d'archives multiples. Le projet est ambitieux : dresser, de la reine Victoria à Margaret Thatcher, mais aussi en évoquant nombre d'anonymes, le portrait de ceux qui ont fait l'Angleterre et son empire, conquérant puis en déconfiture. Raconter les grands événements et les faits de société. Le mariage texte-image donne tout son piment à cet album foisonnant. (Albin Michel, 304 p., 350 photos, 250 F.) **M. G.**

● **TÉLEX IRAN**, de Gilles Peress
En 1983, le photographe Gilles Peress sortait aux éditions Contrejour *Télex persan*, dont la portée ne fut pas saisie. En toile de fond, une prise d'otages de l'ambassade américaine de Téhéran, en 1979-1980. Le livre se présente comme un collage de fragments photographiques, vues sur télévision, scènes de rue, le tout associé à des télex, lien fragile entre l'auteur et Magnum, son agence. Ce livre brutal est un anti-reportage. Peress parle de l'impossibilité de communiquer, d'un pays en mutation, de lui, du gouffre entre la réalité et sa représentation, de sa confrontation à un sujet opaque, introuvable. Le livre est réédité par Scalo, en anglais, sous le titre *Telex Iran*. (Scalo, diff. Interart, texte de Gholam-Hossein Sa'edi, 102 p., 102 photos, 398 F.) **M. G.**

● **GAMMA, 30 ANS DE PHOTOREPORTAGE**
L'agence Gamma a imaginé, en 1967, un nouveau photojournalisme à la française avec Caron et Depardon comme locomotives. Un album d'images accompagne ses trente ans. Il privilégie les grands événements (de la guerre du Vietnam à l'Algérie), les hommes d'Etat, acteurs, princesses, mannequins, animaux, sportifs. Manque un texte qui raconterait l'histoire de l'agence. Et Gilles Caron, dont les reportages ne sont plus distribués par Gamma. (Larousse, 192 p., 300 photos, 250 F.) **M. G.**

● **THEATER OF MANNERS**, de Tina Barney
Dans ce « théâtre des attitudes », la photographe américaine Tina Barney a photographié ses proches, en couleurs. On ne compte plus les adeptes du genre. Mais le contraste entre un Journal intime et des images où chaque personnage semble plaqué dans un décor stéréotypé donne sa force à l'ouvrage. (Scalo, diff. Interart, postface d'Andy Grundberg, version anglaise, 256 p., 158 photos, 398 F.) **M. G.**

● **DIRECTOR'S CUT**, de John Waters
*Director's Cut* n'est pas un livre de photographies, mais bien le dernier film de John Waters depuis *Serial Mom* en 1994, c'est-à-dire l'assemblage d'une fiction dont les personnages s'appellent Dorothy Malone, Jessica Lange, Otto Preminger, Divine, Jésus-Christ ou un acteur porno, tous passés à la moulinette kitsch, utilisés à contre-emploi. Cet objet unique est constitué d'une série d'arrêts sur image tirés de films de Pasolini ou Fassbinder, que Waters photographie sur son magnétoscope. Et de montrer qu'il ne peut exister de mauvais films mais toujours une image intéressante dans *12 assholes and a dirty foot* ou *Le Lagon bleu*. (Ed. Scalo, diff. Interart, 288 p., 165 photos, 398 F.) **S. B.**

● **FUGUES TOULOUSAINES**, de Claude Nori
Claude Nori est un photographe romantique à l'accent ensoleillé, qui ne pouvait que revenir dans sa ville de Toulouse pour la photographier. Il y a passé une jeunesse heureuse, et ça se voit. Cafés en terrasse, rues nocturnes, affiches de cinéma, jeunes filles amoureuses, Garonne qui structure la Ville rose. Nori est indulgent mais comment ne pas rendre à Toulouse ce qu'elle lui a donné ? (Ed. Subervie [Rodez], 112 p., 80 photos, 195 F.) **M. G.**

● **THE LUSTY LADY**, d'Erika Langley
Mieux vaut lire l'anglais pour savourer le petit livre épais, publié sur papier recyclé, qu'Erika Langley a rapporté d'un peep-show de Seattle tenu par des femmes. Pour écrire son reportage et prendre ses images en noir et blanc, elle a dû devenir strip-teaseuse, selon le principe très américain qu'il faut expérimenter le sujet que l'on traite. Erika Langley figure dans son livre ainsi qu'une dizaine de danseuses érotiques. Elle continue de travailler au Lusty Lady, très satisfait de ses prestations. (Scalo, diff. Interart, 256 p., 256 photos, 270 F.) **S. B.**

● **VÉZELAY**, photographies de Daniel Faure
Selon la formule qui a fait ses preuves, c'est Vézelay comme vous ne l'avez jamais vu, à hauteur du portail central et des chapiteaux de la nef. Ainsi est constitué l'inventaire des figures sculptées de la basilique, photographiées avec un soin exemplaire. (Préface de Véronique Rouchon, Flammarion, 160 p., 295 F.) **Ph. D.**

● **LA PIETÀ DE MICHEL-ANGE,**
photographies de Robert Hupka
Ce portfolio comprend douze des cinq mille photographies que Robert Hupka prit de la Pietà de Michel-Ange à New-York, où elle fut exposée en 1964, lors de l'Exposition universelle. Le superbe travail de reproduction en grand format donne une vision étonnante de la sculpture, telle que l'œil ne peut jamais la saisir. (Ed. Arstella, 17, rue de la Madeleine, 49000 Angers. 390 F.) **P. K.**

● **THE PHOTOGRAPHS OF YEVGENY KHALDEÏ**
Pour retrouver les grandes images de Khaldeï, mort le 6 octobre à Moscou à l'âge de quatre-vingts ans (*Le Monde* du 11 octobre). Notamment celle du soldat russe qui accroche le drapeau soviétique sur le toit du Reichstag de Berlin (texte anglais d'Alexander et Alice Nakhimovsky, Aperture, diff. Interart, 98 p., 312 F.) **M. G.**

● **SAFETY IN NUMBERS**, de Nick Waplington
Avec *Sécurité en nombres*, son quatrième livre, l'Anglais Nick Waplington poursuit son portrait de la culture urbaine, ses peurs, objets, paysages, acteurs – jeunes pour la plupart – avec Prozac pour seul remède apparent. Violent, coloré, radical. (Préface de Mark Sanders, éd. Booth-Clibborn/Dazed and Confused, diff. Interart, 264 p., 498 F). **M. G.**

# Le monde couleur rose bonbon

*L'histoire en images de la célébrissime revue « National Geographic » et d'un succès plus que centenaire qui repose sur la volonté de ne montrer que les beautés de la planète*

**LE NATIONAL GEOGRAPHIC**
de C.D.B. Bryan.
éd. de La Martinière,
548 p., 395 F.

Ils étaient une poignée de scientifiques américains à se réunir, le 13 janvier 1888 à Washington, pour créer la National Geographic Society. *« Le monde et tout ce qu'il contient, voilà notre thème »*, proclame Alexander Graham Bell, l'inventeur du téléphone. Une revue mensuelle diffusera leurs découvertes. Elle est aujourd'hui centenaire, richement illustrée, affiche 9 millions d'abonnés et 40 millions de lecteurs dans cent soixante-quatre pays. Le succès est sans équivalent et les moyens gigantesques, qui permettent au *Geographic* d'envoyer plusieurs mois un photographe ausculter une région du monde et d'arrêter les rotatives pour déplacer une virgule malheureuse.

C.D.B. Bryan a relaté, en 1988, cette « success story ». Près de dix ans plus tard, le livre ressort, augmenté de deux chapitres sur la période 1988-1998. La couverture n'a pas bougé. On y voit, en noir et blanc et au tournant du siècle, un explorateur en costume élégant, l'œil rivé à un appareil Speed Graphic, sur fond d'océan. Où est-on ? Peu importe, le *Geographic* est partout. Le cliché nostalgique est cerné de feuilles de chêne et d'un bandeau jaune, motifs qui ont constitué la marque de fabrique de la revue.

C'est un livre épais, parfaitement imprimé, illustré de peintures, de fac-similés de la revue, mais aussi de plus de trois cents photographies qui se partagent entre documents autour de ceux qui ont « fait » le *Geographic* et reportages sur la planète. C'est aussi un livre conquérant, « américain », qui rappelle combien les lecteurs raffolaient qu'on leur décrive l'épopée de *« héros »* comme Robin Lee Graham, un collégien de seize ans qui parcourut, entre 1965 et 1970, 54 000 kilomètres sur un voilier. C'est un livre qui aborde les grandes conquêtes – pôles, espace, régions sous-marines et sommets de l'Himalaya –, les catastrophes naturelles et expéditions coloniales, l'archéologie, les guerres et les mutations de l'environnement. Mais aussi qui projette le lecteur dans les sévères luttes d'influence au sein de la revue.


WALLIS W. NUTTING/COLL. GILBERT M. GROSVENOR/LIBRARY OF CONGRESS
Gilbert Grosvenor derrière son Speed Graphic, en 1913

Tout l'intérêt de l'ouvrage réside dans un va-et-vient entre constats scientifiques et propagande. Avec l'image du monde pour enjeu, délivrée par la première puissance. Le *Geographic* est en effet très conservateur, puritain, moraliste, imposant *« les bonnes manières et une certaine indifférence à l'égard des misères du monde »*. *« Un monde rose bonbon »*, écrit l'auteur.

Le succès du magazine s'est en effet bâti sur une contradiction vertigineuse : montrer la géographie du monde sans parler de ses tourments. Gilbert Grosvenor, qui a dirigé la revue de 1899 à 1954, incarne cette ligne. C'est lui qui, durant les deux guerres mondiales, a établi une charte rédactionnelle. Point numéro six : *« On ne doit publier que des choses favorables aux pays et aux gens. »* Le respect scrupuleux de la charte a entraîné – entre autres – l'oubli de la crise américaine des années 30, mais la publication de cet article sidérant, en 1937, à propos de l'Allemagne nazie : *« La politique du gouvernement actuel vise à développer le corps et l'esprit des filles et des garçons, afin de consolider une race capable de défendre l'Allemagne à venir (...). Les jeunes Allemands s'enrôlent dans les Jeunesses hitlériennes, une organisation qui se compare à celle des scouts. »*

Ce positionnement a été violemment critiqué dans la presse américaine des années 50. De cette époque vient aussi l'étiquette moqueuse d'*« école photographique de la chemise rouge »*, liée à l'emploi de la pellicule Kodachrome : *« En référence*, écrit l'auteur, *à l'emploi fréquent par les photographes de chemises, de casquettes, de pulls ou de foulards rouges, pour rehausser l'éclat des clichés. »* A ces critiques, les dirigeants du magazine répondent que *« le monde contient tant de merveilles, pourquoi diable s'attacher à ses côtés sordides ? »*

C.D.B. Bryan est plus à son affaire quand il analyse les mots du *Geographic* que les images. Ces dernières sont spectaculaires, décoratives, jamais insoutenables – même les enfants affamés du Bangladesh semblent sortis d'un film hollywoodien. On trouve bien d'indéniables morceaux de bravoure mais surtout une façon très *Geographic* d'enrober une guerre ou une catastrophe dans un voile pictural, une brume bleue, un soleil rougissant. De cerner la douleur dans ce qu'elle a d'esthétique, de la rendre acceptable et non de la montrer.

**M. G.**

# Vision faussée

*L'« avant-garde » photographique française des années 20-40, réhabilitée par Christian Bouqueret, n'a souvent produit qu'un néo-académisme empreint de nostalgie des beaux-arts*

**DES ANNÉES FOLLES AUX ANNÉES NOIRES**
de Christian Bouqueret
Marval, 288 p., 270 photos, 490 F.

Voilà un livre qui, à première vue, a tout pour lui. Un sujet méconnu, la photographie en France dans les années 20-40 ; un auteur, Christian Bouqueret, qui a déjà valorisé cette période à travers expositions et livres, mais aussi comme marchand et galeriste ; un texte qui aborde la photographie dans tous ses usages ; un appareillage de notes, biographies et index ; des œuvres impeccablement imprimées ainsi qu'une profusion de reproductions de magazines, livres, journaux, revues – en noir et blanc et en couleur. Autant d'atouts apparents, rarement conciliés, qui ont séduit le jury du prix Nadar, sacrant *Des années folles aux années noires* meilleur livre de photographie 1997.

Le texte, au-delà du style laborieux, est significatif de la réhabilitation en cours – artistique et marchande – d'une certaine photographie française qui ambitionnait de rompre avec la tradition picturale du XIX[e] siècle mais qui n'a fait que la prolonger. *« Nulle intention nationaliste ici... »*, écrit Christian Bouqueret dans son avant-propos. Et pourtant, même si une centaine de photographes ont des images reproduites, quelques Français sont privilégiés : douze photos pour Kollar, onze pour Schall et Moral, neuf pour Albin Guillot, Boucher et Tabard, sept pour Steiner, six pour Parry, cinq pour Sougez. Ces noms volent la vedette aux photographes ou artistes d'origine étrangère attirés par Paris, capitale des arts. Man Ray est assez bien représenté mais on ne trouve que six images de Brassaï, cinq de Kertész, une de Hausmann ou Duchamp. Brancusi ? Pas une photographie ni la moindre citation dans le texte. Et puis trois photos seulement de Cartier-Bresson, deux d'Atget, une de René-Jacques.

Christian Bouqueret justifie cette remise à plat – osée – des valeurs en affirmant que notre pays a généré *« des œuvres équivalentes ou supérieures »* à celles d'artistes étrangers. La comparaison est pourtant accablante. L'auteur range un peu vite ses poulains sous la bannière prestigieuse de la Nouvelle vision en France (sous-titre du livre). Les Albin Guillot, Boucher, Sougez, Schall, Steiner ou Moral multiplient les motifs rhétoriques de la modernité – nu, nature morte, portrait, architecture –, en singent les tics (gros plan, cadrages dynamiques, surimpressions, géométrie des formes, mise en valeur des matières, lumières contrastées, solarisations...), mais sont incapables de personnaliser leurs images. C'est à un triomphe néo-académique que l'on assiste, comme dans ce *Nu* affligeant d'Yvonne Chevalier.

De plus, la plupart de ces auteurs semblent ignorer leur époque, notamment les deux guerres mondiales, alors que l'idéologie du modernisme ambitionnait de sortir la photographie des cercles de l'art pour la rapprocher de la vie. Le repli sur soi est confirmé par l'attitude, pour le moins ambiguë, de nombre de ces photographes à la fin des années 30 et sous l'Occupation. Christian Bouqueret, plutôt que d'aborder les questions de l'attitude et de la responsabilité de l'artiste face à l'Histoire, s'enferme prudemment dans sa période 20-40 et étale ses thèses sur les questions formelles et les motifs – notamment le nu. En deux pages à peine, il pointe justement quelques déclarations xénophobes mais sans en tirer les conséquences, et se montre évasif, dans les biographies des photographes, sur la période vichyste. Il préfère opposer le début (progressiste) et la fin (retour à l'ordre) des années 30. Coupure indulgente. Ce que disaient pourtant Sougez et d'autres, confirmé par les images qu'ils ont produites, montre combien cette prétendue nouvelle vision française n'est que le prolongement archaïque d'une tradition des beaux-arts – c'est limpide chez Laure Albin Guillot, hormis sa *Micrographie décorative*, avec ses portraits flous et corps héroïques –, enrichi d'un éloge du métier et du refus de voir le monde en mutation. Un mouvement fermé sur lui-même pour naturellement se couper, après-guerre, des avant-gardes.

### LA VOIE DOCUMENTAIRE

Ceux qui confrontaient la vie à leur imaginaire ne sont pas les priorités de Bouqueret. Qui, dans le livre, signe le plus beau nu ? Hausmann. Qui descend dans la rue pour y saisir des documents poétiques ou surréalistes ? Brassaï et Cartier-Bresson. Qui se passionne pour la magie des formes, libéré de tout carcan ? Atget, Brassaï, Kertész, Brancusi. Ces auteurs-là voulaient justement échapper à la nouvelle vision. Pour montrer qu'une troisième voie était possible entre photo expérimentale et photographie appliquée : inventer des formes par le style documentaire. Eugène Atget ébauche cette troisième voie. Bouqueret le liquide en deux pages : à gauche, *« Atget, le triomphe du document »*, où ce dernier est qualifié de *« dernier des grands pionniers »*, qui *« appartient entièrement au XIX[e] siècle »*, associé à *« une sorte de retour en arrière »* ; à droite, *« Dubreuil, l'archétype de la modernité »*, photographe méconnu que Bouqueret associe au cubisme, à l'avant-garde, et dont il qualifie l'œuvre de *« géniale »*. Les deux photos accentuent le contraste : pour Atget, le vieux Paris ; pour Dubreuil, des *« ombres d'optiques »*, entre précision et abstraction.

Dubreuil n'est pas en cause mais le procédé est caricatural. Atget serait primitif, Dubreuil moderne. Pas un mot sur les nus d'Atget, bien plus personnels, troublants, dérangeants, que la plupart de ceux qui sont reproduits dans ce livre. Rien sur la construction minutieuse de ses albums thématiques. Rien de ses portraits de prostituées. Atget gêne parce qu'il est inclassable, au croisement de deux siècles, au centre d'un mouvement qui mène à Brassaï, Weegee, Walker Evans et bien d'autres. Parce que son héritage, au-delà de la récupération par les surréalistes, est bien plus déterminant dans la création d'aujourd'hui que la ribambelle de petits maîtres ici défendus. C'est aussi toute la magie du document qui dérange. Suspect aux yeux du « monde de l'art », mieux vaut l'associer aux archivistes ou à l'art appliqué, que de rappeler qu'il n'est pas une fin en soi – la reproduction de la réalité ou l'information – mais un moyen d'inventer des formes poétiques.

Christian Bouqueret aime ranger les photographes et leurs œuvres dans des catégories figées. Mais le document photographique n'est jamais autant passionnant que lorsqu'il dérive, métissé à d'autres disciplines, ici mal cernées ou oblitérées : la littérature, le cinéma, le photomontage, l'architecture, les sciences, l'information, le voyage. Et la sculpture bien sûr, jamais évoquée, alors que Picasso maniait la photographie et que Brancusi s'en servait pour explorer de nouvelles formes à partir de ses œuvres. C'est bien cette notion d'espace – privé chez Brancusi, public chez la plupart des photographes –, associé au style documentaire, qui restera comme l'enjeu de cette période. Dans ce livre, quelques rares images vont dans ce sens. Mais associées à des clichés souvent sans intérêt et rassemblées sous un titre terriblement réducteur : le métier. Encore une fois, les lourdeurs de la tradition viennent brouiller tout ce que la photographie avait de libre.

**Michel Guerrin**

eur rose bonbon

n faussée

هكذا من الامل



# Sur un plateau

*Giovanni Lista recense les figures du théâtre né sur les ruines de la seconde guerre mondiale*

**LA SCÈNE MODERNE**
de Giovanni Lista.
Carré, Actes Sud,
858 p., 980 F.

Autant *commencer* par le plus agaçant : voilà un livre sur le théâtre où, dans le lexique, la part accordée à Giorgio Strehler est plus faible que celle qui revient au scénographe italien Emmanuele Luzzati ; où le piètre metteur en scène Raymond Rouleau *a droit* à *sa notice*, *quand les deux* grands Bruno du théâtre français – Bayen et Boëglin – sont passés sous silence ; où l'on chercherait en vain un nom d'acteur ou d'auteur dramatique. Le seul Schiller que l'on rencontre est Léon – metteur en scène polonais – et Valère Novarina apparaît sous la *dénomination de « metteur en scène français »*. Si l'on commence par la fin, *c'est que* ce lexique occupe une part de choix dans le livre de Giovanni Lista, *La Scène moderne* : 383 pages sur 858, avec, à l'appui de la plupart des noms cités, la liste de tous les spectacles auxquels ils ont collaboré. C'est évidemment un choix : Giovanni Lista soutient que le théâtre, au même titre que les autres arts, se doit d'archiver *ses données, et qu'il peut être* l'objet d'études scientifiques.

Poursuivons par le plus beau : l'iconographie. Elle est non seulement imposante en volume – mille illustrations – mais aussi impressionnante dans le choix opéré. Nombre de documents sont des raretés, venues des quatre coins du monde pour remettre l'esprit à l'heure de la mémoire. On peut passer des heures à feuilleter *La Scène moderne*, *pour le plaisir de se remémorer* la fabuleuse *Lulu* mise en scène par Peter Zadek en 1988, par exemple, ou pour s'imaginer la splendeur que fut *La Traviata* de Verdi interprétée par Maria Callas et mise en scène par Luchino Visconti à la Scala de Milan, en 1955. Même si, pour s'offrir ce plaisir, il faut y mettre du sien : les illustrations sont de taille ré-*duite*.

Achevons par le plus intéressant : le propos. Italien installé en France depuis 1969, Giovanni Lista est chercheur au CNRS. Il est intéressé par le fait de créer un mouvement de pensée et de réflexion en partant d'une matière vivante – la scène moderne, née *sur les ruines de la seconde* guerre mondiale. Selon Lista, la naissance de cette scène est marquée par une mort symbolique : celle de l'auteur dramatique. Jusqu'alors maître du plateau, il devient un matériau parmi d'autres dans une construction dont les fabricants sont les héros : metteurs en scène évidemment, mais aussi décorateurs (ou scénographes), *costumiers*, *éclairagistes* – tous ceux qui concourent au *« visuel »*.

Giovanni Lista pousse l'idée jusqu'à son point ultime, la négation de l'auteur dramatique. Il en devient dérangeant, parce qu'il met à mal le paradoxe fondateur du théâtre : par nature éphémère, l'art de la scène est obsédé par la mémoire. Il se réfugie contre *l'oubli en se reposant sur* la pérennité des textes. C'est une croyance, au fond, à laquelle Lista répond par une foi : il rappelle à travers ses choix que le théâtre n'a jamais cessé de tendre vers un « art total » qui mettrait en scène le monde sur un plateau, chaque soir où sur terre quelque chose se joue. Ce n'est pas un hasard si *La Scène moderne* se clôt sur Jan Fabre, le Flamand aux magnifiques inventions inclassables, qui *convoque sur le plateau les arts* plastiques, la musique, la danse et le *jeu* : un de ses plus beaux spectacles s'appelait... *Du théâtre comme il était à espérer et prévoir.*

**Brigitte Salino**

# La beauté cachée des B

*Charles Tesson réhabilite un cinéma qui a su tirer profit des contraintes pour inventer une esthétique*

**PHOTOGÉNIE DE LA SÉRIE B**
de Charles Tesson.
Ed. Cahiers du cinéma,
191 p., 295 F.

La grande vertu de cet album, disons-le d'emblée, *est qu'on peut suc*-comber, grâce à une superbe iconographie et sans autre forme de procès, au programme défini par son titre, tout en s'instruisant sur son objet, dont l'auteur expose avec toute la clarté et l'érudition requises les enjeux cinéphiliques, qui ne sont pas minces. A *commencer par une tentative de* définition qui est loin d'aller de soi, dès lors qu'on ne se contente pas du truisme qui veut que par B on entende ce qui vient après A. Car le B vaut parfois davantage que le A, selon le paradoxe par lequel un produit d'imitation créé pour faire la même chose que son modèle en *moins bien finit par faire autre* chose en mieux. En d'autres termes, soumis à des contraintes draconiennes liées au coût réduit de la production, les cinéastes qui se sont illustrés dans la catégorie s'en sont dédouanés par l'invention d'une esthétique.

C'est en tout cas sous ces auspices qu'une partie du cinéma et de la cinéphilie modernes s'est appropriée ce *singulier objet de série, qui* recouvre en vérité le meilleur et le pire, au *point d'en faire parfois* un objet de culte. A la source de ce qui peut de prime abord passer pour un dandysme de cénacle, quelques pointes théoriques audacieuses, reformulées par Charles Tesson sous la forme de présupposés qui ne demandent qu'à être vérifiés. Par exemple : *« En quoi la politique des auteurs a été inconsciemment la reconnaisance implicite du cinéma B en tant que quintessence de la mise en scène dans son ensemble ? »* Ou encore : *« L'hypothèse de la série B comme cheval de Troie de la modernité au sein d'Hollywood reste une intuition à étayer au prix d'une analyse rigoureuse. »* Le but de cet ouvrage est précisément, sinon de se livrer en profondeur à cette analyse, du moins d'en suggérer les princaux axes. Par le rappel du contexte socioéconomique : le film B naît officiellement de *l'instauration du double programme* (deux films pour le prix d'un), qui est une des réponses de l'industrie hollywoodienne à la crise économique de 1929 et à la chute de la fréquentation. Par la définition d'une période durant laquelle prévaut son mode spécifique de production et d'exploitation, tandis que se forme *son esthétique : les années 40 et 50.*

Enfin et surtout, par l'élaboration d'une méthode qui vise à formuler, à travers l'exposition des photographies de tournage, les figures de style spécifiques de la série B. Ce qui s'y dessine – à travers sa prédilection pour le film de genre (western, film noir, fantastique...), le *génie de ses petits maîtres* (Allan Dwan, Budd Boetticher, Jack Arnold...) et la sédimentation de ses œuvres cultes (*Gun Crazy*, de Joseph H. Lewis, 1949 ; *Invaders from Mars*, de William Cameron Menzies, 1953 ; *The Naked Dawn*, de Jacques Tourneur, 1955) –, c'est une série de poses suggestives reconstituant en pointillé un art de l'ellipse, de la fulgurance figurative et de l'allégorie morale. Il n'est pour s'en convaincre que de regarder la *photo de couverture, extraite de Gun Crazy*, où Peggy Cummins et John Dall incarnent deux amants en proie à la passion charnelle de la violence et des armes. Elle a un rictus de jouissance sur le visage et une arme au bout de son bras, il tente d'arrêter le déchainement incontrôlable de son geste en la ceinturant. Mais les deux semblent bien regarder ensemble dans la *même direction, quelque chose qui* demeure hors champ. Soit deux amants de *série B qui*, d'amour ou de rage, tirent peut-être sur l'A...mérique.

**Jacques Mandelbaum**

## livraisons

● **LE CINÉMA JAPONAIS**, de Tadao Sato
Voici, enfin, le trop attendu ouvrage qui aurait dû accompagner la vaste rétrospective consacrée au cinéma japonais durant le printemps et l'été. Encore ne s'agit-il que du premier volume, le second étant annoncé pour la toute fin de l'année ou le début de 1998. Une fois complète, il s'agira de la traduction de la plus complète histoire du cinéma japonais depuis les origines jusqu'à la fin des années 80, due à l'éminent critique et historien Tadao Sato. Alors que se dessine un renouveau de la production nippone et que se multiplient les signes d'un regain d'intérêt, voici donc un passage en revue solide et sagement organisé, décrivant par le menu les différents genres, les principaux courants esthétiques et les personnalités les plus marquantes, ainsi que les arrière-plans historiques de l'évolution d'un art qui eut, au Japon, très directement partie liée avec les événements politiques. Le deuxième volume, portant sur la période commencée avec la fin *de la guerre, est complété par un dictionnaire des réalisateurs et un glos*saire. Et, comme il est de règle dans cette collection, les deux ouvrages s'accompagnent d'une belle iconographie. (Traduit du japonais par Karine Chesneau, Rose-Marie Makino-Fayolle et Chiharu Tanaka. « Cinéma/pluriel », Centre Georges-Pompidou. Tome I : 264 p., 180 F ; tome II : 324 p., 180 F.) **J.-M. F.**

● **LES FILMS D'AMOUR**, de Patrick Brion
Poursuivant sa série d'ouvrages luxueusement illustrés consacrés aux *grands genres, le « M. cinéma » de France 3 s'en prend donc* (après le film noir, le western, le fantastique...) au romanesque sentimental vu par Hollywood. Le sous-titre, *Les Grands Classiques américains : du « Lys brisé » à « Sur la route de Madison »*, a le mérite de définir l'origine nationale des quatre-vingt-un titres passés en revue, mais non le cadre esthétique auquel ils appartiennent. Un cadre qui ne fait place ni à Lupino, ni à Cassavetes, ni à Hartley : celui des grandes productions « classiques » issues des majors, de Griffith et Stroheim à Eastwood en passant par Borzage, Sternberg, Cukor, Minnelli. Cette restriction faite, on trouvera un choix mêlant *avec tact splendeurs incontestables et curiosités à bon droit exhumées*, auxquelles Brion apporte la sincérité de son amour des films autant que son érudition. (Editions de La Martinière. 362 p., 495 F.) **J.-M. F.**

● **LOUISE BROOKS, PORTRAIT D'UNE ANTI-STAR**
Réédition d'un classique : consacré à celle qui incarna *« le désir fou d'échapper à la prison de l'image »*, comme l'écrit Roland Jaccard, maître d'oeuvre d'un hommage où l'on trouve des confessions de l'héroïne de *Loulou* et des contributions de Jean-Michel Palmier et Tahar Ben Jelloun, cet album illustré fait de l'héroïne des films de Pabst une fille spirituelle de Lou-Andréas Salomé. (Phébus, 160 p., 195 F.) **J.-L. D.**

● **LES FRATELLINI**, de Pierre-Robert Lévy
Précédé d'un hommage de Michel Serrault aux trois clowns légendaires, égayé de nombreux documents iconographiques (photos, affiches, dessins) et de gouaches inédites de Marcel Prangey, cet album retrace l'âge d'or des princes de Medrano et la magie du Cirque de Paris, où s'esclaffèrent les grands noms des arts et de la littérature au milieu des publics bon enfant. (Actes Sud, 192 p., 290 F.) **J.-L. D.**

● **LE GRAND SIÈCLE DE BIBENDUM**, d'Olivier Darmon
Le Roi-Soleil de la publicité a cent ans. C'est en 1898 qu'André Michelin, gros calibre de l'industrie du caoutchouc, lance cette débonnaire figure de proue de sa firme. Au départ, un projet refusé par une brasserie de Munich *au dessinateur O'Galop, dont le slogan était « Nunc est bibendum » (« C'est maintenant qu'il faut boire »)*. Récupérant le croquis, Michelin va faire faire à O'Galop de Bibendum le symbole du *« pneu qui boit l'obstacle »*. Son histoire est celle d'un produit industriel, mais aussi une histoire de la presse et des BD, du tourisme (Michelin investit dans les cartes et guides), du graphisme, de la publicité. Un siècle savoureux d'évolution graphique et de métamorphoses, au fil du temps, du carnaval de Nice de la Belle Epoque aux jeux de plage des années 60 et au pastiche de Glen Baxter. (Hoëbeke, 144 p., 198 F.) **J.-L. D.**

● **SMOKING, anthologie illustrée des plaisirs de fumer**
Le but de ce livre noir truffé de peintures illustrant un plaisir interdit n'est pas de faire l'apologie du tabac, ni d'affirmer que les raisons de fumer sont vitales. Il s'agit d'une promenade littéraire et esthétique, et non dénuée d'humour, chez quelques artistes ayant sacrifié au culte (ou à la description) de ce vice. Des souvenirs d'initiation d'Italo Svevo ou du Petit Nicolas de Goscinny aux rêves sensuels de Baudelaire ou Mallarmé, des écrivains font défiler aveux et voluptés, rituels de désirs et de séduction, esclavages de la cigarette et de la pipe (Simenon, Balzac, Tolstoï, Cocteau), sur fond d'images du XVII[e] siècle, de Gauguin, Otto Dix, Kirchner, Cézanne, Picasso, Hopper. (*Textuel*, 192 p, 249 F.) **J.-L. D.**

# Album d'albums

**LA VIE EN ROSE**
**Hymne à la chanson française**
de Pierre Delanoë
et Alain Poulanges.
*Editions Plume, 114 p., 249 F.*

C'est *d'abord* un bel album de photos que l'on feuillette avec un bonheur frappé au coin de la nostalgie. Images émouvantes d'un art voué au plus grand nombre, qui n'en finit pas de s'éteindre... et de durer. Les afficionados comme les nouveaux adeptes de la vie en refrains y trouveront avec un même plaisir les piliers de cette grande famille d'insolites que l'éphémère de la gloire n'a pas effrayés. Ronde chamarrée d'accents et de gestes légendaires, de Mistinguett à Jean Guidoni ; de Maurice Chevalier à Julien Clerc, passant et repassant par nos plus proches éblouissements : Gréco, Ferré, Piaf, Trenet, Brel, Montand, Mouloudji, Nougaro, Barbara, Gainsbourg, Ferrat, Bécaud...

La troupe n'est pas au complet, loin s'en faut ; mais les présents invitent à se rappeler les absents. En artisan et témoin capital de cette saga, Pierre Delanoë – assisté d'un fervent complice, Alain Poulanges, notamment producteur et animateur sur France-Inter de « Bonjour, bonjour les hirondelles », une émission quotidienne dédiée à la chanson française – rend tout simplement hommage aux voix les plus marquantes du siècle et à l'ineffable de l'émotion douce-amère qu'elles ont suscitée à travers les générations.

*Cinq* titres avec partitions et paroles scandent cette belle épopée du verbe saisie pour l'essentiel à partir des années 20 : « Hymne à l'amour », « Sous le ciel de Paris », « Y a d'la joie », « La Bohême » et « Le Chant des partisans », comme autant de champs de désirs et de regrets, de colères et de révoltes. Pour le plaisir, l'album s'accompagne d'un CD de douze titres, de « La Vie en rose » aux immortelles « Feuilles mortes » interprétée par Mouloudji.

**Valérie Cadet**

# Propagande à la carte

**MUSSOLINI, UN DICTATEUR EN CARTES POSTALES**
**(Otto milioni di cartolini per il duce)**
*de Enrico Sturani.*
Traduit de l'italien
par Marguerite Pozzoli,
Somogy/Centre d'histoire
de la Résistance
et de la déportation, 240 p., 198 F.

Mussolini imaginaire ou l'étonnant parcours proposé à travers l'image publique du *Duce*, telle *qu'elle circula dans* la moyenne et la petite bourgeoisie urbaine, principale cible de cette propagande quotidienne d'un genre nouveau : la carte postale. Marguerite Yourcenar s'étonnait dès la version de 1934 de *Denier du rêve* : *« Mais est-ce qu'il existe, lui, ce tambour creux sur lequel battent les peurs d'une classe et la vanité d'un peuple ? »* Le beau travail de Sturani *procède d'un didactisme sobre* : combien de modèles ? d'exemplaires en circulation ? quels usages ? par quel public ? qui les produit ? quel contrôle officiel ? Des interrogations simples mais indispensables pour imposer ce corpus, apparemment léger et qui oscille entre le dérisoire et l'accablant, le *pompier et le grotesque, comme* une source capitale de l'étude des *représentations* politiques. On appréciera aussi que soient présentes les visions satiriques, naturellement interdites en Italie entre 1925 et 1944, ou que la dernière carte reprenne le cliché de la pendaison du cadavre de Mussolini à Milan, écho macabre de certains codes antiques de l'ostentation.

*La Chine à l'affiche* (Ramsay, 108p., 169 F), court volume d'affiches *de la révolution culturelle* chinoise, illustre à sa manière le périlleux *moment* où la préoccupation esthétique cède le pas à l'obsession *de la communication* d'un enthousiasme collectif béat. Edifiant.

**Ph.-J. C.**

# Vichy pour mémoire

**VICHY 1940-1944**
de Jean-Pierre Azéma
et Olivier Wieviorka.
Perrin, 280 p., 249 F jusqu'au
*31 janvier 1998, 295 F ensuite.*

Pouvait-on rêver présentation plus pédagogique, exposition plus nécessaire que cette évocation de Vichy ? Si tout le monde ne lira pas Paxton, Rousso ou Baruch, chacun pourra aborder l'histoire de ces années noires à la mémoire ombreuse avec une simplicité qui n'est jamais simplification. *Même l'iconographie*, juste et rare – beaucoup des documents proposés sont inédits –, n'a rien d'un contrepoint distrayant mais donne à réfléchir à ce qui est le matériau même de l'historien. On ne reprochera pas aux deux auteurs de sacrifier à la mode des parties titrées par des infinitifs. *Encaisser, collaborer, gouverner, subir, solder*, loin d'être des poses lit-*téraires, frappent* au *coeur* même du projet. Le lecteur reçoit comme un choc une mémoire qui se refuse et qu'on lui restitue sans effet, cure patiente d'un traumatisme, d'une crise d'identité nationale dont les cicatrices n'ont pas cessé d'être douloureuses. Vue d'en haut (les hommes au pouvoir et les débats *qui les animent*) *comme d'en bas* (la dureté de la vie quotidienne et l'engagement des anonymes), rien n'est négligé, pas même les étapes de l'évaluation historique de cet épisode *« qui ne passe pas »* (signalons une intelligente mise au point sur les *« vichysto-résistants »*). Les images parlent : Paul Reynaud à *l'été 40 blessé à la tête* comme la République qu'on livre alors à Pé-*tain* ; *mais aussi la mairie* provisoire de Strasbourg-en-Périgord ou le confessionnal d'Oradour. Les pistes bibliographiques incontestables et les commentaires lapidaires de la bibliographie invitent à poursuivre la réflexion. Un ouvrage résolument salutaire.

**Ph.-J. C.**

# Les derniers chamans

**TAÏGA, TERRE DE CHAMANS**
Photographies de Marc Garanger.
Texte de Roberte Hamayon.
Imprimerie nationale.
*216 p., 450 F.*

Dans les immenses solitudes de la Sibérie, les derniers peuples nomades sont au bord du naufrage. Chasseurs, pêcheurs, mais, avant tout, éleveurs de rennes, ces *« enfants de la taïga »* d'origine toungouze, Evenki et Evens, tentent, avec énergie et dignité, de préserver leur langue, leur mémoire, *leurs traditions.*

Marc Garanger, photographe indépendant, et sa femme Catherine ont eu un *« coup de cœur »* pour ces petites nations en sursis, collectivisées de force par le soviétisme, et pour leur cadre de vie, rude et somptueux. Pendant sept ans, ils ont appris, avec humilité et tendresse, à mieux connaître le décor quotidien et l'univers spirituel de ces pasteurs pauvres et attachants, qu'illumine l'ancestrale tradition des chamans. De ce parcours initiatique dans la République de Iakoutie, ils ont ramené un film documentaire, diffusé l'été dernier sur FR 3, et un album superbe, dont les cent vingt photos, par leur inspiration et leur composition, mettent en correspondance les splendeurs de la *nature* et les secrets du chamanisme sibérien.

*Vue du ciel, la Sibérie permet* au photographe d'atteindre au symbole. Les méandres d'un fleuve dessinent une écriture, la courbe d'un autre évoque le cercle de l'oïbon, instrument symbolique des chamans. Les lacs des hautes vallées ont la forme d'un oeil géant. A l'époque de l'embâcle, au début de l'hiver, glace et gel tracent, sur *les eaux, la silhouette d'un renne. Au* seuil d'une forêt, un linceul de neige recouvre des *sépultures aériennes* dressées dans les arbres. Les photos de Marc Garanger, racontent, page après page, le pacte d'un peuple avec la nature et ses esprits. Elles s'accompagnent d'un texte précis et inspiré de Roberte Hamayon, ethnologue et linguiste.

**Jean-Pierre Langellier**

هكذا من الأجل



# Le roi-forgeron

**LES ARTS DES MÉTAUX EN AFRIQUE NOIRE**
de Laure Meyer.
Sépia édition, 176 p., 295 F.

Laure Meyer nous avait donné, il y a trois ans, un beau volume sur les arts de cour en Afrique. Le livre qu'elle publie aujourd'hui reprend une partie de cette thématique, puisqu'il est consacré aux arts du métal dont les souverains africains ont fait une grosse consommation. On pense bien sûr, aux royaumes éclos dans le périmètre de l'actuel Nigeria (Ifé ou Bénin). Les grandes têtes d'*Oni*, en laiton, au profil classique, selon les canons européens, ont été fondues dès la fin du XV[e] siècle. Les effigies d'*Oba*, ainsi que les plaques de bronze où étaient représentés les hauts faits des chefs de guerre, ornaient le palais du roi du Bénin.

Le métal est également employé massivement à la confection des reliquaires Kota ou Mahongwé (Gabon). On le retrouve dans les bijoux et dans les armes. Au Dahomey (actuel Bénin), le fer a servi à l'élaboration d'une impressionnante statuaire – la statue du roi Ghezo en dieu Gu, par exemple. Laure Meyer introduit son ouvrage par un chapitre sur le statut spécifique du forgeron en Afrique, un être *« différent des autres hommes, en raison de ses liens avec les éléments naturels, terre, feu, air et eau »*. Elle rappelle que, dans certaines ethnies, les Lubas de l'ex-Zaïre, par exemple, le forgeron est le fondateur mythique de la royauté. Enfin, Laure Meyer n'oublie pas d'évoquer longuement le contexte économique.

**E. de R.**

**★ Signalons deux albums abondamment illustrés sur le Maroc : *L'Art de la fantasia. Cavaliers et chevaux du Maroc*, de Xavier Richer (photographies), Azeddine Sedrati, Roger Tavernier et Bernard Wallet (textes) (éd. Plume, 112 p., 295 F.) ; *Moussems et fêtes traditionnelles au Maroc*, de Marie-Pascale Rozier (texte) et Cécile Tréal et Jean-Michel Ruiz (photographies) (ACR Edition, 192 p., 320 F.)**

# Un Moyen Age total

*Le « Vauchez » explore, sans limites de lieu ni de thème, le monde médiéval. Une somme parfaitement recommandable*

**DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DU MOYEN ÂGE**
sous la direction d'André Vauchez, avec la collaboration de Catherine Vincent.
Ed. du Cerf/ Citta'nuova/ James Clarke & Co, 2 vol. de 896 p. chacun, 1 490 F jusqu'au 31 décembre, 1 890 F ensuite.

Le monde médiéval est depuis peu l'objet de toutes les audaces éditoriales : après un *Dictionnaire de la France médiévale* de Jean Favier (Fayard, 1993) et un magistral *Dictionnaire historique de la papauté*, dirigé par Philippe Levillain (Fayard, 1994), voici, plus ambitieuse encore, une somme monumentale qui entend traiter d'un Moyen Age « total », sans limites géographiques ni thématiques autres que celles de la conscience du temps – les espaces alors inconnus comme les notions encore dans les limbes sont absents pour éviter toute optique anachronique. Aussi ne sont-ils pas trop de six cents auteurs pour rédiger les 3 200 entrées de cet énorme *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Age*, publié conjointement à Cambridge, Rome et Paris. Le maître d'œuvre, André Vauchez, a lui-même largement contribué à la composition de ce qui apparait d'ores et déjà comme un événement.

Rien – ou presque – n'échappe à la curiosité de l'amateur d'histoire médiévale, de « a latere » et « Abbassides » à « Zodiaque », ou plus exactement d'« abaque » à « zoroastrisme ». En effet, un index exhaustif reprend toutes les notions et figures présentes dans le *Dictionnaire*, même si elles ne bénéficient pas d'une entrée spécifique (ce qui permet au lecteur de disposer d'une sorte de thesaurus infiniment précieux). Saluons de nombreux gros plans superbes (malgré l'injustice de toute sélection, retenons les « roi » ou « France » de Colette Beaune, la « chevalerie » de Jean Flori, la « relique » de Patrick Geary ou l'« héraldique » de Michel Pastoureau), le souci de préciser le sens médiéval de mots qu'on prendrait aujourd'hui à faux sens, « fabrique », « collège », « commune », « docteur », avec un soupçon de regret pour le « geste » qui ne renvoie qu'à l'expression physique, magistralement étudiée par Jean-Claude Schmitt, sans retour sur la « geste » littéraire dont on fait les chansons.

Si l'Occident est, sans surprise, plus visible que l'Orient, soulignons la très intelligente confrontation entre versions byzantine et occidentale de nombre de traits de civilisation (« pénitence », « hymne », « eucharistie », mais aussi « esclavage », « impôts », « contraception » ou attitude face aux « juifs »). On appréciera l'originalité de certains regards – sur le « loup » ou le « sel » –, l'extension de l'information au-delà du XV[e] siècle quand le bon sens le commande – Alain Boureau prolonge la présentation des « pouvoirs thaumaturgiques » jusqu'au bris de la Sainte-Ampoule en 1793 et la notice sur la « tiare » précise qu'il faut attendre Paul VI pour que les pontifes renoncent à ce signe distinctif.

**SIMPLIFICATIONS**

Difficile de commenter le style littéraire même de l'ouvrage, au vu de la diversité des signatures ; il est cependant toujours accessible, évitant le jargon réservé aux seuls initiés, avec même sous certaines plumes, des pointes de malice discrète. Ainsi Abbon de Saint-Germain devient-il grâce à Michel Banniard un *« étrange correspondant de guerre »* quand il relate le siège de Paris par les Vikings.

L'ouvrage n'est cependant pas sans défaut : certaines planches hors texte ne sont pas, à un cahier près, face à leur légende et la cohérence de certaines entrées échappe : Hildebrand figure sous son nom de pontife « Grégoire VII », mais Sylvestre II ne se trouve qu'à « Gerbert d'Aurillac ». Toutefois les erreurs les plus fréquemment relevées concernent les repères chronologiques. Ainsi Benoît XI perd-il six mois de vie. Autre victime, Philippe Ier, dont l'avènement est confondu avec la naissance. Il faut faire la part des coquilles – Grégoire VII semble disparaître en 1035 ce que la notice d'Agostino Paravicini Bagliani, dont la précision n'est jamais prise en défaut, corrige en 1085 – mais on a plus de mal à comprendre des « simplifications » qui malmènent les enchaînements chronologiques : ayant fait l'économie des rois Jean (ce qui pour le vaincu de Poitiers surprend), le capétien Philippe V succède à son frère plutôt qu'à son neveu. Etonnant, comme la contradiction entre le refus du couronnement impérial de Rodolphe de Habsbourg quand on précise ailleurs qu'il le préparait avec Grégoire X ou le choix de Gerbert comme précepteur d'un Otton III déjà adulte. Il est vrai qu'on reconnaît à Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion le statut d'« adolescents » autour de la trentaine...

L'énumération serait vaine, voire facile, mais l'énergie formidable qu'il a fallu pour mener à bien un tel projet méritait une édition définitive du texte plus scrupuleuse. Est-ce la hâte du bouclage qui est cause de ces scories, sans doute promises à disparaître lors d'une réédition ?

Que le lecteur perplexe se rassure : sur ce qui fait sans doute la profonde singularité de l'entreprise – proposer sur des notions difficiles et des termes absents des dictionnaires dans l'acception nécessaire à l'intelligence du monde médiéval et par la qualité de ses adresses bibliographiques – le « Vauchez » est parfaitement recommandable.

**Philippe-Jean Catinchi**

# Idéal courtois

*Amour, poésie, amour toujours, une nouvelle façon de l'écrire au XII[e] siècle*

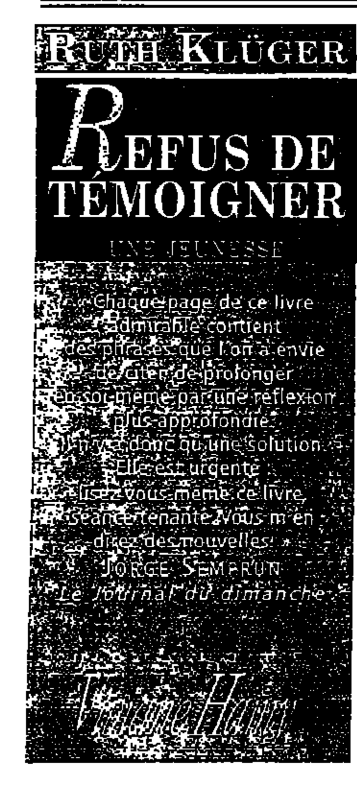
**L'ART D'AIMER AU MOYEN ÂGE**
de Michel Cazenave, Daniel Poirion, Armand Strubel et Michel Zink.
Ed. Philippe Lebaud, 276 p., 420 F.

**HISTOIRE ET ANTHOLOGIE DE LA LITTÉRATURE OCCITANE**
**Tome I. L'âge classique 1000-1520** de Robert Lafont.
**Tome II. L'âge du baroque 1520-1789,** de Philippe Gardy.
Presses du Languedoc, 2 vol., 280 p. et 252 p., 230 F chacun.

Qui dit *Art d'aimer* semble immanquablement évoquer Ovide. Les quatre textes réunis par Michel Zink ne démentent pas la référence, tant, au XII[e] siècle, les poètes qui inventent une façon nouvelle d'écrire le sentiment amoureux restent tributaires de l'héritage antique. Mais alors que la chanson de geste du siècle précédent néglige le lien sentimental, le XII[e] siècle révèle le rapport singulier, essentiel, entre amour et poésie. Désormais le désir semble la manifestation même de l'être. Si d'aucuns s'étonnent de relever dans l'idéal courtois le mélange intime entre obscénité et délicatesse, élan comique et réserve ardente, l'antinomie n'est qu'apparente. L'envie amoureuse ne tient-elle pas elle-même du paradoxe ? Puisque l'assouvissement du désir le tuerait, il n'est pas si absurde de prétendre qu'il aspire en fait à la frustration qui le maintient en vie. La synthèse de Zink annonce les études de Cazenave sur *Tristan et Iseut*, Strubel sur le *Roman de la rose* – une passionnante confrontation des textes de Guillaume de Lorris et Jean de Meun –, Daniel Poirion enfin sur le *Livre du cuer d'amours espris*. Récemment disparu, l'universitaire est ici salué par chacun avec la révérence profonde due à ce formidable spécialiste de la littérature médiévale.

Juste révérence, l'amour courtois étant d'abord une invention poétique du *trobar*, paraissent les deux premiers volumes d'une entreprise aussi courageuse que nécessaire : une *Histoire et anthologie de la littérature occitane*, qui en comptera quatre. Conçu en courts chapitres, qui privilégient le texte littéraire donné en version bilingue, chaque tome doit son ton à son auteur. Tandis que Robert Lafont présente volontiers le contexte historique et les enjeux culturels des poèmes retenus – ce qui ne surprendra pas les lecteurs familiers de l'engagement fougueux de cet occitaniste chaleureux –, Philippe Gardy efface le commentaire pour accorder l'espace maximal à une littérature pour le coup quasi inconnue. Si Lafont présente donc des poètes, textes, lieux ou hérésies relativement célèbres, Gardy accueille des *capiotes (pastourelles limousines)*, des éclats de théâtre judéo-comtadin (*La Reine Esther* du rabbin Jacob de Lunel) et autres pastourelles toulousaines.

**Ph.-J. C.**




# Des idées faites images

*L'analyse lumineuse de l'enluminure par Otto Pächt : leçon de science et de méthode*

**L'ENLUMINURE MÉDIÉVALE, UNE INTRODUCTION**
d'Otto Pächt.
Traduit de l'allemand par Jean Lacoste, préface de François Avril, Macula, 224 p., 210 ill., 350 F.

Otto Pächt, qui fut l'une des figures majeures de l'école historique viennoise, est l'auteur d'un livre très incisif, très précieux, intitulé *Questions de méthode en histoire de l'art*. Le même éditeur traduit son *Enluminure médiévale*, qui a paru en 1984. Pächt l'avait modestement sous-titré *Une introduction*. Il n'aurait pas été faux de le sous-titrer plutôt *Une méthode*, tant cet essai, d'une parfaite clarté, s'impose par son efficacité analytique et la rigueur de sa construction. L'enluminure – évidence – naît dans et pour le livre. Donc, l'étude doit s'ouvrir par des considérations aussi attentives que possible sur la structure des livres. Pächt y insiste : cette structure est *« organique »* et détermine les modes d'insertion de l'image, ou de ce qui relève de l'image, selon la distinction du visible et du lisible. Considérer l'enluminure seulement sur le mode de l'insertion et de la juxtaposition, n'y voir que de la peinture placée dans le voisinage de l'écriture, serait mutiler la question.

Il convient d'observer degré par degré, liberté après liberté, la prolifération du dessin et de la couleur. Les initiales s'environnent d'entrelacs, se métamorphosent en figures animales, se divisent en motifs géométriques. Les boucles des « O » et des « D » sont envahies par des compositions où le monstrueux le dispute au symbolique. A l'intérieur de ces initiales *« habitées »* naissent des chimères, courent des chasseurs, volent des anges. Il suffit de quelques comparaisons pour suggérer que l'enluminure accueille des influences venues de l'art précarolingien et carolingien, puis roman, travaux sur ivoire ou sur pierre, crosses d'évêque et chapiteaux de Moissac et de Toulouse. Ces références sont d'autant plus utiles qu'elles vérifient la cohérence et la continuité d'un mouvement qui affecte les arts visuels, quels que soient matériau et technique.

Des boucles et des jambages, des majuscules historiées, l'image déborde. Elle s'enroule autour des encadrements de pages ; elle se glisse entre les lignes ; elle prend enfin possession de la surface entière de la feuille et se fait image unique, majestueuse. Tout lui devient possible, la narration, le diagramme, la construction symbolique, la représentation du monde, les fantaisies oniriques. L'architecture offre des modèles de composition, avant que la peinture ne se libère de toute contrainte et n'asservisse – juste retour du destin ? – le texte. Les bibles, les psautiers lui sont autant d'occasions d'asseoir sa puissance. Elle tente de se hisser jusqu'à la représentation du cosmos, telle que les conçoivent Hildegarde de Bingen, Salomon de Constance, tous ceux qui prétendent définir les rapports du microcosme au macrocosme, de l'homme à l'univers, c'est-à-dire à l'ordre divin. Il faut alors jouer des ressources de la géométrie et des proportions, inventer des allégories, composer des schémas où théologie et philosophie se voient au lieu de se lire.

A la fin du XV[e] siècle, à Venise, la page de titre des *Œuvres* d'Aristoste a l'apparence d'un manuscrit déchiré sur les bords, crevé par place, alors qu'en vérité il s'agit d'un texte imprimé. Dans les déchirures et les trous apparaissent des éléments décoratifs surdorés, de délicieuses biches et des chèvres-pieds. Quant au philosophe, il apparaît, chauve et mélancolique, dans un « Q » majuscule. *« Nous pourrions voir un symbole dans cette ingénieuse composition*, écrit Pächt : *ce n'est pas seulement cette page qui menace de se désagréger ; les jours de l'enluminure elle-même sont désormais comptés. »*

**Ph. D.**

## livraisons

**● PETRA, CAPITALE DES NABATÉENS**
de Maria Giulia Amadasi Guzzo et Augenia Equini Schneider
Dans la floraison des ouvrages convenus, voici l'instant merveilleux du mystère : Petra, la ville de pierre, ville morte entre la mer du même nom et le golfe d'Aqaba, aujourd'hui en Jordanie. Voyageurs mis à part, on n'en avait pour vision principale que celle livrée par Hergé dans *Coke en stock*, celle de El-Deir, ou plutôt de la façade hellénistique de ce monument troglodyte, dédié au culte posthume d'un des souverains de Petra. C'était la capitale d'un Etat de marchands caravaniers, les Nabatéens, un Etat *« aux contours flous »*, qui fut conquis par les Romains au début du deuxième siècle de notre ère. Petra subsiste donc surtout comme une immense nécropole foudroyante de beauté. Et c'est ce site que l'ouvrage ressuscite à travers une série éblouissante de photos, un texte précis sans être pédant, un ensemble, en bref, d'une qualité rare. (Arthaud, 256 p., 300 ill., 295 F.) **F. E.**

**● ARCHITECTURE ET GRANDS TRAVAUX, 1977-1997 et ARCHITECTURES EN FRANCE, 1985-1995**
Quand on parle d'architecture ét de photographie, il est impossible de ne pas penser mariage. Mariage forcé ou de raison, quelquefois par passion, avec ou sans contrat. Pour cet ouvrage sur les vingt glorieuses années des grands travaux présidentiels, les éditions Vis-à-vis, plutôt portées sur la photographie, ont finalement choisi le concubinage, juxtaposant des séries documentaires sur chacun des bâtiments évoqués, et des photographies d'art, libres de cavaler où bon leur semble, pas forcées de décrire ce qu'elles voient. Cela provoque parfois des hiatus, éventuellement des lapsus, et même des pléonasmes, comme ce bel éloge du sein sous l'horloge du Musée d'Orsay. Toutes sortes de frictions sémantiques qu'une pléiade de plumes respectables a été appelée à lire, et à lier, comme on dit en cuisine. Cela fait au total un bel et surprenant ouvrage, guère plus utile que certains grands travaux mais formidable sur le rayon cadeau de votre bibliothèque.
Les grands travaux ne doivent pas, pour autant, faire oublier le contexte vivifiant dans lequel ils sont nés. Les éditions du Moniteur et la revue *AMC* nous le rappellent avec efficacité grâce à un CD-ROM qui inventorie mille édifices de tous ordres réalisés en France entre 1985 et 1995. (Vis-à-vis, 320 p., 395 F, et CD-ROM Mac/PC, Editions AMC/Le Moniteur, 980 F.) **F. E.**

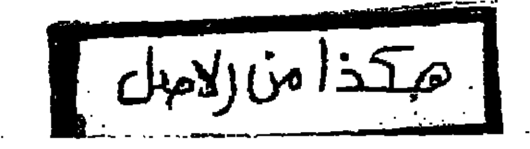
**● PHILIP JOHNSON, LA MAISON DE VERRE**
de David Whitney et Jeffrey Kipnis
La Maison de verre de Philipp Johnson, à New Canaan, dans le Connecticut (1948), parfaitement transparente, est peu ou prou l'antithèse de celle, plutôt translucide, signée par Pierre Charreau à Paris (1931). Dans le droit-fil de Mies Van der Rohe, elle s'offre cependant des libertés radicales qui n'ont finalement pour descendance, mutatis mutandis, que les exploits moins limpides car plus rhétoriques d'un Rem Koolhaas, par exemple. On attendait sur cette œuvre de Johnson un pavé monographique, on obtient mieux encore : la somme des documents d'origine, écrits, critiques, journal de l'architecte, photos d'époque ou plus récentes, bref, toute la vie de l'édifice et la pensée qui l'habite, outre Johnson lui-même. Dans le parc qui entoure cet idéal architectonique et zéphyréen, plusieurs « folies » permettent d'appréhender en outre l'évolution de son travail. Il s'éloigne alors à grandes enjambées de Mies. (Gallimard/Electa, 136 p., 195 F.)
Ceci nous conduit à recommander un autre ouvrage, moins séduisant et plus savant, signé par Fritz Neumeyer : *Mies Van der Rohe, Réflexions sur l'art de bâtir*. Une étonnante et érudite plongée dans l'univers d'un des plus grands architectes de ce siècle. Si *La Maison de verre* est à mettre entre toutes les mains, ce bottin conceptuel est à réserver aux fous d'architecture qui ont le temps de lire et le loisir d'étudier. (Ed. Le Moniteur, 352 p., 260 F.) **F. E.**

**● L'ARCHITECTURE ROMAINE**, de Pierre Gros
A la fois la somme érudite et le plaisir, un plaisir en noir et blanc, savamment lesté d'un nombre impressionnant de documents cartographiques, de plans. Sont concernés ici, dans ce premier volume, les monuments publics. Inutile de tout lire d'affilée. Il faut juste l'avoir sous la main pour permettre au rêve architectural de s'ancrer dans le réel de l'archéologie. En voyage, c'est indispensable aussi, mais un peu plus lourd... (Tome I : *Les Edifices publics*. Ed. Picard, 480 p., 500 ill. 480 F.) **F. E.**

**● SI LOIN DES HOMMES, SI PRÈS DES DIEUX**
**Le chemin de la sagesse,**
d'Olivier et Danielle Föllmi
Il est rare qu'un livre pose, sous une forme familière, accessible et agréable, les questions essentielles : la liberté, le destin, le respect de la vie et de la nature, l'interdépendance, l'impermanence. La réponse vient des Zanzkaris, hommes et femmes des hautes terres, illettrés mais pleins de courage, et qui n'avaient jamais vu leur propre visage dans un miroir. Föllmi se fait leur interprète et éclaire, de la manière la plus exhaustive possible, la richesse et la simplicité fulgurante du bouddhisme himalayen. (La Martinière, 240 p., 350 F.) **D. T.**

**● LE VOYAGE EN FRANCE,**
de Jean-Claude Simoën
Après l'Egypte, la Terre sainte, Venise, l'Italie, Jean-Claude Simoën propose un *Voyage en France* qui débute par de très belles photos, l'une d'Amiens, l'autre du port de Royan, jadis. De photos en tableaux, de textes en textes – Michelet, Gautier, Hugo (beaucoup), Stendhal, Flaubert et bien d'autres –, surgit une France inattendue, oubliée, dont on se demande si elle n'est pas un peu perdue, au moins dans les villes, de ZUP en zones piétonnes toutes identiques. Quand Henry James parle du Val de Loire, on oublie les cars déversant les touristes pour « faire » les châteaux. La Rochelle, heureusement, n'a pas vraiment trahi Corot, qui a peint son port. On hésite entre la nostalgie et la joie renouvelée de voir sur ce si petit territoire, la France, tant de paysages divers. Jean-Claude Simoën a certainement choisi l'optimisme, lui qui termine son périple par l'Ile-de-France, dans la splendeur de Paris, les douceurs de Turner et de Sisley. (Ed. Jean-Claude Lattès, deux volumes réunis en coffret, 278 p. chacun, 890 F l'ensemble jusqu'au 31 janvier 1998, 990 F ensuite.) **Jo. S.**

**● L'OR BLEU DE SAMARKAND**
de Frédérique Beaupertuis-Bressand
Depuis la disparition de l'URSS, les voyageurs peuvent redécouvrir les splendeurs occultées des civilisations musulmanes d'Asie centrale. *L'Or bleu de Samarkand* est la plus belle des incitations au voyage dans ce monde méconnu : des photos superbes de coupoles, de mausolées turquoise, de carreaux de céramiques filetées d'or, font revivre cet enchantement des sens que fut Samarcande, la ville de Tamerlan, conquérant et bâtisseur d'empire au XIV[e] siècle. L'auteur, qui a mis dans ce livre vingt ans d'amour pour le monde ouzbek et accompagne ses photos d'un texte à l'érudition poétique, a la passion communicative. Voici pour rêver cet hiver, avant de partir à Samarcande, Boukhara et dans les steppes quand les neiges y auront fondu. (Editions Art International Publishers, 49, rue Héricart, 75015 Paris, 160 p., 250 photos de l'auteur.) **G. K.**





# Paris est une fête

*Des origines aux réalisations architecturales les plus contemporaines, des Champs-Elysées aux villas modernistes de la banlieue ouest, une floraison d'ouvrages de qualité diverse sur la capitale*

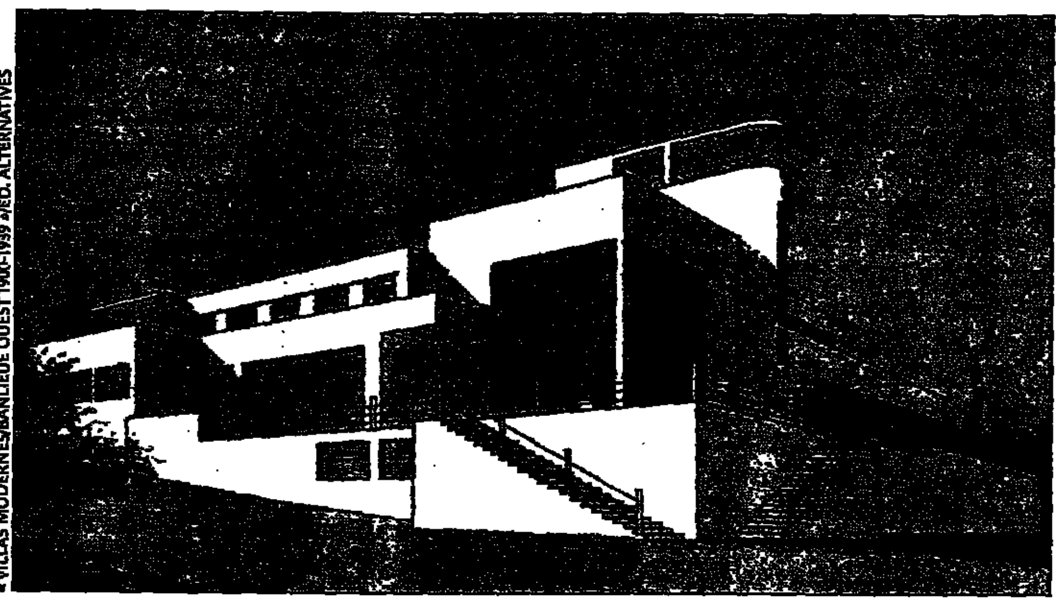
**PARIS**
sous la direction
de Bernard Valade.
Citadelles et Mazenod, 496 p., 650 illustrations, 1 200 F.

**NAISSANCE DE PARIS**
texte de Michel Fleury,
photos d'Hervé Amiard.
Imprimerie nationale,
172 p., 350 F.

**LES CHAMPS-ÉLYSÉES**
de Roland Pozzo di Borgo.
*Editions de la Martinière,*
400 p., 395 F.

***LES GRANDS BOULEVARDS DE PARIS***
**De la Bastille à la Madeleine**
de Patrice de Moncan.
Les éditions du Mécène, 208 p., 250 illustrations, 390 F.

**VILLAS MODERNES, BANLIEUES OUEST 1900-1939**
de Christine Desmoulins
et Jean-Pierre Lyonnet.
Ed. Alternatives, 128 p., 195 F.


« VILLAS MODERNES/BANLIEUE OUEST 1900-1939 »/ÉD. ALTERNATIVES

**Le château Poiret de Mallet-Stevens à Mézy-sur-Seine, vu par *Jean-Pierre Lyonnet***

Chaque année amène son lot de guides et d'études sur Paris, généraux ou partiels, savants ou anecdotiques : 1 753 ouvrages consacrés à cette ville sont actuellement disponibles. Pour la seule *année 1997*, on a *compté* 182 publications : des *Bretons de Paris* à *Une taupe chez Chirac* et de *Je me souviens du 12e* aux *Nourrices à Paris au XIXe siècle.* Parmi ces titres, beaucoup de beaux livres édités pour les fêtes. Au premier rang de ces produits lourds, de *qualité diverse,* un « Mazenod » raconte Paris : deux mille ans d'histoire sur papier glacé. La mise en page est parfaite, comme d'habitude. L'iconographie, un rien académique, est abondante – à noter la photo de couverture, où l'on découvre, derrière les dieux d'une des fontaines de la Concorde, couverts de concrétions calcaires grises, un petit pan de la Madeleine, lumineuse comme un morceau de beurre frais. Les textes ont été rassemblés par un universitaire, Bernard Valade, qui a convoqué sept confrères chevronnés pour rédiger les cinq parties de ce livre destiné à un vaste public – si le prix n'en était prohibitif.

*Certains auteurs* sont des vieux routiers de l'histoire parisienne, comme Jean Tulard, spécialiste de l'Empire, ou Michel Fleury, vice-président de la commission du Vieux Paris, qui publie par ailleurs une *Naissance de Paris* fort illustrée, *où il mouline le même récit* des origines de la capitale, du village néolithique à la cité du haut Moyen Age. Comme le volume dirigé par Bernard Valade fait partie de la collection « L'art et les grandes cités », l'approche historique est envisagée sous un angle exclusivement culturel.

Les auteurs galopent donc à travers une forêt d'événements politiques et sociaux pour n'en retenir que la longue maturation intellectuelle et artistique qui allait faire de la capitale française un mythe international. Si tous les arts sont passés au crible, siècle après siècle, l'architecture se taille la part du lion. C'est particulièrement visible dans la dernière partie, signée Alfred Fierro et Paul-Louis Rinuy, qui traite de la période 1914-1997. Les auteurs évoquent l'effervescence parisienne qui *« attire les phalènes du monde entier »* – au moins jusque dans les années 50 – et parlent avec assez de justesse de la *transformation du paysage urbain,* en dépit de menues erreurs – la radiale Vercingétorix n'a jamais été réalisée, cinq mille fonctionnaires (et non trente mille) travaillent dans le nouveau ministère des finances conçu par Paul Chemetov et Borja Huidobro. On peut néanmoins ne pas partager leurs jugements, globalement négatifs, sur les *réalisations architecturales* des deux dernières décennies. Et regretter que l'évolution des communes périphériques ne soit pas abordée. En cette fin de siècle, l'histoire parisienne a sauté depuis longtemps le boulevard périphérique. *In fine,* Paul-Louis Rinuy pose la question attendue : Paris est-elle toujours, en 1997, un *« phare »* culturel ? Ni la Rue de Valois, ni l'Hôtel de Ville ne seront désespérés par la réponse, diplomatique : *« Le tissu urbain de Paris, profondément renouvelé, demeure la métaphore la plus visible de cette alliance magique du passé et du présent, du fonctionnel et du gratuit, du local et de l'international, qui se nomme la culture. »*

Pour Roland Pozzo di Borgo, Paris n'a jamais cessé d'être une fête. Une fête dont le symbole le plus visible reste les Champs-Elysées. Normal, il préside le Comité des Champs-Elysées. Avec l'aide d'une quinzaine de journalistes et d'historiens, il a donc dressé un abécédaire (d'Arc de triomphe à Zoologie) de la célèbre avenue, percée il y a trois siècles par Le Nôtre pour prolonger la perspective des Tuileries. L'entrée « Immeubles » est particulièrement riche puisque chaque numéro de l'avenue est passé en revue sous l'angle architectural et anecdotique. Pozzo di Borgo a le jugement un peu lapidaire : évoquant la destruction, sous le Second Empire, des deux pavillons d'octroi construits par l'architecte Ledoux à l'emplacement du n° 159, il note : *« Ces lourds bâtiments ornés chacun de vingt colonnes n'avaient plus de raison d'être. »* Dans ces pages, l'ancien maire de Paris est porté au pinacle pour avoir entrepris la rénovation des Champs-Elysées : Jacques Chirac, *cité vingt* et une fois dans l'ouvrage, a droit à huit photos, quand de Gaulle n'apparaît *qu'à deux* reprises et François Mitterrand, une seule fois – uniquement dans le trombinoscope des chefs d'Etat qui ont remonté l'avenue. Roland Pozzo di Borgo assure également sa propre promotion en figurant six fois sur les images.

### FORMES PURES

*Le travail* de Patrice de Moncan procède du même esprit, mégalomanie en moins. Il retrace l'histoire des grands boulevards, ouverts par Louis XIV sur les anciennes fortifications de Paris, de la Bastille à la Madeleine. Un axe délaissé aujourd'hui mais qui connut pendant tout le XIXe siècle, et un bon tiers du nôtre, une notoriété considérable. *Le « boulevardier »* fut longtemps la quintessence du Parisien. Sa réputation est née sous l'Empire et la Restauration, quand le boulevard de Gand (les Italiens) était le fief des légitimistes. Quelques années plus tard, le boulevard du Temple devint la Mecque du théâtre. Les mélodrames qui y étaient joués lui valurent le surnom de boulevard du Crime dès la monarchie de Juillet. Recalibrées par le baron Haussmann, ces artères se sont vite provincialisées à l'est, tandis qu'à l'ouest s'ouvraient cafés et restaurants à la mode – le Napolitain, le Weber, le Café de la Paix. Les grands journaux – *Le Matin, Le Gaulois, Le Temps* – y avaient leur siège. Leur déclin commença au lendemain de la première guerre mondiale. Mais Yves Montand les chantait encore au début des années 50.

Le petit volume de Christine Desmoulin et Jean-Pierre Lyonnet explore la banlieue ouest de Paris, laboratoire discret du mouvement moderne en architecture, au début *de ce siècle. Ils ont repéré* cinquante-neuf constructions élevées sur les plans d'Hector Guimard, *d'André Lurçat, de Le Corbusier, de* Robert Mallet-Stevens ou d'Auguste Perret. Ce sont toutes des maisons individuelles, de taille relativement modeste. Les circonstances de la construction de chacune d'entre elles sont évoquées. Celles qui subsistent ont trop souvent été défigurées, aussi Jean-Pierre Lyonnet, impeccable tenant de la ligne claire, les a-t-il restituées dans leur état primitif. A noter, parmi d'autres, Le Miroir d'eau (1928) à *Vaucresson, de Pol* Abraham ; Les Terrasses (1926), à Vaucresson encore, de Le Corbusier ; Les Peupliers (1930) à Garches, d'Otto Bauer ; la Maison Hennebique (1901) à Bourg-la-Reine, de François Hennebique, ou, bel exemple d'architecture paquebot, le château Poiret (1924), à Mézy-sur-Seine, de Robert Mallet-Stevens. *Ces édifices sont des survivants.* Sans doute le regret de ces formes pures relève-t-il d'une nostalgie passéiste, puisqu'il ne s'agit *que* d'architecture. Ce petit ouvrage peut aussi servir de guide à ceux qui estiment que la modernité ne s'est pas toujours réfugiée dans les musées, fussent-ils d'art moderne.

***Emmanuel de Roux***

# Pavés de merveilles

*De Bagdad à Istanbul, un tour d'horizon de l'architecture islamique*

**LES ORIGINES DE BAGDAD À CORDOUE**
d'Henri Stierlin.
Ed. Taschen-Architecture mondiale, 240 p., 135 F.

**L'ARCHITECTURE SACRÉE DE L'ISLAM**
d'Yves Korbendau.
*Seuil, 480 p., 680 F.*

**ISTANBUL 1900**
de Diana Barillari et Ezio Godoli.
Seuil, 228 p., 390 F.

Sur l'histoire de l'architecture islamique, il existe une quantité d'ouvrages sérieux, documentés et, pourrait-on dire, « en *mouvement* », dans la mesure où ils accompagnent un travail continu sur l'histoire, la préservation, la restauration et même le renouvellement de la construction. L'extraordinaire travail de la Fondation de l'Aga Khan, *qui publie à tour* de bras (malheureusement le plus souvent en anglais) et investit une énergie opérationnelle considérable *dans* l'ensemble du monde islamique, constitue au fond un point d'ancrage et de liaison entre toutes les universités ou les centres d'études qui s'échinent sur le sujet. Cela n'empêche pas les destructions massives, d'Istanbul au Caire, du Maroc à l'Afghanistan.

Cette fragilité rend les publications essentielles. *Il est trop* tard pour commander, sinon pour le recommander, le grand ouvrage paru en 1992 chez Arthaud sur *le génial* Sinan *et* les quelque quatre cents édifices qu'il a construits à Istanbul au cours du XVIe siècle. Cherchons ailleurs *la consolation.* A sa manière, par son épaisseur, l'*Architecture sacrée de l'Islam,* d'Yves Korbendau, a tout l'air lui aussi d'un monument d'art et de culture, éblouissant comme la mosquée bleue. L'ouvrage est précieux, mais finalement moins pour son allure que pour son contenu *informatif.*

C'est une sorte de pavé costaud, à la typographie incertaine, aux photographies innombrables et hétéroclites, où la frontière est indécise entre les jaunes, les ocres, les ors... En revanche, et c'est là son intérêt, il représente une sorte de catalogue systématique, extrêmement bien outillé (dates, tableaux, plans, etc.). *Les omissions* ne *sautant pas* aux yeux, la vocation encyclopédique du livre apparaît recommandable en complément d'ouvrages plus tournés vers l'histoire et l'origine des chefs-d'œuvre, patiemment énumérés ici davantage qu'analysés.

Le premier volume de l'*Architecture mondiale* publiée par Taschen, *consacré* à l'Islam et *signé* par Henri Stierlin (tome I : *Les Origines de Bagdad à Cordoue),* constitue pour sa part une *solide introduction* aux aspects les plus remarquables – forteresses, mosquées, mausolées, etc. – d'un univers architectural aussi divers que brillant. Comme pour l'ouvrage précédent, l'étalonnage un peu hésitant du jaune des photographies laisse supposer une excessive fascination pour le soleil. Le défaut reste secondaire, *compensé* par des plans très clairs. Ce « pavé » sur l'islam n'est au demeurant qu'une pierre dans un édifice beaucoup *plus vaste, qui doit* à terme comprendre quarante volumes. L'Egypte, la civilisation maya, l'Empire *romain sont déjà* sur les rayons.

Retour à Istanbul, trois siècles après Sinan. *L'heure* n'est plus aux grandes mosquées. Elle est cependant à une redécouverte de l'architecture ottomane en même temps *qu'au développement* splendide et prolifique d'un vocabulaire venu des capitales d'Europe de l'Ouest, avec une dominante Art nouveau *tout* à fait spectaculaire. Les deux auteurs d'*Istanbul 1900* font découvrir cette période faste avec une iconographie et une *qualité d'édition* remarquables.

F. E.

# La théorie à l'épreuve

**LES ARCHITECTES ET LEUR ATELIER**
d'Anatxu Zabalbeascoa.
Seuil, 192 p., 298 F.

**LES ARCHITECTES ET LEUR MAISON**
Seuil, 192 p., 298 F.

Elle, l'auteur de cette bonne idée, s'appelle Anatxu Zabalbeascoa et elle est espagnole. Comme beaucoup de journalistes spécialisés dans les questions d'art et d'architecture, elle a dû se faire dire dix mille fois : *« Ah, ces architectes, on aimerait bien les voir habiter ce qu'ils nous construisent. »* Comme si tous ces supposés avant-gardistes ne pouvaient occuper que d'antiques palaces et glisser sur des parquets versaillais. *Pour en avoir le cœur* net, elle est allée vérifier, dans un premier volume, où et comment logent une trentaine de ces présumés irresponsables, et, dans un second ouvrage, où travaillent trente de ces individus, qui ne sont qu'en partie les mêmes.

Ce sont bien sûr des sélections, mais faites avec intelligence et ouverture d'esprit, ce qui fait de ces deux livres quelque chose d'assez neuf et passionnant par rapport à d'autres tentatives, car il y en a eu, du même type. En gros, les architectes répertoriés se mettent tous à l'épreuve de leur théorie, même ceux qui se cachent, comme Chipperfield ou Rogers, par exemple, derrière une bonne façade londonienne. Il y en a pour tous les goûts, de l'historiciste Venturi à l'échevelé Gehry, en passant par le lyrique Miralles, le rigoureux Vacchini, le professoral Ungers ou le planant Toyo Ito... Mais finale*ment il y a peu de ces lieux où l'on* n'aimerait pas habiter ni même travailler. Ce sont peut-être des exceptions, mais elles sont assez convaincantes pour répondre au soupçon répétitif : *« Ah, ces architectes... »*

F. E.

# L'espace heureux

*Trois livres pour découvrir Christian de Portzamparc, l'architecte phare de la décennie 90*

**GÉNÉALOGIE DES FORMES**
de Christian de Portzamparc.
Ed. *Dis voir, 128 p., 398 F.*

**CHRISTIAN DE PORTZAMPARC**
sous la direction
de Michel Jacques.
Ed. Arc-en-Rêve/Birkhauser,
168 p., 440 F.

**CHRISTIAN DE PORTZAMPARC**
de Jean-Pierre Le Dantec.
*Ed. du Regard, 256 p., 590 F.*

Aimez-vous Portzamparc ? Cet architecte est devenu la nouvelle coqueluche des salons. Du jour au lendemain, il a en effet accumulé les prix internationaux et la reconnaissance publique. Les éditeurs aussi s'y sont mis. D'abord avec une *Généalogie des formes* écrite par l'artiste lui-même, qui présente les rêveries talentueuses de l'architecte *lorsque ses crayons de couleur,* ses pastels et aquarelles n'ont pas d'objectifs constructifs. Cela butine un peu, d'un doux *réalisme* d'oreiller au réveil jusqu'à des expressions franchement plus abstraites et américanisées.

Mais voici maintenant l'architecte et deux autres beaux livres. L'un, titré *Portzamparc* tout court, a tendance à coller au travail du maître d'œuvre. Beaucoup de maquettes reproduites, de plans, d'intentions encore en suspens, et des photos maîtrisées, retenues (souvent par Nicolas Borel), de ses principales réalisations comme la *Cité de la musique.*

L'autre est un peu plus cher et il *est déjà devenu une référence des* librairies d'architecture. Auteur : Jean-Pierre Le Dantec, un de nos meilleurs polygraphes architecturaux. Son *Christian de Portzamparc* est vraiment un beau livre, marqué par l'équilibre entre les photographies *(sauf exceptions de Nicolas* Borel) et un texte facile sans être léger, attentif sans pédantisme, optimiste enfin. L'auteur cite par exemple un entretien qu'il a eu en 1993 avec l'architecte : *« Au-delà du programme,* dit ce dernier, *je vise quelque chose comme un confort supérieur, mental autant que physique, onirique et aussi réel. L'architecture peut faire vraiment du mal, peut rendre la vie quotidienne bête et ennuyeuse. Mais il est aussi possible de rendre l'espace heureux. »* Et Le Dantec de conclure : *« Rendre l'espace heureux... Peut-on imaginer plus belle définition de l'architecture ? »*

**Frédéric Edelmann**




Ph. J. Sassier © Gallimard

# Le Faust de trois grands romantiques

*Un ouvrage somptueux, qui associe la traduction, véritable re-création, du drame de Goethe par Gérard de Nerval et la vision puissante et tourmentée d'Eugène Delacroix*

**FAUST**
de Goethe.
Traduction de Gérard de Nerval, illustrations d'Eugène Delacroix, préface d'Arlette Sérullaz, postface de Michel Butor.
Diane de Selliers, 296 p., format 24,5/33, relié sous coffret, 18 lithographies, 80 ill. en couleurs, 820 F jusqu'au 21 janvier 1998, 980 F après.

**MANUEL BIBLIOGRAPHIQUE DES ŒUVRES DE GÉRARD DE NERVAL**
de Michel Brix.
Etudes nervaliennes et romantiques, vol. XI.
Presses universitaires de Namur, 506 p., 1 800 FB (environ 300 F).


« FAUST » /DIANE DE SELLIERS
L'apparition de l'ombre de Marguerite par Delacroix

Place à l'imaginaire d'abord : Diane de Selliers nous offre un superbe *Faust* traduit par Nerval et illustré par Delacroix. Monstre éditorial puisqu'il réunit un texte – celui que publia Nerval au seuil de sa carrière littéraire en 1827 – et des lithographies destinées à la traduction de... Stapfer. Monstre délicieux au demeurant, qui associe, dans une élégante mise en pages à la typographie très soignée, cette traduction dont Goethe aurait avoué à son secrétaire Eckermann que depuis qu'elle existait il *« n'aimait plus lire le* Faust *en allemand »*, et ces lithographies dans lesquelles le dramaturge décelait que *« la puissante imagination* (de Delacroix) *avait surpassé sa propre vision »*. Et, de fait, les dix-huit lithographies de Delacroix, regroupées en ouverture, donnent à voir tout l'éventail de l'imaginaire romantique : nuit de sabbat, érotisme exacerbé, scènes mélodramatiques, décors gothiques, etc. Le tout traité dans ces dégradés de noirs et de gris qui, ainsi que le note Arlette Sérullaz dans sa brève mais remarquable préface, deviennent *« une couleur à part entière, la plus appropriée à la transcription d'un drame porté à son paroxysme »*.

Car le travail de Delacroix n'est pas un travail marginal : s'il rend avec une telle intensité l'œuvre de Goethe, c'est qu'elle s'accorde pleinement à sa propre vision métaphysique du monde. Ce que l'un dit avec les mots, l'autre l'exprime avec la plume ou le pinceau. Il suffit pour s'en rendre compte de suivre le parcours auquel, fort judicieusement, l'éditeur nous donne accès, en nous offrant au fil du texte quatre-vingts croquis, dessins, lavis, aquarelles qui sont autant d'ébauches vers la lithographie achevée. Du simple trait que vient bientôt grossir le pinceau, des visages esquissés aux personnages en scène, le lecteur voit se mettre en place le drame.

L'ouvrage de Michel Brix ne participe pas du même plaisir : il s'adresse, il est vrai, à un public plus restreint, celui des nervaliens de profession – ou plus généralement des romanticistes. Ouvrage sérieux, précis et précieux qui d'un genre approximatif – combien de manuels bibliographiques ne sont que des catalogues non raisonnés, sans commentaires – fait un véritable outil de travail. En une vingtaine de chapitres consacrés aux œuvres, l'auteur ne se contente pas d'aligner des numéros mais ordonne de façon logique (manuscrits autographes, copies préoriginales, versions éditées du vivant de Nerval, versions posthumes) et commente plus ou moins longuement (de trois ou quatre lignes à plusieurs pages), chaque numéro du catalogue. S'agissant du *Faust*, précisément, Michel Brix prend le temps de discuter de la qualité de la traduction nervalienne, des problèmes qu'elle soulève (Nerval traducteur ou signataire de la traduction par exemple). C'est ainsi, à travers la recension des manuscrits et des éditions, l'histoire des tribulations de l'œuvre nervalienne qui se fait jour.

**Daniel Couty**

★ **A signaler également :** ***L'Esthétique de Nerval*, de Jacques Bony, étude de l'écrivain comme critique musical, littéraire et dramatique. (Sedes, 288 p., 120 F).**

# Art de vivre

*Trois manières différentes d'aborder Jules Verne, Marcel Proust et Emile Zola*

**JULES VERNE**
de Patrick Avane.
Stock, 232 p., 290 F.

**LES PROMENADES DE MARCEL PROUST**
Texte de Nadine Beauthéac, photographies de François-Xavier Bouchart.
Ed. du Chêne, 168 p., 260 F.

**LE MUSÉE D'ÉMILE ZOLA**
**Haines et passions**
Texte de Dominique Fernandez, œuvres et citations choisies par Ferrante Ferranti.
Stock, 240 p., 390 F.

Trois albums tentent de renouveler notre vision de grands noms de la littérature : Jules Verne, Marcel Proust et Emile Zola. Pour l'auteur des *Voyages extraordinaires*, c'est le fruit patient d'une véritable enquête que propose Patrick Avane. Si le romancier a été largement occulté par son œuvre, il est présent, cependant, caché dans le motif, comme un autoportrait fragmenté. Si les biographies de Jules Verne ne manquent pas, peu ont le charme de cette confrontation avec l'œuvre. Comme le soin apporté à l'iconographie participe de la même logique – jusqu'à l'élan sublime d'un Verne jaillissant d'outre-tombe le bras tendu vers le ciel –, nous tenons là un portrait aussi intéressant que séduisant.

Avec *Les Promenades de Marcel Proust*, le projet, sans être convenu, surprend moins puisque l'éditeur propose depuis quelques années d'entraîner ses lecteurs sur les traces de grands créateurs, récemment Maupassant, Giono ou Picasso. Voilà donc Proust arraché à l'air confiné de sa chambre et au tourbillon mondain des réceptions parisiennes. Oubliant le calvaire de l'asthmatique, cap sur les lieux qui nourrissent la contemplation paysagère au cœur de *La Recherche*, à peine maquillés par des jeux phoniques sur l'onomastique : Illiers-Combray, les étapes normandes – Trouville, Cabourg et les pans de campagne qui dévalent vers la mer – et savoyardes, les pèlerinages ruskiniens – Amiens, Chartres ou Venise –, Paris aussi, celui du bois de Boulogne et de Bagatelle. Les citations en « légendes » des photos de Bouchart garantissent l'immersion dans la magie proustienne.

La palme de la singularité revient cependant au *Musée d'Emile Zola*. Coauteurs naguère d'un *Musée idéal de Stendhal*, Dominique Fernandez et Ferrante Ferranti avaient prouvé la pertinence d'un regard croisé entre l'émotion littéraire et l'œuvre d'art qui la suscite. Ici l'exercice devient leçon : dans un plaidoyer enflammé pour Zola amateur et critique d'art, Fernandez salue l'investissement de l'écrivain, camarade fougueux aux engagements chaleureux et obstinés. Les liens noués dès l'enfance avec Cézanne, la célébration de la *« nécessaire révolution »* de l'impressionnisme, l'éloge de Manet et la défense du droit à la violence et à la brutalité en art... Par touches successives, qui font magistralement passer de l'évocation biographique à l'analyse esthétique, Fernandez parvient à cerner, au travers de la découverte de Michel-Ange (*« la simplicité dans la force »*), le vrai moteur de Zola : une quête de l'originalité et de l'audace qui ne s'accommode pas du manque de combativité d'un Claude Lantier, héros de *L'Œuvre*, qu'on a un peu vite identifié comme un autre Cézanne, ce qui ruina l'amitié des deux hommes. Le beau regret d'une rencontre Zola-Van Gogh comme la passionnante et impitoyable anthologie critique que Ferranti compose sur quatre décennies de peinture française font de cet album un bonheur complet, d'une intelligence revigorante.

**Ph.-J. C.**

# Feuilles de vigne

**LA UNE/LIBÉRATION (1973-1997)**
**L'inventaire d'une époque**
Plon-Libération, 245 p., 179 F.

Deux cent quarante-cinq « une » de *Libération* depuis le 18 avril 1973 sont un livre d'histoire. Ce qui prend un peu de brioche et se déplume, au fil du temps, c'est la méchanceté, le parti pris, l'éclat de rire. Ce sentiment de légèreté sans rien à perdre, qui illumine au début – en noir et blanc et typo de note de service – la mort de Franco, le Larzac, le combat des Lip, l'arrivée des Versaillais au pouvoir (*« Les rats à la soupe ! »* avec Giscard). Les convictions dures et qui durent (les dissidents soviétiques, la contre-culture). Les intuitions fulgurantes (l'amiante). Entre la « une » du 29 juillet 1981 (Lady D à poil) et celle du 1er septembre 1997 (la princesse en style de Paris-Match) ; entre les « unes » sur le pape en 1986 et 1997, on assiste à l'invention de la feuille de vigne.

Ce mélange détonant, cette poétique créée de toutes pièces, cet air inimitable qui fait du journal ce qu'il est dans l'instant (l'émotif trempé au politique), se tempère quand *Libération* met les bouts – du 6 février au 12 mai 1981. Au retour, mort de Lacan oblige – *« Tout fout Lacan »* –, on flirte avec le style Vermot, la « une » se fait nécro pleine page, enterre à tour de bras, ouvre le ban avec Raymond Aron, bientôt quelques Simone, pas mal de poètes, Coluche et la mère Denis. Le promotionnel coule dans la foulée : les Stones sur le retour, Jurassic Park, etc. Le mur de Berlin, les attentats sordides rappellent le réel au réel. Voir les reins de Marie-José Pérec à la « une » (août 1996). Voir la place qu'ils occupent à la « une » du livre passionnant qui recense les « unes » du journal. Tout second degré serait-il, à la longue, rejoint par le premier ?

**Francis Marmande**

# Traversée du désert

**LE DÉSERT DE RETZ**
**paysage choisi**
de Julien Cendres et Chloé Radiguet.
Préface de François Mitterrand.
Stock, 160 p., 290 F.

En 1990, François Mitterrand visita le désert de Retz : le parc venait d'être sauvé grâce à la ténacité d'un architecte, Olivier Choppin de Janvry. Plusieurs films seront tournés ici, diffusant l'étonnante silhouette de la colonne tronquée qui symbolise ce domaine à l'histoire pleine de rebondissements. Julien Cendres et Chloé Radiguet, à l'aide d'une riche iconographie, nous en racontent les détails, depuis sa création, à partir de 1774, par François Racine de Monville, riche financier connu pour ses excentricités. Ce dernier trace le dessin d'un jardin *« anglo-chinois »* qu'il plante d'espèces rares. Il élève dans ce domaine, adossé à la forêt de Marly, des constructions légères – dont une colonne tronquée, haute de trois étages, dans laquelle il habite. Son succès est foudroyant. Le parc survivra sans trop de mal jusqu'à la seconde guerre mondiale.

A cette époque, il est entre les mains d'un propriétaire qui veut lotir. Comme le désert est classé depuis 1941, une seule solution pour le promoteur : attendre que les édifices s'effondrent d'eux-mêmes. En 1966, André Malraux fait référence au délabrement du désert pour justifier, devant l'Assemblée nationale, son projet de loi de sauvetage des monuments classés. Une interminable guérilla judiciaire s'ensuit. Finalement, en 1986, une société civile, animée par Olivier Choppin de Janvry et Michel Heftler, peut entreprendre les travaux de restauration. Aujourd'hui, les constructions sont sauvées et le parc reprend, peu à peu, la physionomie qu'il avait il y a deux cents ans.

**E. de R.**

# Le parti pris des choses

**CATALOGUE D'OBJETS INTROUVABLES**
de Carelman.
Le Cherche-Midi éditeur, 190 p., 195 F.

Il y a quelque trente ans, Carelman publiait chez Balland son premier *Catalogue d'objets introuvables*. Ces raretés arrivaient dans la foulée de ses illustrations pour les *Exercices de style* de Queneau – entre pataphysiciens, on se comprend. Il était lancé, on le vit même au musée. Carelman au musée, l'idée est plaisante, susceptible de soulever quelque question, toujours d'actualité depuis Duchamp : savoir si la mise hors d'usage des objets leur confère pour autant le statut d'œuvre d'art. Mais est-ce le problème de notre détourneur, héritier de Roussel et de Jarry et fan du catalogue de la Manufacture des armes et cycles de Saint-Etienne ?

Son propos n'est-il pas de combler d'aise les femmes pratiques et les messieurs bricoleurs, auxquels il se propose de simplifier ou d'améliorer la vie, plutôt que de plaire aux esthètes ? De la fourchette à escargots (avec dents en volute) à la passoire à bouchons (donc transformable en louche), de la cafetière pour masochiste (avec bec verseur du côté de la poignée) au sablier anti-sénescence (des cailloux remplacent le sable), de la table à bascule au tandem divergent, on remarquera sans peine l'ingéniosité des modèles occupant toute la gamme de l'humour, ainsi que leur profil d'objets de maison anti-design véhiculant un parfum d'histoire de famille qui rend très efficace l'effet de détournement de la fonction en fiction. De quoi admettre avec Ponge que *« le rapport de l'homme à l'objet n'est du tout seulement de possession ou d'usages. Non, ce serait trop simple. C'est bien pire »*.

**Geneviève Breerette**

# Les sables du temps

**MÉMOIRE DE SABLIERS**
**Collections, mode d'emploi**
de Jacques Attali.
Les Editions de l'Amateur, 192 p., 395 F jusqu'au 31 janvier 1998, 495 F ensuite.

Qui inventa le sablier ? Son nom ne nous est pas connu. C'est vers le début du XIVe siècle que les premiers spécimens sont mentionnés ou représentés en Occident. Longtemps, ces deux fioles en verre assemblées par des fils constituèrent la mesure du temps la plus fiable et la plus répandue. Bien après l'invention des horloges mécaniques, des sabliers de marine sont encore en usage au XIXe siècle. Enserré dans un cadre en bois tout simple, ou bien serti comme une pièce d'orfèvrerie, le sablier se rencontre des monastères aux cours princières, du cabinet des savants à la table des navigateurs. On le repère sur mille documents, où il indique la fugacité des jours, la vanité des ambitions et des savoirs, la mort au bout du vieillissement.

Jacques Attali collectionne ces objets presque oubliés, traque depuis de longues années les plus beaux spécimens, ne paraît ignorer aucune des œuvres où figure, quelque part, un sablier-symbole. *Mémoire de sabliers* ne se contente pas de convier le lecteur à une fête graphique, où se répondent objets et tableaux. Ce livre est également une méditation sur le temps, sur le geste du collectionneur, sur le défi qu'il lance au fonctionnement des sabliers eux-mêmes. Chacun connaît l'issue depuis le début, évidemment. Mais le jeu consiste à plier le temps et l'espace, à multiplier parcours et distances. Il s'agit toujours de susciter, avant la fin, quelques nouveaux plaisirs inattendus. Réussite complète.

**R.-P. D.**

## l i v r a i s o n s

● **LES AILES ET LE SABLIER. Le jardin-musée du Père-Lachaise,** de Roger Charneau et Antoine Stéphani, avec un texte de Pierre Chaunu
Véritable musée de la sculpture du XIXe siècle, le cimetière du Père-Lachaise accueillit les gloires contemporaines – Chopin, Balzac, Géricault, Delacroix... – et rendit hommage à quelques grands anciens – Molière et La Fontaine, ou Héloïse et Abélard, transformés, sous une chapelle néogothique, en inséparables gisants. L'admirable monument aux morts d'Albert Bartholomé, comme le sobre et nu mur des Fédérés dédié aux victimes de la Commune, sont les passages obligés d'une méditation dans laquelle l'esthétique et l'imaginaire de la mort convergent. (Cercle d'art, 174 p., 245 F.) **P. K.**

● **OUTILS DU MONDE,** d'Hubert Comte
Invitation au musée à la découverte de « portraits » d'objets. Le projet est superbe et la réalisation passionnante. L'outil dans son rapport au corps comme au matériau, bois, pierre, textile, métal, cuir... agriculture et alimentation. Avec des contrepoints picturaux et littéraires intelligents : La Tour, Hugo, La Fontaine, Velasquez et Lao Tseu face à l'herminette, l'arc à carder ou la virole tournante de l'opinel, autant de rencontres qui métamorphosent un désordre de quincaillerie en antre d'Ali Baba. Le commentaire, qui sait marier témoignage et ethnologie, est aussi plaisant que l'anthologie de proverbes qui termine l'ouvrage. (Ed. de La Martinière, 360 p., 350 F.) **Ph.-J. C.**

● **ÉPICES DE LA VIE,** de Troth Wells
Leçon d'histoire et de cuisine, ce merveilleux livre de voyages dans le sillage odorant des épices dévoile les secrets de l'Antiquité grecque et des mandarins chinois, les recettes d'Afrique, d'Asie, des Antilles, d'Amérique latine et du Moyen-Orient, brassant cardamome, gingembre, piment, curry, chutney et tamarin. (Olizane/Helvetas, 176 p., 145 F.) **J.-L. D**

● **VISAGES DE LA PRESSE,** de Louis Guéry
Cette belle histoire illustrée de la presse française nous fait feuilleter avec bonheur des siècles de « une » pour apprécier le passage du canard à la gazette, l'évolution des techniques, des graphismes et des mises en page, les révolutions de rythmes de diffusion et de contenus, l'invention des rubriques, la conquête des publics. On est d'autant plus à l'aise pour vanter cet ouvrage que l'auteur est plus discret sur *Le Monde*. (Ed. CFPJ, diffusion PUF, 256 p., 460 F.) **J.-L. D.**

● **SORTIES D'USINE,** de Serge Zeyons
A partir d'une collection de cartes postales de sorties d'usine, l'auteur esquisse une étude de la France industrielle du début du siècle : architectures, mouvements de foules, habitudes vestimentaires, moyens de transport, types de poses collectives ou individuelles, manufactures féminines, dévotions aux institutions patronales. (Ed. de l'Atelier, 120 p., 160 F.) **J.-L. D.**

● **LES HAUTS LIEUX SACRÉS DE FRANCE,** de Jean-Philippe de Tonnac et Daniel Faure
Un itinéraire balisé par des chapelles, grottes peintes, cathédrales et lieux de pèlerinage où des artistes souvent anonymes laissèrent quelque témoignage de leur foi et de leurs questions. L'ouvrage, composé de jolies photographies et de courtes présentations de chaque lieu, est agrémenté d'index et de renseignements pratiques. (Ed. du Chêne, 230 p., 298 F.) **P. K.**

هكذا من الأصل



La chronique de Roger-Pol Droit

# Le ketchup et la vertu

*Saint Paul pourrait-il faire réfléchir les militants politiques de notre temps ? Kant tiendrait-il les femmes à l'écart du genre humain ? Tentatives pour repenser l'idée d'universel*

**SAINT PAUL**
**La fondation de l'universalisme**
d'Alain Badiou.
PUF, « Les essais du Collège international de philosophie »
120 p., 69 F.

**LES CONSTRUCTIONS DE L'UNIVERSEL**
***Psychanalyse, philosophie***
de Monique David-Ménard.
PUF, *« Pratiques théoriques »*,
126 p., 99 F.

Quel est le point commun entre la Déclaration des droits de l'homme, une pince métallique multi-usage, la prédication de saint Paul, la consommation actuelle de tomato-ketchup et la morale de Kant ? Ces éléments divers ont en commun d'être, ou d'avoir été dits, universels. Le caractère hétéroclite de la liste n'a, en lui-même, rien d'intéressant. Des énumérations de choses vertes, ou bleues, ou éphémères, ou sphériques pourraient présenter le même caractère baroque. Ce qui fait problème, en l'occurrence, c'est plutôt le terme « universel ». Ses sens ne sont pas uniformes. Sous l'apparente clarté, le mot recouvre des usages disparates, voire confus. S'applique-t-il simplement à ce qui se rencontre partout – le ketchup aujourd'hui – et dont on constate, de fait, la présence sous toutes les latitudes ? Ou bien « universel » se dit-il encore, dans une acception différente, de ce qui ne se rencontre nulle part ou presque – le respect humain, la vertu – mais qui, de droit, se trouve être exigible de et par chacun ? Les débats sur l'universalité, que relancent évidemment les processus de mondialisation, se développent en grande partie dans l'espace délimité par ces deux anciennes significations.

L'idée d'universalité relève, comme toute autre, d'une histoire. Sa naissance, on l'oublie trop souvent, est liée à la constitution du monothéisme. Le judaïsme a inventé la première possibilité de l'universel avec la représentation d'un dieu unique, éternel, transcendant, pur esprit, impossible à nommer en raison de l'étendue et de l'unicité de son pouvoir. Le récit de la Genèse ou le Décalogue s'adressent à tous. Ils valent identiquement pour chaque être humain, au moins de manière virtuelle. Il y a une « universalité » de la parole du Dieu unique. Les Grecs sont les seconds inventeurs, si l'on peut dire, de l'universalité. La vérité propre à un théorème, quand sa démonstration a été rigoureusement conduite, est évidemment valable « partout », indépendamment des latitudes comme des siècles. Son universalité découle des exigences de la raison, non d'une dissémination empirique. « Connaissance rationnelle », « philosophie » et « universalité » sont, aux yeux des Grecs, pratiquement synonymes et surtout indissociables. C'est pourquoi la morale est pour eux universelle dès qu'elle est rationnelle. Cette universalité de la raison demeure le socle de tout édifice philosophique jusqu'au siècle des Lumières inclus.

Quelqu'un avait pourtant, très tôt, explicitement affirmé que ces deux piliers majeurs appartenaient déjà au passé : *« Il n'y a plus ni Juif, ni Grec »*, dit en effet saint Paul quelques années seulement après la mort du Christ. Avec le fondateur du catholicisme s'installe une nouvelle figure de l'universel, qui prétend abolir catégoriquement toutes les différences, celles du pouvoir social aussi bien que celle des corps sexués : *« Il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme. »* On s'étonnera peut-être de voir Alain Badiou – athée, fidèle à Mai 68, extrémiste et fier de l'être – prendre au sérieux saint Paul, c'est-à-dire tenter de le lire philosophiquement. Que pouvons-nous apprendre de textes religieux qui ont engendré certains des aspects les plus obtus de l'Eglise ? Quelle leçon utile à la politique d'une révolution à venir peut-on tirer d'une suite d'écrits qui ne manquent ni d'énoncés réactionnaires ni de soupçons antijuifs ? De manière inattendue et finalement paradoxale, Badiou trouve chez l'apôtre quelques lignes de force pour éclairer la situation des militants d'un autre monde. Ce qui intéresse le philosophe, chez Paul, n'est pas la religion, ni la foi en la révélation, mais cette démarche étrange par laquelle un sujet sans identité (ni juif ni grec, ni homme ni femme, etc.), seulement constitué par l'affirmation de sa croyance, parvient à structurer une loi. Ôtez le Christ, dit-il en substance, et tout ce que dit Paul correspond à l'exigence de notre temps. Il n'est pas sûr qu'on puisse séparer ainsi les textes de la foi qui les soutient, ni transposer à deux millénaires de distance des lignes politiques dans des situations dissemblables. L'essai de Badiou est intéressant là même où il suscite le désaccord.




Tandis que saint Paul croit abolir la différence des sexes, Kant la retrouve d'une façon inattendue. *« La femme est réfractaire à tout commandement et à toute contrainte qui la rendrait grincheuse. Les femmes ne réalisent tel acte que parce que cela leur plaît ainsi, et tout l'art ici consiste à faire que leur plaise uniquement ce qui est bon. J'ai peine à croire que le beau sexe soit capable de principes... »* Ces phrases sont étranges. L'universalité de la loi morale serait-elle pour Kant une affaire d'hommes, et la vertu, dans le genre humain, une particularité masculine ? Monique David-Ménard interroge en philosophe et en psychanalyste le lien entre fantasme et concept dans les pensées qui se veulent universelles. Celles-ci tendent en effet, plus que toute autre, à effacer ce qui les rattache à la fantasmagorie, à l'élaboration subjective, aux mythes, aux constructions de toute sorte. Revenant sur le rapprochement entre Kant et Sade suggéré par Lacan, Monique David-Ménard analyse la relation différente à l'universel qu'entretiennent à ses yeux les psychismes masculins et féminins. On retiendra surtout de cette démarche la nécessité de prendre en compte la part de construction requise par toute forme d'universalité et de rompre par là avec les discours usuels.

Ajoutons qu'il conviendrait de chercher quels sont les principaux modes de constructions de l'universel. A première vue, les deux dispositifs principaux pourraient simplement être appelés addition et soustraction. Il est possible de considérer comme universel ce qui se trouve le plus répandu. Retrouvons le ketchup : sa consommation, à peu près mondialisée, serait en ce sens devenue « universelle ». On procède en ce cas par inventaire, collections, addition de données empiriques : lorsque toutes les cases sont remplies, ou au moins la plupart, on tient un trait dit « universel ». Plus ou moins, selon qu'on est strict ou non, selon que l'on traite de données fluctuantes ou d'invariants biologiques : les principales expressions du visage humain, par exemple, se rencontrent toujours, en tout temps et tout lieu, avec les mêmes significations fondamentales. L'autre dispositif de construction d'une universalité consiste à soustraire des traits particuliers, à négliger les réalités, à mettre entre parenthèses les situations concrètes pour instaurer une norme permettant de juger. L'universalité est alors du côté de l'exigence rationnelle, et non de la norme statistique. Universelle est pour Kant l'obligation de ne pas mentir, quand bien même l'usage du mensonge serait aujourd'hui plus répandu que celui du ketchup.

Dans quelques mois commencera la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, promulguée à Genève en décembre 1948. Son universalité ne réside pas dans le fait que les droits de l'homme « se rencontrent » – au moins comme idée – dans la plupart des pays du monde. L'addition sera toujours décevante, la collection inappropriée. L'universalité tient d'abord, chacun le sait et l'oublie, à l'idée qu'on ôte tous les particularismes, qu'on soustrait de l'horizon de l'universel toutes les différences – d'âge, de santé, de fortune, d'ethnie, de langue, de culture... – parce qu'elles ne sont pas pertinentes. Il faudrait faire l'éloge d'une telle soustraction.

# Dans l'univers menteur

*Philippe Breton cherche à disperser « le brouillard des frontières de la parole »*

**LA PAROLE MANIPULÉE**
de Philippe Breton.
La Découverte, 224 p., 95 F

Parce que le combat des idées a perdu de sa vigueur depuis la chute du mur de Berlin, parce que la communication se veut transparente et outil majeur de la démocratie, un voile est jeté sur la manipulation de la parole. Et puis, n'a-t-on pas parlé assez depuis le début du siècle de la propagande, de *La Persuasion clandestine* (Vance Packard) et du *Viol des foules* (Serge Tchakhotine) ?

Philippe Breton met en garde dans son nouveau livre contre la tendance à masquer la violence exercée par les nouvelles techniques qui donnent la sensation de vivre dans un *« univers menteur »* et répandent *« un brouillard systématique des frontières de la parole »*. Qu'il s'agisse de publicité, de politique, de relations publiques, de psychothérapie ou de la communication en général, notre auteur distingue deux grandes catégories de manipulations. L'une touche les affects, le sentiment et s'exerce par les voies bien connues de la séduction. On s'en sert depuis des milliers d'années. Les Grecs nous rapportent l'histoire de cette femme assassine qui s'est complètement dévoilée devant ses juges pour obtenir un acquittement. La publicité fait un usage massif de l'expression de beaux corps qui n'ont souvent qu'un rapport très lointain avec le produit vanté. En politique, le prototype de la séduction est la démagogie, elle aussi vieille comme le monde mais qui voit ses effets fantastiquement multipliés par les médias. Raffinement suprême : l'effet fusionnel, où l'interlocuteur peut parer aux résistances du partenaire, lui fait croire, sans qu'il s'en rende compte, qu'il est tout à fait comme lui. L'autre manipulation, que Philippe Breton appelle *« cognitive »*, enferme le public dans des raisonnements non fondés ou truqués grâce à un cadrage contraignant de faits ou un amalgame qui conduit par exemple à des liens de causalité non fondés.

La stratégie la plus efficace de protection à l'égard des messages envahissants est le repli sur soi individualiste. Mais cette attitude conduit à la *« désynchronisation sociale »*. Elle s'étend de plus en plus et conduit au renouveau nostalgique des éléments communautaires et identitaires, favorisant l'éclosion d'idées d'extrême droite. Pourquoi une si faible résistance de nos sociétés à une pratique de la parole dont les effets sont dévastateurs ? Trois explications selon notre auteur : 1. – La parole pour convaincre se déroule en dehors de la culture et de l'Université ; 2. – La recherche à tout prix de l'efficacité qui domine le monde moderne favorise une instrumentalisation de l'humain ; 3. – La division du travail dans le domaine de la communication conduit à une situation où celui qui conçoit le message n'est pas souvent en position de l'assumer.

Que faire contre la manipulation ? Philippe Breton plaide pour une *« nouvelle rhétorique »*. Elle permettrait de mieux connaître les ressources du langage et ses déficiences. Il faut apprendre aujourd'hui à décoder les messages, à devenir *« un être non influençable, en même temps que rester disponible aux autres »*. La règle d'airain est d'envisager l'*« orateur comme responsable et garant de la liberté de l'auditoire »*. Il serait bon d'appliquer une norme qui limiterait dans l'espace public l'usage des procédés manipulatoires. Le plus difficile est évidemment de faire comprendre que la norme libère et de rendre moins floues les frontières entre argumentation et manipulation.

**Pierre Drouin**

# L'inconscient helvétique

*Et si la Suisse, longtemps confinée dans la fadeur vertueuse et rance, devenue – d'un coup d'or nazi – terre de « salauds planétaires », préfigurait ce que l'Europe entière tend à devenir ?*

**LA SUISSE, AVENIR DE L'EUROPE ?**
de Georges Arès.
Gallimard, 115 p., 80 F.

Longtemps, les Suisses ont pensé que leur neutralité politique, leur indéniable sens civique, leur hygiène irréprochable en faisaient des modèles pour toute l'Europe. Et voici que le monde leur renvoie d'eux une image peu flatteuse : des receleurs à l'âme endimanchée, des profiteurs sournois ; bref, un peuple de pharisiens prêt à s'accommoder de régimes monstrueux pour autant que son confort moral et ses intérêts économiques ne soient pas lésés.

Georges Arès, pseudonyme de Cornélius Heim, décédé cet été, fut un subtil connaisseur de la psychanalyse et l'un des meilleurs traducteurs de l'allemand, suisse de surcroît. Il observe qu'il y a une certaine volupté pour ses compatriotes à être vilipendés comme ils le sont, à être désignés comme des *« salauds »*, et même des *« salauds planétaires »*. Y a-t-il quelque chose de plus tonique, se demande-t-il, pour échapper au non-être, à la frustration, à la fadeur vertueuse et rance ? Jubilatoire et paradoxal, l'essai de Georges Arès échappe aussi bien aux rancœurs moralisatrices qu'aux pathétiques plaidoiries pro domo. Il nous propose une visite guidée de l'inconscient helvétique qui vaut bien celle des banques zurichoises. Ainsi, il se demande pourquoi cette vie si apaisée, cette harmonie omniprésente, ce consensus sans défaut suscitent chez le touriste de passage un malaise. Le Suisse, le petit Suisse, dispose de tout, dans le plus beau des cadres, mais c'est au prix d'une existence castrée. *« Et moi*, s'interroge le visiteur inquiet, *vais-je aussi vers cela ? »* Oui, répond Georges Arès : *« La Suisse tend un miroir à l'Europe, un miroir où celle-ci répugne à se reconnaître. Un péril suisse*, note l'auteur, *menace l'Europe; ce que chacun pressent »*, mais refuse d'envisager. A ce propos, il accorde une importance particulière à Henri-Frédéric Amiel, figure emblématique de l'impuissance, de la ladrerie et de l'égoïsme. Amiel était une exception à son époque. Aujourd'hui, les Amiel sont légion. Il faut lire absolument les pages d'Arès sur l'amiélisation d'une société où chaque individu est un ascète forcé qui d'ailleurs se métamorphoserait volontiers en débauché, s'il ne craignait de nuire à son ambition principale : la réussite de son moi. *« Plus que ses prédécesseurs, il s'offre au chant des sirènes de l'excitation érotique, mais s'attache à un mât pour ne pas y succomber. »*

**Roland Jaccard**

**★ A signaler également : *Les Petits Frères d'Amiel*, de Luc Weibel. Préface de Philippe Lejeune. Ed. Zoé, Genève, 149 p., 95 F. On y découvrira avec ravissement les journaux intimes et les autobiographies de contemporains d'Amiel dénichés par Luc Weibel dans les archives des bibliothèques genevoises.**

ÉCONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

# Jupiter à Fontainebleau

**LES FORÊTS D'EUROPE**
de Paul Arnould, Michelin Hotyat
et Laurent Simon.
Nathan, coll. « Fac. » Géographie,
413 p., 149 F.

Dans la religion romaine, le chêne et le hêtre étaient consacrés à Jupiter, ils ajoutaient leurs ombrages à l'olivier de Minerve, au peuplier d'Hercule. Apollon leur préférait le laurier, Bacchus le lierre et Pluton le cyprès. C'est dire la place de la forêt dans l'imaginaire de la Vieille Europe. Aujourd'hui encore, le doyen des arbres de Fontainebleau porte le nom du roi de l'Olympe. Mémoire millénaire de l'écorce !

Indispensable pour chauffer les thermes, pour alimenter les fours, le bois était utilisé aussi comme médecine. Là encore le chêne jouait un rôle dominant. Les feuilles servaient contre les enflures, l'écorce soignait les yeux, les glands guérissaient les flux de ventre et les ulcères malins, les charbons de chêne soulageaient des hémorroïdes. La sylviculture, quant à elle, était soumise à une intense division du travail : le *saltuarius* gardait les prés-bois à côté du *sylvaticus*, l'homme des bois proprement dit. Le *lignarius* (bûcheron) sciait les arbres, le *frondator* les ébranlait, le *decacuminator* étêtait les arbres, le *tignarius* les débitait en poutres, le *sector* sciait, le *lignator* ramassait le bois mort, le *viminarius* tressait des corbeilles, et le *negociator* commercialisait ce matériau miracle que les Romains extrayaient des forêts de l'Empire, et d'abord de la « *Gaulle chevelue* ». Mme Aubry, « ministre de l'emploi », aurait été bien inspirée de remettre au goût du jour ces métiers délaissés ou méprisés. Mais encore faudrait-il que la forêt fît partie des préoccupations des princes et princesses qui nous gouvernent.

*La formule de Louis XIV est toujours valable : « Les grands bois pour les grands cerfs »*

Chercheurs au laboratoire de biogéographie de l'Ecole normale supérieure, Paul Arnould, Micheline Hotyat et Laurent Simon, les auteurs de cet intéressant traité consacré aux forêts d'Europe, nous apprennent d'abord cette chose stupéfiante : occupant dans la seule Europe des Douze 43 millions d'hectares, soit l'équivalent de 40 % des terres agricoles, et de 20 % de la superficie totale, la forêt était tout simplement absente du traité de Rome (1958), et il faudra attendre 1988 pour qu'un document pompeusement appelé *Stratégie et Action forestière de la Communauté* débouche sur un premier « Programme d'action forestière » (PAF). Soit dit en passant, les dégâts causés par la politique agricole commune invitent à se demander s'il ne faudrait pas plutôt se féliciter du faible intérêt des eurocrates pour ce « domaine royal ».

Que ce premier PAF ait vu le jour à la fin des années 80 n'est pas tout à fait un hasard. La décennie avait été marquée par une médiatisation intense des pluies acides, accusées de détruire une bonne partie du patrimoine forestier de l'Allemagne et de la France. La diffusion du dioxyde de soufre ($SO_2$) sur de longues distances, faut-il le rappeler, avait été rendue possible par le surhaussement des cheminées d'usine destiné à lutter contre la pollution du voisinage.

Nos auteurs montrent quel rôle moteur les *Grünen* allemands, fort puissants à l'époque, ont joué dans ce qui apparaît aujourd'hui comme une sorte de délire collectif. Des sommités de la science sylvestre germanique avaient annoncé la mort de la forêt européenne, et cette *Waldsterben*, littéralement, allait faire disparaître du paysage les arbres concernés. Or les faits n'étaient pas scientifiquement établis, alors même que les inquiétudes du public étaient manipulées au service de stratégies industrielles. En effet, racontent nos géographes, la pollution automobile a été accusée d'être la cause principale des pluies acides, les pollutions industrielles étant reléguées au second plan. But de la manœuvre : *« L'industrie automobile allemande, productrice de grosses cylindrées, souhaitait profiter de son avance technologique dans le domaine des brevets concernant le pot catalytique pour imposer cette solution, surtout pour les voitures de petites cylindrées, produites essentiellement par les constructeurs français. »* Après un lobbying adroit auprès de la Commission de Bruxelles, le tour était joué.

En fait, non seulement la forêt européenne n'était pas détruite, mais elle continuait de croître et de s'étendre. Déjà, de 1830 à 1980, la superficie forestière française avait plus que doublé, passant de 7 millions à plus de 15 millions. Et depuis, l'emprise au sol s'est encore accrue au détriment, non pas des terres agricoles, comme on le croit généralement, mais des landes et des friches. Les incendies récurrents qui ravagent les forêts de l'Europe du Sud ne parviennent pas à arrêter cette croissance. Incendies du reste modestes à l'échelle mondiale. Chaque année, l'Europe, dans son ensemble, ne parvient à brûler que l'équivalent des incendies qui affectent la seule province de la Pampa, en Argentine !

Plusieurs défis attendent cette Europe forestière, dont nos auteurs réclament l'organisation avec obstination. D'une part, l'entrée dans l'Union européenne des deux géants forestiers que sont la Finlande et la Suède, avec leur forte productivité, la concentration de leurs entreprises, leurs puissantes capacités d'exportation, leur filière bois superbement organisée – le finlandais Kymmene a racheté, on le sait, ce qui restait de papeterie en France (La Chapelle-Darblay), leur industrie du meuble dominante (le succès d'Ikea en est la preuve vivante). D'autre part, l'arrivée sur le marché des bois en provenance de l'ex-URSS et de l'Europe centrale, plus ou moins bradés, ou du nouveau géant forestier qu'est le Brésil, risque de faire baisser encore les cours.

Heureusement, d'après nos auteurs, la consommation de bois par habitant en Europe est encore réduite et devrait augmenter dans les années à venir. En outre, le recul des terres agricoles ouvre des perspectives en matière de reboisement, tandis que de nouveaux usages à caractère récréatif ou écologique se développent. Sans parler de la chasse, dont les auteurs nous montrent qu'elle est indispensable à l'équilibre écologique du fait de l'absence de grands prédateurs capables de réguler les populations de cerfs et de chevreuils. La formule de Louis XIV est toujours valable : *« Les grands bois pour les grands cerfs »*. Forêt, mémoire de notre avenir !

**RECTIFICATIF** : dans la précédente chronique, c'est *« désastre écologique »* qu'il fallait lire à propos de l'ex-URSS et de ses satellites, et non pas *« désastre économique »*, comme une coquille nous l'a fait écrire.

## PASSAGE EN REVUES

**● Europe**

Malgré les innombrables articles et ouvrages qui lui ont été consacrés, on n'a pas fini de découvrir Bernard-Marie Koltès : telle est l'impression qui se dégage du numéro de novembre-décembre de la revue *Europe* (238 p., 95 F). L'auteur de *Dans la solitude des champs de coton* (mort du sida à l'âge de quarante et un ans en 1989), excède largement les six pièces les plus connues en lesquelles se résume trop souvent le théâtre français contemporain vu par les étudiants et à l'étranger. *Europe* donne la parole à des metteurs en scène (Bruno Boëglin ou Catherine Marnas) ; des comédiens (Isaach de Bankolé ou Adama Niane) ; des universitaires (Joseph Danan ou Jean-Pierre Sarrazac). On retiendra un texte émouvant de son frère, François, sur la *« fraternité »* élargie de Bernard-Marie Koltès : non pas celle du sang, mais celle *« qui coule sur le trottoir »*. Une longue lettre envoyée d'Afrique il y a vingt ans à Hubert Gignoux paraît avoir été écrite pour intervenir dans un débat très actuel : *« Quand et comment se réveillera le prolétariat africain ? Quand et où naîtra-t-il un Lénine pour désigner l'ennemi et donner confiance en sa force à la masse exploitée et habituée à l'exploitation depuis le commerce des esclaves. »* – J.-L. P.

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

# Simple génocide

**RWANDA 1959-1996, HISTOIRE D'UN GÉNOCIDE**
de Gérard Prunier.
Ed. Dagorno, 514 p., 150 F.

Quand il eut écrit ce livre à la fin de 1994, quelques mois après les massacres de Tutsis par les Hutus et la prise de pouvoir par le Front patriotique rwandais (FPR), Gérard Prunier ne trouva pas d'éditeur en France. Difficile de penser qu'on ne s'y intéressât pas, dans un pays ayant joué un rôle non négligeable dans les événements. Etait-ce alors la position très critique adoptée par l'auteur par rapport à la politique française qui l'obligea à publier d'abord en anglais ?

Ce détour a eu au moins un avantage : s'adressant en premier lieu à un public étranger, Gérard Prunier a été obligé de donner sur les protagonistes français des précisions supplémentaires qui facilitent la compréhension d'une situation complexe. Chercheur au CNRS, spécialiste d'histoire africaine, expert du Parti socialiste, l'auteur a brièvement appartenu à la cellule de crise constituée au ministère de la défense autour de François Léotard lors de l'opération Turquoise. Il assista alors aux hésitations du premier ministre Edouard Balladur : *« Pour lui et ses alliés dans le gouvernement*, écrit-il, *l'histoire du Rwanda est à la fois dangereuse (en cas d'échec, il portera forcément le chapeau) et de très peu de profit (en cas de réussite, les initiateurs de l'opération, c'est-à-dire Mitterrand et Juppé, un chiraquien, en auront tout le crédit). »*

Cette fréquentation du pouvoir à l'été 1994 ne l'empêche pas de dénoncer avec virulence la thèse *« du double génocide »* propagée par les autorités françaises, et en particulier par François Mitterrand, pour justifier – après bien des hésitations – une opération « humanitaire », renvoyant dos à dos massacreurs et victimes, puis pour expliquer une attitude méfiante à l'égard du nouveau pouvoir rwandais. Paris reprochait pêle-mêle à ce dernier d'être minoritaire, issu de la lutte armée, anglophone et hostile à la présence française dans l'Afrique centrale. Il est vrai que cette méfiance était largement réciproque. Si le nouveau président, Pasteur Bizimungu, est un Hutu, Paul Kagame, vice-président, ministre de la défense et homme fort du régime institué par le FPR est un Tutsi. Les quelques Hutus du gouvernement sont « doublés » par des Tutsis, qui reprochent à la France d'avoir armé le régime précédent.

Pourfendeur de la « théorie du double génocide », Gérard Prunier n'en reconnaît pas moins avoir sousestimé l'ampleur des représailles tutsies. Cinq mille à six mille morts, affirmait-il dans la version anglaise de son livre. Il a révisé les chiffres : c'est une centaine de milliers de personnes qui ont été tuées *« pendant le génocide proprement dit, puis pendant les derniers mois de 1994 »*. Aucune commune mesure certes avec les victimes des Hutus : huit cent à huit cent cinquante mille, dont dix à trente mille Hutus « modérés » qui croyaient à la coexistence des deux ethnies. Le chiffre est impressionnant si on suit Gérard Prunier dans son évaluation de la population tutsie au Rwanda en avril 1994, soit neuf cent mille personnes (à qui il faut ajouter celles vivant à l'étranger). Le génocide n'est pas affaire de nombre mais de méthode, de « théorisation » de l'infériorité raciale et d'appels à la haine, tous ingrédients présents dans les massacres commis par les Hutus contre les Tutsis.

Avril 1994 est un mois crucial, car c'est le 6 que l'avion du président Habyarimana a été abattu au-dessus de l'aéroport de Kigali, alors qu'il rentrait d'un voyage à l'étranger. Gérard Prunier passe en revue les diverses hypothèses sur un attentat qui n'a pas été élucidé. Il a tendance à retenir la tentative de coup d'Etat par des proches du président, des Hutus extrémistes craignant pour leur pouvoir à la suite de la mise en œuvre des accords d'Arusha, passés sous la pression de la communauté internationale.

Comme dans d'autres conflits du même type, l'idéologie ethnique a été exploitée par des groupes dirigeants pour acquérir ou conserver le pouvoir. L'auteur note que *« Dieu n'a pas créé les Tutsis et les Hutus comme des ennemis jurés ; il ne les a pas prédestinés de toute éternité à s'éventrer mutuellement sous prétexte que les grands minces sont venus d'Egypte et que les petits trapus sont nés sur les rives du lac Kivu »*. Pourtant depuis la *« révolution sociale »* de 1959, où les Hutus encouragés par le colonisateur belge et par l'Eglise qui voyaient dans les Tutsis un danger pour l'ordre existant, *« le Hutu est devenu l'incarnation essentielle de la démocratie par le fait de sa domination démocgraphique et sa violence a acquis un caractère presque "sacré" »*. En 1994, le pouvoir a une nouvelle fois franchi *« la ligne de démarcation ethnique »* pour revenir aux Tutsis. Dans leur grande majorité, les Hutus restent calmes, *« par un mélange de crainte, de résignation et de dégoût pour leurs anciens dirigeants »* qui ne laisse rien présager de bon, surtout dans une région où la plupart des Etats voisins sont déstabilisés.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

# L'histoire en images

**ARCHIVES DES HOMMES POLITIQUES**
de Jacques Borgé
et Nicolas Viasnoff.
Ed. Michèle Trinckvel, 206 p., 115 F

**TOUT EST POLITIQUE**
de Claude Baillargeon.
Ed. Adam Biro, 96 p., 120 F.

C'était un temps où l'on faisait de la politique en jaquette et haut-de-forme, où l'on portait lorgnons et cols cassés, à moins que ce ne soit la lavallière. Cannes de toutes sortes, gants blancs et chaînes au gousset faisaient partie de la panoplie naturelle. La moustache était de rigueur et il s'en trouvait de toutes sortes : gauloise et nonchalante chez Aristide Briand, ample et inspirée chez Léon Blum, broussailleuse et gourmande chez Edouard Herriot, soyeuse et paisible chez Emile Loubet, président de la République de 1899 à 1906, noyée dans la barbe chez Paul Doumer, assassiné à Paris le samedi 6 mai 1932, courte et mal dégrossie chez Pierre Laval en 1935, le jour de gloire du mariage de sa fille avec le fils du comte de Chambrun, sur les marches du Quai d'Orsay, aux côtés d'une épouse qui se rengorge. Le sous-secrétaire d'Etat à la guerre entré au gouvernement de Paul Reynaud le 6 juin 1940, Charles de Gaulle lui-même, portait alors un soupçon de moustache sous son képi à deux étoiles.

C'était un temps où l'image des hommes politiques ne se dissolvait pas dans la noria fugace des journaux télévisés. A l'époque, on s'installait devant le photographe, on prenait la pose, on soignait le décor, les ombres, le grain de la peau. Et le cliché restait, parfois passé à la postérité, plus souvent conservé dans des collections privées. C'est ce gisement que la collection « Archives de » a exploré et exploité, en une retrospective nostalgique et moqueuse de la IIIe République, de la Belle Epoque au mois de juin 1940.

La nostalgie est dans l'image en noir et blanc, dans cette superbe galerie de portraits mêlant caciques et anonymes, présidents du conseil et députés oubliés, instantanés de campagnes menées sous les préaux de la République ou portraits officiels dans les palais nationaux. Le sourire est dans les textes qui accompagnent ce défilé. Tirés de la presse ou d'ouvrages de l'époque, ils ressuscitent un temps où la politique n'était pas modeste, où les notables bombaient le torse, où les anarchistes tiraient à bout portant sur Clemenceau, où les émeutes faisaient des morts, où Blum se battait en duel au Parc des Princes, en 1912, contre un auteur dramatique qui s'était jugé offensé par une de ses critiques.

Ce passé, pourtant, n'est pas si lointain. Décrite par Louis Barthou en 1923, l'angoisse du ministrable avant la formation d'un cabinet n'a pas d'âge : *« Il y eut un temps où, pendant une crise ministérielle, la redingote était de rigueur pour les candidats confiants. On guettait chez soi le coup de sonnette de la porte, ou, plus tard, la sonnerie du téléphone. Va-t-il venir ? Cette voiture qui s'arrête, est-ce la sienne ? Ces pas qu'on entend dans l'escalier, sont-ce les siens ? S'il ne vient pas lui-même, il est trop excusable, ayant tant à faire ! Mais il enverra peut-être un chef de cabinet, un ami désintéressé et complaisant, un collègue déjà désigné ? On attend. La redingote qu'on a revêtue est un symbole et une espérance : elle est surtout une tradition. Mais il y avait, si j'ose ainsi dire, des redingotes enfiévrées et impatientes qui se lassaient d'attendre dans l'incertitude inquiète de ce qui se préparait. Elles allaient au dehors ; elles se promenaient dans les couloirs du Parlement ; elles frôlaient leurs sœurs rivales. Combien en ai-je vu passer et repasser, servir inutilement d'une crise à l'autre, et rentrer tristement, sous l'ironie des regards malveillants et amusés. »*

Quant aux désillusions du député de Seine-et-Marne Labori, expliquant en 1911, dans *Le Matin*, les raisons pour lesquelles il démissionne de son mandat de député, elles n'ont pas pris une ride, bien que la République parlementaire ait cessé, depuis longtemps triomphante : *« Quatre années m'ont enseigné qu'au Parlement les hommes de bonne volonté et de pensée droite s'épuisent en vains efforts. Les initiatives individuelles ne peuvent, en l'état actuel des choses, changer le cours des événements. L'initiative parlementaire est à peu près nulle pour tout ce qui touche aux intérêts généraux. Le travail parlementaire se fait sans règle, sans ordre, souvent sans sincérité. Les votes escamotés sont acquis. Le contrôle parlementaire est impossible. Les députés sont subordonnés aux ministres... »*

Bien différent est l'album publié par Adam Biro. Mais l'image triomphe, là aussi. Images sans paroles, ou presque, de l'affichiste Claude Baillargeon. Images engagées, exigeantes, et pour qui *« tout est politique »*. Montages-photo, travail sur le graphisme ou la typographie, réalisée pour le Parti socialiste des années 70, pour des municipalités communistes, pour la CGT : l'affiche de Baillargeon est un combat. Contre le chômage, contre la cherté des loyers, contre le racisme, pour les droits de l'homme. Sans oublier l'affiche de l'exposition organisée en 1990 par le Musée d'histoire contemporaine sur la propagande sous Vichy : les métamorphoses de la famille Pétain prennent aujourd'hui, en plein procès Papon, une résonance aiguë. *« L'image est une rencontre qui interroge et dérange »*, rappelle utilement Baillargeon en introduction. Comme quoi il existe des « beaux livres », même en politique !

SOCIÉTÉ

● *par Robert Solé*

# Dieu et la République

**LA LAÏCITÉ**
de Jean-Marie-Mayeur.
Fayard, 240 p., 95 F.

L'instituteur contre le curé : c'est la première image qui vient à l'esprit – et parfois la seule – dès qu'on prononce en France le mot laïcité. Il est vrai que la place de l'enseignement catholique a inspiré d'innombrables écrits depuis un siècle et demi, suscité d'innombrables péroraisons, que ce soit en chaire, à l'Assemblée nationale ou sur les préaux. La question laïque ne s'est pourtant jamais réduite au débat scolaire. Elle apparaît aujourd'hui dans toute sa dimension, avec l'affaire des foulards islamiques, la levée de boucliers contre une visite du pape à Reims ou la controverse sur les obsèques religieuses de François Mitterrand.

Excellent connaisseur du sujet, l'historien Jean-Marie Mayeur était bien placé pour écrire un grand ouvrage de synthèse sur la laïcité, qui aurait pu occuper cinq ou dix volumes. Il a préféré s'en tenir à quelques gros plans, sur des moments décisifs ou des personnages clefs, donnant ainsi une vue saisissante de ce serpent de mer très français.

Sous l'Ancien Régime, la question laïque ne se posait guère. Société religieuse et société civile se confondaient. La Révolution brise ce lien en retirant l'état-civil au clergé, mais Napoléon donne l'impression de revenir en arrière en se faisant sacrer par le pape et en concluant avec lui un concordat. En réalité, une nouvelle page s'ouvre : c'est un pouvoir laïque qui définit l'utilité sociale, non pas du catholicisme, mais de la religion en général. A la fusion de jadis succède la collaboration entre l'Etat et les Eglises.

La IIe République, inaugurée en 1848, n'est ni anticléricale ni laïque. Une messe solennelle est d'ailleurs célébrée en l'honneur de la nouvelle Constitution. Moins de deux ans plus tard, cependant, dans un discours appelé à un grand retentissement, Edgar Quinet demande de séparer l'école de l'Eglise. Il faudra attendre encore une République pour appliquer cette idée et passer à une autre étape : la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Jean-Marie Mayeur montre bien l'ambiguïté de la notion de laïcité. Son respect proclamé des croyances religieuses n'interdit pas à Léon Gambetta de penser et de dire que ces croyances sont appelées à s'effacer peu à peu, grâce à l'instruction, la science et la raison. C'est une morale non religieuse, une *« morale sans épithète »*, mais orientée dans un sens rationaliste, que les instituteurs de la République sont chargés de promouvoir. L'école laïque véhicule des valeurs bien précises, elle n'est pas neutre. Jules Ferry annonce la couleur : *« Nous avons promis la neutralité religieuse, nous n'avons pas promis la neutralité philosophique, pas plus que la neutralité politique. »*

Pendant un demi-siècle, la laïcité est au cœur du débat politique. Un déblocage s'opère à la faveur de la première guerre mondiale, qui unit les Français. *« Sans doute n'insistera-t-on jamais assez*, écrit Jean-Marie Mayeur, *sur l'importance que revêt l'acceptation de la laïcité par les catholiques associés à la coalition du Bloc national en 1919. »* Ils ne représentent qu'une partie de l'Eglise et n'acceptent pas forcément la laïcité scolaire, mais le dégel s'opère grâce au pape Pie XI. A sa mort, en 1939, cet ennemi des totalitarismes sera encensé par les autorités politiques françaises.

Tout cela n'empêche pas les catholiques, réintégrés dans le jeu national, de vouloir *« rendre à Dieu sa place dans la société »*. Ce n'est pas seulement l'objectif des nostalgiques de l'Ancien Régime : un mouvement aussi novateur et engagé socialement que l'Action catholique se mobilise à sa manière pour cette œuvre de restauration. C'est dire l'écho que rencontrera la politique de Pétain après la défaite... Jean-Marie Mayeur souligne avec quel acharnement Guy Mollet avait tenté, dans les années 50, de régler globalement la question religieuse. Sans aller jusqu'au concordat souhaité par François Mauriac, le président du conseil était prêt à conclure une convention avec le Saint-Siège. Le projet s'est enlisé avec la IVe République. Par la suite, le général de Gaulle et Michel Debré se sont contentés de vouloir mettre fin à la guerre scolaire grâce à une nouvelle législation.

Dans les dernières pages, Jean-Marie Mayeur retire sa casquette d'historien pour se permettre quelques remarques personnelles. Il n'est pas de ceux qui plaident pour une *« nouvelle laïcité »* : la loi de 1905, instituant la séparation des Eglises et de l'Etat, lui paraît assez souple pour s'adapter à de nouvelles réalités et il ne voit pas pourquoi ni comment la modifier. De même s'oppose-t-il à une révision du statut des écoles confessionnelles : *« Toute mise en cause de l'équilibre qui s'est progressivement dégagé ne peut, comme on l'a vu en 1984 et 1994, que ranimer des passions contraires à la paix civile et à l'esprit même de la laïcité. »*

Jamais ce dernier mot n'aura rallié autant de Français. Reste à savoir ce que chacun y met.

هكذا من الاصل



# Les révoltes de Baudelaire

*Dans un essai original, Claude Delarue donne son importance à la honte chez le poète*

**BAUDELAIRE, L'ENFANT IDIOT**
de Claude Delarue.
Belfond, 271 p., 129 F.

Baudelaire est de ces auteurs qui ne lassent pas le biographe. Certes il y a le beau-père Aupick, le voyage vers Calcutta jamais atteint, Jeanne Duval, Apollonie Sabatier, la sypbilis, le conseil familial et judiciaire, un coup de feu de dandy sur les barricades de 1848, la traduction de Poe, le procureur Pinard, le décevant séjour à Bruxelles, l'agonie soulagée par la présence d'amis et d'une mère enfin consciente du génie de son fils, l'inhumation aux côtés du général Aupick, mais on sait tout cela peu propice aux chapitres de bravoure. Dumas a son Garibaldi, Zola son Dreyfus, Verlaine son Rimbaud qui a son Ethiopie. Baudelaire n'a que Baudelaire. Que dire qui ne soit répétitif d'une vie déjà passée au crible ?

Claude Delarue donne la réponse avec une biographie qu'il nous dit non exhaustive : première bonne surprise dans une approche du poète qu'André Suarès disait *« hardi à s'ouvrir les entrailles »*. Delarue les lui ouvre également, mais à cette chirurgie, il n'use pas du scalpel habituel pour découvrir chez Baudelaire plus que le *« pauvre garçon qui ne connaît pas la vie et qui en est las parce qu'une grisette l'a trompé »* que voyait Mérimée. Il ne se satisfait pas d'un examen du concret, des effets dont on déduit les causes. Il cherche, et trouve, à voir ce qui ne se voit pas, ce que Baudelaire n'a peut-être pas ressenti autrement que par l'illumination d'un vers.

Pour mieux éclairer les aléas de la vie du poète, Delarue décrit parfaitement le milieu sociologique de son époque, et s'il le fait naître aux jours de ses vingt-quatre ans, c'est pour mieux fixer le début d'une aventure spirituelle marquée d'un péché originel, celui *« de ne pas résider dans la normalité »*. A première vue banalité concernant Baudelaire, et rien ne serait dit sans la raison de cette seconde naissance, l'analyse de ce qui en résulte. 10 août 1844. A cette date, il *« fut symboliquement expulsé une seconde fois de ce lieu où règnent luxe, calme et volupté – la matrice de Caroline Archambaut Dufayis... – et, socialement, du monde des adultes, auquel il n'eut jamais le temps d'appartenir »*. Ce jour-là, il *« naquit aussi à la honte »*.

Honte moins d'avoir dilapidé 44 500 francs-or en deux ans que d'être, pour mise en tutelle, livré à la justice par son beau-père, son demi-frère et sa mère ; honte d'une non-réponse à la lettre adressée à celle-ci, qu'il supplie de lui épargner *« une humiliation affreuse »* ; honte d'être relégué au rôle de l'enfant à qui l'on reprochait le manque *« d'énergie pour corriger ses défauts »*, d'avoir *« des allures pleines de bizarrerie »* ; et honte moins des raisons de la honte que de la honte elle-même. De toute façon, rejet. Théophile Gautier rapporte que Baudelaire obtint son baccalauréat par complaisance parce qu'*« enfant idiot »*. Vérité ou légende, l'anecdote est significative, *« idiot »* soulignant en l'occurrence non une déficience de l'intelligence mais une propension à la marginalité. Cet élève *« ne peut se couler dans le moule de la scolarité normale »*. Il ne pourra davantage s'adapter au moule du milieu familial, de la société. Delarue analyse finement le rapport de Baudelaire à l'argent, *« obsession »* à l'origine de la honte, et comment, d'en manquer, *« lui fut une seconde nature »*.

Avançant dans la vie du poète, il met en relief les contrecoups de cette honte, douleur de la vie, source de l'œuvre. Elle est comptable de ses échecs, d'une malchance qu'il appelait son *« guignon »*, qu'il n'était pas sans susciter et qu'il compensait par le jeu de provocations parfois puériles. Mais si elle entraîne des effets négatifs, cette honte viscérale prend aussi la forme et la force d'un viatique quand elle engendre une révolte à double face.

L'objet des indignations, c'est la société, ses normes et ses principes qui vont à l'encontre des aspirations de l'enfant idiot, c'est aussi cet enfant lui-même qui stimule le sentiment de culpabilité, germe d'une obsession de l'expiation – *« Soyez béni mon Dieu qui donnez la souffrance / Comme un divin remède à nos impuretés »*.

Rendre vivante, émouvante, une telle aventure spirituelle où dandysme et luxure ont leur part, c'est toute la réussite de Delarue. Son travail nous montre que sans la honte de cet enfant révolté, nous aurions peut-être le Salon de 1846 mais sûrement pas *Les Fleurs du mal* ni le testament douloureux et mystique de *Mon cœur mis à nu*.

**Pierre-Robert Leclercq**

Jean Prévost, avant de tomber sous les balles allemandes le 1er août 1944, avait presque achevé son *Baudelaire. Essai sur l'inspiration et la création poétique.* Comme l'écrit Claude Pichois dans sa préface, *« en lisant ce* Baudelaire, *on a l'impression d'assister à la naissance des poèmes après être entré dans le laboratoire où ils sont élaborés. Avec Jean Prévost, Baudelaire, dont le lecteur est rapproché, devient un compagnon dont on oublie les sarcasmes que déclenchait son horreur, affectée, de la jeunesse »*. (Zulma, 390 p., 149 F.)

# Racine déjanté

**RACINE ROMAN**
d'Anne Delbée.
Fayard, 495 p., 140 F

Comme elle l'avait fait pour *Une femme, Camille Claudel* – son premier livre, paru en 1982 –, Anne Delbée aborde Jean Racine par la tangente. Ce n'est pas une biographie qu'elle propose, mais un roman inspiré par la vie et l'œuvre de l'auteur dramatique qui lui tient le plus à cœur avec Paul Claudel. Pour peu qu'il connaisse un peu Jean Racine, le lecteur n'apprendra pas grand-chose. Il sentira le souffle d'un siècle marqué du sceau de Louis XIV (l'homme plus que le roi), il croisera Pascal à Port-Royal, La Fontaine dans les rues de Paris, Molière au théâtre, Corneille dans un carrosse, Boileau au cabaret. Il supputera qu'une grave querelle opposa les jésuites aux jansénistes de Port-Royal, dont il verra surtout les hauts murs refermés sur Jean Racine enfant. Plus tard, les pièces de théâtre s'écriront à page ouverte, comme si la plume crissait sous le regard du lecteur.

Pour le reste, qui constitue l'essentiel, *Racine roman* est le roman d'Anne Delbée autant que celui de Jean Racine : déjanté à force de suppositions hallucinatoires, exalté par la mise à nu de sentiments grandiloquents. Ce n'est pas un livre, mais l'offrande d'une femme de théâtre qui met en scène son obsession de la mort, du divin et des majuscules. Anne Delbée n'écrit pas : elle apaise sa fièvre en jetant sur le papier les espoirs et tourments qui la consument. Cette attitude serait rédhibitoire si l'impudeur qui la fonde n'était poussée à son comble d'une manière extravagante. Il en résulte un sentiment confondant : au fil de la lecture, la détestation le dispute à une forme de tendresse envers l'auteur de *Racine roman*.

**B. Sa.**



# L'aventure de la misère

*Deux nouveaux volumes de Mac Orlan trahissent un parcours fertile en travaux de commande*

**LES COMPAGNONS DE L'AVENTURE**
de Pierre Mac Orlan.
Présenté par Francis Lacassin.
Ed. du Rocher,
252 p., 120 F.

**VISITEURS DE MINUIT**
de Pierre Mac Orlan.
Présenté par Francis Lacassin.
Gallimard, 176 p., 90 F.

Francis Lacassin a rassemblé, pour deux éditeurs différents, des préfaces et articles de Pierre Dumarchey, dit Mac Orlan (1882-1970). Mêlant périodes, styles et niveaux d'analyse, ces deux volumes, cernés chacun par une bibliographie utile aux amateurs d'ordre chronologique, trahissent un parcours d'écrivain fertile en travaux de commande...

Le premier volume, *Les Compagnons de l'aventure*, regroupe une petite vingtaine de textes publiés aussi bien dans des périodiques improbables qu'en volume chez des éditeurs souvent disparus aujourd'hui : ces études, inégales, sur des « écrivains-aventuriers » comme Fenimore Cooper, Stevenson, Conrad, London, Kipling, Cendrars, Saint-Exupéry, etc., se laissent lire ; mais c'est à l'égard des écrivains considérés, de l'avis général, comme peu baroudeurs, que l'auteur de *L'Ancre de miséricorde* manifeste la plus tendre originalité : ainsi pour Vigny ou Erckmann-Chatrian : *« Erckmann et Chatrian se sont penchés sur le pays et tout le pays est monté à leurs lèvres comme un vin des côtes. Ils l'ont bu et après boire ils ont cassé leur coupe »*...

Le second volume, intitulé *Visiteurs de minuit*, évoque en quinze portraits les figures de Villon, Goethe, Hugo, Wilde, Laforgue et quelques autres pourvoyeurs du *« fantastique social »* cher à Mac Orlan. Là aussi, la même facilité intellectuelle – à la fois sympathique et insatisfaisante – ne suffit pas à étouffer de rares aveux littéraires, d'autant plus révélateurs : *« C'est dans l'éclat récent d'une lecture attentive que j'ai tenté, entraîné par la magie verlainienne loin de mes paysages familiers, d'entrevoir la féconde misère de celui qui posséda le pouvoir merveilleux de ne jamais s'avilir en écrivant. »*

**Claire Paulhan**

★ **Le Comité Mac Orlan a lancé un « Appel pour la défense de la maison et de l'œuvre de Pierre Mac Orlan », à la suite de la double décision du nouveau maire de Saint-Cyr-sur-Morin d'arrêter la publication des *Cahiers Pierre Mac Orlan* et de rénover la dernière maison de l'écrivain, respectueusement entretenue en l'état jusqu'ici. Contacts à Paris : Francis Lacassin, BP 116, 75663 Paris Cedex 14. Tél. : 01-45-89-52-59. Ou Christophe Jankovic, fax : 01-47-40-39-15. A Saint-Cyr-sur-Morin, Pierre Guibert, tél. : 01-60-23-81-24.**



# L'hôtesse de Médan

*Femme de tête et de cœur, l'épouse d'Emile Zola a forgé son destin au feu des épreuves*

**MADAME ZOLA**
d'Evelyne Bloch-Dano.
Grasset, 370 p., 146 F.

De l'histoire *« tristement archétypique »* de ses pauvres origines à sa reconversion en bourgeoise prospère, puis en épouse bafouée, la vie d'Alexandrine-Gabrielle Meley (1839-1925) aurait pu être illustrée par un de ces feuilletonistes de la fin du XIXe siècle. Elle était née d'amours adolescentes. Son père, fils d'un marchand de coton, n'a pas dix-neuf ans ; sa mère, fille d'un aubergiste, n'en a que seize. Ils ne vivront pas longtemps ensemble. Et, à la mort de sa mère, victime du choléra à vingt-sept ans, Alexandrine sera recueillie au foyer paternel, où elle subira les duretés d'une marâtre. A ce passé éprouvant s'ajoute un drame : à vingt ans, la jeune femme abandonne aux Enfants-trouvés une fille naturelle qui mourra à l'âge de trois semaines.

Fleuriste en tissu et sans doute lingère, Gabrielle – elle a renoncé à « Alexandrine » comme pour faire peau neuve pose aussi pour les peintres impressionnistes,et notamment pour Cézanne. C'est en 1864 qu'elle rencontre Zola, alors modeste employé de Hachette et qui n'a encore rien publié. La grande jeune femme, *« brune et belle, altière, la dent dure, un peu cruelle quoique rieuse, gourmande et sans doute peu farouche »*, et l'écrivain se marient en 1870. La voici redevenue Alexandrine. Le succès de *L'Assommoir* va assurer au couple une grande aisance, et Médan devenir un aimable centre d'accueil pour diverses célébrités. Hôtesse généreuse, protectrice mais rétive à l'effacement, elle n'hésite cependant pas à houspiller son glorieux mari en public avec une franchise où Edmond de Goncourt relève *« l'aigreur d'une poissarde »*.

Le drame de l'enfance ressurgit dans la vie d'Alexandrine lorsqu'elle constate sa stérilité. Zola se sent, autour de la cinquantaine, frustré. D'amour, de paternité ? Il tombe amoureux de Jeanne Rozerot, une lingère de vingt et un ans, devient son amant, lui fait deux enfants. Pendant trois ans, Alexandrine ignore cette liaison dont le Paris des lettres se gausse jusqu'à ce qu'une lettre anonyme l'informe. Crise, cris, larmes... Le couple navigue entre vaudeville et mélodrame, avant de s'ensabler dans un *modus vivendi*. Le choc a été rude, la souffrance et la lassitude ont endeuillé Alexandrine que Mme Daudet compare alors à *« une vieille poupée à l'étalage d'un magasin en faillite »*. Elle est cependant déterminée à maintenir son statut, convaincue de rester la seule Mme Zola auquel l'époux infidèle ne cessera de prodiguer des marques d'attachement. Enfin, dominant sa rancœur, elle accepte les enfants illégitimes, les emmène en promenade en compagnie de leur père...

C'est ici, au cœur d'une évocation minutieuse, colorée par la sympathie qu'Evelyne Bloch-Dano éprouve pour son modèle, que le destin d'Alexandrine prend un relief attachant. Il ne s'agit plus pour elle de bonheur. *« Oblative, certes, mais pas amnésique »*, elle a pris le parti du dévouement. Après la mort de son mari, elle sera la gardienne attentive de son œuvre et de ses « œuvres » génétiques. Confidente de sa rivale, de qui elle se rapproche, *« Bonne amie »* va lui allouer une rente mensuelle et veiller sur l'éducation de *« nos enfants »*...

Moins libre que décidée à assumer librement un devoir moral imposé au prix de sa fierté et de son propre bonheur, elle organise le *désordre né de la passion* en un ensemble équilibré, harmonieux, viable. Telle est la mission à laquelle se plie cette femme qui vivra jusqu'à quatre-vingt-six ans. Là est sa noblesse.

**Pierre Kyria**

هكذا من الأصل



## L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Les tâches de la traduction.** Se donnant pour objet la publication des écrits inédits d'Antoine Berman et *« la promotion et le développement de la problématique même qui les fonde »*, la nouvelle « Association Antoine Berman : les tâches de la traduction » entend ainsi poursuivre l'œuvre de ce traducteur et théoricien de la traduction, mort en novembre 1991. Trois des membres fondateurs, Jean-Christophe Bailly, Bruno Bayen et Michel Deguy, organisent une rencontre sur le thème « Penser la traduction à partir d'Antoine Berman », lundi 15 décembre au Théâtre de l'Odéon à Paris. (Association Antoine Berman, 6, rue Lalande, 75014 Paris. Tél. : 01-44-41-36-44).

● **Droit de prêt en bibliothèque.** La ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a annoncé la nomination d'un médiateur sur la question du droit de prêt en bibliothèque, qui divise éditeurs, auteurs et partenaires de la lecture publique. Une *« mission de réflexion et de proposition »* portant sur ces revendications a été confiée à Jean-Marie Borzeix, ancien directeur de France-Culture. La ministre a rappelé que le nombre d'inscrits dans les bibliothèques était passé de 2,6 millions en 1980 à 6,5 millions en 1996, tandis que la surface des bibliothèques passait pour la même période de 680 000 m² à plus de 1,7 million.

● **Les 20 meilleurs livres de *Lire*.** *La Compagnie des spectres*, de Lydie Salvayre (Seuil), arrive en tête du palmarès des 20 meilleurs livres de l'année établi par le mensuel *Lire*, suivi par les *Mémoires* de Jean-François Revel (Plon), *Soie*, de l'Italien Alessandro Barrico (Albin Michel), et *Dora Bruder*, de Patrick Modiano (Gallimard). Viennent ensuite *Haut Plafond*, d'Eric Chevillard (Minuit), *La Reine des neiges*, de l'Espagnole Carmen Martin Gaite (Flammarion), *Servir l'Etat français*, de Marc-Olivier Baruch (Fayard), *Les Trois Parques*, de Linda Lê (Bourgois), *Franz et François*, de François Weyergans (Grasset), *Dans le noir*, de la Serbe Svetlana Velmar-Jankovic (Phébus)...

● **Prix littéraires.** Le Grand Prix Jean-Giono 1997 a été décerné à J.-M. G. Le Clézio pour son œuvre et à l'occasion de son roman *Poisson d'or* (Gallimard), et le prix du jury à Jean-Pierre Milovanoff pour *Le Maître des paons* (Julliard) ; le prix Ernst-Bloch à Pierre Bourdieu pour l'ensemble de son œuvre ; le prix Sang d'encre à Claude Amoz pour *Le Caveau* (éd. Hors Commerce/Hors Noir) ; le prix RFI-Témoin du monde à François Maspero ; le prix Richelieu à Bernard Barbiche et Ségolène de Dainville-Barbiche pour *Sully* (Fayard) ; le prix du PEN Club français à Pierre Moinot, de l'Académie française.

# Le papyrus et le monocodyle

*De la Mésopotamie à l'Amérique précolombienne en passant par la Chine et l'Afrique, « Naissance de l'écriture » à la Bibliothèque nationale*

Le monde n'avait plus de secrets pour Tsang Kié : il scrutait le ciel de sa première rangée d'yeux et observait la terre grâce à la deuxième. Lorsqu'il se mit à décrire ce qu'il voyait, les dieux tremblèrent de colère. Car Tsang Kié avait dérobé l'écriture, apanage divin. Tsang Kié devint mi-homme, mi-dieu. C'est ainsi, dit-on, que naquit l'écriture chinoise.

La Bibliothèque nationale de France patronne un cycle de cinq expositions pédagogiques – « L'aventure de l'écriture » – visant à faire retrouver le goût de l'écrit. Le premier volet est consacré aux origines, bien sûr. Un soin particulier y est accordé à l'organisation matérielle : des jeux de lumière aux panneaux explicatifs en passant par les animations audiovisuelles, tout est mis en œuvre pour rendre plaisant le parcours du visiteur au fil de cinq millénaires d'histoire de l'écriture. Deux cent trente pièces sont exposées, empruntées aux collections de la BNF, comme le *« papyrus prisse »* – vieux de quatre mille ans, *« le plus ancien livre du monde »* –, le *« petit stupa »* de l'impératrice Shotoku, le magnifique *« monocodyle grec »* ou la *« bulle scellée »* mésopotamienne.

Le principe est d'abord de montrer que l'écriture et la langue sont deux choses différentes, puis de faire comprendre que l'écriture regorge de mystères, comme dans les civilisations berceaux de l'écriture, la Mésopotamie, l'Egypte, la Chine, l'Amérique précolombienne et l'Afrique traditionnelle, qui dessinaient le monde plus qu'elles ne le nommaient. L'écriture était alors *« tombée du ciel »*.

L'exposition mène ensuite au foisonnement des alphabets, réponses très diverses au souci de la notation purement phonétique de la langue. Une réflexion permet de dépasser l'étalage purement factuel et amène le visiteur à se demander si l'alphabet est réellement l'aboutissement de l'écriture. Celui-ci ne dérobe-t-il pas la magie de l'écrit en lui ôtant sa dimension figurative ?

Le secret de l'écriture perce encore dans la thématique du code. Parfois, le texte peut être ramené à un simple dessin porteur d'un message insaisissable, comme en témoigne le manuscrit centenaire d'Henry Legrand. Les aventures amoureuses de son auteur y restent inaccessibles pour celui qui ne possède pas la clé du curieux mélange de graphies orientales dans lequel elles sont racontées.

« Naissance de l'écriture », enfin, s'achève dans un soupir. Le fameux adage *« les écrits restent, les paroles s'envolent »* semble soudainement dénué de sens. En réalité, l'exposition démontre que les paroles restent mais que l'écrit s'efface. La petite mort de l'écriture jaillit comme une évidence de la dernière vitrine, où le regard se heurte à un manuscrit de Flaubert criblé de ratures, ou à ce très vieux document littéralement dévoré par sa couverture.

Au-delà de la traversée initiatique de l'écriture, l'exposition a en outre le mérite de battre en brèche certaines idées fausses. La coordination de ce bel événement revient à Viviane Cabannes, et le commissariat est assuré par Anne Zali et Annie Berthier. Un catalogue est disponible à la librairie de la BNF.

**Rosanne Mathot**

**★ « Naissance de l'écriture », premier volet, jusqu'au 17 mai 1998. Bibliothèque nationale de France (François-Mitterrand), quai François-Mauriac, 75013 Paris. Du mardi au samedi de 10 à 19 heures, le dimanche de 12 à 18 heures.**

**★ Signalons également l'exposition « Soupault : l'inconnu, l'amour, la poésie », également organisée par la BNF, située dans la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 75001. Le parcours poétique de Soupault au travers de 200 pièces, et un remarquable ouvrage : *Portrait(s) de Philippe Soupault*. (Diffusion Seuil, 175 p., 160 F.)**

# Lettre de Bourges

*La ville reçoit le fonds Rivière-Fournier et promeut les « Maisons d'écrivains »*

C'est la petite histoire de l'âge d'or de la *Nouvelle Revue française* qui va bientôt être déposée à Bourges avec la donation par Alain Rivière d'un fonds d'archives : environ dix mille lettres de Jacques Rivière – collaborateur depuis 1909 à la NRF, dont il devint le directeur en 1919 – parmi lesquelles plus de six cents échangées avec Gide et deux cent cinquante avec Claudel. Cette correspondance impose Bourges comme l'un des centres les plus riches en archives sur ce que Mauriac a appelé *« la rose des vents »* de la littérature jusqu'à la fin du premier quart de siècle.

Ce fonds est évidemment complété par les correspondances qu'entretinrent Jacques Rivière et Alain Fournier, son beau-frère, mais également par la correspondance de l'auteur du *Grand Meaulnes* avec plusieurs écrivains et des lettres de sa sœur, Isabelle Rivière, qui a su préserver ce fonds documentaire en le triant et l'annotant scrupuleusement. La bibliothèque de Bourges va s'efforcer d'ouvrir ces archives aux universitaires et au public d'ici à 1999.

Les deuxièmes Rencontres des maisons d'écrivains, qui se sont déroulées les 4, 5 et 6 décembre à Bourges également, ont été le théâtre d'un autre événement d'envergure avec la création d'une Fédération nationale des maisons d'écrivains et du patrimoine littéraire. Cette décision était attendue de la plupart des responsables de lieux littéraires, qui n'ont pas tous la chance ou l'opportunité de bénéficier d'aides suffisantes.

L'an dernier, déjà, plusieurs problèmes avaient été évoqués, soulignant les difficultés rencontrées pour sauvegarder des sites littéraires, collecter, enrichir et gérer les fonds d'archives et démêler les contraintes juridiques. A l'issue de ces premières rencontres de 1996, Michel Melot, conservateur général des bibliothèques, avait remis un rapport sur ces établissements et leurs audiences culturelles à M. Douste-Blazy, alors ministre de la culture. Peu après, Georges Poisson, conservateur général du patrimoine, créait une Association des maisons d'écrivains, visant à n'attribuer ce statut que selon des critères relativement stricts.

La fédération nationale créée à Bourges procède d'un autre esprit. Elle se propose d'aider à promouvoir des lieux ou des collections liés à des écrivains, d'organiser des travaux de recherches et de réflexion, de collecter et diffuser des informations intéressant ces maisons quels que soient leur taille, leurs moyens et leur importance.

**Patrick Martinat**

# Pour mieux partager les savoirs

Chaque année, au sein des universités françaises, plus de 10 000 thèses sont soutenues devant des publics restreints. Dans la majorité des cas, ces travaux sont oubliés sur les rayonnages des bibliothèques universitaires. Considérant qu'il est dommage d'ignorer ainsi des savoirs, *Le Monde de l'éducation, de la culture et de la formation* a décidé de créer un prix destiné à favoriser la diffusion de ces connaissances. Le prix *Le Monde* de la recherche universitaire, instauré en partenariat avec la fondation d'entreprise Banques CIC pour le livre et la fondation Charles-Léopold-Mayer pour le progrès de l'homme, sélectionne une fois l'an des thèses qui paraîtront ensuite chez Grasset, dans une collection baptisée « Partage du savoir ». Cette initiative, dont les premiers résultats doivent être proclamés le 12 décembre à la Bibliothèque nationale de France, concerne toutes les thèses francophones.

*« La vulgarisation et la valorisation des savoirs »*, tel est le souci de Jean-Michel Djian, directeur du *Monde de l'éducation*. Pour tenter de rompre l'isolement des chercheurs et encourager une *« dynamique d'échange entre le monde éditorial et les universités »*, les responsables du prix ont lancé leurs premiers appels à candidature dès le mois de janvier. Les postulants doivent avoir au minimum obtenu la mention « très honorable » et faire parvenir aux organisateurs du prix une fiche signalétique, ainsi qu'un article de douze pages *« exposant avec précision la pertinence de* (leur) *travail au regard de problèmes et d'enjeux contemporains »*.

Une présélection est ensuite effectuée par un comité scientifique composé d'une trentaine de personnes, universitaires, chefs d'entreprise ou associatifs. *« Cette année, nous avons reçu 185 candidatures*, explique Jean-Michel Djian. *Toutes les universités françaises ont joué le jeu. »* La désignation finale des meilleurs travaux – cinq dans un premier temps et jusqu'à dix dans le futur – doit être le fait d'un jury coprésidé par Edgar Morin et Jean-Marie Colombani. Les sujets abordés par les chercheurs sont extrêmement variés, comme le montre la présélection de trente thèses destinées à être examinées par le jury. Cela va de « La Médecine du crime. Essai sur l'émergence d'un regard médical sur la criminalité en France. 1785-1885 », par Marc Renneville, à « La Dualité Etat-territoire en Polynésie française », de Sémir Alwardi.

En parallèle du prix proprement dit, chaque numéro du *Monde de l'éducation* présente désormais, sur une page, dix thèses choisies parmi celles qui doivent être soutenues ce mois-là. Cette mise en évidence est une autre manière de décloisonner les disciplines et de favoriser le débat d'idées en permettant aux « thésards » de ne pas exposer le fruit d'années de recherche devant des amphis remplis des seuls membres de leur famille.

**Raphaëlle Rérolle**

## A L'ÉTRANGER

# La Foire internationale du livre de Guadalajara

La XI^e Foire internationale du livre de Guadalajara, qui s'est tenue du 29 novembre au 7 décembre dans la deuxième ville du Mexique, a obtenu un succès sans précédent auprès des professionnels de l'édition et du grand public. Près de neuf cents éditeurs, représentant trente-six pays et offrant 75 000 titres, ont participé au plus important Salon du livre du monde hispanophone, qui a reçu la visite d'environ trois cent mille personnes. Comme les années précédentes, les Espagnols étaient venus en force, et les stands de Santillana (Alfaguara, Taurus, Aguilar et Altea), Planeta, Anaya, Grijalbo et Plaza y Janés dominaient largement les 23 000 mètres carrés de la foire. Cette présence massive est due au fait que les éditeurs espagnols font près de la moitié de leur chiffre d'affaires en Amérique latine, ce qui les a amenés à ouvrir des filiales dans plusieurs pays du continent (dix-huit au Mexique).

Le prix Juan Rulfo, doté de 100 000 dollars (un peu moins de 600 000 francs), a été remis à l'écrivain catalan Juan Marsé (traduit en France notamment chez Christian Bourgois), qui a reçu un hommage extrêmement chaleureux de la part de Mario Vargas Llosa. Selon l'écrivain péruvien, *« Marsé est un des meilleurs auteurs de langue espagnole* [et] *son œuvre a rendu sa dignité au réalisme littéraire en s'ouvrant au langage de la rue et en triturant férocement les lieux communs »*. L'extraordinaire présence de Mario Vargas Llosa, qui, à soixante et un ans, suscite un véritable culte, en particulier de la part du public féminin, a quelque peu éclipsé la délégation du pays invité cette année, l'Argentine. Il est vrai que les deux écrivains argentins les plus connus, Adolfo Bioy Casares et Ernesto Sabato, n'avaient pas pu se déplacer pour des raisons de santé.

Les Européens s'intéressent aussi à la Foire de Guadalajara, qui est désormais considérée comme une des principales rencontres internationales du livre, après Francfort et Bologne. Bayard, Gallimard, Le Seuil, POL ainsi que les deux librairies françaises de Mexico, dont les stands avaient été regroupés entre deux arcs de triomphe, étaient plus visibles que les années antérieures. *« L'Amérique latine reste un petit marché pour nous*, admet la directrice des droits étrangers de Gallimard, Anne-Solange Noble, *mais ça nous intéresse et Guadalajara est devenu le meilleur endroit pour établir des contacts avec les éditeurs de ce continent. »*

**Bertrand de la Grange**

● **RUSSIE : prix littéraire**

Le Booker Prize russe, fondé en 1992 avec pour objectif de mieux faire connaître la littérature et les auteurs contemporains russes dans les pays occidentaux, a été attribué au romancier Anatoly Azolsky. Son roman, *La Cage*, décrit les aventures d'un scientifique dissident sous le régime soviétique. Ce prix, sponsorisé par le groupe alimentaire britannique Booker (le Booker Prize est en Angleterre le plus important des prix littéraires), est doté d'une somme de 12 500 dollars (environ 75 000 F).



## AGENDA

● **LES 11 ET 17 DÉCEMBRE. YOURCENAR. A Firminy** (Loire), la bibliothèque municipale, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Marguerite Yourcenar, organise le 11 décembre à 18 h 30 une rencontre sur le thème de « l'écrivain et l'autobiographie » (5, boulevard de Fayol, tél. : 04-77-56-72-54). Dans le cadre de cette même commémoration, la bibliothèque de Solvay à Bruxelles propose un dîner-veillée de 20 heures à 3 heures du matin (Parc Léopold, 1040 Bruxelles, rens. : (02) 502-74-75).

● **LES 12 ET 13 DÉCEMBRE. LEVINAS. A Paris**, l'université Paris-Sorbonne - Paris-IV organise un colloque sur le thème : « Emmanuel Levinas et la phénoménologie ». (Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris, salle Louis-Liard).

● **JUSQU'AU 13 DÉCEMBRE. OLLIER.** A Paris, La Maison des écrivains organise un colloque international consacré à Claude Ollier (La Maison des Ecrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris).

● **LE 14 DÉCEMBRE. BIBLE. A Paris**, dans la cadre de la Mission culturelle du consistoire central de France, un colloque est organisé sur le thème : « Enjeux idéologiques et théologiques des traductions », à partir de 11 heures (Sorbonne, salle Louis-Liard, inscriptions : 01-49-70-88-02.)

● **LE 16 DÉCEMBRE. DE FLAUBERT À BLOCH. A Paris**, l'Association Marc-Bloch organise une conférence publique, donnée par Carlo Ginzburg sur le thème : « Ce qu'on peut tirer d'un blanc. Une réflexion de méthode de Flaubert à Marc Bloch », à 19 heures, dans la Salle des actes de l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris).

● **LES 16 ET 17 DÉCEMBRE. PAPIERS MODERNES. A Paris**, dans le cadre du cycle La vie des collections, la Bibliothèque nationale de France et les *Cahiers de médiologie* consacrent deux journées d'étude à une réflexion sur le devenir des papiers modernes. Le 16 décembre de 14 h 30 à 18 h 30 et le 17 décembre, de 10 heures à 18 h 30, à la BNF-François-Mitterrand (quai François-Mauriac, 75013 Paris, entrée libre).

● **LES 18 ET 19 DÉCEMBRE. PORTUGAL. A Paris**, le Centre culturel portugais Calouste-Gulbenkian organise un colloque sur le thème « Présences portugaises en France dans la première moitié du XX^e siècle ». (51, avenue d'Iéna, 75116 Paris, rens. : 01-53-23-93-93).